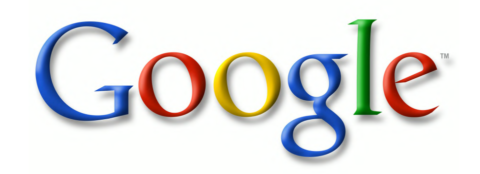
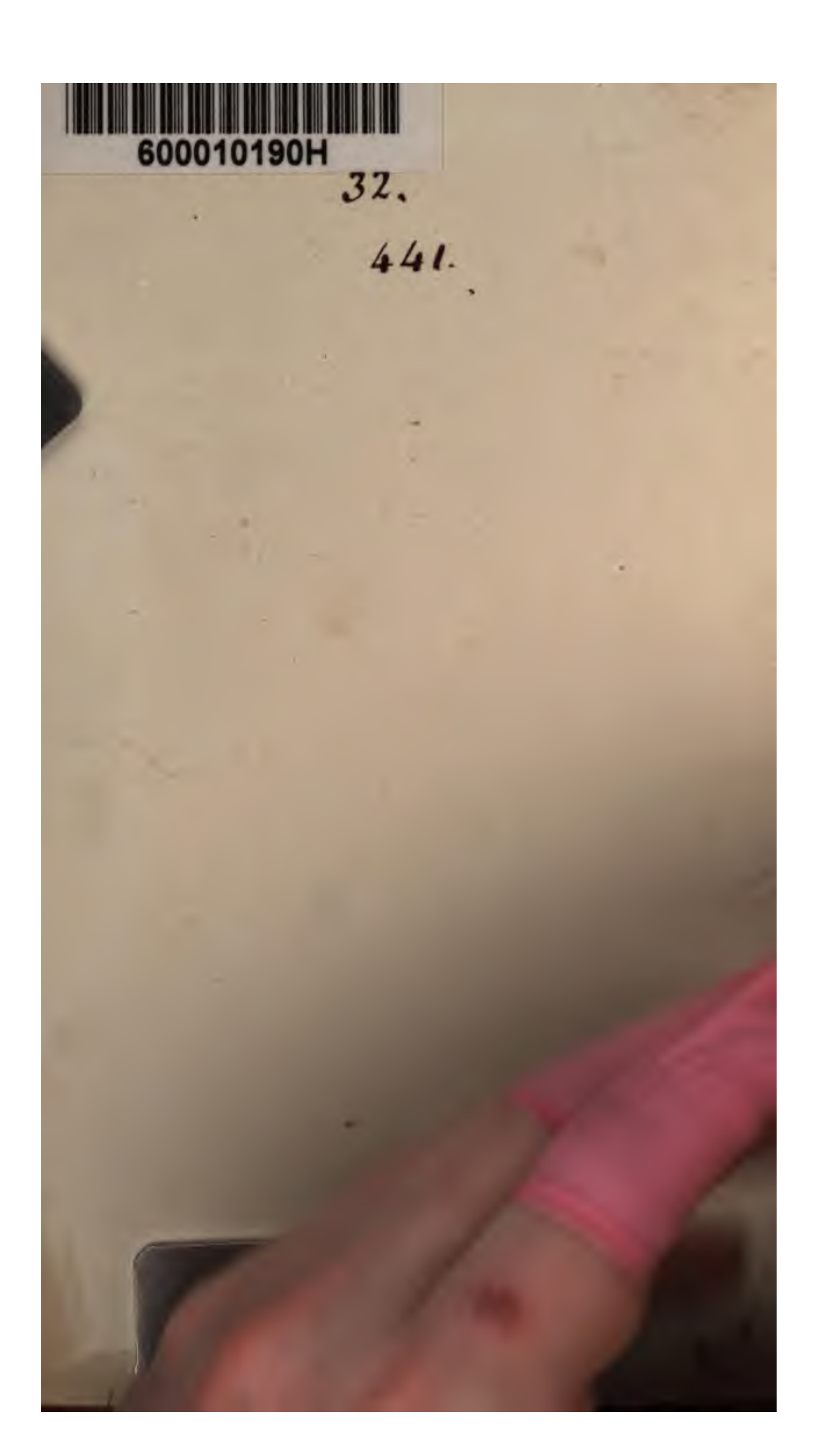
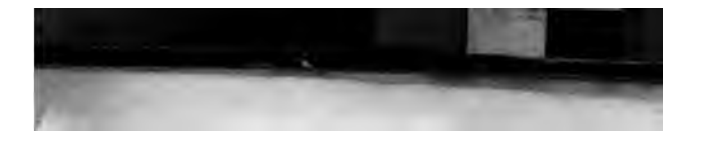









600010



SOUVENIRS

DE

M. ETIENNE DUMONT

(DE GENÈVE).

OUVRAGES

DE M. ETIENNE DUMONT (DE GENÈVE).

Traités de Législation civile et pénale, 3 vol. in-8°. 21 fr.

Théorie des peines et des récompenses, 2 vol. in-8°. 14 fr.

Traité des preuves judiciaires, 2 vol. in-8°. . . . 14 fr.

Tactique des assemblées législatives et des sophismes politiques, 2 vol. in-8°. . . . . 14 fr.

De l'Organisation judiciaire et de la Codification, 1 vol. in-8°. . . . . 8 fr.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5, F. S.-G.

SOUVENIRS

SUR

MIRABEAU

ET

SUR LES DEUX PREMIÈRES

ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES,

Par Etienne Dumont

(DE GENÈVE),

OUVRAGE POSTHUME

PUBLIÉ

PAR M. J. L. DUVAL,

MEMBRE DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DU CANTON DE GENÈVE.

PARIS.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9;

ET CHEZ HECTOR BOSSANGE.

M D CCC XXXII.

Cependant il importe, pour l'intelligence de l'ouvrage que je publie, de retracer dans un cadre resserré les principales circonstances de la vie de l'auteur, celles surtout qui ont précédé ou suivi l'époque dont il esquisse l'histoire. Quand on saura quelles étaient ses relations avec les hommes politiques long-temps avant 1789, quelle a été depuis sa place dans le monde littéraire, on comprendra mieux que, quoique étranger à la France et aux grands actes de la révolution, il soit à même de révéler des faits ignorés jusqu'ici, et qu'il ait acquis le droit de juger les hommes et les évènemens.

M. Etienne Dumont, de Genève, après avoir passé une partie de sa jeunesse dans sa patrie, où son talent, comme prédicateur, lui avait acquis une juste renommée, s'en éloigna en 1783, à la suite de troubles politiques, pour se rendre à Pétersbourg auprès d'une partie de sa famille qui y était établie. Là, dans un séjour de dix-huit mois, il obtint également de grands succès, et toute la considération que de-

vaient lui attirer son noble caractère et son mérite bientôt reconnus.

En 1785, il quitta Pétersbourg pour se rendre à Londres, où il était appelé par lord Schelburn, alors ministre, qui lui confia la surveillance générale de l'éducation de ses fils. Lord Schelburn (plus tard marquis de Lansdown) ne tarda pas à apprécier toute la portée des talens de M. Dumont, et se l'attacha comme ami. Ce fut dans la maison de ce ministre qu'il se mit en relation avec la plupart des hommes qui illustraient l'Angleterre; entre autres Sheridan, Fox, lord Holland, sir Samuël Romilly et M. Brougham, alors avocat, aujourd'hui lord chancelier de la Grande-Bretagne.

Dans ces relations, qui avaient pour base l'amitié, la communauté d'idées et de travaux littéraires, ou la poursuite de grands objets d'utilité publique, il s'était placé près d'eux à un haut degré d'estime. Il en était connu généralement pour un homme d'une grande instruction, doué d'un jugement sûr, d'un caractère irréprochable et

d'un esprit vif et brillant. Chacun d'eux lui en a rendu le témoignage pendant sa vie, et ceux qui lui ont survécu le font encore tous les jours.

Il forma surtout une liaison intime avec sir Samuël Romilly, qui réunissait à toutes les vertus privées les talens les plus éminens, soit comme jurisconsulte, soit comme orateur politique. L'amitié qui unissait ces deux hommes s'accrut de jour en jour, et ne cessa d'être active jusqu'à la mort de sir Samuël Romilly. Cette perte fut pour M. Dumont un chagrin dont il ne s'est point consolé, et jamais il ne parla de son ami, sans que des larmes de regrets vinssent mouiller ses paupières.

En 1788, ils firent ensemble un voyage à Paris, et c'est sous les auspices de sir Samuël Romilly que M. Dumont fit la connaissance personnelle de Mirabeau. Pendant un séjour de deux mois il le vit presque journellement, et des rapports d'esprit et de talens ne tardèrent pas à lier deux hommes, si disparates d'ailleurs par leurs habitudes et leur caractère. C'est au

retour de ce voyage que commença la liaison de M. Dumont avec le célèbre Bentham, liaison qui influa d'une manière si complète sur ses opinions et ses travaux, et qui détermina, pour ainsi dire, sa carrière.

Pénétré d'une vive admiration pour le génie de cet homme extraordinaire, profondément convaincu de la vérité de sa théorie et frappé des conséquences pratiques qui en découlaient si naturellement, il appliqua tous ses talens à faire connaître les écrits du publiciste anglais, et consacra la plus grande partie de sa vie à exploiter cette mine inépuisable que le génie toujours actif de M. Bentham accroissait incessamment. (1)

(1) Les ouvrages qui furent le résultat de ces travaux sont : 1° Les *Traités de législation* publiés en 1822 (3 vol. in-8), parvenus à leur troisième édition; 2° *Théorie des peines et des récompenses* (2 vol. in-8), également arrivée à la troisième édition; 3° la *Tactique des assemblées législatives*, deux éditions (1815 et 1822); 4° Les *Preuves judiciaires*, publiées en 1823 : la seconde édition date de 1830; 5° enfin l'*Organisation judiciaire* et la *Codification* (1 vol, in-8), publiées en 1828. Je ne fais

En 1789, M. Dumont interrompit ses travaux pour se rendre à Paris avec M. Duroverai, ancien procureur général de la république de Genève. Le but de leur voyage était de profiter du retour de M. Necker au ministère et des circonstances où se trouvait alors la France, pour rendre à Genève une entière liberté, en détruisant le traité de garantie entre la France et la Suisse, qui ne permettait de changer les lois de la république qu'avec l'approbation des puissances garantes : c'est par suite des démarches auxquelles cette mission donna lieu, que M. Dumont se mit en rapport avec la plupart des hommes marquans de l'assemblée constituante, et qu'il devint spectateur intéressé, quelquefois participant, de la révolution française.

La grandeur des évènemens qui se préparaient, et l'immense intérêt que présentait cette époque, déterminèrent M. Dumont à suivre de près la marche des affaires. Comme tous les esprits généreux et élevés

pas mention ici des nombreuses éditions publiées à l'étranger.

de l'Europe, il faisait des vœux pour la réalisation des grandes espérances qu'avaient fait naître les premiers actes de l'assemblée nationale, et il desira assister à ces évènemens précurseurs d'une nouvelle ère. Sa liaison antérieure avec Mirabeau, qui se renoua aussitôt qu'ils se revirent, contribua également à prolonger un séjour pendant lequel il coopéra à un grand nombre des travaux de cet homme célèbre (1); mais plus tard, et lorsqu'il fut désigné dans les pamphlets du temps comme l'un des faiseurs de Mirabeau, il éprouva une extrême répugnance à être mentionné publiquement, et quitta la France pour revenir en Angleterre. La réputation d'un faiseur subalterne, comme il le dit lui-même, n'avait rien de flatteur pour l'amour-propre, et celle d'une liaison influente sur un homme dont la célébrité n'était pas sans tache,

(1) Pour la justification de ce que je dis ici et de ce que M. Dumont raconte lui-même de cette coopération, je me contenterai de renvoyer le lecteur aux *fac-simile* de la correspondance que Mirabeau entretenait avec lui. Voir à la fin du volume.)

alarmait sa délicatesse. Il s'occupa dès-lors d'une manière suivie à mettre les manuscrits de M. Bentham en état d'être livrés au public.

En 1814, la restauration de Genève rappela M. Dumont dans sa patrie, qu'il n'a plus quittée depuis, que pour de courts voyages. Jusqu'en 1829, il consacra à son pays ses talens, et lui rendit les plus éminens services. Rappeler ses titres à la reconnaissance de ses concitoyens serait entreprendre une œuvre inutile. Tous savent et reconnaissent ce qu'ils doivent à son patriotisme et à son dévoûment; et pour la masse des lecteurs étrangers ces détails présenteraient ici peu d'intérêt. Dans l'automne de 1829, il entreprit un voyage d'agrément dans le nord de l'Italie avec l'un de ses amis, M. Bellamy Aubert (1),

(1) Je ne veux point laisser échapper l'occasion d'exprimer ici publiquement la reconnaissance que la famille de M. Dumont a vouée à M. Bellamy-Aubert, dont l'active amitié, et les soins affectueux adoucirent les derniers momens de son ami. Cette circonstance consolante, dans un si triste évènement, put seule apporter quelque soulagement à la profonde douleur que devait inspirer cette mort

et c'est au moment où sa famille l'attendait avec impatience qu'elle reçut la nouvelle de sa mort en même temps que de sa maladie. Ceux qui l'ont vu de près peuvent seuls savoir quels charmes la bonté de son cœur, son active bienveillance, son esprit supérieur répandaient autour de lui. Il aimait à encourager la jeunesse et savait se mettre à la portée de tous ceux qui l'approchaient. Les hommes de tous les âges et de toutes les professions étaient toujours sûrs de trouver, dans son inépuisable bonté et dans sa conversation si remarquable, intérêt, conseils, instructions, agrément.

Parmi les divers ouvrages inédits que l'amitié de M. Dumont bien plus que l'intérêt de sa réputation a confiés à mes soins, j'ai choisi de préférence, pour le livrer d'abord à l'impression, celui qui m'a paru être le plus propre à le faire connaître sous d'autres rapports littéraires que ceux qui lui

imprévue, qui frappait, loin des siens et de son pays, un homme dans le cœur duquel les affections de la famille et de la patrie avaient toujours été placées au premier rang.

ont acquis jusqu'à présent une si honorable réputation. Il m'a semblé aussi qu'un écrit de la nature de celui-ci perd chaque jour de son intérêt à mesure qu'on s'éloigne des évènemens qu'il raconte et des personnes qu'il fait connaître. D'ailleurs cet ouvrage renferme des matériaux pour l'histoire, et il est juste de les soumettre à l'approbation ou à la critique de leurs véritables juges, les contemporains de la grande époque qu'ils sont destinés à retracer. Enfin, des autres ouvrages posthumes de M. Dumont, les uns ne sont pas terminés, les autres écrits par partie et à différentes époques ne sont point en état d'être livrés à l'impression; un dernier travail de révision est encore nécessaire, soit pour en placer les divers membres dans l'ordre indiqué par l'auteur, soit pour en séparer les parties achevées et les publier sous la forme de mélanges; cependant ces différens motifs, puisés dans la nature même du sujet, ne sont pas les seuls qui ont dicté ma détermination. J'ai été influencé principalement dans ce choix par le desir si naturel, dans ma position, de

faire connaître M. Dumont tout entier dans un ouvrage uniquement de lui : Jusqu'ici il n'est apprécié dans le monde littéraire que comme un propagateur des idées de M. Bentham, et bien peu de personnes sont à même d'apprécier tout le mérite de son travail. M. Dumont sans aucune ambition littéraire, satisfait de l'estime de tous les hommes distingués qui le connaissaient, et se croyant assez récompensé par la conviction d'avoir contribué au bonheur du genre humain en propageant des idées utiles, n'a jamais cherché, je ne dirai pas à élever sa réputation aux dépens de celle si justement méritée de son célèbre ami, mais même à revendiquer la juste part qui devait lui en revenir. Il a confondu ses idées et ses travaux dans ceux de M. Bentham ; il a livré le tout au public sous le nom de ce grand publiciste, sans s'inquiéter de ce qui lui en reviendrait à lui d'honneur et d'estime ; mais s'il a pu convenir à la modestie de M. Dumont de se contenter de ce partage inégal, c'est un devoir pour moi de chercher à lui rendre

la place qui lui appartient. A Dieu ne plaise cependant que je veuille établir ici, une controverse, pour réclamer en faveur de M. Dumont, tout le mérite ni même le principal mérite des ouvrages qu'il a publiés sous le nom de M. Bentham, ce serait contredire l'évidence; ce serait de plus manquer au respect que je dois à la mémoire de M. Dumont qui lui-même n'a cessé jusqu'à la fin de sa vie d'exprimer avec enthousiasme son admiration pour le publiciste anglais (1). Mon desir

(1) Voici ce qu'il écrivait, à ce sujet, peu de jours avant sa mort. « Ce que j'admire, c'est la manière dont « M. Bentham a exposé son principe, les développemens « qu'il lui a donnés, la logique rigoureuse qu'il en a tirée. « Le premier livre des *Traités de législation* est un art de « raisonner d'après ce principe, de le séparer des fausses « notions qui usurpent sa place, d'analyser le mal, de « montrer les forces du législateur dans les quatre sanc- « tions, naturelle, morale, politique et religieuse. Là « tout est nouveau, du moins par la méthode et l'arran- « gement, et ceux qui ont attaqué le principe de l'utilité « en général, se sont bien gardés de toute attaque spé- « ciale sur l'exposition détaillée du système. De l'égoïsme, « du matérialisme! mais se sont là de viles déclamations « et d'insipides momeries : voyez dans le catalogue des « plaisirs le rang que l'auteur assigne à ceux de la bien- « veillance, et comme il y voit le germe de toutes les

est uniquement de faire voir que si M. Dumont à consenti à travailler en seconde ligne, s'il préféra en quelque sorte abandonner son propre fonds pour cultiver celui

« vertus sociales ! Son admirable *Traité sur les moyens* « *indirects de prévenir les délits* renferme entre autres « trois chapitres qui suffisent pour battre en ruine toutes « ces misérables objections : l'un sur la culture de la « bienveillance, l'autre sur l'emploi du mobile de l'hon- « neur, et le troisième sur l'importance de la religion, « en la maintenant dans une bonne direction, c'est-à- « dire celle qui concourt au bien de la société. J'ose dire « que Fénélon aurait apposé sa signature à toute cette « doctrine. Que l'on considère la nature et le nombre des « ouvrages qui sont sortis de la plume de M. Bentham : « Voyez quelle immense carrière législative il a par- « courue ; et n'est-il pas reconnu qu'il n'y en a point qui « aient plus le caractère de l'originalité, de l'indépen- « dance, de l'amour du bien public, de toute absence « d'intérêt personnel, et du plus noble courage à braver « les dangers et les persécutions qui ont plus d'une fois « menacé sa vieillesse? *Sa vie morale est aussi belle que* « *sa vie intellectuelle*. M. Bentham passe en Angleterre, à « tort ou à raison, pour être le chef, je veux dire le chef spi- « rituel du parti radical : on comprend, en conséquence, « que son nom n'est pas en bonne odeur parmi ceux qui « sont en possession du pouvoir ou qui voient plus de « dangers que d'avantages dans une réforme, surtout « dans une réforme radicale. Je ne prétends pas énoncer

d'un autre, cela tenait à son caractère et non à son esprit : or rien ne pouvait mieux me conduire à ce résultat que la publication d'un livre qui lui appartient tout entier, qui fait connaître en détail et par des faits précis, toute la considération dont jouissait M. Dumont auprès des hommes célèbres avec lesquels il a vécu, qui prouve la profondeur et la justesse de son jugement, la finesse de son esprit, la loyauté de son caractère, et qui fait ressortir toutes les qualités propres de son style. On y verra également, en combien d'occasions des hommes éminens recoururent à son instruction, à ses conseils et à sa plume ; et l'on pourra conclure de là, que si plus tard il consentit à se placer au second rang auprès de M. Bentham, ce ne fut point par le calcul d'un homme médiocre qui

« une opinion pour ou contre, mais on doit comprendre « qu'il n'a pas eu la faveur du gouvernement ni celle de « la haute société, et cela doit servir de guide, même en « d'autres pays, à ceux qui ne veulent pas se compromettre : son enseigne ne mène pas à la richesse et au « pouvoir. »

incapable de marcher seul, devait considérer une telle association comme une véritable bonne fortune, mais bien plutôt par une suite de cette modestie vraie qui lui faisait attacher peu d'importance pour le nom auquel on attribuait le bien, pourvu que le bien se fît.

M. Dumont, je dois le dire, ne regardait point ces souvenirs comme un ouvrage achevé; il n'en parlait que comme d'une ébauche qu'il avait l'intention de revoir et de compléter: c'était pour lui des notes sur les choses et les personnes, des matériaux pour un travail historique d'un ordre plus élevé que de simples mémoires; mais lui seul pouvait le faire et j'aurais cru manquer à tous mes devoirs en cherchant à remplir les lacunes qu'on peut y remarquer, en essayant de le rectifier, même seulement d'après les vues et les intentions qu'il avait quelquefois manifestées.

Quelques regrets qu'on puisse éprouver de ce qu'une mort si prompte ait empêché l'auteur de mettre la dernière main

à cet ouvrage, il n'en restera pas moins, comme une des sources les plus curieuses à consulter pour l'époque qu'il fait connaître.

Les liaisons de M. Dumont avec les principaux personnages du temps et surtout avec Mirabeau, l'ont mis à même de connaître beaucoup de faits et la cause de bien des évènemens ignorés ou cachés par la plupart de ceux qui ont écrit sur ce sujet; aussi trouvera-t-on dans ces souvenirs, outre des observations sur les faits généraux de la révolution, une foule d'anecdotes inédites, et des révélations sur les évènemens et sur les personnes, plus ou moins importantes sans doute, mais qui toutes offrent le plus grand intérêt.

Ce qui me paraît ajouter surtout au mérite de ce livre et ce qui le distingue de la plupart des écrits du même genre, c'est que M. Dumont étranger à la France n'a jamais voulu, par un sentiment de convenance bien honorable et bien rare à cette époque, prendre une part active aux évènemens qui se déroulaient devant lui, ni

remplir aucune fonction publique: il n'a donc par conséquent ni rien à cacher, ni aucun motif d'altérer les faits dans le but de présenter sa conduite sous un jour plus favorable. Son amour pour la liberté, ses rares talens l'ont rendu confident de grands projets, fait collaborateur d'importans travaux, mais ce ne fut jamais que comme ami ou conseil des auteurs véritables. Dès que cette association d'esprit attira sur lui l'attention publique, dès qu'il s'aperçut que les espérances qu'il avait fondées sur le patriotisme de ceux qui l'entouraient faisait place à une triste réalité, il s'empressa d'abandonner la position qu'il occupait et il se retira.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur la manière dont M. Dumont a envisagé les travaux de l'Assemblée constituante. Peut-être trouvera-t-on ses jugemens un peu sévères : mais si l'on se reporte au moment où il a écrit ses souvenirs, en 1799, c'est-à-dire à une époque encore rapprochée des désordres où l'anarchie avait plongé la France : si l'on se souvient que M. Dumont

lorsqu'il arriva à Paris, avait déjà vécu plusieurs années en Angleterre, on sera moins étonné qu'il exprime quelquefois vivement sa désapprobation. En face des délibérations de l'Assemblée nationale, auxquelles présidèrent trop souvent une fougue et un enthousiasme irréfléchis, il devait prendre naturellement pour point de comparaison la sage lenteur du parlement anglais et ses formes régulières; ce contraste devait le frapper péniblement, et il a pu d'autant mieux être entraîné à blâmer ce qu'il voyait, que les résultats prochains des travaux de l'Assemblée constituante ne répondaient point à l'attente qu'ils avaient excitée chez tous les amis de la liberté et des progrès de l'humanité. Il en jugerait différemment aujourd'hui que les faits subséquens ont replacé cette grande époque sous son véritable jour. L'action du temps qui fait disparaître ou qui adoucit les préventions et les exigences, la succession des évènemens qui seule donne la faculté de se placer à un point de vue élevé, nous permettent de déterminer la véritable mission de

l'Assemblée nationale. Elle était appelée avant tout à annoncer à l'Europe la destruction de l'ancien ordre social et à préparer en France l'établissement d'un ordre nouveau. Ceux qui la blâmaient alors si vivement de n'avoir rien fondé ne pouvaient pas apprécier ses travaux à leur exacte valeur. Leur exigence, fondée d'ailleurs sur de nobles motifs, les rendit injustes: ils lui demandaient plus qu'elle ne pouvait faire; ils lui assignaient une autre tâche que celle que lui avaient départie les décrets de la Providence. Une généreuse impatience de voir se réaliser les grandes destinées de l'humanité leur faisait devancer les temps prescrits par l'ordre des progrès, et ils blâmèrent amèrement l'Assemblée constituante de n'avoir point comblé leurs vastes espérances. Cependant cette assemblée, qui réunissait dans son sein tout ce que la France comptait alors d'esprits élevés et de cœurs généreux, accomplit avec grandeur, hardiesse et désintéressement la tâche la plus noble et la plus étendue qu'il ait été donné à une réunion

d'hommes d'annoncer au monde et d'accomplir.

Aujourd'hui que nous sentons mieux les difficultés et les dangers de sa position, que nous pouvons apprécier l'immensité des services qu'elle a rendus à l'humanité, en brisant les obstacles qui arrêtaient l'essor de la civilisation, nous sommes moins exigeans d'une part, et plus reconnaissans de l'autre. Nous sommes justes.

J'aurais pu sans doute adoucir quelques traits d'une sévère critique, supprimer même quelques passages qui pourront déplaire, mais ç'aurait été de ma part un véritable abus de confiance : c'est un dépôt qui a été laissé à ma garde, je le restitue au public tel qu'il m'a été confié.

J.-L. DUVAL.

CHAPITRE PREMIER.

Motifs qui ont engagé l'auteur à écrire ces Souvenirs. — La révolution de Genève de 1789 détermine son départ pour Paris avec M. Duroverai. — Desir de profiter du retour de M. Necker au ministère en faveur des exilés. — Origine des liaisons de l'auteur avec Mirabeau. — Voyage à Paris, en 1788, avec sir Samuel Romilly. — Séjour de Mirabeau en Angleterre en 1784. — Son activité et son industrie comme écrivain. — Sa réputation à Paris en 1788. — Première entrevue avec Mirabeau. — Quelques traits de son caractère privé. — Son ouvrage sur la monarchie prussienne. — Le major Mauvillon, principal auteur des recherches. — Querelle entre M. de Calonne et M. Necker sur le déficit. — Réponse de M. Necker. — Mirabeau forme le projet de lui répondre. — Pourquoi il abandonne ce projet. — Visite à Bicêtre et à la Salpétrière. — Romilly en fait une description énergique. — Mirabeau s'en empare et la traduit. — Discussion entre Mirabeau, de Bourges et Clavière. — Dupont de Nemours. — Anecdotes. — Champfort. — Mot de Mirabeau sur Champfort. — Esprit général des sociétés à Paris. — Quelques traits du caractère privé de sir Samuel Romilly. — Note remise à l'auteur par Mirabeau.

Je viens de lire les *Annales de la Révolution française,* par Bertrand de Molleville. Cette lecture a réveillé une multitude de souvenirs à

demi effacés des évènemens dont j'ai connu les premiers mobiles, et des personnages avec qui j'ai eu des liaisons particulières. Un intervalle de dix ans m'a déjà fait perdre beaucoup de faits, et si j'attendais plus long-temps, il ne me resterait que des notions confuses. Mes amis m'ont souvent pressé d'écrire les détails que je leur communiquais en conversation, mais j'ai éprouvé jusqu'à présent une invincible répugnance à faire un récit où il faut moi-même me mettre en scène : quoique j'aie été moins acteur que spectateur, et que, dans ce que j'ai fait, je puisse accuser quelquefois mon jugement et jamais mes intentions, le moi m'ennuie, je n'ai jamais su trouver aucune importance à ce que j'avais fait ou dit, je n'en ai tenu aucun registre, j'ai laissé passer les choses considérables comme les minuties, je ne me suis pas aperçu du degré d'intérêt qu'elles méritaient à l'époque où elles étaient présentes; ce n'est qu'en les voyant en arrière que je saisis leur valeur; et en retrouvant dans

un historien des évènemens qui étaient déjà sortis de ma mémoire, je sens la nécessité de fixer des souvenirs fugitifs.

Je ne saurais mieux employer les heures interrompues de mon loisir à Bath; et si cet essai m'ennuie comme je le crains et le pressens, j'en serai quitte pour le suspendre, ou le jeter au feu.

C'est la révolution de Genève en 1789 qui occasiona mon voyage à Paris. J'y allai avec Duroverai, ancien procureur général de Genève, pour profiter du retour de M. Necker dans le ministère, et des circonstances actuelles de la France. Nous avions deux objets en vue, l'un de rendre à Genève une liberté entière, en détruisant la garantie qui ne lui permettait de faire des lois que sous l'approbation des puissances garantes : l'autre de finir ce que la révolution de Genève n'avait qu'ébauché, car dans cette révolution faite très précipitamment, le parti populaire s'était contenté de rentrer dans une partie des droits qu'il avait

perdus en 1782. Les Conseils avaient cédé une partie des pouvoirs usurpés, mais ils avaient eu l'adresse d'en conserver plusieurs. Les Génevois qui étaient à Londres avaient été peu satisfaits de cet arrangement; la clause qui les choquait le plus, c'est que les exilés, quoique rappelés dans leur patrie, n'étaient pas rétablis dans leurs charges et leurs honneurs. On avait tenu des assemblées : n'ayant point été exilé moi-même, mais ayant quitté Genève volontairement, je pouvais parler plus convenablement en faveur des exilés, qu'ils ne le pouvaient faire eux-mêmes avec bienséance; mes idées de liberté s'étaient encore exaltées par mon séjour en Angleterre et par le ton dominant de tous les écrits publiés en France à cette époque. Je fus un des plus actifs dans nos assemblées génevoises; je me chargeai de rédiger, c'est-à-dire, de composer toutes les observations que nous avions faites sur le nouveau code de Genève. Mon écrit fut très bien reçu : il était question de l'adresser à nos con-

citoyens. Duroverai, qui arriva d'Irlande, me persuada que l'ouvrage produirait beaucoup plus d'effet s'il était publié à Paris, et qu'il fallait prévenir la ratification des puissances qui aurait rendu ce nouvel arrangement beaucoup plus solide.

Ce ne sont pas les affaires de Genève que je veux raconter ici; mais il était nécessaire de faire connaître quel avait été mon but en allant à Paris, pour expliquer les liaisons que j'y formai, et montrer que ce fut par un enchaînement de circonstances toutes dépendantes de ce premier objet, que je me trouvai mêlé dans la révolution française. Mais avant d'entrer en matière, comme mes principaux souvenirs se rapportent à Mirabeau, je dois commencer par l'origine de mes liaisons avec lui.

En 1788, j'avais séjourné deux mois (août et septembre) à Paris, avec mon ami M. Romilly de Londres. Romilly est d'une famille française réfugiée en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes; évènement dont il

ne parlait jamais sans bénir la mémoire de Louis XIV, auquel il avait l'obligation d'être Anglais. Il s'était appliqué à l'étude de la loi, et avait choisi la chancellerie (ou cour d'équité), où les succès ont beaucoup moins d'éclat que dans le *banc du roi*.

Pendant le séjour que Mirabeau avait fait à Londres en 1784, il s'était fort lié avec Romilly; il était alors occupé de son ouvrage sur l'ordre de Cincinnatus, et de plusieurs autres, dont il avait le plan et les ébauches dans son portefeuille, et pour lesquels il avait soin de consulter toutes les personnes qui pouvaient lui donner des lumières. Il était pauvre alors, et il avait besoin de travailler pour vivre. Il écrivit ses *Considérations sur l'Escaut*, d'après une lettre de M. Chauvet, qui lui donna les premières idées de son ouvrage. Il fit connaissance avec un géographe dont j'ai oublié le nom, et il médita aussitôt le plan d'une géographie universelle. Si quelqu'un avait voulu lui donner les élémens de la grammaire chi-

noise, il aurait fait un traité sur cette langue. Il étudiait un sujet en composant un livre; il ne lui fallait qu'un collaborateur qui lui fournît le fonds; il savait en employer vingt autres pour des additions et des notes, et se serait chargé d'une encyclopédie si on l'avait bien payé pour cette entreprise.

Son activité était immense; s'il travaillait peu lui-même, il faisait travailler beaucoup de monde; il avait le grand art de déterrer des talens ignorés, et de flatter ceux qui pouvaient lui être utiles : il les excitait par toutes les insinuations de l'amitié, et tous les motifs de *bienfaisance* publique (1). Sa conversation, très intéressante et très animée, était comme une pierre à aiguiser dont il se servait avec art pour entretenir ses outils. Il ne perdait rien,

(1) Quand, dans la suite, Mirabeau croyait avoir besoin de moi, il me disait du bien de mes amis, il me parlait de Genève : c'était une espèce de ranz des vaches; il m'amollissait et me subjuguait.

il recueillait avec soin les anecdotes, les conversations, les pensées, s'appropriait les études, les lectures de ses amis, savait employer ce qu'il venait d'acquérir comme s'il l'avait su de tout temps, et mettant d'abord la main à l'œuvre, on voyait avancer jour par jour l'ouvrage qu'il avait une fois commencé.

Il avait fait connaissance, à Londres, avec D....., qui travaillait à l'*Histoire des Révolutions de Genève*, dont il avait publié le premier volume. D..... voulait être auteur sans le paraître : il avait l'air de se condamner lui-même et de n'écrire qu'à regret. Il pressa Mirabeau de se charger de ses manuscrits et de faire l'Histoire de Genève. Mirabeau en moins de huit jours lui montra l'extrait qu'il avait fait du premier volume imprimé : cet extrait de main de maître était énergique, rapide, intéressant. Je ne sais ce qui fit changer de résolution à D....., mais il ne voulut plus lui donner ses manuscrits. Il en résulta entre eux beaucoup de froideur, et même quelque chose de plus. Ces

deux hommes n'étaient pas faits pour travailler conjointement; Mirabeau déclarait bien qu'il ne voulait que la seconde place, et qu'il cédait l'honneur de l'entreprise à D....., mais il se croyait bien sûr en même temps que sa réputation engloutirait celle de son associé, et qu'on regarderait tout au plus D..... comme un maçon qui aurait apporté de la pierre et de la chaux pour l'édifice dont Mirabeau aurait été l'architecte.

Lorsque nous arrivâmes à Paris, en 1788, la réputation du comte de Mirabeau était au plus bas degré possible. Il avait été employé à Berlin par M. de Calonne; il était lié avec tous les ennemis de M. Necker, il avait fait plusieurs écrits contre lui : on le regardait comme un ennemi dangereux et comme un ami peu sûr. Ses procès contre sa famille, ses enlèvemens de femmes, ses emprisonnemens, ses mœurs, étaient plus qu'on ne pouvait pardonner, même dans une ville aussi peu sévère que Paris : son nom n'était prononcé qu'avec dé-

dain dans les maisons respectables où nous avions des liaisons particulières. Romilly, presque honteux de son ancienne amitié, résolut de ne pas renouer avec lui. Nous ne le vîmes point, mais ce n'était pas un homme à étiquette : il ne s'arrêtait guère à l'ordre des visites. Nous avions dîné chez Target, qu'il voyait quelquefois, et ayant appris de lui où nous étions logés, il n'en fallut pas davantage. Le bruit d'une voiture à la porte de l'hôtel fit retirer Romilly dans sa chambre; il me pria de dire qu'il était absent, si c'était une simple visite de cérémonie. Quand on annonça le comte de Mirabeau, je pensai que Romilly n'y voulait pas être, puisqu'il ne se souciait point de renouveler connaissance avec lui, et que d'ailleurs, comme sa chambre n'était séparée que par une cloison, il pouvait distinguer la voix du comte et se présenter s'il le voulait. Mirabeau entre en conversation par le sujet de nos amis communs à Londres; il me parle ensuite de Genève, et sachant bien qu'un Génevois ne

s'ennuie jamais à parler de sa patrie, il me dit tout ce qu'on pouvait imaginer de plus flatteur sur cette ville qui avait fourni tant d'hommes distingués, qui avait payé un aussi grand contingent de génie et de lumières, et il ajouta qu'il ne serait jamais heureux s'il ne pouvait contribuer à rompre les fers que la révolution de 1782 lui avait donnés. Deux heures s'écoulèrent comme un moment dans cette conversation, et Mirabeau fut à mes yeux ce qu'il y avait de plus intéressant à Paris. La visite finit par une promesse de ma part de dîner le jour même avec lui, dans le cas même où Romilly se serait engagé ailleurs : pour être plus sûr de son fait, il devait revenir bientôt et me prendre dans sa voiture.

« Avec qui donc avez-vous causé si long-temps? me dit Romilly sortant de sa chambre, où il avait été emprisonné par cette longue visite. — N'avez-vous pas reconnu le son de voix ? — Non. — C'est pourtant un homme que vous connaissez bien, et je pourrais croire que vous

avez pu entendre sur votre compte un éloge qui ferait une superbe oraison funèbre. — Quoi! c'était Mirabeau?—Mirabeau lui-même, et que je sois un sot toute ma vie si les scrupules de nos amis m'empêchent de le voir : un étranger peut former quelques liaisons sans conséquence avec qui bon lui semble; je ne suis ni à Calonne ni à Necker, mais à l'homme dont la conversation m'anime et me plaît. Pour commencer, je vais dîner chez lui ». Mirabeau revint bientôt après, nous emmena tous deux, et surmonta tellement tous ces premiers préjugés, que nous le vîmes très fréquemment, et profitant de la belle saison, nous fîmes beaucoup de parties dont je me souviens avec un grand plaisir : nous allions dîner ensemble au bois de Boulogne, à Saint-Cloud, à Vincennes où il nous fit voir le donjon dans lequel il avait été renfermé pendant trois ans.

Je n'ai connu aucun homme qui sût, quand il le voulait, se rendre plus agréable et plus séduisant que Mirabeau : il était ce qu'on appelle

bon compagnon dans toute la signification du terme, complaisant, facile, plein de gaîté, de ressource et de variété dans l'esprit; il n'y avait pas moyen de se tenir avec lui sur la réserve; il fallait en venir à la familiarité, abandonner l'étiquette, les formes d'usage, s'appeler simplement par son nom. Quoiqu'il fût très attaché à son titre de comte, et qu'au fond du cœur il mît une grande importance à la noblesse, il avait assez d'esprit pour distinguer les occasions où il fallait s'en prévaloir et pour se faire un mérite de l'abdication volontaire qu'il en faisait. Les égards de politesse qu'on a comparés très justement au coton et au duvet qu'on place entre des vases pour les empêcher de se briser par leur choc, maintiennent toujours une certaine distance et empêchent, pour ainsi dire, le contact des cœurs. Il n'en voulait point. Son premier soin était d'écarter tous ces obstacles, et la société intime avec lui avait même une sorte d'aspérité agréable, une sorte de crudité d'expres-

sion plus apparente que réelle, et l'on aurait pu y trouver toute la réalité de la politesse et de la flatterie sous les dehors de la rudesse et quelquefois de la grossièreté. Après les conversations du monde plus ou moins cérémonieuses, on trouvait un piquant nouveau dans la sienne, qui n'était point affadie par ces formes banales. Son séjour à Berlin l'avait fourni d'anecdotes curieuses, car ses scandaleuses lettres n'étaient pas encore publiées. C'était le moment où il faisait paraître son ouvrage sur la monarchie prussienne, c'est-à-dire l'ouvrage du major Mauvillon, et les extraits de mémoires qu'il s'était procurés à grands frais. Personne ne pouvait imaginer que dans un séjour de quelques mois il eût pu se livrer lui-même à la composition de huit volumes, où il avait rassemblé tout ce qui concernait l'administration de ce royaume. Mais il avait eu le mérite de mettre en exercice les talens d'un officier que son gouvernement connaissait à peine, et les ministres de Prusse durent être

étonnés qu'un homme qui n'avait fait que se montrer dans leur pays eût eu la hardiesse de concevoir seul cette grande entreprise, et de leur fournir plus de matériaux qu'ils n'en avaient peut-être dans les bureaux de leur département : c'étaient les principes d'économie politique d'Adam Smith justifiés par les faits; il était démontré qu'on ne s'en était jamais écarté en Prusse sans en avoir souffert.

C'était le moment de la querelle entre M. de Calonne et M. Necker sur le déficit. Le premier avait ses raisons pour chercher à reporter sur un autre le fardeau de cette imputation. Il venait d'accuser M. Necker d'avoir trompé la nation, en avançant qu'à sa sortie du ministère, au lieu d'un *déficit*, il y avait un *excédant* de dix millions. Son écrit tout hérissé de calculs et d'argumens spécieux avait eu assez d'effet; M. Necker, qui venait d'entrer dans le ministère, annonçait sa réponse. Mirabeau, avant qu'elle eût paru, se préparait à la réfuter; les ennemis de M. Necker se rassem-

blaient chez Panchaud le banquier, homme d'esprit, très intelligent dans les finances, mais qui était plus ruiné d'honneur que d'argent, après une banqueroute fort équivoque. Dès que l'ouvrage de M. Necker fut publié, le comité se rassembla tous les jours; Mirabeau s'y rendait pour recueillir les observations et pour se lancer contre le ministère; il en parlait d'avance comme d'un triomphe complet; il ne s'agissait pas moins que de démasquer le charlatan, de l'*éventrer* et de l'étendre aux pieds de Calonne, convaincu de mensonge et d'incapacité. Mais peu-à-peu ce grand feu se ralentit, il n'en parla plus, il n'aimait pas même qu'on lui en parlât. Je lui demandais souvent pourquoi cette grande production était différée, par quelle bonté d'âme toute nouvelle il épargnait le grand charlatan qui jouissait d'une réputation usurpée; pourquoi le comité Panchaud avait suspendu ce grand acte de justice. Mirabeau, pour se débarrasser de ces reproches qui affectaient ses fanfaronnades

précédentes, me dit enfin que M. Necker était nécessaire pour la formation des états-généraux, qu'on avait besoin de sa popularité, et que la question du déficit était noyée dans celle de la double représentation du tiers.

Ce fait m'a suffi pour juger que la réplique de M. Necker avait été triomphante, et que ses ennemis les plus ardens, après avoir essayé leurs dents sur cette lime, n'avaient pu réussir à l'entamer.

Nous allâmes avec Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, et Mallet-Dupan, visiter les horribles enceintes de la Salpétrière et de Bicêtre. Je n'ai rien vu de plus affreux; et ces deux établissemens aux portes de la capitale montraient bien l'insouciance de la frivolité; l'hôpital était le germe de toutes les maladies, et la prison l'école de tous les crimes. Romilly, pénétré d'un sentiment profond, fit une énergique description de ces deux réceptacles de misère dans une lettre à un ami. J'en parlai à Mirabeau, qui voulut la voir, et dès qu'il

l'eut vue, la traduire et la publier, ce fut l'affaire d'un jour, et pour en former un petit volume, il y joignit la traduction d'un écrit anonyme sur l'administration des lois pénales en Angleterre. L'ouvrage était annoncé comme traduit de l'anglais, par le comte de Mirabeau; mais le public, accoutumé à des travestissemens de ce genre, ne douta pas qu'il ne fût l'auteur de celui-ci. Le succès fut rapide, et le profit couvrit sa dépense d'un mois. Il avait une grande réputation d'écrivain; son écrit sur la banque de Saint-Charles, sa dénonciation de l'agiotage, ses considérations sur l'ordre de Cincinnatus, ses lettres de cachet étaient les titres de sa gloire; mais si tous ceux qui avaient contribué à ses ouvrages avaient revendiqué leur part, il ne serait resté à Mirabeau qu'un certain art d'arranger, des traits audacieux, des épigrammes mordantes, et quelques éclairs d'une éloquence mâle qui n'était pas celle de l'Académie française. Pour ses écrits de finances, il recevait la matière de Clavière ou de

Panchaud. Clavière lui avait donné le fonds de sa lettre au nouveau roi de Prusse. De Bourges avait composé l'adresse aux Bataves; j'ai été témoin des disputes vives que cet écrit avait occasionées entre eux. Mirabeau ne niait point la dette, mais de Bourges, après le succès, était furieux de s'être sacrifié à la gloire d'un autre; Mirabeau s'était si bien établi dans l'opinion publique, que ses associés de travail n'auraient pas pu diminuer une réputation qu'ils avaient faite. Je le comparais à un général qui fait des conquêtes par ses lieutenans, et qui les soumet ensuite à l'autorité dont ils ont été les fondateurs. Il avait le droit de se regarder comme le père de tous ces écrits, parce qu'il avait présidé à l'exécution, et que, sans son activité infatigable, ils n'auraient jamais vu le jour.

Clavière, aussi piqué qu'un autre d'avoir servi de piédestal à la statue de Mirabeau, s'était attaché Brissot de Warville, et travaillait en société avec lui. Mirabeau traitait Brissot de

jockei littéraire, n'en parlait qu'avec pitié, mais il avait une haute opinion de la capacité de Clavière, et sentait une disposition à s'en rapprocher. Il n'y avait pas eu entre eux de rupture ouverte, mais beaucoup d'égratignures d'amour-propre. Clavière voulait le traiter comme le geai qu'on dépouille de ses plumes; mais ce geai dépouillé de sa parure d'emprunt était encore armé d'un éperon très puissant, et pouvait prendre son vol au-dessus de toute la basse-cour littéraire.

Mirabeau nous fit faire connaissance avec Dupont de Nemours et Champfort. Dupont, qui avait rédigé les *Ephémérides du Citoyen*, Dupont, ami zélé de Turgot, jouissait d'une réputation d'honnête homme et de savant économiste; mais il s'était rendu un peu ridicule par son importance lorsqu'il se plaignait modestement de correspondre avec quatre ou cinq rois. Nous le trouvâmes, un matin, occupé d'un ouvrage sur les *cuirs*, où il montrait que l'administration n'avait cessé de va-

rier dans les réglemens sur cet objet : « La lecture, nous dit-il, en sera plus amusante que celle d'un roman », et, pour échantillon, il nous en lut sept ou huit chapitres d'un ennui mortel; mais il nous dédommagea par des anecdotes sur l'assemblée des notables, dont il avait été secrétaire. Il nous cita un mot qui avait eu un grand succès; il était question de la dîme : « *La dîme,* disait l'archevêque d'Aix d'un ton pleureur, *cette offrande volontaire de la piété des fidèles... — La dîme,* reprit le duc de la Rochefoucauld avec son ton simple et modeste qui rendait le trait plus piquant, *la dîme, cette offrande volontaire de la piété des fidèles, sur laquelle il existe maintenant quarante mille procès dans le royaume.* »

Champfort et Mirabeau étaient en commerce de complimens fastidieux. Champfort affectait l'indépendance de caractère jusqu'à la singularité : lié avec plusieurs personnes distinguées à la cour, et surtout avec M. de

Vaudreuil, il se faisait un mérite de son déchaînement contre tout ce qui tenait aux grandes places et au grand monde. Il cherchait à passer pour misanthrope; mais sa misanthropie n'était que de l'orgueil, et ne se manifestait que par des épigrammes : pendant que d'autres voulaient attaquer le colosse avec un bélier, il cherchait à le cribler de traits satiriques. Je l'ai connu depuis, je l'ai vu souvent, et je n'ai vu dans sa passion révolutionnaire qu'un orgueil blessé, qui ne pouvait jouir qu'en dégradant toutes les supériorités qui lui avaient fait ombrage. Il haïssait l'institution du mariage, parce qu'il était fils naturel, et déchirait tout ce qui tenait à la cour, parce qu'il avait peur qu'on ne le crût protégé. A l'entendre, on l'aurait pris pour un moraliste sévère; mais il était flétri de toutes les suites des voluptés les moins choisies. Mirabeau disait de lui que les médecins *lui devaient élever une statue*, parce qu'il avait retrouvé dans les fanges du Palais-Royal une

maladie qu'on croyait perdue : c'était une espèce de lèpre ou d'éléphantiasis.

Mais nous avions d'autre société que celle de Mirabeau, et des sociétés où il ne fallait pas trop afficher cette liaison un peu suspecte : le duc de la Rochefoucauld, par exemple, M. de Malesherbes, M. de Lafayette, M. Jefferson, le ministre américain, Mallet du Pan, l'abbé Morellet, et beaucoup d'autres personnes moins connues. Les conversations étaient alors montées sur un ton moins frivole; la convocation prochaine des états-généraux, la grandeur des évènemens publics, les questions importantes sur la liberté, les approches d'une crise qui devait influer sur le sort de la nation, étaient des objets tout nouveaux à Paris, excitaient une diversité d'opinions, et produisaient une fermentation qui était encore sourde, mais qui donnait un intérêt plus vif à la société : tout le monde se plongeait dans cet avenir incertain, et le voyait selon ses espérances ou ses craintes; mais dans les classes

élevées il n'y avait personne d'indifférent, et la masse du peuple même commençait à s'agiter sans savoir de quoi il était question.

Ces deux mois de séjour à Paris ont été si remplis, les sociétés si variées, le temps si bien employé du matin au soir, les objets étaient si intéressans, la scène si changeante, que j'ai plus vécu dans ce court intervalle que dans des années entières. Je devais alors la plus grande partie de cet accueil et de cet empressement dont nous étions les objets à mon compagnon de voyage; j'étais sous ses auspices, c'était lui qui était recherché, mais je n'étais pas négligé; j'étais fier de son mérite, et quand je le voyais senti et goûté par tout le monde, j'éprouvais le plus doux sentiment de l'amitié dans la considération dont il jouissait sans s'en apercevoir. Je ne sais comment nous avons pu placer tout ce que nous avons fait dans un temps si court. Romilly, toujours tranquille et mesuré, a une activité incessante; il ne perd point de minutes : il est tout entier à ce qu'il

fait, et, comme l'aiguille d'une montre, il ne s'arrête jamais, quoique son mouvement égal échappe presque à la vue.

Je le vois aujourd'hui surchargé d'affaires, dans la profession la plus laborieuse; et, quoique l'un des avocats les plus occupés, il trouve le loisir de lire tous les livres importans qui paraissent, de revenir fréquemment sur les classiques, de voir beaucoup de monde et de ne pas paraître accablé. L'économie du temps est une vertu que je n'ai jamais possédée, et mes journées s'écoulent le plus souvent sans laisser de trace. Il me communiquait son activité, et me montrait un art dont je n'ai pas su profiter. (1)

Mirabeau vint nous accompagner à notre départ jusqu'à Chantilly, où nous passâmes une journée fort agréable, faisant des projets de nous revoir et d'entretenir une correspon-

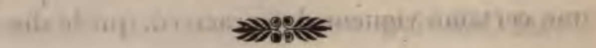
(1) Samuel Romilly est mort à Londres en 1818.

dance qui n'eut jamais lieu. Il était plein du projet des états-généraux, il prévoyait les difficultés de son élection; mais il aspirait déjà à être un des représentans du tiers-état, par un pressentiment qu'il y jouerait un plus grand rôle, et que sa noblesse même ajouterait un nouveau mérite à ses principes populaires. Je donnerai encore ici une preuve de son activité littéraire, je dirai presque de son avarice à recueillir les plus petits profits en ce genre. Il me remit une liste bien détaillée et numérotée des sujets qui avaient été traités occasionellement dans nos conversations ou sur lesquels nous avions eu des sentimens opposés : elle avait pour titre: ***Liste des articles que Dumont s'engage, foi d'amitié, à traiter consciencieusement et à envoyer à Mirabeau, très peu de temps après son retour à Londres:*** par exemple, ***Anecdotes diverses*** sur son séjour en Russie; ***Traits biographiques sur plusieurs Génevois célèbres; Vues sur l'Education nationale***, etc., etc. Il y en avait dix-huit :

c'était une preuve de son attention et de sa mémoire. Il voulait se former un dépôt de cette espèce et mettre en œuvre à son loisir les matériaux qu'il aurait rassemblés de toutes parts: il n'aurait pas mieux demandé que d'être le bureau d'adresse de l'univers. Il savait se faire à tous les tons, et s'il n'était pas vertueux lui-même, il avait du moins un goût bien décidé pour des hommes dont les principes rigoureux et les mœurs contrastaient avec les siennes. Sa manière était d'avouer franchement les torts et les passions de sa jeunesse, d'exprimer ses regrets sur les erreurs qu'il avait commises, et de s'annoncer pour l'avenir comme un homme qui voulait racheter ses fautes par l'emploi le plus utile de ses talens, tout prêt à se dévouer à la cause de l'humanité et de la liberté, sans qu'aucun intérêt personnel pût le détourner de cette carrière. Il avait conservé jusque dans ses désordres je ne sais quelle élévation et quelle dignité, avec une certaine vigueur de caractère, qui le dis-

tinguaient de tous ces hommes effacés, de toutes ces ombres qu'on trouvait à Paris : on était tenté de l'excuser par les circonstances où il s'était trouvé, de penser que ses vertus étaient à lui et que ses vices lui étaient étrangers. Je n'ai pas connu un homme qui fût plus jaloux de l'estime de ceux qu'il estimait lui-même, et qu'on pût mener plus loin par un sentiment d'honneur; mais, comme on le verra dans la suite, il n'y avait rien d'uniforme et de soutenu chez lui; son âme allait par sauts et par bonds, elle obéissait à plusieurs maîtres; il avait des passions terribles : ardent d'orgueil et dévoré de jalousie, il faisait des écarts impétueux et ne se connaissait plus.

Maintenant que j'ai fait connaître l'origine de ma liaison avec Mirabeau, je reviens au récit du voyage que nous entreprîmes, en 1789, avec M. Duroverai, dans le but de profiter de la rentrée de M. Necker au ministère pour améliorer le sort des exilés.



CHAPITRE II.

Voyage de Londres à Paris, en 1789. — Elections des députés aux bailliages. — Réglement pour régulariser les élections, fait en déjeunant à Montreuil-sur-Mer.— Succès de ce réglement. — Audience de M. Necker. — Séjour à Surêne, chez Clavière. — Comités chez Clavière et Brissot. — Le duc de la Rochefoucauld. — Confusion des idées à cette époque. — Mot de Lauraguais. — Droit de représentation réclamé par Palissot. — Assemblée des sections. -- Embarras pour se mettre en action. — Assemblée des électeurs. — M. Duval d'Espréménil. — M. de Lauraguais, bourgeois de Paris. — Ouverture des états-généraux. -- Aspect du tiers-état. — Réflexion sur la vérification des pouvoirs.

Il se passa dans notre voyage une circonstance assez plaisante, mais que je me rappelle imparfaitement. Tout était en mouvement pour l'élection des députés aux bailliages : ces assemblées primaires, composées ou de bourgeois ou de paysans, ne savaient comment s'y

prendre pour s'organiser et faire une élection. Déjeunant à Montreuil-sur-Mer (si je ne me trompe), et causant avec notre hôte, il nous rendit compte du tumulte et de l'embarras de leurs séances : on avait déjà perdu deux ou trois jours en parleries et en cohue; un président, un secrétaire, des billets de suffrage, un scrutin, tout cela leur était inconnu. Dans un accès de gaîté, il nous prit envie d'être les législateurs de Montreuil : nous demandons du papier, de l'encre et des plumes, et nous voilà tout occupés à rédiger un très petit réglement qui indiquait la marche à suivre pour la nomination des députés aux bailliages. Jamais travail ne se fit plus gaîment : il était interrompu par de continuels éclats de rire. Enfin, la besogne faite en une heure de temps, nous appelons notre hôte, nous lisons et nous expliquons notre code, et notre bourgeois, tout enchanté de devenir un personnage, nous conjure de lui remettre ce papier, en nous assurant qu'il en tirerait bon parti. Nous aurions

bien voulu nous arrêter un jour pour assister à cette assemblée et voir ces prémices de démocratie; mais nous étions pressés. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'arrivant à Paris nous vîmes bientôt dans les papiers publics que l'assemblée de Montreuil avait fini son élection la première, et qu'on donnait de grands éloges à l'ordre qu'elle avait su établir.

Ce petit fait n'est pas si insignifiant qu'il paraît d'abord: il montre bien l'insouciance ou l'ignorance de l'administration qui, en ordonnant une chose aussi insolite qu'une élection populaire, n'avait pas pensé à accompagner la loi d'un mode réglémentaire qui prévînt la confusion et les disputes.

Dès que nous fûmes arrivés à Paris, nous obtînmes une audience de M. Necker, et nous vîmes d'abord que la question de la garantie pour Genève ne serait pas facile à terminer; que le roi ne voulait ni approuver le renversement de l'édit de 1782, ni hasarder un refus à un arrangement consenti librement par les

deux parties. L'affaire devait traîner en longueur, et je passai quelques semaines à Surêne, dans une maison de campagne de Clavière, où je travaillai à refondre mon *Adresse aux citoyens de Genève;* je fus aidé dans cet ouvrage par Clavière, Duroverai et Reybaz; ce dernier fut mon Aristarque pour le style : c'était mon apprentissage dans l'art d'écrire, au moins sur des matières politiques. La rédaction fut achevée et l'ouvrage fut envoyé à Genève deux ou trois mois après. Je ne dis rien de la sensation qu'il produisit : si je prends quelque plaisir à écrire ces Mémoires, j'aurai un long chapitre à faire sur les révolutions subséquentes de Genève et sur la part que j'y ai prise.

La maison de Clavière était le rendez-vous de plusieurs personnages qui ont joué un grand rôle dans la révolution; Mirabeau et Brissot étaient les plus marquans. J'étais au fait de tout ce qui se passait à Paris : j'y allais souvent un jour ou deux, j'y avais des liaisons

que j'avais formées dans mon premier séjour; j'avais été introduit chez M. de la Rochefoucauld, chez M. de Lafayette, chez M. de Malesherbes; j'avais fait depuis une liaison plus particulière avec l'évêque de Chartres, où je voyais souvent l'abbé Sieyes; je fréquentais encore la maison de M. Delessert, celle de Mallet-Dupan, du docteur de la Roche, de M. Biddermann, et de M. Reybaz; mais pendant les mois de mars et d'avril, j'étais presque toujours à Surêne, occupé de mon écrit et très peu des états-généraux qui s'approchaient.

Je me souviens cependant de m'être trouvé à plusieurs assemblées qu'on appelait comités chez Brissot et chez Clavière, où il était question de rédiger des déclarations de droit et des principes de travail pour les états-généraux; j'y étais simple spectateur, et j'en sortais toujours avec un dégoût mortel pour tout le bavardage de ces discoureurs. Mais la scène qui allait s'ouvrir était si importante que j'avais toujours la même curiosité de me trou-

ver partout où il y avait quelque chose à observer. Je n'entendais pas des discours intéressans, mais les sentimens de liberté étaient unanimes; il y avait de la cordialité, de la chaleur et de l'énergie dans les âmes; je m'électrisais au milieu de cette nation qui commençait à sortir du cercle de ses frivolités et à prendre un essor plus noble. Je me livrais à de grandes espérances. Les Français, contre lesquels j'avais un préjugé de mépris qui tenait à mon éducation républicaine et qui s'était fortifié en Angleterre, se présentaient à moi sous un autre aspect; je commençais à les considérer comme des hommes libres, et je participais à tous les sentimens qui distinguaient les partisans les plus zélés du tiers-état. Je n'avais pas beaucoup réfléchi sur les questions qui divisaient la France, je m'étais laissé entraîner par mes sentimens d'habitude pour la liberté; je n'étendais pas mes vues au-delà d'une imitation du gouvernement anglais que je regardais comme le plus beau modèle des

institutions politiques ; mais si j'avais peu étudié le sujet, je n'avais pas la présomption d'en parler. Je n'ai jamais pris la parole dans aucune de ces assemblées, quand elles passaient le nombre ordinaire d'une société d'amis : on n'eut jamais moins d'envie de se produire dans un cercle nombreux ; je trouvais ce rôle indécent pour un étranger, et une timidité naturelle aidait encore à soutenir ma réserve. Duroverai, plus accoutumé que moi aux assemblées publiques, et doué d'un talent d'orateur qui lui aurait donné le premier rang dans ces comités, avait, en général, la même retenue, et n'avait pas eu la chétive ambition de jouer un rôle qu'il aurait pu remplir d'une manière distinguée. Je dirai comment nous fûmes tous deux entraînés dans le tourbillon. (1)

---

(1) Dans une de ces assemblées, chez Brissot, on examinait les points à insérer dans les cahiers de Paris. Au

Je ne me rappelle ce que j'ai vu et entendu à cette époque que comme un chaos d'opinions confuses; il n'y avait point de courant réglé dans l'opinion publique, excepté contre la cour et ce qu'on appelait l'aristocratie. Necker était la divinité du moment; Sieyes, peu connu du peuple, avait par ses écrits fourni des points de ralliement à tous ceux qui avaient besoin de parler sur les affaires publiques. Rabaud de Saint-Etienne et Target s'étaient fait

---

milieu d'une foule de propositions, nous fûmes très étonnés d'entendre Palissot demander qu'on fît un article exprès pour *le droit de représentation*. Nous, Génevois, nous ne doutâmes pas qu'il n'entendît par là, comme nous, le droit de faire des représentations au gouvernement. Il ajouta bientôt après que ce droit essentiel, ce droit, l'une des branches les plus précieuses de la liberté, était, dans ce moment même, violé de la manière la plus ouverte par le gouvernement, et qu'on refusait à M. Chénier de laisser jouer sa tragédie de *Charles IX*. Nous voilà éclairés sur la nature du droit de représentation réclamé par M. Palissot. Notre méprise nous fit sourire, et quelqu'un, s'approchant de moi, me dit à l'oreille : « Vous voyez bien qu'avec les Français tout finit par le théâtre. » *(Note de l'auteur.)*

une réputation pour le moins égale alors à celle de Sieyes. Ceux qui aimaient à prévoir la possibilité d'une guerre civile regardaient Lafayette comme un homme qui aurait l'ambition d'être le Washington de la France. Voilà les hommes qui marquaient le plus.

La maison du duc de la Rochefoucauld, distinguée par sa simplicité, la pureté des mœurs, l'indépendance de la cour et la liberté des principes, réunissait les principaux membres de la noblesse qui se déclaraient pour tout ce qui favorisait le peuple, la double représentation du tiers, le vote par tête, l'abandon des privilèges, etc. Condorcet, Dupont, Lafayette, le duc de Liancourt étaient les principaux personnages de cette société. L'idée dominante était de donner à la France une constitution. Ceux des nobles et des princes qui voulaient conserver et fortifier l'ancienne constitution des états-généraux formaient proprement le parti aristocratique contre lequel il y avait un déchaînement général; mais quoi-

que la clameur fût grande, elle ne tenait pas à un grand nombre d'individus. Le corps de la nation, même à Paris, ne voyait dans les états-généraux qu'un moyen de diminuer les impôts; les rentiers de l'état, si souvent exposés à la violation de la foi publique, ne considéraient les états-généraux que comme un rempart contre la banqueroute. Le déficit les avait fait trembler, ils avaient touché à leur ruine, et ils embrassaient avec chaleur l'espérance de donner aux revenus de l'état une base assurée. D'ailleurs, les prétentions étaient toutes opposées les unes aux autres; la noblesse avait dans son sein une aristocratie et une démocratie, le clergé de même, le tiers-état de même. Il est impossible de peindre la confusion des idées, le déréglement des imaginations, le burlesque des notions populaires, les appréhensions, les espérances, les passions de tous les partis. On aurait cru voir le monde au *lendemain de la création*, comme disait le comte de Lauraguais, et que des peuplades en-

nemies et divisées d'intérêt voulaient se mettre à régler leur sort, comme si rien d'antérieur n'avait existé, et comme si on n'avait pas dû tenir compte du passé en faisant des arrangemens pour l'avenir.

Je fus témoin à Paris des assemblées de sections pour la nomination des électeurs : quoiqu'il y eût des ordres pour n'admettre que les habitans de la section, cet ordre fut très peu suivi; il n'y avait point en France de jalousie de cette espèce. Après les premiers momens, on laissa passer tous ceux qui se présentaient en habit décent. Dans plusieurs sections, on eut de la peine à réunir un nombre suffisant de personnes. Les bourgeois de Paris, étonnés de cette nouveauté, et un peu effrayés des gardes placés à la porte des assemblées, étaient restés chez eux où il n'y avait point de danger, et attendaient au moins que la première journée fût passée. J'étais à la section des Filles-Saint-Thomas : c'était un quartier central, occupé par la classe la plus opulente : pendant

long-temps il n'y avait pas deux cents individus. L'embarras de se mettre en action était extrême : le bruit était affreux. Tout le monde était debout, tous parlaient à-la-fois; les plus grands efforts du président n'obtenaient pas deux minutes de silence. Il y eut bien d'autres difficultés sur la manière de prendre les suffrages, et de les compter. J'avais recueilli plusieurs traits curieux de cette enfance de la démocratie, mais ils sont à-peu-près effacés de ma mémoire, ils revenaient tous à l'empressement des hommes à prétention, qui voulaient parler pour se faire connaître, et se faire connaître pour être élus.

On voyait les premiers essais de l'art des intrigues et des cabales pour faire tomber les nominations sur ceux de son parti. On ne voulait point de listes de candidats; tous étaient appelés à choisir sur tous. Les voix se dispersèrent tellement dans les premières opérations, qu'on ne pouvait obtenir la majorité absolue pour aucun des désignés. Il fallut réitérer

l'élection jusqu'à ce qu'enfin on obtint le résultat nécessaire.

L'assemblée des électeurs fut aussi tumultueuse et aussi lente dans ses procédés que les assemblées de district. Les états-généraux étaient assemblés à Versailles plusieurs jours avant que les députations de Paris fussent nommées. Il est remarquable que l'abbé Sieyes fut le dernier député élu, et je crois, le seul ecclésiastique nommé par le tiers. A quel hasard n'a-t-il pas tenu que l'homme qui donna l'impulsion aux états-généraux, et qui avait eu le plus d'influence sur leur formation, n'eût point de place dans cette assemblée?

Cette élection de Paris se fit la dernière dans le royaume. Cela tint, je crois, à une dispute sur le mode : les uns prétendaient que l'élection devait se faire par les trois ordres réunis, les autres par les trois ordres séparés. C'est dans le cours de cette dispute, que Duval d'Espresmenil, que l'on croyait partisan du tiers, commença à se déclarer pour le maintien

des privilèges, et que le comte de Lauraguais lui disait assez plaisamment : « Eh! M. Duval, je ne vous empêche pas d'être noble, ne m'empêchez pas d'être bourgeois de Paris. »

Je n'assistai point à Versailles à l'ouverture des états-généraux, mais j'y allai peu de jours après. Les trois ordres étaient en querelle ouverte sur la vérification des pouvoirs. Le tiers-état voulait que cette vérification se fît en commun, les deux ordres persistèrent à la faire séparément. La question était minutieuse en apparence, mais l'objet réel ne l'était pas. Le tiers-état voulait forcer les deux ordres à se réunir à lui pour ne former qu'une seule assemblée où il était sûr d'obtenir la prépondérance. Il se tenait immobile, résistait à toutes les tentatives pour le mettre en action, et donnait à la noblesse et au clergé un air d'opiniâtreté qui échauffait contre eux l'esprit de la multitude.

C'était une grande faute du ministère d'avoir laissé cette question indécise : si le roi

avait ordonné la réunion, il avait pour lui le tiers-état; s'il avait ordonné la séparation des chambres, il avait pour lui la noblesse et le clergé. On n'aurait pas osé commencer les états-généraux par une désobéissance ouverte contre le roi, qui était regardé comme le législateur provisoire. Mais en ne prenant aucun parti décidé, on avait ouvert la lice aux combattans, et l'autorité royale devait rester en proie aux vainqueurs.

J'ai vu de près combien ce temps d'inaction avait servi à allumer l'esprit de parti. Le tiers-état faisait des progrès journaliers, jusqu'à ce qu'il en vint à oser faire une sommation positive aux deux ordres, et à se constituer sur leur refus en assemblée nationale. Tous les germes de désordres ont été semés et ont pris racine dans cet intervalle. L'historien de la révolution doit donner une attention particulière à cette époque.

Quand j'entrai dans la salle des états-généraux, il n'y avait ni sujet de délibération ni

ordre quelconque. Les députés ne se connaissaient point les uns les autres; mais ils apprenaient par degrés à se connaître : ils se plaçaient partout indifféremment, ils avaient choisi les anciens pour présider; ils passaient le jour à attendre, à débattre sur de petits incidens, à écouter les nouvelles publiques, et les députés des provinces apprenaient à connaître Versailles.

La salle était continuellement inondée de visiteurs, de curieux, qui se promenaient partout, et se plaçaient dans l'enceinte même destinée aux députés, sans aucune jalousie de la part de ceux-ci, sans aucune réclamation de leur privilège. Il est vrai que, comme ils n'étaient pas constitués, ils se regardaient plutôt comme faisant partie d'un club que d'un corps politique.



CHAPITRE III.

Position de Mirabeau dans l'assemblée, à l'ouverture des états-généraux. — Son aigreur contre l'assemblée. — Conversation à ce sujet. — L'auteur l'engage à modérer l'expression de son dépit. — Liaison de Mirabeau avec Duroverai. — Petits comités. — Plan de Duroverai pour réunir Mirabeau et M. Necker. — Mallouet adopte ce plan. — Difficulté d'obtenir une entrevue. — Elle a lieu. — Mot de Mirabeau sur M. Necker à son retour. — Ambassade de Constantinople. — Encyclopédie ottomane. — Premier triomphe de Mirabeau à la tribune. — Début de Robespierre. — Effet de son discours. — Mot de M. Reybaz sur lui. — Sieyes. — Son caractère ; ses habitudes. — L'évêque de Chartres. — Traits de courage et de probité de cet évêque.

Je trouvai d'abord l'homme que je cherchais, c'était Mirabeau ; j'aperçus dans une longue conversation qu'il était déjà aigri contre tout le monde, et qu'il était en hostilité ouverte avec la plus grande partie de la députation de Provence. Je sus bientôt après qu'il s'é-

tait passé plusieurs scènes humiliantes pour lui.

Lorsqu'on avait fait l'appel nominal par bailliage, il s'était élevé des applaudissemens pour plusieurs députés connus ; Mounier, Chapelier, Rabaud de Saint-Étienne et beaucoup d'autres avaient reçu ces marques flatteuses d'approbation ; mais au nom de Mirabeau, il s'était fait une rumeur d'une espèce bien différente, c'était une huée et non pas un applaudissement; l'insulte et le mépris lui montrèrent quelle célébrité était la sienne, et l'on parlait ouvertement dans l'assemblée de faire casser son élection, quand on viendrait à la vérification des pouvoirs. Il avait employé à Aix et à Marseille des manœuvres qu'on se proposait de développer pour faire annuler sa double nomination, et lui-même sentait si bien la nullité de son élection à Marseille, qu'il préféra la députation d'Aix, quoiqu'il eût été plus flatté de représenter une des plus grandes et des plus importantes villes du royaume. Il avait voulu prendre

la parole en deux ou trois occasions, mais un murmure général l'avait empêché de se faire entendre. C'était dans cette situation de dépit et d'humeur qu'il avait publié les deux premiers numéros d'un journal qu'il intitulait les *Etats-Généraux*. C'était une espèce de caricature de l'assemblée; il comparait les députés à des écoliers tumultueux qui se livrent à une joie indécente et servile; il attaquait vivement M. Necker l'idole de la nation: en un mot, c'était un recueil d'épigrammes. Le gouvernement avait ordonné la suppression de cette feuille anonyme : Mirabeau, plus animé que découragé par cette défense, annonça sous son nom des *lettres à ses commettans :* on n'osa pas disputer à un représentant du peuple le droit de rendre compte des séances publiques de l'assemblée.

Avec l'amitié que j'avais pour Mirabeau, et la haute idée que je m'étais faite de ses talens, je ne pouvais le voir qu'avec beaucoup de chagrin dans cet état de disgrâce, qui enflam-

mait son amour-propre, et qui lui faisait faire peut-être autant de mal qu'il aurait pu faire de bien. J'entendis toutes ses plaintes, toutes ses déclamations sur l'assemblée; il prodiguait, en parlant de ses membres, toutes les expressions du dédain, et prévoyait déjà que tout serait perdu par leur vanité et leur jalousie contre tout ce qui s'annonçait d'une manière distinguée. Il croyait ou il affectait de croire qu'il était repoussé par une espèce d'ostracisme contre les talens, mais qu'il leur ferait bien voir qu'il fallait compter avec lui, qu'il avait des avances avec la nation, et qu'il mettrait un poids dans la balance. Au milieu de tous ces éclats de colère et de ces rodomontades de vengeance, je distinguais facilement un ton de douleur et je voyais rouler quelques larmes de dépit dans ses yeux enflammés. Je pris le moment le plus favorable pour mettre un appareil sur les blessures de son amour-propre : je lui représentai d'une manière simple et franche que son début avait offensé tout le

monde, qu'il n'y avait rien de plus dangereux pour un député qui avait droit d'aspirer au premier rôle que de faire un journal, et qu'entreprendre la censure de l'assemblée n'était certainement pas un moyen de s'en faire aimer; que s'il avait vécu comme moi dans une république, s'il avait vu les ressorts des partis, il ne se hâterait pas de désespérer; qu'il devait laisser passer tranquillement tous les demi-talens, toutes les demi-réputations; qu'elles se détruiraient elles-mêmes, et qu'à la fin chacun se trouverait placé selon sa pesanteur spécifique; qu'il était enfin sur le plus grand théâtre du monde; qu'il ne pouvait s'élever que par l'assemblée; qu'elle était aujourd'hui la seule carrière de la gloire; que les petites mortifications qu'il avait essuyées seraient plus que compensées par un seul jour de succès, et que s'il voulait acquérir un ascendant durable, il fallait travailler sur un plan nouveau. Cette longue conversation qui se passa dans les jardins de Trianon eut un grand effet. Mi-

rabeau, extrêmement sensible à la voix de l'amitié, s'amollissait peu-à-peu, et n'eut point de peine à convenir de ses torts. A la suite de cet entretien, il me fit voir une lettre à ses commettans qu'on allait imprimer : nous la lûmes ensemble, elle était moins amère, mais elle l'était encore. Nous passâmes une heure ou deux à la refondre, et à changer entièrement son ton et sa couleur. Il consentit même, quoique avec répugnance, à donner des éloges à quelques députés et à présenter l'assemblée sous un point de vue respectable. D'ailleurs il fut convenu qu'il ne se presserait point de parler, et qu'il attendrait une circonstance de quelque éclat.

Mirabeau connaissait peu Duroverai, mais il connaissait ses talens; l'expérience qu'il avait acquise dans la conduite des affaires politiques de Genève, ses connaissances positives sur les lois, le code de Genève qu'il avait rédigé, l'art de la discussion qu'il possédait au plus haut degré, la routine des assemblées popu-

laires, tout cela rendait la liaison de Duroverai extrêmement précieuse pour Mirabeau. Il le prit en quelque façon pour son Mentor, et consultait avec lui sur toutes les démarches de quelque importance. Nous nous étions logés à Versailles dans l'hôtel Charost. Clavière, qui venait souvent de Paris pour voir l'assemblée, se rendait chez nous. Il s'était rapproché de Mirabeau, et se rendait souvent à l'hôtel où nous avions de temps en temps quelques amis réunis par la même façon de penser, en particulier notre compatriote M. Reybaz, que nous avions cherché à lier avec Mirabeau; mais ils eurent longtemps de la peine à s'amalgamer. Reybaz repoussait par sa froideur les avances les plus flatteuses; il céda enfin, et devint même un de ses coopérateurs les plus actifs; mais ce ne fut que plusieurs mois après, lorque l'assemblée était à Paris et que Mirabeau avait pris un ascendant majeur. J'ai vu préparer dans ce petit comité bien des mesures importantes. J'en puis parler d'autant plus librement que j'y étais

plus spectateur qu'acteur : ne m'étant jamais mêlé d'affaires politiques, et n'ayant pas la moindre ambition de jouer un rôle. J'avais d'ailleurs une trop haute idée des talens de Duroverai et de Clavière pour ne pas me ranger ordinairement à leur opinion. Je servais beaucoup à empêcher entre eux les chocs et à les tempérer quand leurs différentes passions, que je ne partageais point, étaient opposées. Duroverai, avec beaucoup de qualités aimables, avait des aspérités dans l'humeur, et traitait assez souvent Mirabeau comme un écolier indocile. Clavière, qui aspirait au ministère des finances, était pressé d'agir et ne se prêtait pas volontiers au plan de Duroverai qui était d'unir Mirabeau et Necker, et de faire marcher par leur coalition toute l'assemblée.

Duroverai connaissait M. Mallouet qui était lié avec M. Necker, et qui avait rendu quelques services aux représentans de Genève : nous dînions assez souvent chez lui, et ce fut là qu'il lui fit sentir la nécessité de ménager quel-

que entrevue entre Mirabeau et M. Necker. Les objections ne furent pas épargnées: peut-on se fier à lui ? Voudra-t-il se concerter avec un ministre ? M. Necker ne se compromettra-t-il point lui-même? Duroverai répondit à tout: M. de Montmorin fut consulté. La conférence eut lieu, et Mirabeau, qui n'avait jamais vu M. Necker, nous en parla à son retour comme d'un bon homme à qui l'on aurait bien fait tort en lui supposant de la malice et de la profondeur. Cependant l'entrevue ne fut pas tout-à-fait stérile; on fit entrevoir une ambassade à Mirabeau après l'assemblée; c'était celle de Constantinople; il y eut même ensuite promesse du roi. Cet engagement devait rester secret, et je ne crois pas que Mirabeau, qui était le moins discret des hommes, l'ait communiqué à plus de sept ou huit personnes. Au reste, les intentions du roi et de M. Necker étaient si peu douteuses qu'un homme qui s'engageait à les seconder ne prenait sûrement aucun engagement contraire au bien de la

nation. Mais la tournure subséquente des affaires, et le grand ascendant de Mirabeau l'élevèrent bientôt fort au-dessus d'une ambassade, et le mirent bien plus dans le cas de dicter des conditions que d'en recevoir. A cette époque où l'on ne prévoyait pas la durée des états-généraux et moins encore le renversement de la monarchie, ce projet lui plaisait beaucoup : il voulait me faire nommer secrétaire d'ambassade, et ruminait déjà le plan d'un ouvrage qui devait être une encyclopédie ottomane.

Mais avant cette circonstance, j'aurais dû raconter le premier triomphe de Mirabeau dans l'assemblée du tiers-état : j'y fus d'autant plus sensible que l'objet concernait Duroverai, et qu'il me fit passer de la plus terrible anxiété à la joie la plus douce. Duroverai était assis dans la salle avec quelques députés de sa connaissance; il fit passer à Mirabeau une note écrite au crayon sur quelque affaire du moment. M....., qui était déjà l'un des plus terribles par-

leurs de l'assemblée, fut témoin de ce mouvement, et s'informa de son voisin quel était cet étranger qui faisait passer des billets et paraissait se mêler de leurs affaires. La réponse qu'il reçut enflamma son zèle. Il prend la parole et dénonce, d'une voix tonnante, un étranger, exilé de sa patrie, réfugié en Angleterre, pensionnaire du gouvernement anglais, qui venait prendre part à leurs délibérations, s'asseoir parmi eux, qui envoyait ses observations et ses notes à des députés, et qu'il avait été témoin lui-même de ses manœuvres. Le murmure qui s'éleva de toutes parts m'aurait paru moins sinistre s'il avait annoncé un tremblement de terre. On entendit des cris confus : « Qui est-il? où est-il? il faut qu'on le connaisse». Cinquante personnes demandaient la parole à-la-fois; mais la voix de Mirabeau, plus perçante, imposa silence : il déclara qu'il allait lui-même faire connaître cet étranger et le dénoncer à l'assemblée. « Cet exilé, dit-il, ce pensionnaire de l'Angleterre est M. Duroverai

de Genève; mais sachez que cet homme respectable qu'on insulte a été le martyr de la liberté dans sa patrie; que, procureur général de la république, il mérita par son zèle pour la défense de ses citoyens l'indignation de nos visirs; qu'une lettre de cachet, lancée par M. de Vergennes, lui fit ôter la magistrature dont il s'était trop bien acquitté, et que, quand on fit passer cette ville sous le joug de l'aristocratie, il obtint les honneurs de l'exil. Sachez que le crime de ce citoyen éclairé était d'avoir préparé un code libre, où il faisait disparaître des privilèges odieux. » (1)

---

(1) Voici le discours tel que Mirabeau le prononça : « Messieurs, je conviens avec le préopinant que nul indi- « vidu non député, soit indigène, soit étranger, ne doit « être assis parmi nous. Mais les droits sacrés de l'amitié, « les droits plus saints de l'humanité, le respect que je « porte à cette assemblée d'enfans de la patrie, d'amis de « la paix, m'ordonnent à-la-fois de séparer de l'avertis- « sement de police la dénonciation, la délation vraiment « odieuse que le préopinant n'a pas craint d'y ajouter : il « a osé dire que, dans le grand nombre d'étrangers qui se

L'impression de ce discours, prononcé d'un ton noble et éclatant fut rapide et universelle : les applaudissemens partirent en même temps

---

« trouvaient parmi nous, il était un proscrit, un réfugié « en Angleterre, un pensionnaire du roi d'Angleterre..... « Cet étranger, ce proscrit, ce réfugié, c'est M. Duroverai « de Genève, l'un des plus respectables citoyens du « monde. Jamais la liberté n'eut de défenseur plus éclairé, « plus laborieux, plus désintéressé ! Dès sa jeunesse, il ob-« tint la confiance de ses concitoyens pour concourir à la « formation d'un corps de lois qui devait assurer à jamais « la constitution de sa patrie. Rien de plus beau, rien de « plus philosophiquement politique que la loi en faveur « des natifs dont il fut l'un des auteurs ; loi si peu connue « et si digne de l'être, loi qui consacre cette grande vé-« rité : Que toutes les républiques ont péri, disons mieux, « qu'elles ont mérité de périr pour avoir opprimé des « sujets, et ignoré que l'on ne conserve sa liberté qu'en « respectant celle de ses frères. Déjà procureur général de « Genève, par l'élection de ses concitoyens, M. Duro-« verai avait mérité la haine des aristocrates ; dès-lors ils « avaient juré sa perte, et réussi à faire demander sa desti-« tution par un ministre despote, trop sûr que l'intrépide « magistrat ne cesserait jamais de se servir des droits de « sa place pour défendre l'indépendance de sa patrie que « l'on attaquait. Mais au milieu des haines et des factions, « la calomnie elle-même respecta les vertus de M. Duro-« verai ; jamais son souffle impur n'essaya de ternir une « seule action de sa vie. Enveloppé dans la proscription

de tous les côtés de la salle; on n'avait encore rien entendu de cette force et de cette dignité dans le tumultueux prélude des communes; ce fut une jouissance nouvelle, car l'éloquence est le charme des hommes assemblés. Mirabeau sentit vivement ce premier succès. Duroverai fut entouré de députés qui venaient à lui, et

---

« que les aristocrates firent prononcer par les destructeurs « de la liberté génevoise, M. Duroverai se retira en An- « gleterre, et sans doute il n'abdiquera jamais l'honneur « de son exil aussi long-temps que la liberté n'aura pas « recouvré ses droits dans sa patrie. Un grand nombre de « citoyens respectables de la Grande-Bretagne s'empres- « sèrent d'accueillir le républicain proscrit, lui ménagè- « rent la réception la plus honorable, et provoquèrent le « gouvernement à lui donner une pension. Ce fut en quel- « que sorte une couronne civique décernée par le peuple « moderne que le génie tutélaire de l'espèce humaine paraît « avoir préposé plus spécialement au culte de la liberté.... « Voilà l'étranger, le proscrit, le réfugié, que l'on vous « dénonce...! Autrefois un infortuné embrassait les autels, « il y échappait à la rage des méchans, il y trouvait un « asile inviolable : cette salle va devenir le temple qu'au « nom des Français vous élevez à la liberté! Souffrirez- « vous qu'un martyr de cette liberté y reçoive un ou- « trage? »

voulaient effacer par leur empressement l'injure qu'il avait essuyée; ainsi, cette dénonciation qui m'avait glacé d'effroi, finit par une satisfaction d'autant plus vive que cette scène ne pouvait manquer de produire à Genève même un très grand effet pour le rétablissement de nos exilés. On comprend que cet élan de courage et ce beau mouvement de justice et d'amitié ne fut pas perdu auprès de nous, et que nos liens furent resserrés par la reconnaissance. Si Mirabeau avait toujours servi la cause publique comme il servit alors celle de son ami, s'il s'était porté avec un zèle aussi généreux à faire taire les calomnies qui osaient se produire à la tribune, il serait devenu le sauveur de la France.

Cette première époque de l'assemblée, pendant la dispute des ordres, ne m'a pas laissé beaucoup de souvenirs; mais je ne veux pas oublier la première occasion où l'on distingua un homme qui depuis s'est acquis une célébrité fatale. Le clergé, voulant essayer d'ob-

tenir par surprise une réunion des ordres, députa aux communes l'archevêque d'Aix, qui fit un discours pathétique sur les malheurs du peuple et la misère des campagnes; il produisit un morceau de pain noir que des animaux auraient pu dédaigner, et auxquels les pauvres étaient réduits; il invita les communes à envoyer quelques députés pour conférer avec ceux du clergé et de la noblesse sur les moyens d'adoucir le sort des indigens. Les communes, qui voulaient garder leur immobilité, sentirent le piège, et n'osaient pas rejeter ouvertement une proposition dont le refus pouvait les compromettre aux yeux de la multitude. Un député prit la parole et renchérit sur les sentimens du prélat en faveur de la classe indigente; mais il jeta du doute avec adresse sur les intentions du clergé....

« Allez, dit-il à l'archevêque, et dites à vos collègues que, s'ils ont tant d'impatience à soulager le peuple, ils viennent se joindre dans cette salle aux amis du peuple; dites-leur

de ne plus retarder nos opérations par des délais affectés; dites-leur de ne plus employer de petits moyens pour nous faire abandonner les résolutions que nous avons prises, ou plutôt, ministres de la religion, dignes imitateurs de votre maître, renoncez à ce luxe qui vous entoure, à cet éclat qui blesse l'indigence; reprenez la modestie de votre origine; renvoyez ces laquais orgueilleux qui vous escortent; vendez ces équipages superbes, et convertissez ce vil superflu en alimens pour les pauvres. »

A ce discours, qui entrait si bien dans les passions du moment, il se fit, non pas un applaudissement qui aurait été une bravade, mais un murmure confus beaucoup plus flatteur. On demandait partout quel était l'orateur; il n'était pas connu, et ce ne fut qu'après quelques momens de recherche qu'on fit circuler dans la salle et les galeries un nom qui, trois ans après, faisait trembler toute la France : c'était Robespierre. Reybaz, qui était à côté de moi, me dit : « Ce jeune homme n'est pas en-

core exercé, il est trop verbeux, il ne sait pas s'arrêter; mais il a un fonds d'éloquence et d'aigreur qui ne le laissera pas dans la foule. »

J'avais fait connaissance avec quelques députés : je dînais souvent chez l'évêque de Chartres, où j'avais été introduit par Brissot et Clavière; j'y voyais l'abbé Sieyes, qui était son grand-vicaire, mais je ne formai point de liaison particulière avec lui; c'était un homme abstrait, peu liant, peu ouvert, avec qui l'on ne se familiarisait pas aisément, et qui disait son avis, mais sans entrer en discussion : si on objectait, il ne répondait point. Ses ouvrages lui avaient fait une réputation décidée : on le regardait comme l'oracle du tiers-état et l'ennemi le plus redoutable des privilèges. Il prenait aisément de l'humeur et paraissait avoir un mépris profond pour l'ordre actuel de la société. Je crus que cet ami de la liberté devait aimer les Anglais, je me mis sur mon terrein; mais je vis avec surprise que toute la consti-

tution d'Angleterre ne lui paraissait qu'une charlatanerie faite pour en imposer au peuple. Il me parut qu'il m'écoutait avec assez de pitié quand je lui représentais les modifications de ce système, les ménagemens réciproques, les freins pour ainsi dire cachés, la dépendance voilée, mais réelle, des trois parties qui constituent la législation. Toute influence de la couronne était à ses yeux de la vénalité, toute opposition n'était qu'un manège d'antichambre. La seule chose qu'il aimait en Angleterre, c'était le jugement par jury, mais il l'entendait fort mal, et, comme tous les Français, s'en était formé des idées fausses; en un mot, il était clair qu'il regardait les Anglais comme des enfans en matière de constitution, et qu'il se croyait en état d'en donner une beaucoup meilleure à la France. (1)

---

(1) Je ne veux pas oublier un des traits les plus caractéristiques que ma mémoire me fournisse sur l'abbé

Je m'informai auprès de l'évêque de Chartres et de M. Lasseney des habitudes de Sieyes, de ses études, de la manière dont il s'était formé lui-même, car on voyait que c'était un homme qui avait refait son éducation : il ne lui restait rien de son séminaire théologique et de la Sorbonne. J'appris qu'à Chartres, où il passait une grande partie de l'été, il vivait presque en reclus, n'aimant point la société de province et ne se gênant pour personne. Il lisait peu et méditait beaucoup; les ouvrages qu'il avait le

---

Sieyes. Un jour, après avoir déjeuné chez M. de Talleyrand, nous nous promenâmes long-temps ensemble dans les Tuileries : l'abbé Sieyes se trouva plus communicatif, plus causeur qu'à l'ordinaire ; il était dans un accès de familiarité et d'épanchement, et après m'avoir parlé de plusieurs de ses travaux, de ses études, de ses manuscrits, il me dit ce mot qui me frappa : « *La politique est une science que je crois avoir achevée* ». S'il en avait seulement mesuré les contours, s'il avait seulement conçu l'étendue et les difficultés d'une législation complète, il n'aurait pas tenu ce langage : la présomption en ce genre comme en tout autre est le signe le plus sûr de l'ignorance. *(Note de l'auteur.)*

plus aimé étaient le *Contrat social* de Rousseau, les écrits de Condillac et le *Traité sur la Richesse des Nations*, de Smith. Il avait beaucoup écrit, mais il ne pouvait pas souffrir le travail de la révision, et ne se croyait pas ce qu'on appelle le talent d'écrire : il enviait à cet égard la facilité et l'énergie de Mirabeau, et aurait voulu trouver quelqu'un qui fût capable de rédiger ses manuscrits et de leur donner cette dernière toilette dont il se sentait incapable. Il avait peu de sensibilité pour les femmes, ce qui tenait peut-être à une disposition faible et maladive, mais il aimait passionnément la musique dont il connaissait à fond les principes et où il s'était exercé avec succès. Voilà ce que je pus recueillir alors de son caractère et de ses mœurs. A cette époque, c'était lui qu'on pouvait regarder comme le vrai meneur du tiers-état, quoiqu'il se montrât moins que personne; mais son écrit sur les *Moyens d'exécution*, etc., avait tracé la marche de l'assemblée : c'était lui qui avait fait quitter le

nom de tiers-état pour adopter celui de députés des *communes*. (1)

L'évêque de Chartres était un des évêques attachés au parti populaire, c'est-à-dire qu'il était pour la réunion des ordres, le vote par tête, et une nouvelle constitution. Ce n'était point du tout un politique, un esprit profond, mais il avait tant de bonne foi et de candeur qu'il ne se défiait de rien; il n'imaginait presque pas qu'on pût avoir d'autres vues dans le tiers-état que de réformer les abus et de faire le bien, qui s'offrait si facilement à tout le monde. Étranger à toute intrigue, sincère dans ses intentions, il ne suivait que sa conscience et agissait par le pur sentiment du devoir. Sa religion était comme sa politique, il était

---

(1) Ardent et actif dans son parti, il fait plus faire qu'il ne fait lui-même; il fait le plan du combat, quoiqu'il reste dans sa tente le jour de la bataille. Girardin disait de lui : qu'il est à un parti ce que la taupe est au gazon : *il le laboure et le soulève*. (*Note de l'auteur.*)

croyant, mais tolérant, et se réjouissait de voir les protestans affranchis de toute contrainte. Il s'attendait bien que le clergé serait appelé à faire de grands sacrifices, mais non qu'il serait la victime de la révolution. Je l'ai vu à cette époque, lorsque les biens de l'église furent déclarés la propriété de la nation ; je le trouvai un jour, les larmes aux yeux, renvoyant de vieux domestiques, réduisant sa maison hospitalière, vendant quelques effets précieux pour s'acquitter de ses dettes : il soulagea sa douleur avec moi dans une entière confiance ; ses regrets n'étaient pas pour lui-même, mais il s'accusait de s'être laissé tromper et d'avoir embrassé les intérêts du tiers-état, qui violait dans sa force tous les engagemens qu'il avait pris dnas sa faiblesse. Qu'il était douloureux pour un homme de bien d'avoir contribué au succès d'un parti si injuste ! mais jamais homme n'eut moins de reproches à se faire. Je ne saurais omettre deux traits que je me rappelle avec attendrissement. Dans le temps des pre-

mières émeutes, il fut député par l'assemblée dans un village près de Versailles, pour sauver un malheureux boulanger nommé Thomassin, contre lequel le peuple était furieux. Il avait employé inutilement tous les moyens de raison et de persuasion : il vit ces sauvages se saisir de cet infortuné pour le mettre en pièces; il n'avait plus qu'un instant pour le défendre; le digne évêque se précipite à leurs genoux, dans une boue épaisse, il les conjure de lui donner la mort plutôt que de le rendre témoin d'un si grand crime; et, cette multitude d'hommes et de femmes frénétiques, étonnés malgré eux de ce noble abaissement, se retirèrent par un mouvement de respect et lui laissèrent le temps de faire monter dans sa voiture le malheureux Thomassin à demi mort, déjà tout souillé de sang et de fange.

L'autre trait que je me rappelle ne peut être comparé à celui-là, mais il montre la délicatesse de sa probité. A une époque où les prétendues réformes nationales faisaenit déjà tant

de malheureux, il avait acheté une boîte d'or, qu'on lui avait offerte à bas prix : de retour chez lui, il trouva que la boîte valait beaucoup plus qu'il n'en avait donné. Inquiet de son acquisition, et craignant d'avoir profité du besoin du vendeur, il n'eut point de repos qu'il ne l'eût retrouvé pour lui restituer quelques louis, quoiqu'il eût mieux aimé restituer la boîte même qui, à ce prix-là, n'était plus conforme à une situation qu'il entrevoyait déjà comme inévitable. Mais si je la rends, dit-il, il sera peut-être forcé par la détresse de la vendre encore plus mal ; c'est un petit sacrifice, et probablement le dernier que je serai en état de faire. Pour achever tout ce que j'ai à dire sur cet excellent homme, lorsque, après l'émigration, il était caché dans quelque village d'Allemagne, le marquis de Lansdown, qui l'avait connu à Spa, lui fit parvenir par une voie détournée une lettre de change de cent louis. Il ne voulut pas la recevoir, déclarant que s'il ne pouvait pas acquitter la dette, il voulait

connaître son bienfaiteur, et n'être pas dispensé de la reconnaissance. J'eus la satisfaction d'être l'interprète du marquis de Lansdown, et de lui témoigner dans son infortune le respect qu'avaient conservé pour lui ceux qui l'avaient connu dans sa prospérité.



CHAPITRE IV.

Inaction du tiers pendant la dispute sur les ordres.—Son effet sur le public. — Motion de Sieyes sur la dénomination à donner à l'assemblée. — On propose le titre d'assemblée nationale. — Cette question débattue entre l'auteur, Duroverai et Mirabeau.— Celui-ci se décide à combattre cette dénomination. — Écrit fait à cette occasion par l'auteur, dans l'assemblée même. — Mirabeau s'en empare. — Son effet sur l'assemblée. — Anxiété de l'auteur. — Motion de Sieyes adoptée. — Effet de cette adoption. — Duroverai forme un plan de séance royale. — Mallouet se charge de le communiquer à M. Necker. — Ce plan caché à Mirabeau. — Il est dénaturé par l'influence de la cour.—Séance royale. — Son effet dans l'assemblée et sur le public. — Réflexions. — Circonstance légère qui détermine l'absence de M. Necker. — Colère de Mirabeau contre Duroverai. — Ce qu'il pense de M. Necker. — Son opinion sur cette séance.

Il s'était passé plus d'un mois dans cet état d'attente. Sieyes pensait qu'il était temps de faire une sommation positive aux deux ordres,

et, sur leur refus, de procéder à vérifier les pouvoirs, et ensuite à mettre les communes en activité. Ce temps perdu en apparence avait été bien mis à profit par les députés du tiers.

Ils avaient acquis la faveur publique; les deux ordres s'étaient divisés, la minorité du clergé était bien près de l'égalité; le peuple, qui ne voyait que l'écorce des questions, regardait la noblesse et le clergé comme des opiniâtres qui se refuseraient à tout, puisqu'ils se refusaient même à se rassembler dans une salle commune avec les députés du tiers. Le peuple de Versailles s'accoutumait à insulter dans les rues et aux portes de l'assemblée ceux qu'on appelait les *aristocrates*. La puissance de ce mot devint magique comme celle de tous les noms de parti.

Ce qui m'étonne, c'est qu'il n'y eut point de dénomination contraire pour signifier le parti opposé. C'est ce qu'on appelait la *nation* : on peut imaginer l'effet de ces deux termes mis en balance l'un contre l'autre. Le peuple de

Paris si facile à gouverner, si flasque dans son état calme, se remplissait peu-à-peu de gaz inflammable comme un ballon.

Quoique les communes eussent bien déjà le sentiment de leur force, il y eut des opinions très différentes sur la manière de se mettre en activité et sur la dénomination qu'on donnerait à l'assemblée. On n'avait pas encore toute l'audace qu'on a montrée depuis. Les hommes qui voyaient loin jugeaient que cette décision aurait les plus grandes conséquences. Se déclarer *assemblée nationale*, c'était compter pour rien le roi, la noblesse et le clergé, c'était commencer une guerre civile si le gouvernement avait eu de la vigueur : se déclarer simplement *assemblée des communes*, c'était exprimer un fait indubitable, mais ce n'était pas forcer la noblesse et le clergé à se réunir : c'était laisser subsister la division des chambres. Il y eut plusieurs dénominations proposées, qui n'étaient ni l'une ni l'autre de celles-là, car chacun cherchait encore à couvrir ses

vues ou ses prétentions, et Sieyes lui-même, qui repoussait tout ce qui tendait à conserver les ordres, n'osa pas tout d'un coup jeter en avant l'expression décisive d'*assemblée nationale* : il proposa une phrase ambiguë qui emportait cette idée, mais qui ne l'exprimait pas. Ce ne fut qu'à la fin d'un débat de deux ou trois jours qu'il franchit le saut, et fit faire cette motion pure et simple par un député nommé *Le Grand*. Il y eut d'abord un cri général pour l'appel aux voix. Cet appel aux voix qui se prolongea jusque dans la nuit avait quelque chose de sombre et d'effrayant. On avait imposé avec beaucoup de peine un silence absolu aux galeries. C'était la revue des deux partis.

Il y eut quatre-vingts voix pour rejeter la dénomination d'assemblée nationale, et près de cinq cents pour l'adopter.

J'ai réservé pour un article à part le rôle que joua Mirabeau dans cette importante discussion. Ce point essentiel s'était débattu à fond dans notre petite société. Le danger d'une

scission avec la cour et la noblesse; le mal d'ouvrir les états-généraux par une rupture entre les ordres; le recours nécessaire à des moyens désastreux pour soutenir cette première démarche et vaincre la résistance : toutes ces considérations furent dûment pesées; mais ce qui avait plus d'influence encore, c'est que nous avions dans l'esprit le modèle de la constitution anglaise, et que la division du corps législatif en deux branches nous paraissait bien préférable à une assemblée unique qui n'aurait plus de régulateur et de frein. Ce parti une fois adopté, il n'était pas si facile de déterminer Mirabeau à le soutenir. C'était lutter contre le torrent populaire; il fallait du courage pour se mettre en opposition déclarée contre Sieyes, contre les Bretons, contre le Palais-Royal, et s'exposer à toutes les calomnies, à toutes les clameurs, à tous les soupçons que devait produire cette déviation apparente de ses principes démocratiques. Mais Mirabeau possédait à un haut degré le cou-

rage du moment; il ne haïssait pas une opposition d'éclat; il était peu content de Sieyes et des Bretons, qui ne le flattaient point; enfin il comptait assez sur lui-même pour reconquérir sa popularité, si cette motion la lui faisait perdre. Il se ménagea beaucoup avec le parti dominant dans un discours assez équivoque, où il traita les ordres privilégiés avec hauteur, mais il conclut en proposant aux communes de s'organiser sous le titre de *députés du peuple français.*

Cette motion ne fut d'abord ni bien comprise ni vivement repoussée; mais quand on vit que Mallouet, qui passait pour un ministériel, se rangeait à cet avis, et qu'il entraînait les modérés, le parti populaire alarmé commença une attaque vive contre Mirabeau. Le mot *peuple*, qui avait paru au premier moment synonyme du mot *nation*, fut représenté sous un autre point de vue, comme trouvé par opposition à la noblesse et au clergé qui n'étaient pas le peuple et qui se prétendaient au-dessus

de lui. Les injures furent prodiguées; l'auteur de la motion n'était plus qu'un aristocrate déguisé et insidieux qui avait voulu avilir par ce titre les vrais représentans de la nation française. L'orage grossissait par degrés, et semblait présager un éclat funeste. J'étais alors assis dans une des galeries, causant avec un jeune Ecossais, lord Elgin, qui admirait beaucoup la motion de Mirabeau. Indigné de toutes les sottises qu'on débitait sur ce mot *peuple*, je ne pus résister au plaisir d'écrire ce que j'aurais dit si j'avais été membre de l'assemblée. Après quelques raisonnemens sur le fonds de la question, j'écrivis au crayon une sorte d'apostrophe et de péroraison, adressée à tous ces prétendus amis de la liberté, qui se trouvaient avilis d'être appelés *députés du peuple* : ce morceau, rapidement écrit, ne manquait pas de verve et d'élévation. Lord Elgin me pria de le lui laisser lire, et comme je n'avais aucun projet ultérieur, je lui remis mon papier, dont il parut très content.

L'heure du dîner interrompit la séance : je dînais chez Mirabeau, Duroverai lui reprocha la faiblesse de son discours, et lui montra qu'il avait oublié les plus fortes raisons, les moyens les plus convaincans. Je lui fis voir mon esquisse, et la péroraison lui parut si triomphante qu'il fut à l'instant déterminé à lancer, dit-il, ce carreau brûlant sur leur tête. » C'est ce qui n'est pas possible, lui répondis-je, car je l'ai montrée à lord Elgin, qui était à côté de moi dans la galerie.—Eh! que m'importe, quand vous l'auriez montrée à toute la terre, je la citerais comme le passage le plus adapté à la situation.» Duroverai, qui avait singulièrement à cœur le succès de cette motion, se mit à écrire à trait de plume une réfutation de toutes les autres : Mirabeau copiait de toutes ses forces, et il en résulta un discours assez complet, pour lequel il ne fallait plus qu'obtenir la parole : il eut de la peine à l'obtenir; mais les galeries avaient trop de plaisir à l'entendre, pour que l'assemblée osât lui refuser audience. L'exorde

que j'avais fait concilia passablement l'attention; la partie argumentative passa entre des applaudissemens et des murmures; mais cette péroraison, qu'il prononça d'une voix tonnante, et qu'il fit écouter par une sorte de terreur, de quel effet elle fut suivie! Ce ne furent pas des cris, mais des convulsions de rage; l'agitation fut générale, une tempête d'injures fondit de toutes parts sur l'orateur, qui restait immobile et debout, tandis que le pauvre auteur de ce morceau infortuné, pétrifié dans un coin, gémissait d'une maladresse si funeste à son ami et à sa cause. (1)

---

(1) Voici cette péroraison : « Je persévère dans ma mo-
« tion et dans la seule expression qu'on en avait attaquée;
« je veux dire la qualification du *peuple français*. Je l'a-
« dopte, je la défends, je la proclame par la raison qui la
« fait combattre..... Oui, c'est parce que le nom de peuple
« n'est pas assez respecté en France, parce qu'il est obs-
« curci, couvert de la rouille du préjugé, parce qu'il
« nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme et dont
« la vanité se révolte, parce qu'il est prononcé avec mé-
« pris dans les chambres des aristocrates; c'est pour cela

Après que le tumulte fut un peu calmé, Mirabeau, reprenant la parole d'une voix grave et solennelle, dit: « Monsieur le président, je con-

---

« même, messieurs, que je voudrais, c'est pour cela même « que nous devons nous imposer, non-seulement de le re- « lever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais res- « pectable aux ministres et cher à tous les cœurs. Si ce « nom n'était pas le nôtre, il faudrait le choisir entre « tous, l'envisager comme la plus précieuse occasion de « servir ce peuple qui existe, ce peuple qui est tout, ce « peuple que nous représentons, dont nous défendons les « droits, de qui nous avons reçu les nôtres et dont on « semble rougir que nous empruntions notre dénomina- « tion et nos titres..... Ah! si le choix de ce nom rendait « au peuple abattu de la fermeté, du courage... Mon âme « s'élève en contemplant dans l'avenir les heureuses suites « que ce nom peut avoir! Le peuple ne verra plus que « nous et nous ne verrons plus que le peuple; notre titre « nous rappellera et nos devoirs et nos forces. A l'abri « d'un nom qui n'effarouche point, qui n'alarme point, « nous jetons un germe, nous le cultivons; nous en écar- « terons les ombres funestes qui voudraient l'étouffer, « nous le protégerons, nos derniers descendans seront « assis sous l'ombrage bienfaisant de ses branches im- « menses. — Représentans du peuple, daignez me ré- « pondre: irez-vous dire à vos commettans que vous avez « repoussé ce nom de peuple? que si vous n'avez pas rougi « d'eux, vous avez pourtant cherché à éluder cette déno- « mination qui ne vous paraît pas assez brillante? qu'il

signe sur votre bureau le morceau qui a excité tant de murmures et qui a été si mal compris. Je consens à être jugé sur son contenu par tous les amis de la liberté ». Après ces mots, il sort de l'assemblée au milieu des menaces et des imprécations furieuses.

« vous faut un titre plus fastueux que celui qu'ils vous ont « conférés? Eh! ne voyez-vous pas que le nom de repré« sentans du peuple vous est nécessaire, parce qu'il vous « attache le peuple, cette masse imposante sans laquelle vous « ne seriez que des individus, de faibles roseaux que l'on « briserait un à un? Ne voyez-vous pas qu'il vous faut le « nom de peuple, parce qu'il donne à connaître au peuple « que vous avez lié notre sort au sien, ce qui lui apprendra à reposer sur nous toutes ses pensées, toutes ses es« pérances? — Plus habiles que nous, les héros bataves, « qui fondèrent la liberté de leur pays, prirent le nom de « *gueux;* ils ne voulurent que ce titre, parce que le mépris « de leurs tyrans avait prétendu les en flétrir, et ce titre, « en leur attachant cette classe immense que l'aristocratie « et le despotisme avilissaient, fut à-la-fois leur gloire « leur force et le gage de leurs succès. Les amis de la liberté « choisissent le nom qui les sert le mieux et non celui qui « les flatte le plus : ils s'appelleront les *remontrans* en Amé« rique, les *pâtres* en Suisse, les *gueux* dans les Pays« Bas; ils se pareront des injures de leurs ennemis, ils « leur ôteront le pouvoir de les humilier avec des expres« sions dont ils auront su s'honorer. » *(Note de l'éditeur.)*

J'entrai chez lui une heure après, tout abattu, tout consterné ; mais je le trouvai triomphant et lisant son discours à quelques Marseillais, qui se pâmaient d'admiration. Il faut convenir qu'il rendait bien à l'assemblée tous les mépris qu'il en avait reçus : ce fut alors qu'il les compara pour la première fois à des onagres, à des ânes sauvages, qui n'ont reçu de la nature que la faculté de ruer et de mordre. « Ils ne m'ont pas fait peur, mon cher ami, me dit-il d'une manière prophétique : dans huit jours, vous me verrez plus fort que jamais. Il faudra bien qu'ils viennent à moi quand ils seront prêts à être submergés par la tempête qu'ils viennent de déchaîner. Ne regrettez pas l'évènement de cette soirée. Les penseurs verront dans ma motion un objet profond ; mais pour ces imbécilles que je méprise trop pour les haïr, je les sauverai encore malgré eux ». Avec toute cette exaltation d'orgueil et de courage momentané, il n'eut pas assez de fermeté pour se rendre à

l'appel nominal, il ne vota donc pas pour la question, et c'est ainsi que son nom ne se trouva pas sur cette liste des quatre-vingts députés qui furent signalés au peuple comme des traîtres vendus à l'aristocratie. Sa popularité même ne souffrit point au Palais-Royal, tandis que Mallouet, Mounier, et plusieurs autres, qui avaient soutenu la même opinion avec moins d'éclat, furent dévoués aux harangueurs populaires.

Le lendemain, après cette séance fameuse, lorsque Sieyes parut dans la salle, toute l'assemblée, saisie d'un mouvement de respect, se leva spontanément pour le recevoir, et les applaudissemens retentirent de tous côtés». Quelle pitié! me dit Mirabeau; ils s'imaginent donc que tout est fini; mais je ne serais pas surpris si la guerre civile était le fruit de leur beau décret. »

La noblesse fut confondue de l'audace du tiers-état; tout ce qui approchait le roi lui répétait que tout était perdu s'il ne se pronon-

çait pas contre cette usurpation des communes. Les débats dans la chambre de la noblesse étaient des scènes de fureur. On ne parlait du décret du tiers qu'en le qualifiant d'attentat, de révolte, de trahison, de lèse-majesté. L'aliénation était au comble; il fallait que le roi invitât tous ses fidèles sujets à le défendre, qu'il se mît à la tête des troupes, qu'il fît arrêter les séditieux, et qu'il dispersât l'assemblée.

C'est dans l'état des partis et dans la violence des propos, qu'il faut chercher le principe des évènemens. Il faut avoir été témoin de cette fermentation pour comprendre la suite des affaires. Les faits historiques dénués de ces circonstances qui les préparent sont inexplicables. L'atmosphère de Versailles était pour ainsi dire sombre et brûlante; l'explosion qui se préparait ne pouvait être que terrible.

Ce fut alors que Duroverai forma un plan dont il entretint M. Mallouet, mais qu'il ne voulut pas communiquer à Mirabeau, parce

qu'il redoutait ses écarts, sa fougue, et qu'il n'avait la confiance d'aucun parti. Ce plan était celui d'une séance royale, où le roi devait se montrer comme le législateur provisoire de la France, casser le décret des communes qui les déclarait assemblée nationale, mais en même temps ordonner à la noblesse et au clergé de se réunir au tiers-état pour vérifier en commun leurs pouvoirs, et se mettre de concert en activité. L'objet de cette séance était donc de faire par l'autorité royale ce que les communes avaient fait en détruisant l'autorité royale, et d'ordonner la réunion de la noblesse et du clergé, afin que cette réunion fût l'ouvrage du roi et non pas d'un décret du tiers. Il ne s'agissait au fond que de sauver les apparences, puisque le résultat était le même; mais de cette manière, la noblesse ne se présentait pas dans une attitude humiliante, et l'on arrêtait tout d'un coup les chocs et les combats entre les trois ordres, combats qui autrement n'avaient que deux issues, la victoire

du tiers-état par des mouvemens populaires, ou la dissolution de l'assemblée qui paraissait l'avant-coureur certain d'une guerre civile.

Mallouet entra entièrement dans les vues de Duroverai, et y fit entrer M. Necker; mais il n'y eut point de communications directes entre eux.

Le plan de la séance royale fut adopté par le roi, mais quand on fut en possession des discours de M. Necker, on les fit servir à un autre but que le sien. Ce fut un combat entre les deux partis dans le conseil; le comte d'Artois triompha. On résolut de casser le décret des communes, mais non pas d'ordonner la réunion des ordres, en sorte que l'essence de la mesure de M. Necker était changée : il n'en restait que la forme. Il avait voulu mettre la démocratie dans un cadre royal, on mit l'aristocratie dans un cadre despotique. Les formes d'autorité qui étaient bonnes pour ennoblir un acte de condescendance jugé nécessaire, devenaient révoltantes lorsqu'elles servaient à

signifier un acte de vigueur que le roi ne pouvait pas soutenir. Ce n'est pas qu'à considérer cette séance royale en elle-même, elle ne contienne les concessions les plus fortes que jamais monarque ait faites à son peuple : elles auraient en tout autre temps excité la plus vive reconnaissance. Un prince est-il puissant? tout ce qu'il accorde est un don, tout ce qu'il ne prend pas est une faveur; est-il faible? tout ce qu'il accorde n'est qu'une dette, tout ce qu'il refuse est une injustice.

Les communes voulaient être assemblée nationale; tout ce qui était moins que cela n'était rien. Il fallait être en mesure pour s'y opposer; mais tenir un lit de justice, casser les décrets, faire un grand éclat, et n'avoir pas même prévu la résistance, n'avoir pas pris une seule précaution pour le lendemain, n'avoir pas préparé un parti dans l'assemblée, c'était un véritable acte de démence, et c'est de là qu'il faut dater la ruine de la monarchie. Il n'y a rien de plus dangereux que de pousser

un homme faible à des mesures plus fortes que lui : car lorsqu'il a usé la magie des moyens d'éclat, il ne reste plus de ressource : l'autorité du trône a été avilie, et le peuple même a découvert le secret de la nullité du prince.

Les formes de la séance royale furent aussi mal combinées que si l'on avait eu affaire à des écoliers indisciplinés. La salle des états-généraux fut fermée pendant trois ou quatre jours. Un appareil de soldats donnait aux préparatifs un air de violence. Les députés, repoussés de leur salle par des baïonnettes, se réfugièrent dans le fameux Jeu-de-Paume, où se prêta ce serment de ne jamais se séparer que la constitution ne fût faite.

Les membres même de la minorité du tiers, les quatre-vingts qui avaient rejeté le décret firent le serment comme les autres; car n'étant avertis de rien, ils crurent que le roi voulait dissoudre les états-généraux, et Mirabeau, trompé comme eux, se prononça si fortement

contre cette dissolution prochaine, que ses plus grands ennemis commencèrent à tourner les yeux vers lui, comme sur un athlète qui dans la crise actuelle leur devenait nécessaire. Il faut avoir été témoin de cette scène, où la peur même se cachait sous l'air du courage, où les plus timides criaient le plus fort, pour connaître tout le mal qu'elle a produit dans la révolution. Les esprits se sont aliénés et effarouchés : le serment fut un lien d'honneur, et les députés du tiers furent dès ce moment des confédérés contre la puissance royale. Une apparence de persécution redoubla l'intérêt du peuple pour les communes. Paris s'émut de leur danger. Le Palais-Royal devint frénétique. Des rumeurs sourdes menaçaient les têtes les plus distinguées. Dans un horizon troublé, on ne vit plus les objets comme ils étaient. Le peuple alarmé devint soupçonneux et mobile, et tout ce que la cour fit dans la suite pour le rassurer ne put jamais rétablir la confiance. Telle fut la véritable origine de cette fièvre

ardente, qui fut entretenue avec soin par deux sortes d'hommes, les factieux et les trembleurs.

Le lendemain de cette séance du Jeu-de-Paume, les députés encore exclus de leur salle, où l'on faisait les préparatifs nécessaires pour le grand jour, se présentèrent dans deux ou trois églises, où on ne voulut pas les recevoir; les représentans de la nation, cherchant un asile et n'en trouvant point, formaient un spectacle qui échauffait les imaginations: ils entrèrent enfin dans l'église de Saint-Louis, et c'est là qu'une douteuse majorité du clergé conduite par l'archevêque de Vienne, celui de Bordeaux et l'évêque de Chartres, vint se réunir aux députés du tiers au milieu des transports que l'approche du danger rendait bien sincères; les applaudissemens, les embrassemens, les discours pathétiques, les pleurs, tout annonçait des hommes qui se réunissaient contre un péril commun, et le dévoûment du clergé était d'autant plus méritoire qu'il était

plus volontaire. Qui aurait prévu en ce moment que bientôt après, un ecclésiastique n'aurait pas pu se montrer en public, sans être exposé à toutes sortes d'insultes?

Le jour de la séance royale, j'étais au palais pour voir défiler toute cette magnifique procession : je me souviens des regards hostiles et triomphans de plusieurs personnes qui se rendaient au château : la victoire leur semblait déjà décidée; je vis sortir les ministres du roi; ils voulaient paraître tranquilles, leur émotion perçait malgré eux; l'attitude du comte d'Artois était pleine de fierté, le roi paraissait triste et morne; la foule était grande et le silence profond. Quand le roi monta dans sa voiture, on entendit les roulemens des tambours et les fanfares des instrumens, mais pas un applaudissement du peuple, point de vive le roi : la crainte seule contenait les murmures : enfin le vaste cortège se met en mouvement; toute la maison royale, les gardes, les officiers, la cavalerie, tout s'achemine vers

la salle des états-généraux où les trois ordres réunis, se défiant les uns les autres avec une indignation muette, attendaient impatiemment le résultat de cette grande journée. Il n'y eut jamais de passions plus violentes et plus opposées renfermées dans une même enceinte. L'appareil était précisément le même qu'à l'ouverture des états-généraux : mais quelle différence dans les sentimens ! Le premier jour était une fête nationale, la renaissance de la liberté : mais dans celui-ci, la même pompe qui avait enchanté tous les yeux était couverte par la terreur : ce costume brillant de la noblesse, cette magnificence du trône, ce déploiement du faste royal semblaient l'accompagnement d'une cérémonie funèbre.

Je n'ai su ce qui se passa dans cette séance que par des récits ; mais on dissimula un peu la consternation des communes quand le roi, la noblesse et le clergé se furent retirés. On comprit alors toutes les conséquences du décret qu'on avait fait si légèrement : on se vit

placé entre la nécessité de subjuguer la royauté même ou de se rétracter. Personne n'avait encore rompu le silence lorsqu'un message du roi vint les sommer de se retirer. Ce message, porté par un très jeune homme, maître des cérémonies, n'avait rien de bien imposant. Ce fut alors que Mirabeau prononça ces paroles qui ont fait époque dans la révolution et qui ranimèrent les esprits abattus de l'assemblée (1). La délibération prit un caractère décidé. La séance royale fut traitée de lit de justice. C'était rappeler comment les parlemens s'étaient conduits en pareille occasion, combien de fois ils avaient osé annuler les ordres que le roi en personne leur avait donnés, et vaincu la cour par leur persévérance. Avant de se séparer, les députés avaient déjà confirmé

(1) « Allez dire à votre maître que nous sommes ici « par la puissance du peuple, et que nous n'en sortirons « que par la force des baïonnettes. »

leur décret et le serment du Jeu-de-Paume: le roi était à peine rentré dans le château que la séance royale était annulée.

Une circonstance qui encouragea la résistance des députés, c'est que M. Necker n'avait pas accompagné le roi dans cette séance : c'était le seul des ministres qui n'y fût pas, et son absence marquait sa désapprobation de cette mesure. Sa popularité devint immense : on pouvait se tenir à lui comme à une ancre dans la tempête. L'assemblée, qui dans la suite devint jalouse de l'affection que le peuple avait pour lui, parce qu'elle voulait être tout et tout absorber, sentit alors qu'il était de son intérêt d'en faire une idole publique pour se servir de son nom et contrebalancer la cour.—Cependant son absence tint à une bien petite cause. Un certain M. de Riol, qu'on qualifiait de chevalier et qui avait quelque ordre de Suède, personnage fort signifiant qui se fourrait partout, qui était familier chez M. Necker quoique subalterne, et qui avait fait connaissance avec

nous, vint nous voir le jour même, et nous assura qu'il avait trouvé M. Necker prêt à se rendre chez M. de Montmorin pour aller chez le roi et l'accompagner à l'assemblée; — Que sur cela, lui Riol l'avait conjuré de n'en rien faire, lui avait représenté qu'il allait partager tout l'odieux de cette mesure, qu'il ne pourrait plus faire aucun bien, et s'était emporté dans son zèle au point de lui dire qu'il aimerait mieux lui casser un bras, une jambe que de le laisser partir. Madame Necker fort émue s'était jointe à lui, et M. Necker avait enfin cédé.—Je n'ai pas de raison de douter du fait ni de l'affirmer, mais s'il est vrai, M. Necker s'est laissé décider dans une affaire bien importante par un personnage bien mince (1). Au reste, il est bien

---

(1) L'impartialité nous fait un devoir de rappeler que madame de Staël dans ses *Considérations sur la Révolution française* (chap. xx), attribue l'absence de M. Necker à une détermination prise d'avance en raison des changemens apportés à son plan, et que d'après le même

avéré qu'un homme sans esprit communique sa peur d'une manière plus persuasive, et que ses gestes passionnés font quelquefois plus que la raison et l'éloquence... Mais M. Necker était-il blâmable de ne pas appuyer de sa présence un projet où l'on s'était servi insidieusement de ses discours, en changeant l'essentiel de ses mesures?

Mirabeau fut informé par Clavière, qui ne savait point garder de secret, de la véritable origine de la séance royale. Il m'en parla dans un accès de fureur. « Duroverai, me dit-il, ne m'a pas cru digne d'être consulté. Je sais bien qu'il me regarde comme un fou qui a des intervalles lucides. Mais je lui aurais dit d'avance le parti qu'on aurait tiré de sa mesure. Ce n'est pas avec un caractère élastique

ouvrage, M. Necker ne répondit au desir que la cour manifestait de le voir assister à la séance royale, que par l'envoi de sa démission.

comme celui des Français qu'il faut se jouer de ces formes brutales. Quel homme que M. Necker pour lui confier de pareils moyens! Autant vaut appliquer un cautère à une jambe de bois que de lui donner des conseils qu'il n'est pas en état de suivre ». Et s'échauffant de plus en plus sur le danger de cette séance, il ajouta positivement « *C'est ainsi qu'on mène les rois à l'échafaud...* »



CHAPITRE V.

Agitation du peuple à la suite de la séance royale. — Cause de cette agitation. — Mot de Sieyes sur le club breton. — Attitude de la cour. — Arrivée des troupes. — Discours de Mirabeau. — Adresse au roi. — Mirabeau chargé de la rédiger. — Il confie ce soin à l'auteur. — Anecdote à ce sujet. — Inquiétude générale. — Projets qu'on suppose à la cour. — Mirabeau craint d'être arrêté. — Mouvement de Paris. — Le roi se décide à y aller. — Mot de Mirabeau à cette occasion. — Contenance du roi à son arrivée. — Mort du marquis de Mirabeau. — Lettre sur les évènemens de Paris.

Ce fut à cette époque que le peuple commença à s'échauffer. Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des comités d'insurrection, des harangueurs payés, de l'argent répandu, et que ce directoire n'eût ses premiers agens à Versailles, bien plus dans la minorité de la noblesse que dans le tiers-état. — Je ne veux dire que les particularités qui me sont connues. Je crois

fermement qu'à cette époque les députés du tiers-état agissaient avec très peu de concert: il n'y avait un commencement d'organisation que parmi les Bretons qui s'étaient déjà exercés à cette tactique dans les disputes de leur province. Autant que je l'ai pu savoir, le club breton, qui se rendait déjà très important par son union, fut pratiqué par la minorité de la noblesse; on n'aura point d'histoire complète de la révolution jusqu'à ce que quelque homme de ce parti ait donné des mémoires fidèles. Une anecdote du temps que je me rappelle, c'est d'avoir rencontré Sieyes qui ne me nomma personne, mais qui sortait d'un conciliabule des Bretons et de la minorité. « Je ne retournerai plus avec ces hommes-là, me dit-il, c'est une politique de caverne, ils proposent des attentats comme des expédiens. »

Duport et les Lameth ont eu la réputation d'être les machinateurs de la révolution de Paris. Le duc d'Orléans pouvait imprimer facilement le mouvement du centre. Il était au

Palais-Royal comme l'araignée au milieu de sa toile.—Mais je n'ai rien su de tout cela que comme le public. Mirabeau n'était point lié avec eux. Son caractère fougueux et intraitable le rendait peu propre à des coalitions. Il n'avait pas assez de suite dans l'esprit et n'obtenait pas assez de confiance pour être chef; il avait trop d'orgueil et trop de force pour être secondaire. Il restait donc indépendant, envieux à l'excès de tout crédit naissant dans l'assemblée, épigrammatique en gros, mais flatteur en détail, séparé de ses collègues par son dédain pour les uns et sa jalousie contre les autres. J'allais souvent à Paris avec lui. Je suis convaincu qu'il n'a pas eu la moindre part aux mouvemens de la capitale.

Ceux qui veulent expliquer la révolution par des machinateurs cachés font une grande erreur. Ce n'est pas eux qui ont créé la disposition générale, ils n'ont fait que s'en servir; ils l'ont augmentée, ils l'ont dirigée; mais il est ridicule d'imaginer des conspira-

teurs pour expliquer une impulsion aussi grande, aussi soudaine, aussi vaste que celle du peuple français, à l'époque dont je parle. Tout était ébranlé à Paris. Les têtes les plus froides participaient à la passion du moment. C'était la masse entière qui s'était échauffée. Un cri dans le Palais-Royal, un mouvement fait par hasard, un rien pouvait causer une commotion générale. Dans cet état des choses, ce sont les tumultes qui produisent les tumultes, c'est la maladie de la veille qui s'aggrave le lendemain.

Les détails se sont effacés de ma mémoire, mais je me rappelle cet intervalle de la séance royale, jusqu'à cette triste apparition du roi dans l'assemblée lorsqu'il vint se rendre à elle et pour ainsi dire se déposer après la prise de la Bastille, je me rappelle, dis-je, cet intervalle comme un temps de trouble et d'obscurité : on faisait courir de fausses alarmes; on savait, on ne savait pas, on avait donné un ordre, on l'avait retiré : on voulait tout expli-

quer, tout deviner, supposer un motif aux choses les plus indifférentes : le palais était surveillé ; on épiait tous les mouvemens, tout faisait scène. Il y avait des insurrections dans Versailles qui naissaient, non d'un projet, mais d'une disposition soupçonneuse et irascible. Cependant, les trois ordres restaient divisés, dans une attitude menaçante. La cour faisait marcher des troupes ; Versailles se remplissait de soldats étrangers ; un appareil militaire se déployait partout. On parlait sourdement d'un changement dans le ministère, et le nom des ministres désignés ne rassurait pas les communes. Tant de mouvemens ne pouvaient avoir pour objet de la part de la cour que de se mettre en état de faire respecter la séance royale, soit en ordonnant le déplacement de l'assemblée que le voisinage de Paris rendait trop redoutable, soit en prononçant sa dissolution , si on osait le faire sans s'exposer à la guerre civile, dont la seule idée faisait frémir le roi. Mais quelles que fussent les

intentions de la cour, c'est-à-dire les intentions de ceux qui menaient les affaires, bien différentes de celles du roi, il y avait un secret alarmant dans toute leur conduite : on voyait des préparatifs, on voyait un plan se développer par degrés, et l'on n'en savait pas le résultat. Cette défiance alluma toutes les têtes, et la fermentation à Paris était au comble.

Reybaz et Clavière vinrent de Paris, et nous assurèrent que bientôt il serait impossible de contenir le peuple. — Ils excitèrent Mirabeau à se prononcer dans cette occasion : si l'assemblée, lui disaient-ils, a eu tort de se nommer *Assemblée nationale*, c'est une résolution sur laquelle on ne peut plus revenir sans avilir la représentation du peuple, et donner un triomphe complet à l'insolence de l'aristocratie. Les états-généraux dissous, la banqueroute est inévitable ; les peuples en seront bien aises, le gouvernement adoucira les impôts, il n'aura plus d'embarras, et la cause de la liberté est perdue. — Je suis certain qu'à cette époque les

créanciers de l'état, corps très nombreux, très actif, très puissant à Paris, étaient tous en opposition directe avec la cour, parce qu'ils voyaient bien qu'on n'avait qu'à faire la banqueroute pour se tirer du déficit, rester avec un surplus, et ne plus entendre parler d'états-généraux, de constitution, de souveraineté du peuple.

On sut enfin que la cour faisait sonder les régimens qui étaient arrivés à Versailles et les gardes françaises, pour savoir jusqu'à quel point l'on pourrait compter sur leur attachement et leur service. Il n'y avait plus de temps à perdre, et l'on crut que le roi lui-même avait besoin d'être averti des manœuvres dont ou pouvait lui cacher le but et le danger. Ce fut de toutes ces considérations que résulta le fameux discours de Mirabeau sur le renvoi des troupes; ce discours était une sorte de résumé de tout ce qui s'était dit dans nos conversations particulières : c'est moi qui l'avais composé, et Duroverai avait rédigé les *résolutions*

qui contenaient les mesures proposées. Parmi ces résolutions, l'une consistait à demander au roi l'établissement d'une milice bourgeoise: ce fut la seule qui fut rejetée par l'assemblée, et c'était peut-être la plus importante. Duroverai prévoyait que si le peuple prenait les armes de lui-même, l'autorité royale serait perdue, mais que si le roi présidait à cet établissement, il pourrait faire un tel choix d'hommes et d'officiers que cette institution, comme celle de la milice anglaise, serait une sauve-garde contre les insurrections, sans alarmer la liberté. La dernière de ces *résolutions* était de présenter une adresse au roi relativement au renvoi des troupes. Il y eut un comité chargé de rédiger cette adresse; car l'assemblée renvoyait tout à des comités, afin de donner le moins d'importance possible aux individus : mais comme de toutes les fonctions, celle de composer et d'écrire est celle qu'il est le moins aisé de faire en commun, le comité chargea Mirabeau de lui offrir le projet de cette adresse.

Animé par le succès du discours et plein du sujet, encouragé aussi, car il faut tout dire, par les flatteries et les caresses affectueuses de Mirabeau que la gloire de la séance avait enivré, j'écrivis d'abondance et avec la plus grande facilité cette adresse au roi dans l'intervalle d'une séance à l'autre. (1)

Je me souviens d'une circonstance qui m'amusa dans le moment. Garat, qui faisait partie du comité chargé de rédiger cette adresse, vint chez Mirabeau pour s'informer de l'heure à laquelle il pourrait s'y rendre. Mirabeau n'en savait rien, car j'étais alors dans la verve de la composition. Il tergiversait dans ses réponses, et détournait obliquement ses questions. —Le lendemain, dînant chez M. de la Rochefoucauld, un autre membre du comité, dont j'ai oublié le nom, s'extasia sur le mérite de

(1) Voyez cette adresse, *Pièces justificatives*, n° 1.

cette adresse, et sur la modestie de Mirabeau qui avait consenti à tous les changemens demandés comme si son amour-propre n'avait été pour rien dans cet ouvrage. Je ne sais si le mien fut plus sensible, mais je trouvai que les changemens n'avaient pas amendé l'écrit; Duroverai avait gardé long-temps l'original, ce dont je n'avais pas même eu la pensée. Je fus flatté des applaudissemens donnés à cette adresse, mais je n'eus point la sottise de la regarder comme un chef-d'œuvre : je sentais bien que son plus grand mérite était dans la circonstance : il y a de la noblesse dans le ton, de la simplicité dans le style, autant de mouvement oratoire qu'en pouvait comporter le respect dû au monarque et la dignité de l'assemblée qu'on faisait parler. Il y avait surtout de la mesure avec une espèce d'onction, et les bienséances du sujet étaient observées. Voilà ce que Mirabeau approuvait d'autant plus qu'il ne se sentait point du tout ce genre d'écrire. « Mon style prend facilement de la force, di-

sait-il, et je trouve aisément des expressions ardentes; mais si je veux être doux, onctueux et mesuré, je deviens insipide, et mon style flasque me fait mal au cœur.»

J'aurais pu dans la suite trouver des défauts dans cette adresse, mais il ne m'aurait pas été permis de les dire à Mirabeau. Son amour-propre embrassait si bien ses enfans adoptifs qu'il prenait d'abord pour eux des entrailles de père. (1)

Au reste si l'honneur de ces écrits appartenait à un autre, il ne faut pas croire que l'auteur ignoré n'eût ses jouissances. C'est un sentiment assez flatteur que la considération d'une

---

(1) Quand j'ai travaillé pour Mirabeau, il me semblait que j'avais le plaisir d'un homme obscur qui aurait changé ses enfans en nourrice, et les aurait introduits dans une grande famille : il serait obligé de les respecter, quoiqu'il fût leur père. C'était mon cas : une fois que Mirabeau les avait adoptés, il les aurait défendus même contre moi; bien plus, il m'aurait permis de les admirer comme un trait d'estime et d'amitié pour lui-même.

petite société de cinq ou six personnes, sans compter les alentours qui partagent peu-à-peu la même confidence. Je n'ai pas eu à me reprocher le moindre mouvement de vanité indiscrète, ou pour mieux dire, c'était l'amour-propre même qui gardait son secret, car au moment où j'aurais été tenté de le révéler, j'aurais cru voir un sentiment de doute ou d'incrédulité s'élever contre moi; mais il suffisait que ce procédé fût contraire à la délicatesse de l'amitié, pour qu'il ne me vînt pas même dans l'esprit.

Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir que ceux qui fréquentaient Mirabeau regardaient Duroverai et moi comme ses faiseurs; sa vie agitée, ses courses perpétuelles, ses occupations de l'assemblée, ses comités, son temps perdu, son goût pour les plaisirs, ne permettaient pas à ceux qui le connaissaient de le regarder comme l'auteur des écrits qui paraissaient sous son nom. Dans la suite cette fabrique eut un plus grand nombre d'ouvriers. Mais quand je fus

désigné dans les *Actes des Apôtres* et dans les brochures du temps comme un des auteurs de Mirabeau, je n'eus plus le même plaisir à travailler, et cette circonstance influa sur mon retour en Angleterre, ou plutôt le détermina, comme je l'expliquerai dans la suite.

La réponse du roi à cette adresse ne fut pas satisfaisante. On ne doutait pas de ses intentions personnelles, mais on le croyait mené et trompé. Il y avait un plan qui continuait à se développer, un plan dont on ne connaissait ni l'objet ni l'étendue : des propos de subalternes menaçans, un air d'insulte, tout ce qui annonce un coup d'état, des mouvemens de troupes, des visites nocturnes des chefs dans les corps-de-garde, des conseils secrets de la cour où M. Necker n'était pas appelé, et une multitude de détails de la même espèce, composaient les évènemens journaliers que l'inquiétude et l'alarme exagéraient et dénaturaient encore. On n'était pas encore assez hardi pour parler de la *conspiration de la cour*. Ce mot ne

fut trouvé qu'après la victoire; mais il y avait un effroi général. La marche des troupes sur Paris et le renvoi de M. Necker, décidèrent l'insurrection de la capitale. Je ne dis rien de ces évènemens publics dont je n'ai pas été témoin. J'étais toujours à Versailles dans l'assemblée nationale dont la contenance pendant le danger fut inébranlable. Il n'y avait plus de partis La réunion était parfaite. La dissolution des états-généraux leur paraissait à tous l'annonce des plus grands malheurs.

La séance du lundi (13 juillet) fut d'un calme effrayant. Ce qui s'était passé le dimanche à Paris était enveloppé sous mille rapports confus : on savait que le peuple avait repoussé aux Tuileries le régiment du prince de Lambesc; que les gardes-françaises avaient embrassé le parti du peuple, et qu'il y avait eu des fusillades entre eux et les Suisses; que l'on commençait à s'armer, à enfoncer les boutiques des armuriers, à fermer les barrières; qu'en un mot Paris était en insurrection ouverte. Mirabeau

nous dit qu'il y avait une liste de proscription; que Sieyes, Chapelier, Lafayette, Lameth lui-même et plusieurs autres devaient être arrêtés; qu'ils étaient bien avertis, et qu'ils passeraient la nuit dans l'assemblée, où ils se croyaient plus en sûreté que dans leur maison. En effet, on ne leva pas la séance, et dans l'intervalle des députations qu'on envoyait au roi pour le conjurer de retirer les troupes dont la présence avait enflammé la capitale, on délibérait, si je ne me trompe, sur une déclaration des droits de l'homme, d'après un projet qu'avait présenté Lafayette. Le roi, dans ses réponses, disait aux députations que son cœur était déchiré; qu'il était impossible que les ordres qu'il avait donnés pour le rétablissement de la tranquillité publique eussent causé les mouvemens de Paris; mais il ne parlait point du renvoi des troupes; les hommes dont on le trouvait entouré n'étaient pas ceux qui pouvaient rassurer les esprits : le plan semblait encore marcher vers son objet, lorsque

l'assemblée fit un dernier effort et lui envoya une nouvelle députation plus solennelle le mardi matin. Mirabeau, d'une voix enrouée par les veilles, la fatigue et l'inquiétude, prononça quelques paroles qui furent vivement applaudies.

C'est un fait bien assuré que les troupes de Versailles avaient refusé l'obéissance, et qu'après la prise de la Bastille et cette singulière métamorphose qui, en deux jours, changea ces paisibles bourgeois de Paris en une armée de deux cent mille hommes, il ne resta d'autre parti au roi que celui de s'unir absolument à l'Assemblée nationale, et de chercher dans son sein toute sa sûreté. Quel contraste que la séance du 21 juin! Le roi annonça tout de suite son intention d'aller à Paris. Mirabeau, que cette résolution étonna, et son exécution encore plus, me dit ensuite : « Celui qui a conseillé cette démarche est un hardi mortel; sans cela, Paris était perdu pour lui. Deux ou trois jours plus tard, il n'aurait peut-être

pas été le maître d'y rentrer ». Je n'attribue ces paroles qu'à la singulière sagacité de Mirabeau; il connaissait le parti du duc d'Orléans et pouvait penser qu'il aurait profité de la circonstance pour s'emparer de la capitale. Si le parti du duc d'Orléans était capable de former ce plan, il fut déconcerté par la visite soudaine du roi qui réchauffa toute l'affection des Parisiens. Il sembla que ces deux cent mille hommes s'étaient donné le mot pour le recevoir avec la solennité la plus effrayante; il n'entendit d'autre cri, en allant à l'hôtel-de-ville, que vive l'Assemblée nationale! mais à son retour, comme si sa leçon eût été finie, les cris de vive le roi! retentirent partout à son passage.

Le roi était d'un caractère faible mais non pas timide; cette journée en est bien la preuve. Il fallait un grand courage pour s'exposer au danger et même à l'humiliation de se présenter au milieu d'un peuple échauffé, qui semblait faire grâce à son roi en le recevant dans

les murs de sa capitale. Au moment où M. Bailli lui dit que Henri IV avait conquis son peuple, mais qu'ici le peuple avait conquis son roi, il se tourna vers le prince de Beauveau et lui dit à demi-voix : « Je ne sais pas si je dois entendre cela ». Le prince de Beauveau lui fit un signe et l'orateur continua.

La mort du marquis de Mirabeau, l'auteur de l'*Ami des hommes*, obligea Mirabeau à s'absenter deux ou trois jours de l'Assemblée nationale. C'était le moment des motions pour le retour de M. Necker et contre les nouveaux ministres. M. Bertrand de Molleville, qui a porté tous ses préjugés dans ses prétendues annales de la révolution, n'a pas manqué d'attribuer le silence de Mirabeau, dans ces séances, à des intentions profondes.

Mirabeau, au milieu des distractions des affaires particulières et publiques, m'avait fait promettre de lui écrire un tableau de la révolution. Je m'en occupai à Paris, mais j'eus bien de la difficulté à rassembler les faits, à écarter

les contradictions, à réduire les exagérations, à découvrir les vérités parmi tant de mensonges. Les causes de l'évènement étaient voilées, les conseils secrets de la cour inconnus; on pouvait dire le pour et le contre, soutenir qu'il y avait eu une conspiration et qu'il n'y en avait point eu. Il me paraissait nécessaire de séparer le roi d'avec les ministres, et de le représenter comme ayant concouru à un plan dont on lui montrait une partie en lui cachant l'autre. Sur Paris même, plus la scène était vaste, plus les détails étaient confondus. Les uns me racontaient la prise de la Bastille comme un prodige, les autres réduisaient le prodige à rien. Je ne savais à quoi m'en tenir sur Launay et les invalides. Les crimes me paraissaient l'effet d'une passion soudaine, mais il n'y avait personne alors qui doutât qu'il n'y eût quelque perfidie. Enfin, bien persuadé qu'on ne savait pas l'histoire d'un si grand évènement à l'époque même où il était arrivé, je composai de mon mieux le récit contenu dans la dix-neu-

vième lettre de Mirabeau, où il fit quelques changemens et fit disparaître quelques traits de doute, parce que la conspiration de la cour était plus manifeste à ses yeux qu'aux miens. Cette lettre eut un succès prodigieux et nous en promit un personnel pour nous-mêmes.

CHAPITRE VI.

Courrier de Provence. — Son origine. — Société entre Mirabeau, l'auteur et Duroverai. — Succès de ce journal. — Négligence et mauvaise foi du libraire. — Tracasserie. — Embarras de Mirabeau. — Ses liaisons avec madame le Jay. — Le journal change de rédacteur. — Il périclite. — Nouveaux arrangemens. — Jugement sur le *Courrier de Provence.* — Ce qu'il devient plus tard.

DEPUIS la onzième lettre de Mirabeau à ses commettans, c'était toujours Duroverai ou moi qui les avions rédigées. Mirabeau, qui avait une grande envie de nous fixer à Paris pendant le cours de l'Assemblée nationale, nous proposa une société qui devait être très lucrative : c'était l'entreprise d'un journal régulier sous son nom, dont le produit, dépenses déduites, serait partagé entre quatre personnes, le Jay son libraire, lui-même, Duroverai et moi. Nous devions prélever une somme raison-

nable par mois pour notre dépense. L'ouvrage devait avoir pour titre *Courrier de Provence*. Il fut annoncé dans cette dix-neuvième lettre, et les souscripteurs vinrent tellement en foule, quoique le prix de la souscription fût très haut, que nous imaginions déjà des montagnes d'or. En peu de jours, notre liste était de plus de trois mille. Les demandes des provinces furent en proportion. Si le Jay avait été un homme de tête, si sa femme, qui menait tout, avait eu un peu d'ordre et de probité, leur fortune était faite, car ils avaient une part considérable pour l'impression et la commission : ils avaient leur quart du profit net, et Mirabeau leur avait cédé le sien ; mais leur inconduite et leur rapacité ruinèrent cette entreprise. Tout occupés de notre travail et demeurant à Versailles, nous étions obligés de nous en rapporter à eux. Il y eut des plaintes continuelles des souscripteurs ; ceux des provinces étaient tellement négligés, qu'ils étaient quelquefois quinze jours, un mois sans rien recevoir : le

Jay n'avait pas d'argent pour payer la poste ou la diligence. Les paquets chômaient et les libraires les fatiguaient en vain de leurs reproches; leur imprimeur à Paris, quand il ne pouvait pas tirer ses paiemens, refusait d'imprimer, et le service était arrêté jusqu'à ce que Mirabeau eût fait des avances. Lorsqu'au bout de quatre mois nous voulûmes entrer en compte, il n'y avait point de compte; madame le Jay cachait ses livres; elle avait monté sa maison sur ses profits, elle avait rempli son magasin; sa chétive boutique de brochures était devenue une boutique de libraire; tout annonçait une opulence nouvelle dans son état; mais elle avait consumé tout le produit des souscriptions et ne voulait pas restituer ce qui nous était dû. Je laissai à Duroverai le soin de démêler toute cette tracasserie. Le contentieux n'était pas mon fait. Les affaires d'intérêt me touchaient peu, et je ne les entendais point. Mirabeau était placé entre deux batteries; il était irrité de la mauvaise

foi de madame le Jay, et lui disait un jour en ma présence : « Madame le Jay, si la probité n'existait pas, il faudrait l'inventer comme moyen de s'enrichir ». Mais madame le Jay avait une autre morale, et les liaisons de Mirabeau avec cette femme adroite et décidée ne lui permettaient pas de le prendre sur un ton bien haut; elle possédait trop tous ses secrets; elle avait trop d'anecdotes par devers elle; elle était trop dangereuse et trop méchante, pour qu'il osât se brouiller avec elle, quoiqu'il en fût bien rassasié, et que dans la haute sphère où il était alors, il sentît souvent que cette association l'avilisait. C'est la seule occasion de ma vie où j'aie été impliqué dans des querelles d'argent, et où j'aie suivi de près le manège de la fraude et la passion de la cupidité. Le Jay était un imbécille qui promettait tout; mais il tremblait comme un enfant devant sa femme. Mirabeau, honteux de nous manquer, jurait que l'Assemblée nationale était plus facile à mener qu'une femme qui avait pris son parti.

La violence échouait contre le sang-froid : elle ne répondait à ses reproches que par les traits les plus piquans. « Tout le barreau, disait-il, blanchirait devant elle avant de la convaincre; je défie le procureur le plus retors de trouver les subtilités qu'elle invente ». Comme il était impossible de lui faire un procès, nous prîmes la résolution de cesser de travailler au journal. Elle fut un moment déconcertée; elle crut me gagner plus aisément, et l'entreprit dans la conversation la plus artificieuse. Mais sans me fâcher, sans entrer même dans la querelle, je lui déclarai que mon parti était pris, et que je ne me séparerais point de Dúroverai. « Fort bien, me dit-elle, vous le voulez, j'en suis fâchée, mais nous sommes dans une ville pourvue, il y a d'autres auteurs que vous, et j'ai déjà reçu des avances ». La voilà donc à courir tous les écrivains qu'elle connaissait, et à leur proposer son journal, car à ses yeux c'était sa propriété tout comme un fonds de terre, et nous étions deux ouvriers laboureurs qu'elle

avait à ses gages. Après bien des tentatives inutiles, elle trouva enfin deux personnes qui consentirent à s'en charger, l'un desquels était M. Guiraudez, homme qui ne manquait pas d'esprit et de connaissances, et que j'avais vu chez Mirabeau. Ce procédé, plus qu'incivil, m'étonna beaucoup, mais nous en eûmes une pleine vengeance; car ces auteurs auraient eu encore plus d'esprit et de talent, que n'ayant pas l'habitude de l'assemblée nationale, n'étant point au fait des individus, n'ayant point de communication avec les députés, pour s'éclairer sur les mouvemens de l'assemblée, il leur était impossible d'en saisir l'esprit et les nuances. Ils donnèrent de longs extraits de discours, et ne saisirent point l'objet principal. Mirabeau, furieux qu'on eût abusé de son nom, voulait mettre des avis dans tous les papiers publics.

Les plaintes vinrent de toutes parts à madame le Jay; Guiraudez et son collègue, confus de leur mauvais procédé, et encore plus de leur

mauvais succès, étourdis des reproches que Mirabeau leur fit faire, se repentirent bien vite de leur sottise; et sans rien décider avec madame le Jay sur le passé, on fit un autre arrangement pour le futur.

Je ne sais pourquoi j'ai écrit tout ce plat démêlé, que je retrancherai si je trouve dans la suite que ces souvenirs sont assez intéressans pour mériter que je leur donne quelque attention.

Quant à la composition du journal, elle devint un amusement pour nous. Duroverai se chargeait d'une séance et moi de l'autre. Quelques mots crayonnés dans l'assemblée suffisaient bien pour se rappeler le fond des discours et l'ordre du débat. Nous n'avions jamais prétendu rendre compte de l'épouvantable bavardage de la tribune. S'il y avait quelques discours importans, comme ils étaient presque tous écrits, Mirabeau avait soin de les demander pour nous. Plusieurs les envoyaient d'eux-mêmes. Les plus diffus se plaignaient

quelquefois de ce qu'on avait réduit leur style hydropique et boursouflé.

Peu étaient contens, mais cependant Mirabeau recevait des remercîmens qui ne manquaient pas de nous revenir. « On doit croire dans les provinces, lui disait Chapelier, que nous parlons comme des oracles quand on nous voit dépouillés de tout notre verbiage et de toutes nos sottises. »

Notre principal soin dans les discussions importantes était de n'omettre aucune des raisons qui avaient été alléguées par les deux partis : c'était un exposé impartial de toute la cause. Mirabeau lui-même, quoique ses écarts fussent palliés, n'obtenait aucune flatterie. A l'exception d'un petit nombre de plaisanteries très innocentes sur quelques ridicules qui égayaient de temps en temps le journal, on ne se permettait aucune personnalité, et il faut convenir qu'à la réserve d'un petit nombre de cas, Mirabeau sentit lui-même que le plus grand service que nous pussions lui rendre

était de n'être jamais les instrumens des vengeances de son amour-propre. Sieyes se plaignit amèrement de quelques critiques sur ses droits de l'homme et sur ses principes de constitution : « Ne me brouillez pas, je vous en conjure, avec cet homme-là, nous dit Mirabeau il a une vanité implacable. »

J'ai relu différens morceaux de ce journal, et je suis étonné de la hardiesse avec laquelle l'assemblée est censurée. On ne cesse de revenir sur le manque d'ordre et de liaison dans ses opérations de constitution et de finances ; sur la manière de poser des principes généraux, sans considérer les questions de détails ; d'anticiper les décisions d'une manière insidieuse ; de bouleverser tout l'ancien pouvoir exécutif avant d'avoir créé les institutions qui devaient le remplacer ; de se convertir en bureau de délation ; de prendre sur elle tout ce qui appartenait au ministère. Les défauts de sa police intérieure étaient présentés sans ménagemens : c'était un tableau fidèle de l'incohé-

rence, du désordre, de la fougue qui avaient présidé à ses travaux.

Pendant une absence de Duroverai, au mois de novembre 1790, M. Reybaz, qui nous avait fourni quelques morceaux très intéressans, se chargea de sa partie, et la fit avec beaucoup plus d'exactitude que lui. Je cessai mon travail au commencement de mars par une discussion sur l'esprit monastique et les communautés religieuses. Ils continuèrent ensemble encore quelques mois, et ce journal, abandonné par eux et par Mirabeau, ne fut plus qu'une compilation de discours et de décrets, qui n'avait de rapport que le titre avec notre ouvrage.

J'étais souvent dégoûté de ce travail, parce qu'une simple opération de manœuvre comme celle d'abréger des discours, et de rendre compte de séances presque toujours tumultueuses, n'était pas faite pour me donner du plaisir; d'un autre côté, la rapidité du tourbillon qui entraînait l'assemblée ne laissait pas le temps de se livrer à l'étude et à la médi-

tation; ainsi l'ouvrage, malgré quelques morceaux de discussion raisonnable, est très médiocre et souvent très mauvais. Je ne suis pas étonné qu'il soit tombé dans le même mépris que toutes les productions éphémères de cette époque; mais je ferai ailleurs un petit extrait de quelques passages qui peuvent servir à peindre l'intérieur de l'assemblée, et qu'on ne s'aviserait pas de chercher dans une grande compilation.

Outre cette rédaction, je continuai à fournir mon contingent des travaux législatifs de Mirabeau. Je vais reprendre ce récit un peu moins fastidieux que celui du journal.



CHAPITRE VII.

Réunion complète des ordres. — Aspect de l'assemblée. — Adresse au peuple. — Mirabeau en charge l'auteur. — Cause de son peu de succès. — Faiblesse de l'assemblée à l'égard des désordres. — Crainte et défiance du pouvoir. — Cause de cette faiblesse. — Opinion générale en faveur de la révolution. — Causes qui refroidirent plus tard cet intérêt. — Ouvrage de Burke. — Déclaration des droits de l'homme. — Discussion. — Opinion de l'auteur et celle de Mirabeau à ce sujet. — Séance du 4 août. — Réflexions sur cette séance. — Colère de Sieyes. — Son opinion. — Celle de Mirabeau sur l'assemblée. — Effet de cette séance sur le peuple.

Après l'insurrection de Paris, l'assemblée nationale fut bientôt complète; la majorité de la noblesse et la minorité du clergé vinrent se réunir. On avait encore pour eux à cette époque les égards de la bienséance : on les reçut en silence et avec dignité, mais sans bravade. Les discours de Bailly, qui présidait l'assem-

blée, étaient trop complimenteurs, la politesse l'emportait sur la sincérité : pendant que les cœurs étaient ulcérés, les paroles ne respiraient que douceur et concorde. On croyait tromper le peuple par ce manège, mais on ne trompe point, et l'on détruit la confiance en dénaturant le langage.

Les désordres qui se prolongeaient, les massacres qui avaient souillé Paris, et qui s'étendaient dans les provinces, engagèrent plusieurs personnes à proposer une adresse de l'assemblée nationale au peuple. D'après le succès de la première, je regardais les adresses comme mon département : j'en composai une qui était une espèce de sermon politique. Au premier tour, elle fut applaudie : au second, elle fut rejetée. Je ne sais si elle croisait les vues de certaines personnes : quoi qu'il en soit, elle eut de grands éloges et point de succès; mais elle fut imprimée dans le *Courrier de Provence*. Qu'on l'eût adoptée ou non, c'était la même chose. Ce n'est pas avec des phrases

qu'on arrête des insurrections. Si une telle exhortation peut réussir, c'est lorsqu'elle sert de préambule à des démarches vigoureuses. (1)

L'assemblée avait tellement peur d'offenser le peuple qu'elle regardait presque comme un piège toutes les motions tendantes à réprimer les désordres, et à censurer les excès populaires. C'était encore la défiance qui était au fond des cœurs. On avait triomphé par le peuple, il n'y avait pas moyen de se montrer sévère avec lui; au contraire, quoique l'assemblée déclarât souvent dans ses préambules qu'elle était profondément affligée et même irritée des violences commises par les bandits et les brigands qui brûlaient les châteaux et insultaient la noblesse, on jouissait en secret d'une terreur qu'on croyait nécessaire. On s'était mis dans l'alternative de craindre la noblesse ou de s'en faire craindre. On blâmait

---

(1) Voyez *Pièces justificatives*, n° 2.

par décence, on ménageait par politique; on donnait des complimens à l'autorité, et des encouragemens à la licence. Le respect pour le pouvoir exécutif n'était qu'une formule de style, et dans le fond, quand les ministres venaient manifester leur faiblesse et révéler leur anéantissement, l'assemblée, qui se souvenait trop d'avoir eu peur, n'était pas fâchée que la peur eût changé de gîte. Si vous étiez assez puissans pour vous faire respecter du peuple, vous le seriez assez pour vous faire craindre de nous : voilà le sentiment qui paraissait dominer ce qu'on appelait le côté gauche. C'était une réaction de la crainte.

Je ne dois pas oublier qu'à cette époque, non-seulement l'opinion générale de la France, mais encore celle de l'Europe, était bien prononcée pour le parti démocratique de l'assemblée. Je ne sais quelle joie s'était répandue partout dans les états les plus nombreux de la société, à la vue de cette révolution qui venait d'abattre l'ancien gouvernement de France.

On peut dire que dans l'Europe tout ce qui n'était pas de la noblesse avait tremblé pour le sort des communes, et avait senti leur délivrance comme celle de l'humanité tout entière. C'était le procès du genre humain contre les classes usurpatrices et dominantes. Les malheureux évènemens qui ont *funesté* la révolution jettent à présent une ombre sinistre sur son berceau même : on a honte d'avoir admiré dans sa naissance une cause qu'il a fallu haïr dans ses progrès : mais l'historien impartial doit rappeler qu'alors il y avait une fermentation générale, une sorte d'ivresse dans les espérances, et que l'enthousiasme excité par la grandeur de l'objet rendait presque insensible pour des désordres qu'on regardait du même œil que des accidens malheureux dans un triomphe national. Tout l'échafaudage d'un édifice antique et ruineux pouvait-il s'écrouler sans blesser quelques infortunés ou quelques opiniâtres qui s'obstinaient à en soutenir les mesures ? Voilà ce que pensaient les meilleurs

esprits de l'Europe, les meilleurs philosophes, tout ce qu'il y avait de philanthropes et d'amis de la liberté. Si c'était une erreur, l'erreur était universelle. L'Angleterre, comme plus libre et plus noble, se déclarait plus fortement que les autres : la destruction de la Bastille avait causé une joie générale. Le gouvernement n'avait pas permis que cet évènement fût célébré sur les théâtres, mais c'était par égard pour le roi de France. La nation entière avait eu la générosité de sympathiser avec le peuple français dans la chute du despotisme.

Cet enthousiasme s'était soutenu presque durant toute la première assemblée nationale. Il diminua après les évènemens du 5 et du 6 octobre : beaucoup d'admirateurs se refroidirent, beaucoup d'hommes sages commencèrent à trouver que les Français traitaient avec indignité un roi qui avait tant fait pour eux, et à craindre que le caractère national ne fût trop impétueux et trop violent pour la liberté. Mais ce petit nombre de désapprobateurs ne

fit que peu d'impression. La première atteinte considérable qui fut portée à l'enthousiasme pour la révolution fut le fameux écrit de Burke il attaqua, lui tout seul, la force gigantesque de cette assemblée, et représenta ces nouveaux législateurs, au milieu de leur puissance de leur gloire, comme des maniaques qui pouvaient tout détruire, et qui étaient incapables de rien établir. Cet écrit, étincelant de génie et d'éloquence, quoique composé dans un âge où l'imagination est sur son déclin, forma deux partis en Angleterre; les évènemens l'ont trop justifié, mais il reste à savoir si le cri de guerre qu'il élevait contre la France n'a pas contribué à la violence qui a caractérisé cette époque. Il est possible qu'en éveillant l'attention des gouvernemens et des propriétaires sur les dangers de cette nouvelle religion politique, il ait été le sauveur de l'Europe; mais il mit tant d'exagération dans cet écrit, et se servit d'argumens si alarmans pour la liberté, qu'il fut réfuté sur plusieurs points d'une ma-

nière très plausible et même très forte. Quoi qu'il en soit, cette publication de Burke, ce manifeste contre l'assemblée, eut un effet prodigieux en Angleterre. L'Allemagne, qui avait le plus souffert du joug de la noblesse, persévéra presque sans mélange dans son admiration pour les législateurs français.

L'assemblée nationale réunie commença d'abord la fameuse déclaration *des droits de l'homme* : c'était une idée américaine, et il n'y avait presque personne qui ne regardât une telle déclaration comme un préliminaire indispensable. Je me rappelle cette longue discussion, qui dura des semaines, comme un temps d'ennui mortel ; vaines disputes de mots, fatras métaphysique, bavardage assommant; l'assemblée s'était convertie en école de Sorbonne, et tous les apprentis de législation faisaient leur essai sur ces puérilités. Après bien des modèles rejetés, il y eut un comité de cinq personnes chargées d'offrir un nouveau projet : Mirabeau, l'un des cinq, eut la généro-

sité qui lui était ordinaire de prendre sur lui ce travail, et de le donner à ses amis. Nous voilà donc avec Duroverai, Clavière et lui-même, rédigeant, disputant, ajoutant un mot, en effaçant quatre, nous épuisant sur cette tâche ridicule, et produisant enfin notre pièce de marqueterie, notre mosaïque de prétendus droits naturels qui n'avaient jamais existé. Durant le cours de cette triste compilation, je fis des réflexions que je n'avais point faites jusqu'alors.

Je sentis le faux et le ridicule de ce travail; ce n'était qu'une fiction puérile. La déclaration des droits, disais-je, peut se faire après la constitution, mais non pas avant; car les droits existent par les lois, et ne les précèdent point. Ces maximes d'ailleurs sont dangereuses : il ne faut point lier les législateurs par des propositions générales, qu'on est obligé ensuite de modifier et de restreindre. Il ne faut pas surtout les lier par des maximes fausses. *Les hommes naissent libres et égaux*, cela n'est pas

vrai; ils ne naissent point libres; au contraire, ils naissent dans un état de faiblesse et de dépendance nécessaire : *égaux*, où le sont-ils? où peuvent-ils l'être? Entend-on l'égalité de fortune, de talent, de vertus, d'industrie, de condition? le mensonge est manifeste. Il faut des volumes pour parvenir à donner un certain sens raisonnable à cette égalité que vous proclamez sans exception. En un mot, j'avais si bien pris mon parti contre la déclaration des droits de l'homme, que pour cette fois j'entraînai l'opinion de notre petit comité; et Mirabeau lui-même, tout en présentant le projet, osa faire quelques objections à l'assemblée et proposer de renvoyer cette déclaration des droits après que la constitution serait achevée. « Je vous annonce, leur dit-il dans son style énergique et saillant, que toute déclaration des droits antérieurs à une constitution, *ne sera jamais que l'almanach d'une année.* » Mirabeau, toujours trop content d'une phrase heureuse, ne se donnait pas assez de peine

pour approfondir un sujet, pour se mettre en état de discuter une question, et pour défendre avec patience l'opinion qu'il avait avancée. Il saisissait tout avec une facilité merveilleuse, mais il ne développait rien; il lui manquait l'exercice de la réfutation. Ce grand art d'un orateur politique n'était pas le sien. Son opinion étonna d'autant plus qu'il avait été dans les séances précédentes un de ceux qui avaient soutenu la nécessité de cette déclaration. Ce changement soudain lui fut vivement reproché. « Quel est cet homme, s'écria quelqu'un, qui veut user de son ascendant sur l'assemblée pour lui faire adopter tour-à-tour le pour et le contre? Serons-nous les jouets de ses contradictions perpétuelles...? » Il y avait tant de raisons pour lui, qu'il eût triomphé peut-être s'il eût su les faire valoir; mais il abandonna la partie au moment où plusieurs députés commençaient à se réunir à lui. L'impitoyable bavardage alla son train, et l'on enfanta cette malheureuse déclaration des droits de l'homme.

J'en possède aujourd'hui une réfutation complète, article par article, de la main d'un grand maître, et il a porté jusqu'à l'évidence les contradictions, les absurdités, les dangers de ce programme séditieux, qui suffisait à lui seul pour détruire la constitution dont il faisait partie, semblable à un magasin de poudre placé sous un édifice, pour le renverser par une explosion à la première étincelle. (1)

Mais si l'assemblée avait perdu beaucoup de temps dans les discussions sur les droits de l'homme, elle en fit une ample réparation dans la séance nocturne du 4 août. Jamais on n'expédia tant d'ouvrage en si peu d'heures. Ce qui aurait demandé une année de soins et de méditations fut proposé, délibéré, voté, résolu par acclamation générale. Je ne sais combien de lois furent décrétées : l'abolition des droits féodaux, l'abolition de la dîme, l'abolition des

(1) Voyez *Tactique des Assemblées délibérantes*, t. II.

privilèges des provinces, trois articles qui à eux seuls embrassaient tout un système de jurisprudence et de politique, furent décidés, avec dix ou douze autres, en moins de temps qu'il n'en faut au parlement d'Angleterre pour la première lecture d'un bill de quelque importance. On eût dit que l'assemblée était comme un mourant qui fait son testament à la hâte, ou pour mieux dire, chacun donnait libéralement ce qui ne lui appartenait pas, et se faisait honneur de se montrer généreux aux dépens d'autrui.

J'ai été témoin de cette scène si imprévue où Sieyes et Mirabeau, de même que plusieurs autres députés très marquans, ne se trouvaient pas.

On commença par un rapport sur les désordres des provinces, les châteaux brûlés, les troupes de bandits qui attaquaient la noblesse et ravageaient les campagnes. Le duc d'Aiguillon, Noailles et plusieurs autres de la minorité de la noblesse, après des peintures désastreu-

ses, s'écrièrent qu'il n'y avait qu'un grand acte de générosité qui pût calmer le peuple, et qu'il était temps d'abandonner des privilèges odieux et de lui faire sentir les bienfaits de la révolution. Je ne sais quelle effervescence gagna l'assemblée. Il n'y eut plus ni sang-froid ni calcul. Chacun venait proposer un sacrifice, apporter une nouvelle offrande sur l'autel de la patrie, se dépouiller ou dépouiller les autres : il n'y avait pas moyen de réfléchir, d'objecter, de demander du temps; une contagion sentimentale entraînait les cœurs. Cette renonciation à tous les privilèges, cet abandon de tant de droits onéreux au peuple, ces sacrifices multipliés avaient un certain air de magnanimité qui faisait oublier l'indécence de cette fougue et de cette précipitation si peu convenable à des législateurs. J'ai vu dans cette nuit de bons et braves députés qui pleuraient de joie en voyant la besogne s'avancer si rapidement, et se trouvant de moment en moment portés sur les ailes de l'enthousiasme au-delà

de toutes leurs espérances. Il est vrai que tout le monde n'était pas entraîné par le même sentiment. Tel qui se sentait ruiné par une proposition qui venait d'être adoptée unanimement en faisait une autre par vengeance pour ne pas souffrir seul; mais l'assemblée entière n'était pas dans le secret des principaux moteurs, et ceux-ci allaient leur train en profitant de cette espèce d'ivresse générale. La renonciation aux privilèges des provinces se fit par les députés respectifs; ceux de Bretagne s'étaient engagés à les maintenir, et furent par conséquent plus embarrassés que tous les autres; mais ils s'avancèrent en corps, et déclarèrent qu'ils emploieraient tous leurs efforts auprès de leurs constituans pour obtenir la ratification du renoncement à leurs privilèges. Cette grande et superbe opération était nécessaire pour établir l'unité politique dans une monarchie qui s'était formée successivement de l'aggrégation de plusieurs états, dont chacun avait conservé quelques droits antiques, quel-

ques privilèges particuliers, une sorte de constitution qu'il fallait détruire pour former un seul corps capable de recevoir une constitution unique.

Le lendemain on commença à réfléchir sur ce qu'on avait fait, et les mécontentemens percèrent de toutes parts. Mirabeau et Sieyes, chacun par des raisons particulières, condamnaient avec raison ces folies de l'enthousiasme. « Voilà bien nos Français, disait le premier ; ils sont un mois entier à disputer des syllabes, et dans une nuit ils renversent tout l'ancien ordre de la monarchie ». L'article des dîmes avait mécontenté Sieyes plus que tout le reste. Dans les séances subséquentes on se flatta d'amender, de modifier ce qu'il y avait de plus imprudent dans ces décrets précipités ; mais il n'était pas aisé de rétracter des concessions que le peuple regardait déjà comme des droits indisputables. Sieyes fit un discours plein de force et de raison, où il montra qu'abolir les dîmes sans indemnité c'était dépouiller le clergé de sa

propriété pour enrichir les propriétaires; car chacun ayant acheté son bien moins la valeur de la dîme se trouvait tout d'un coup enrichi d'un dixième, dont on lui faisait un présent gratuit. C'est ce discours, qu'il était impossible de réfuter, qu'il termina par ce mot souvent répété : *Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes*... La prévention était si forte que Sieyes lui-même ne fut pas écouté : on ne vit en lui qu'un ecclésiastique qui n'avait pas pu se dépouiller de son intérêt personnel, et qui payait ce tribut d'erreur à sa robe. Il s'en fallut peu qu'il ne fût hué et sifflé. Je le vis le lendemain plein d'un ressentiment amer et d'une indignation profonde contre l'injustice et la bêtise de l'assemblée, à laquelle il n'a jamais pardonné; il exhalait son humeur dans une conversation avec Mirabeau, qui lui disait: « Mon cher abbé, vous avez déchaîné le taureau, et vous vous plaignez qu'il frappe de la corne ». Ces deux hommes-là eurent toujours une idée bien chétive de l'assemblée

nationale; ils étaient bien en état d'apprécier ses fautes, mais tous deux n'accordaient leur estime qu'à condition que leurs opinions prévaudraient toujours. Etaient-ils applaudis, il y avait du bon sens dans la majorité lorsqu'elle était laissée à elle-même; refusait-on de les suivre, il n'y avait plus que des imbécilles trompés par quelques séditieux. J'ai vu constamment Mirabeau graduer son opinion sur ce thermomètre, et sûrement il n'était pas le seul. Sieyes pouvait persuader que son mépris pour eux était sincère, parce qu'il ne cherchait point à s'en faire applaudir, et gardait un dédaigneux silence. Mais Mirabeau, tourmenté du besoin de monter à la tribune, à qui pouvait-il faire croire qu'il était indifférent à leur blâme ou à leur louange? Tous deux sentaient bien qu'une assemblée unique n'avait aucun régulateur, et la séance du 4 août montra à quel point l'enthousiasme contagieux et l'éloquence de la peur pouvaient entraîner ses résolutions et lui faire perdre toute mesure.

Ces décrets du 4 août, loin d'avoir mis un terme au brigandage et aux violences, achevèrent de montrer au peuple sa force, et le convainquirent que tous les attentats sur la noblesse seraient impunis s'ils n'étaient pas même récompensés. Encore une fois, tout ce qu'on fait par crainte ne remplit jamais son but. Ceux que vous croyez désarmer par des concessions redoublent de confiance et d'audace.



CHAPITRE VIII.

Discussion sur le *veto*. — Le marquis de Caseaux et son discours. — Embarras de Mirabeau en le prononçant. — Anecdote. — Opinion du public. — Mode de procéder vicieux de l'assemblée en matière constitutionnelle. — Impatience de se produire. — Desir de faire des motions. — Quelques traits du caractère français à cette époque. — Comparé au caractère anglais. — Réglement intérieur fait par Romilly. — Repoussé par l'assemblée. — Opinion de Brissot, Sieyes, etc., sur l'Angleterre. — Mot de Duroverai. — Mirabeau s'en empare et l'applique à Mounier.

Bientôt après les discussions sur les décrets du 4 août, on entra dans les questions constitutionnelles, et l'une des plus importantes fut celle du *veto*. Il ne faut pas imaginer que cet objet produisit un débat régulier comme ceux de la chambre des communes en Angleterre : dès que la lice fut ouverte, on fit des listes d'orateurs pour et contre; chacun d'eux

venait tour-à-tour armé de son cahier, et lisait une dissertation qui n'avait aucun rapport à celle qui venait d'être prononcée. Je ne peux rien concevoir de plus ennuyeux que cette espèce de séance académique, cette lecture de pamphlets remplis de répétitions et sans aucune liaison entre eux. La forme d'un débat où chacun parle pour répondre ou pour attaquer, excite toutes les facultés de l'esprit et soutient l'attention comme un plaidoyer; mais ces discours composés dans le cabinet réfutaient des objections qui n'avaient jamais été faites, et ne réfutaient point celles qui avaient été présentées. On se trouvait toujours au même point : chaque orateur recommençait la question comme si on n'avait rien dit jusqu'à lui; il n'y avait que la passion qui pût résister à l'ennui mortel de ces séances. Mirabeau était bien décidé à soutenir le *veto absolu* qu'on regardait comme essentiel à la monarchie; mais il s'était laissé endoctriner à ce sujet par le marquis de Caseaux, auteur d'un livre in-

intelligible sur le mécanisme des sociétés, et d'un autre intitulé : *Simplicité de l'idée d'une Constitution*, que personne n'avait pu lire ou entendre. Je crois que Mirabeau ne fut pas fâché, pour une fois, de marcher sans nous : il nous cacha donc son alliance avec son apocalyptique ami, et nous dit seulement qu'il était bien préparé et qu'il avait écrit quelques chefs dont il ferait le développement à la tribune. On avait eu un si grand nombre de détestables discours que la présence de Mirabeau réjouit tout le monde; mais à peine eut-il commencé que je reconnus phrase à phrase la doctrine et le style de Caseaux. L'embarras des constructions, la singularité des mots, la longueur des périodes, l'obscurité du raisonnement, refroidirent bientôt l'attention de l'assemblée : on découvrit qu'il soutenait le *veto absolu;* nouvelle raison pour élever des murmures. Mirabeau, qui avait à peine lu ce galimatias chez lui, s'apercevant de tous ses défauts, se jeta bien vite dans toutes les digres-

sions, les lieux communs contre le despotisme, et, par quelques traits saillans, obtenait le tribut ordinaire des battemens de mains de la part des galeries; mais quand il revenait à son fatal écrit, le tumulte recommençait bientôt, et il eut beaucoup de peine à achever, malgré son courage qui ne l'abandonnait jamais dans un instant de crise. Le résultat fut que Mirabeau offensa le parti populaire en soutenant le *veto absolu;* mais son discours fut si obscur que les galeries ne surent pas de quel parti il avait été, et que le Palais-Royal, qui était frénétique contre tous les partisans de ce *veto*, ne cessa pas de regarder Mirabeau comme le plus zélé de ses antagonistes. Ce qui ruinait la popularité des autres ne nuisait pas même à la sienne. Dans cette occasion, le *côté gauche* crut qu'il avait affecté à dessein d'être obscur, afin de pouvoir tourner son opinion dans tous les sens, en sorte que le fatras de Caseaux lui fut imputé à profonde politique, et qu'on vit du machiavélisme tout pur dans une école

dont il avait honte. Je ne l'ai jamais vu déconcerté que cette fois. Il nous avoua qu'à mesure qu'il avançait dans sa lecture, il était couvert d'une sueur froide, et qu'il en avait supprimé la moitié sans pouvoir y suppléer, parce que, dans sa confiance, il avait négligé de méditer le sujet. Nous replatrâmes un peu ce discours avant de l'imprimer dans le *Courrier de Provence;* mais le caractère original de bizarrerie et d'obscurité n'a pas disparu. Voilà comment se traitaient les matières législatives les plus importantes, *ex ungue leonem.* Ce fut la première question constitutionnelle à laquelle le peuple prit un intérêt bien vif : on peut imaginer combien il était capable de l'entendre. Le *veto* prit à ses yeux toutes les formes imaginables : c'était un monstre qui devait tout dévorer. Je n'oublierai jamais qu'allant à Paris avec Mirabeau, ce jour même ou le lendemain, il y avait des gens qui attendaient sa voiture devant la boutique de Le Jay, et qui se jetèrent au-devant de lui en le conjurant, les larmes

aux yeux, de ne pas souffrir que le roi eût le *veto absolu*. C'étaient des transports! « Monsieur le comte, vous êtes le père du peuple, vous devez nous sauver, vous devez nous défendre contre ces malheureux qui veulent nous livrer au despotisme. Si le roi a le *veto*, il n'y a plus besoin d'assemblée nationale; tout est perdu; nous voilà esclaves ». Et mille autres propos plus absurdes qui venaient tous d'abondance de cœur. Mirabeau dans ces occasions représentait fort bien : il les apaisait, il ne disait que des choses vagues, et les renvoyait avec une politesse un peu patricienne.

Quand on vint à l'appel des voix sur la question du *veto*, Mirabeau ne vota point; c'est ainsi qu'il ne se trouva point sur la liste qui fut portée au Palais-Royal de ceux qui avaient voté pour le *veto absolu*. Il y avait sûrement de la lâcheté dans cette conduite; mais il la cachait sous un air de mépris pour l'assemblée. On aurait dû voir dans cette occasion combien il était absurde de voter séparément les lois con-

stitutionnelles ; il est évident qu'il faut les comparer ensemble pour sentir leur convenance ou leur opposition : telle loi qui serait bonne si elle était combinée avec telle autre produira un tout autre effet si elle est prise toute seule. Il n'y avait que la présomption et l'inexpérience de l'assemblée nationale qui pouvaient l'engager à procéder d'une autre manière, et à faire chaque jour quelque nouveau décret constitutionnel, sans avoir sous les yeux l'ébauche entière de la constitution. Dans ce cas, par exemple, avant de rien prononcer sur le *veto*, il fallait savoir si le corps législatif serait divisé en deux chambres ou s'il formerait une seule assemblée. La décision de cette question était un préliminaire indispensable; car si le corps législatif n'était pas divisé, le *veto absolu* était d'une absolue nécessité pour empêcher ce corps unique d'usurper toute la puissance; mais en même temps, le *veto absolu* était impossible à exercer, parce qu'un roi est trop faible contre une assemblée na-

tionale qui le presse de toute la force d'une volonté unique. Le roi, paraissant alors s'opposer au vœu des représentans de la nation, joue un rôle dangereux, et occupe un poste qu'il ne peut pas défendre. Si le corps législatif devait être divisé en deux sections, le *veto absolu* était moins nécessaire, parce qu'il n'y avait pas la même probabilité que les deux sections fussent toujours diposées à marcher de concert, et que l'une pouvait être opposée à l'autre. Ainsi, la décision d'une question dépendant de l'autre, il faut les avoir toutes sous les yeux pour les juger sainement. Ce fut la plus grande faute de l'assemblée que de travailler sur des parties détachées : c'est ainsi qu'elle a produit un édifice irrégulier, sans proportion, sans justesse, où il y avait des parties trop fortes et d'autres trop faibles, des masses incohérentes qui n'ont pas pu soutenir le moindre choc, une élévation gigantesque et des fondemens qui posaient à faux sur la superficie du sol.

Mais ce défaut tenait à l'extrême impatience de se produire, au desir de faire une motion et d'enlever la primeur d'une autre. Point de concert, point de préparation; on aimait pour ainsi dire à se voler des propositions, à introduire de contrebande un article qui n'était point à sa place, à surprendre l'assemblée par quelque chose d'imprévu. On avait nommé un comité de constitution, mais ce comité, plein de jalousie et de démêlés, ne sut jamais ni s'entendre ni diriger les travaux vers un but commun. C'était l'assemblée en miniature, les mêmes élémens, les mêmes préventions, le même desir de se surpasser et de briller exclusivement, la même guerre d'amour-propre; enfin, chacun prit sur soi d'introduire les matières à son gré, et souvent sans autre raison que le desir d'être le premier : l'étude et la méditation n'entraient pour rien dans le plan de l'assemblée; tous les décrets se passaient presque à la pointe de l'épée, comme dans une place qu'on prend d'assaut : il n'y eut aucun intervalle, aucune

trève accordée aux passions. Après avoir tout abattu, il fallut tout refaire à-la-fois, et l'assemblée avait une si haute opinion d'elle-même, surtout le côté gauche, qu'on se serait chargé volontiers de faire le code de toutes les nations..... Les historiens diront assez les malheurs de la révolution; mais il n'est pas moins essentiel de marquer les fautes primitives qui ont amené ces malheurs.... Si l'on voulait aller plus loin encore, il faudrait remonter jusqu'à la composition de l'assemblée, et surtout examiner les circonstances qui produisirent la défiance, la lutte, le combat des ordres, la victoire des communes, l'abaissement de la puissance royale.

Le trait le plus dominant dans le caractère français, c'est l'amour-propre : chaque membre de l'assemblée se croyait capable de tout : on n'a jamais vu tant d'hommes s'imaginer qu'ils étaient tous législateurs et qu'ils étaient là pour réparer toutes les fautes du passé, remédier à toutes les erreurs de l'esprit humain,

et assurer le bonheur des siècles futurs. Le doute n'avait point d'accès dans leur esprit : l'infaillibilité présidait toujours à tous leurs décrets contradictoires. C'est en vain qu'une nombreuse minorité les accusait sans cesse et protestait contre leurs décrets; plus la minorité les attaquait, plus ils étaient contens d'eux-mêmes. Lorsque le roi osa leur envoyer quelques remontrances modestes sur la rédaction des décrets du 4 août, et sur la déclaration des droits, ils furent étonnés que les ministres eussent eu l'audace de faire des notes critiques sur leurs travaux, et M. Necker, qui en était l'auteur, commença dès-lors à décliner dans leur esprit.

J'ai pu comparer les Anglais et les Français du même état, et j'ai suivi assez long-temps les séances du parlement d'Angleterre et celles de l'assemblée nationale : il n'y a point de trait d'opposition plus frappant dans le caractère des deux nations que la réserve un peu timide de l'Anglais et la confiance du Français en lui-

même. Je disais souvent que si l'on eût arrêté au hasard cent personnes dans les rues de Londres et cent dans les rues de Paris, et qu'on leur eût proposé de se charger du gouvernement, il y en aurait quatre-vingt-dix-neuf qui auraient accepté à Paris et quatre-vingt-dix-neuf qui auraient refusé à Londres.

Une grande partie des travaux qui se produisaient à la tribune était manufacturée au-dehors : un Français ne se faisait aucun scrupule de débiter un discours qu'il n'avait point composé, et de s'honorer de cette espèce d'imposture publique; on trouverait peu d'Anglais, on n'en trouvait pas même un seul parmi les gens à réputation, qui voulût se prêter à n'être qu'un acteur de théâtre. Un Français se jetait en avant pour une motion quelconque qu'on lui avait suggérée, sans s'embarrasser de ses suites: un Anglais aurait craint de s'exposer s'il n'avait assez étudié son sujet pour être en état de répondre aux objections et de soutenir l'opinion qu'il avait une fois avancée. Un Français af-

firme légèrement; ce qui lui coûte le moins, c'est une assertion : un Anglais ne se hâte pas de croire; avant de produire un fait en public, il veut être remonté à ses sources, s'assurer de ses autorités, se rendre maître des circonstances. Un Français se croit en état de faire tête à toutes les difficultés avec un peu d'esprit; il est prêt à se charger des travaux les plus étrangers à ses études; c'est ainsi, par exemple, que Mirabeau se faisait rapporteur du comité sur les mines, sans avoir la première teinture de cette science : un Anglais s'exposerait à un ridicule ineffaçable s'il osait envahir un département qu'il ne connaît point, et il est bien plus porté à refuser d'entreprendre ce dont il est capable qu'à ambitionner de faire ce qui est au-dessus de lui. Le Français pense que l'esprit supplée à tout : l'Anglais est persuadé qu'il faut pour chaque chose de la pratique et de la science. C'est un gentilhomme français à qui l'on demandait s'il savait jouer du clavecin et qui répondit : « Je ne saurais vous dire, je

n'ai jamais essayé, mais je vais voir ». Ce trait est du comique; mais ennoblissez les idées; au lieu du clavecin, mettez le gouvernement; au lieu de la musique, mettez la législation, et au lieu d'un gentilhomme français, vous en aurez douze cents.

Romilly avait fait un travail très intéressant sur les réglemens observés par les chambres des communes en Angleterre. Ces réglemens sont le fruit d'une expérience raisonnée, et plus on les examine, plus on les admire : ce sont des coutumes qui se conservent soigneusement dans un corps très attentif à ne rien innover; elles ne sont point écrites; il fallut beaucoup de soins et de peines pour les rédiger. Ce petit code indiquait la meilleure manière de poser les questions, de préparer les motions, de les débattre, de recueillir les suffrages, de nommer les comités, de traiter les affaires en les faisant passer par différentes gradations, en un mot, toute la tactique d'une assemblée politique. J'avais traduit cet écrit au

commencement des états-généraux; Mirabeau le présenta et le déposa sur le bureau des communes, lorsqu'il était question de faire un réglement pour l'assemblée nationale. « Nous ne sommes pas Anglais et nous n'avons pas besoin des Anglais ». Voilà la réponse qui lui fut faite. On ne donna pas la plus légère attention à cet écrit qui fut imprimé; on ne daigna pas s'informer de ce qui se passait dans un corps aussi célèbre que le parlement britannique: la vanité nationale était blessée de l'idée d'emprunter la sagesse d'une autre nation, et ils aimèrent mieux persister jusqu'à la fin dans le mode de délibération le plus mauvais et le plus dangereux; la séance du 4 août en était la preuve.

Quand Brissot parlait de constitution, sa phrase familière était : « Voilà ce qui a perdu l'Angleterre ». Sieyes, Dupont, Condorcet, Garat et quantité d'autres que j'ai connus, avaient précisément la même opinion. «Comment, lui dit un jour Duroverai feignant de

l'étonnement, l'Angleterre est perdue! Depuis quand avez-vous cette nouvelle, et par quelle latitude s'est-elle perdue »? Les rieurs ne furent pas pour Brissot; et Mirabeau, qui transcrivait alors un de ses discours contre Mounier, prêta à Mounier cette sottise qu'il n'avait pas dite, pour avoir le plaisir de lui appliquer ce petit bon mot volé. Mounier s'en est plaint dans son premier écrit, où il relève les infidélités de Mirabeau touchant la séance dont il rendait compte.



CHAPITRE IX.

Camille Desmoulins.— La Clos.— Ses liaisons avec Mirabeau. — Mirabeau était-il d'accord avec le duc d'Orléans? — Faits à l'appui. — Rien de certain.— Traduction de Milton contre la royauté. — Duroverai en empêche l'émission. — Mot de Mirabeau sur les évènemens de Paris. — Sa conduite dans les journées des 5 et 6 octobre. — Aspect de l'intérieur de l'assemblée. — Anecdotes. — Retraite de plusieurs députés.

Je n'ai pas beaucoup de souvenirs sur le mois de septembre. J'ai vu dans ce temps-là, chez Mirabeau, deux hommes bien différens: l'un était Camille Desmoulins, qui avait fait quelques écrits signés le *Procureur général de la lanterne*. Il ne faut pas croire pourtant qu'il invitât le peuple à *lanterner*, comme M. Bertrand de Molleville l'en accuse; au contraire, il montrait les dangers et l'injustice de ces exé-

cutions, mais c'était avec un ton de légèreté et de plaisanterie bien indécent sur un sujet pareil. Ce Camille me parut ce qu'on appelle un bon enfant, la tête montée, sans réflexion, sans jugement, ignorant autant qu'étourdi, ne manquant pas d'esprit, mais n'ayant pas en politique les premiers élémens de la raison. Me promenant avec lui, je lui expliquai un peu la constitution d'Angleterre, dont il parlait avec autant d'ignorance que s'il eût été question du Monomotapa. Trois ans après, Camille, qui était devenu un grand personnage par son jacobinisme et son amitié avec Robespierre, et qui même avait mûri ses talens, fit un écrit où, rendant compte de lui-même depuis le commencement de la révolution, il me donne en passant un souvenir de bienveillance, et dit de moi que j'étais un émissaire de Pitt, placé auprès de Mirabeau pour l'égarer, et que je prêchais à Versailles la constitution anglaise. Je n'ai pas lu cet écrit, mais on m'a dit qu'il était très bien fait, et

que Camille était un de ceux qui s'étaient formés par les circonstances.

L'autre homme était La Clos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Ce La Clos, attaché au duc d'Orléans, était un homme sombre, taciturne, ayant la figure et le regard d'un conspirateur, réservé, spirituel, mais si peu liant qu'à peine lui ai-je parlé quoique je l'aie vu plusieurs fois. Je ne sais ce qu'il faisait chez Mirabeau. Les évènemens des 5 et 6 octobre ont été imputés au duc d'Orléans, et le Châtelet impliqua Mirabeau dans cette conspiration. L'assemblée nationale déclara qu'il n'y avait lieu à l'accusation ni contre l'un ni contre l'autre. Mais l'absolution de l'assemblée n'est pas celle de l'histoire, et il reste encore à lever bien des voiles avant qu'on puisse prononcer sur cet évènement. Malgré mon intimité, à cette époque, avec Mirabeau, s'il a été lié avec le duc d'Orléans, il ne m'a jamais mis dans sa confidence. C'est un mystère qui m'est étranger, s'il y a du mystère. En me rappelant ces

petites circonstances qui ne pourraient manquer de déceler un homme aussi confiant et aussi imprudent que Mirabeau, je ne trouve rien qui annonce de la complicité dans un projet contre la cour. Il est vrai cependant que sa liaison avec *La Clos* montrait au moins de la part du duc une intention de flatter ou d'engager Mirabeau : celui-ci alla quelquefois à *Montrouge*, si je ne me trompe, et vit une fois ou deux le duc d'Orléans, ce qui pouvait se faire sans conspirer avec lui. Je me souviens de lui en avoir entendu parler avec quelque éloge, c'est-à-dire de ses talens naturels, car il disait qu'en morale il ne fallait rien lui imputer, parce qu'il avait perdu le goût et ne sentait plus la différence du bien et du mal. A-peu-près vers le même temps, Mirabeau disait à Duroverai et à moi : « Je suis tout étonné de me voir philosophe, j'étais né pour être un aventurier; mais qui sait? ils vont déchirer le royaume, et j'ai du crédit en Provence ».... Duroverai se mit à plaisanter et dit : « Le

voilà qui se croit déjà comte de Provence. — Eh bien ! dit Mirabeau, beaucoup d'autres sont partis de plus bas.... » Tout cela n'était que saillie, et son imagination voyait toujours des ruines et des bouleversemens.

Le seul fait qui me paraisse important contre lui fut la préparation d'un ouvrage dans le secret duquel il ne nous avait point mis. Lorsque l'assemblée quittait Versailles pour se rendre à Paris, Duroverai et moi étant allés chez Mirabeau, qui n'y était plus, pour rassembler quelques papiers à nous, Le Jay arriva en habit de voyage, laissant un chariot à la porte. Il était très ému, et il eut de la peine à nous mettre au fait de son embarras. Il avait été je ne sais où chercher l'édition d'un livre qu'on avait fait imprimer clandestinement, qui aurait dû arriver quinze jours plus tôt, et qu'il n'osait plus faire entrer à Paris. « Quelle édition ? Quel ouvrage ? De quoi s'agit-il ? — C'est, dit Le Jay, le livre contre la royauté. — Contre la royauté ! Apportez-nous-en un exemplaire ».

C'était un petit volume, avec une préface de Mirabeau et le nom de l'auteur; je ne me souviens pas exactement du titre, c'était, je crois, *de la Royauté, extrait de Milton*. En effet, tout était traduit ou abrégé de Milton; on avait réuni des passages épars, et fait un corps de doctrine de tous ses écrits républicains. Je me souviens d'avoir vu Mirabeau occupé de cette traduction avec son ami Servan, qui était sous-gouverneur des pages, et ennemi de la cour comme toutes les personnes qui appartenaient à Versailles, et qui a été depuis ministre de la guerre. Après les évènemens des 5 et 6 octobre, la publication d'un tel livre était non-seulement un libelle, mais un crime de haute trahison dans un membre de l'assemblée nationale. Nous fûmes d'autant plus irrités que les premiers soupçons des personnes qui entouraient Mirabeau seraient tombés sur nous, comme étant naturellement républicains, et d'ailleurs familiarisés avec la langue anglaise. Mais notre intérêt à part, celui de Mirabeau

seul suffisait pour nous effrayer. Duroverai fit si bien peur à Le Jay qu'il se crut déjà au Châtelet ou à la Tournelle. Il consentit à tout, et nous fîmes transporter l'édition entière dans la maison, où elle fut brûlée le jour même. Le Jay en sauva seulement une douzaine d'exemplaires. L'expédition faite, il retourne à Paris, et, tout joyeux, rend compte à sa femme du danger qu'il avait couru et dont nous l'avions tiré. Madame Le Jay, qui avait compté sur son libelle, tomba sur le pauvre mari, et, en lui reprochant sa bêtise, lui fit sentir en même temps sa double supériorité d'intelligence et de force. Elle alla ensuite dénoncer Duroverai à Mirabeau; mais Mirabeau n'était pas assez sot pour ne pas sentir que dans les circonstances actuelles ce livre l'aurait perdu. Tout ce qu'il aurait voulu, c'était de le tenir en réserve pour quelque grande occasion; mais il eut trop de peine à se défendre lui-même pour oser se plaindre de la perte de quelques mille francs. J'avoue qu'en y pensant depuis, en comparant

les temps, le retard de l'édition, le moment où elle aurait dû arriver, le voyage de Le Jay pour l'aller chercher, le mystère qui lui était recommandé, je serais tenté de croire qu'il y avait eu quelque intention profonde dans la composition de cet ouvrage, et que Mirabeau était dans le secret des évènemens du 5 et du 6 octobre. Mais d'un autre côté, j'ai su que cette compilation avait été commmencée depuis très longtemps, et que la rage de Mirabeau pour publier était si grande qu'elle l'emportait sur toute considération de prudence. Ce que je crois, tout bien considéré, en supposant que l'insurrection de Versailles eût été conduite par les agens du duc d'Orléans, c'est que La Clos était trop habile pour tout confier à l'indiscrétion de Mirabeau, mais qu'il s'était assuré de lui conditionnellement, en se laissant à l'un et à l'autre beaucoup de voiles et de retraites. Il est impossible de ne pas croire à quelque liaison entre eux. « Au lieu d'un verre d'eau-de-vie, on en a donné une bouteille ». Voilà

comment il expliquait le mouvement de Paris. Je suppose que Mirabeau, si le roi avait pris la fuite, aurait proposé ou appuyé que le duc d'Orléans fût fait lieutenant-général du royaume et qu'il aurait été son premier ministre. Un pareil roman pouvait très bien passer dans une tête comme la sienne; et sa fureur contre le duc d'Orléans a fait soupçonner qu'il avait été trompé dans son attente. M. de Lafayette est peut-être informé du secret de ces évènemens : au reste, ils auraient pu arriver sans conspiration par le mouvement spontané du peuple, alarmé par la crainte de la famine, qui dans ce moment avait produit une famine réelle.

J'étais à Versailles et je fus témoin d'une partie des évènemens; mais je ne sais rien de particulier, je n'ai rien vu qui pût caractériser un projet et une conspiration. Je puis même dire que plus près de l'évènement on ne l'expliquait point comme on a fait dans la suite: le peuple attribuait la disette à l'aristocratie;

c'étaient les aristocrates qui faisaient couper le blé en herbe; ils payaient les boulangers pour ne rien faire, ils détournaient le commerce, ils jetaient les farines dans la rivière; en un mot, il n'y avait point de mensonge ni d'absurdité qui ne parussent alors probables. Les papiers populaires ne cessaient de faire circuler ces grossières impostures. L'arrivée d'un nouveau régiment à Versailles avait renouvelé toutes les craintes : les fêtes qu'on leur avait données dans le château étaient d'une imprudence inconcevable. Ce n'était point une conspiration, car on ne conspire pas en public dans un festin de cinq cents personnes; mais on avait chanté : *O Richard ! ô mon roi !* etc., on avait insulté la cocarde nationale, on avait promené le dauphin; le roi et la reine, se livrant au plaisir de recevoir tous ces témoignages d'affection, avaient échauffé l'enthousiasme par leur présence. En tout autre temps, on n'aurait pas fait un crime aux gardes du roi, à de jeunes militaires, de s'animer dans un repas et

de se livrer à des transports d'affection pour la famille royale : le nuage dont elle était couverte, les malheurs dont elle était menacée excitaient encore des sentimens d'honneur et de chevalerie dans cette jeune noblesse dévouée par état à la défense de son souverain. Mais, dès que cette scène du château fut répandue dans le public avec toutes les exagérations dont elle était susceptible, on crut y voir une intention de rendre la révolution odieuse, et de former une nouvelle ligue pour la défense du roi : cette fête fut dénoncée dans l'assemblée même comme le signal d'une conspiration de la cour contre le peuple. Le côté droit furieux criait à la calomnie. Mirabeau, que Servan avait monté, se jeta au milieu du tumulte, et déclara qu'il était prêt lui-même à dénoncer par leurs noms tous les principaux acteurs de cette orgie sacrilège, pourvu qu'on décrétât auparavant que la personne seule du roi était sacrée et inviolable : ce seul mot, portant l'accusation sur la reine, fit trembler le côté droit,

et fit craindre aux démocrates eux-mêmes d'aller trop loin.

Si Mirabeau avait voulu dans ce moment prendre le parti le plus généreux et s'opposer à la rage populaire, il était bien aisé de donner une autre tournure à cet évènement, de montrer sous un jour favorable ces témoignages d'affection donnés au roi, de se plaindre ouvertement qu'on pût imaginer qu'ils n'étaient pas partagés par l'assemblée entière et par toute la nation, et de proposer même une fête semblable, où le roi serait entouré de tous les représentans de la France. On aurait pu demander en même temps le renvoi du régiment de Flandre, dont la présence n'était pas nécessaire; mais il faut convenir que cette assemblée, qui avait souvent des expressions de bavardage sur son attachement pour le roi, n'a jamais fait de démarche réelle pour le lui témoigner.

La disette qui tenait le peuple dans un état de fermentation, et la scène du château, parurent dans le temps des causes suffisantes pour

expliquer l'insurrection de Paris et l'invasion de Versailles.

Ce ne fut que dans la suite qu'on y chercha un complot, et qu'on l'attribua au duc d'Orléans. Ce grand soupçon acquit de la vraisemblance lorsqu'on sut que M. de Lafayette avait exigé du duc d'Orléans de s'éloigner de Paris, et de se rendre en Angleterre. Le voile n'est pas levé sur le fond de cette intrigue; mais je me souviens que dans un entretien de confiance avec l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, deux ans après, il me dit ces paroles très remarquables : « *Le duc d'Orléans est le vase dans lequel on a jeté toutes les ordures de la révolution.* »

Voici ce que ma mémoire me retrace distinctement de la conduite de Mirabeau dans ces journées du 5 et du 6. Le cinq, nous dînions chez M. de Servan, dans le palais qu'on appelle les Petites-Écuries, où il avait un logement, comme gouverneur des pages. Nous vîmes, des fenêtres qui dominaient toute la grande

place, arriver la multitude parisienne, les poissardes, les forts de la halle, et tout ce peuple ne demandait que du pain. Le régiment de Flandre, la garde nationale de Versailles étaient rangés hors de l'enceinte extérieure du château; les gardes du roi à pied et à cheval étaient dans l'enceinte de la grande et de la petite cour. Il y eut quelques mouvemens tumultueux que nous ne pouvions pas trop distinguer. Mirabeau ne fut pas long-temps avec nous; je crois même me souvenir qu'il ne dînait pas chez Servan. Quoique la foule fût grande, et qu'on ne sût pas trop ce qui pouvait arriver, nous nous promenâmes partout, nous vîmes des voitures du roi défiler par des rues détournées, et nous pensâmes qu'il était question de mettre la famille royale en retraite. Fatigué d'errer, j'entrai vers les huit heures du soir dans l'assemblée : elle offrait un spectacle curieux; elle avait été envahie par le peuple de Paris; son enceinte même en était remplie : les galeries étaient composées de fem-

mes et d'hommes armés de hallebardes, de bâtons et de piques. La séance avait été suspendue; mais on vint au nom du roi prier le président d'envoyer une députation au château et de rendre la séance permanente. J'allai chercher Mirabeau que je trouvai déjà couché, quoiqu'il ne fût pas onze heures. Lorsque nous arrivâmes dans l'assemblée, où le président épuisait inutilement ses forces pour mettre un peu de calme, Mirabeau éleva sa voix dominatrice et somma le président de faire respecter l'assemblée et de faire retirer hors de son enceinte les étrangers qui la remplissaient. Il fallait sa popularité pour en venir à bout; peu-à-peu la foule se retira et les députés commencèrent à délibérer tranquillement sur quelques objets du Code pénal. J'étais dans une galerie où une poissarde agissait avec une autorité supérieure et dirigeait les mouvemens d'une centaine de femmes, et surtout de jeunes personnes qui attendaient ses ordres pour crier ou pour se taire. Elle appelait familière-

ment des députés et demandait : « Qui est-ce qui parle là-bas ? Faites taire ce bavard ! il ne s'agit pas de ça, il s'agit d'avoir du pain ! Qu'on fasse parler notre petite-mère Mirabeau, nous voulons l'entendre..... » Notre petite-mère Mirabeau devenait le cri de toute sa compagnie ; mais Mirabeau n'était pas homme à se prodiguer dans ces occasions, et sa popularité, comme il le disait, n'était pas populacière.

Vers minuit, un aide-de-camp de M. de Lafayette annonça son arrivée à la tête de la garde nationale de Paris, et l'on se crut en sûreté sous ses auspices ; ses soldats avaient renouvelé le serment de fidélité à la loi et au roi, et la multitude commençait à se calmer sur les assurances que le roi avait données et qu'on avait eu soin de répandre. Vers deux heures du matin, nous nous retirâmes, la séance toujours tenante. J'eus, à mon réveil, un récit confus de ce qui s'était passé, de l'invasion du château, du désarmement des gardes ; on ne l'attribuait alors qu'à des mal-

entendus, à des imprudences, à des querelles produites par le hasard. Mirabeau s'était rendu de bonne heure dans l'assemblée, et j'appris qu'il s'était opposé à la demande qui avait été faite au nom du roi de transporter l'assemblée même au château, comme un moyen de contenir la multitude. Cette prétendue dignité, qu'il allégua comme une raison pour n'y envoyer qu'une députation, était bien suspecte : était-ce le moment de consulter l'étiquette, et y avait-il un devoir supérieur à celui de former une enceinte autour du monarque en danger? Il est bien sûr que s'il y avait eu un complot contre lui, et si Mirabeau était un des complices, il n'aurait pas pu se conduire autrement; mais d'un autre côté, comment l'assemblée, qui n'était pas dans ce complot, put-elle se ranger tout d'un coup à cet avis? C'est une raison de croire qu'il n'avait fait que saisir l'intention générale et qu'il n'y avait rien de prémédité dans sa motion. Il y avait dans ce moment une opposition marquée entre la cour

et l'assemblée nationale, parce que le roi n'avait donné qu'une demi-approbation à la déclaration des droits de l'homme et aux décrets explicatifs du 4 août : on eut même la lâcheté de profiter de ce moment de désordre pour demander au roi un consentement plein et net, comme si son refus eût été une des causes de l'insurrection. Mounier présidait l'assemblée : Mirabeau était extrêmement jaloux de lui, et il n'eut peut-être pas d'autre motif, sans s'en apercevoir, que le desir de l'emporter sur lui, et de lui nuire en représentant son avis comme dérogatoire à la dignité nationale. Je ne fis pas alors toutes ces réflexions, et la rapidité des évènemens était telle qu'une impression était toujours effacée par une autre.

Plusieurs députés, contre lesquels on avait excité la fureur du peuple, prirent la fuite, et n'espérant plus rien d'une révolution qui s'opérait par de tels moyens, ils n'osèrent pas se rendre à Paris et abandonnèrent leurs places. Lally-Tolendal et Mounier furent du nombre :

il y en eut cinquante-quatre ou cinquante-six. Cette désertion n'est pas justifiable; mais si l'on considère les violences qu'ils avaient essuyées, avant de les accuser de lâcheté, il faudrait avoir été quelque temps exposé aux mêmes outrages. Je n'ai vu qu'une fois Mounier et je fus témoin de la conversation qu'il eut avec Mirabeau chez un peintre. Mounier en a rendu un compte fidèle.



CHAPITRE X.

Discussion sur les finances. — Motifs de Mirabeau pour soutenir M. Necker. — Effet de ce discours. — Singulier compliment de Molé à Mirabeau. — Adresse à la France. — Mirabeau en charge l'auteur. — Peu d'effet de cette adresse. — Mirabeau propose de voter des remercîmens à Lafayette et Bailly. — Ce qui le détermine. — Projet de ministère pour Mirabeau. — Motion pour en prévenir l'exécution. — Inscription civique. — Idée de Sieyes. — Mirabeau la reproduit. — Loi sur les Faillis. — Loi martiale.

J'AI omis de parler d'un discours célèbre de Mirabeau sur la banqueroute nationale, afin de réunir sous un même point quelques objets concernant les finances.

Mirabeau n'entendait point à fond ce sujet, quoiqu'il eût publié plusieurs écrits, tels que la *Banque de Saint-Charles*, la *Dénonciation de l'Agiotage*, etc.; il avait eu deux faiseurs, Panchaud et Clavière. Panchaud disait de Mira-

beau qu'il était le premier homme du monde pour parler de ce qu'il ne savait pas. Une conception très prompte et des expressions très heureuses lui donnaient les moyens d'en imposer à tous les esprits superficiels. Lorsque par les imprudences de la révolution les recettes furent diminuées, les impôts de presque nulle valeur, M. Necker, embarrassé à maintenir le mouvement d'une immense machine avec un filet d'eau prêt à tarir, vint proposer à l'assemblée un emprunt qu'il avait cherché à rendre séduisant pour les prêteurs : il avait voulu se servir du crédit de la caisse d'escompte. Clavière, qui avait, je crois, quelque haine personnelle contre la société de la caisse d'escompte, à laquelle on pouvait d'ailleurs faire de justes reproches, parce que son administration avait été un jeu d'agiotage, engagea Mirabeau à se déclarer contre ce moyen. L'assemblée se mêla d'organiser l'emprunt et fit cette opération avec aussi peu d'intelligence que beaucoup d'autres. Il s'ensuivit qu'il n'eut

aucun succès, et que ce fameux crédit national, sur lequel on avait parlé avec tant de pompe, se trouva tout-à-fait nul. M. Necker fut obligé bientôt après de présenter un autre projet, une espèce d'emprunt patriotique d'un quart du revenu. Pour cette fois, Mirabeau résolut de soutenir le ministre : il ne l'aimait point, il n'y avait plus de rapports entre eux; les liaisons que Duroverai et Mallouet avaient voulu former n'avaient pas eu de suite; on ne manqua pas de soupçonner qu'il ne soutenait son plan que pour lui en laisser la responsabilité tout entière et lui en attribuer le mauvais succès. Quelques-uns des ravaudeurs, qui croyaient que l'assemblée compromettait sa dignité en adoptant des mesures ministérielles sans y rien changer, proposèrent des modifications : Mirabeau s'éleva contre toute proposition de cette nature et pressa l'assemblée de recevoir le plan tel quel, et de n'y toucher en aucune façon. Le grand argument dont il se servit fut le mauvais succès du premier em-

prunt que les amis du ministre attribuaient, non pas aux circonstances, mais à l'assemblée qui l'avait dénaturé par des modifications mal entendues, et de là se jetant sur le dangereux état du crédit, sur le tarissement du revenu public, il représenta la banqueroute nationale comme une calamité dont la France était incessamment menacée. Le tableau qu'il en fit était de la plus grande force; il s'éleva jusqu'au sublime : c'était, à proprement parler, un lieu commun d'éloquence, mais il le traita à la manière de Cicéron ou de Bossuet. Ceux qui ont entendu ce discours ne l'oublieront jamais : il excita tous les mouvemens de la terreur; on crut voir s'ouvrir un gouffre dévorant et entendre les gémissemens des victimes englouties.

Le triomphe fut aussi complet qu'il pouvait l'être ; il n'y eut pas le plus faible essai de réplique. L'assemblée était subjuguée par cette puissance dominatrice qui s'empare d'une multitude comme si elle n'était qu'un indi-

vidu, et le plan du ministre fut adopté de pleine confiance..... Depuis ce jour, Mirabeau fut considéré comme un être unique; il n'eut plus de rival; il y avait d'autres orateurs, lui seul était éloquent, et l'impression fut d'autant plus vive que ce discours était une réponse soudaine qui ne pouvait pas être préparée, et qu'il devait tout à lui-même dans le moment où il se montra supérieur à tout ce qu'on avait fait pour lui. (1)

---

(1) Voici le passage de la réplique de Mirabeau auquel M. Dumont fait allusion : « Oh ! si des déclarations moins « solennelles ne garantissaient pas notre respect pour la « foi publique, notre horreur pour l'infâme mot de ban- « queroute, j'oserais scruter les motifs secrets, et peut- « être, hélas ! ignorés de nous-mêmes, qui nous font si « imprudemment reculer au moment de proclamer l'acte « d'un grand dévoûment, certainement inefficace s'il n'est « pas rapide et vraiment abandonné. Je dirais à ceux qui « se familiarisent peut-être avec l'idée de manquer aux « engagemens publics, par la crainte des sacrifices, par la « terreur de l'impôt..... Qu'est-ce donc que la banque- « route, si ce n'est le plus cruel, le plus inique, le plus « inégal, le plus désastreux des impôts.....? Mes amis, « écoutez un mot, un seul mot : deux siècles de dépré-

Molé, le premier acteur du Théâtre-Français, assistait à ce discours; il était venu présenter quelque pétition à la tête d'une députation de comédiens; la force de Mirabeau, la peinture dramatique, la sublimité de sa voix avaient fait sur lui une impression extrêmement vive; il s'approcha tout ému pour lui payer son tribut de louanges : « Ah! monsieur le comte, lui dit-il d'un ton pathétique, quel discours! et avec quel accent vous l'avez prononcé! Mon dieu! comme vous avez man-

---

« dations et de brigandages ont creusé le gouffre où le
« royaume est près de s'engloutir : il faut le combler, ce
« gouffre effroyable; eh bien! voici la liste des proprié-
« taires français : choisissez parmi les plus riches, afin de
« sacrifier moins de citoyens; mais, choisissez, car ne
« faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la
« masse du peuple? Allons.... ces deux mille notables pos-
« sèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans
« vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume;
« frappez, immolez sans pitié ces victimes, précipitez-les
« dans l'abîme, il va se refermer..... Vous reculez d'hor-
« reur, hommes inconséquens, hommes pusillanimes! eh
« ne voyez-vous donc pas? etc., etc. »

qué votre vocation ! » Il sourit lui-même en s'apercevant de la singularité de l'éloge, mais Mirabeau en fut très flatté.

On résolut quelques jours après, dans le commencement d'octobre, lorsque le roi était déjà à Paris, de hâter l'effet des mesures du ministre par une adresse de l'assemblée nationale à la France. Mirabeau fut chargé de la rédiger, et il me transféra cette fonction : je la pris d'autant plus volontiers que je me flattais encore qu'une adresse solennelle, appuyée du sceau de l'autorité, pourrait servir de véhicule à des vérités d'une grande importance ; je ne voulais pas pallier les désordres de la révolution, mais montrer au contraire, avec toute la force dont j'étais capable, que la nation était perdue si elle se laissait égarer plus long-temps par de fausses idées de liberté, et si la licence prenait son masque pour la rendre odieuse. Cette composition ne fut pas si rapide que l'adresse au roi, parce que l'objet était plus compliqué et plus délicat, car il

y avait beaucoup de ménagemens à prendre pour ne pas blesser l'assemblée même qui avait l'oreille chatouilleuse d'un despote et qui s'offensait au moindre reproche indirect. Je fus trois jours à ce travail : il fut très bien reçu, mais il fit à-peu-près sur la nation l'effet d'un sermon sur un auditoire ; à peine applaudi, il était déjà oublié. J'ai retrouvé dans mes papiers l'original de cette adresse, telle que je la donnai à Mirabeau ; il y a deux ou trois traits de sa plume, et le comité de rédaction y fit quelques légers changemens. (1)

Quelques jours après, Duroverai me communiqua une proposition qui lui avait été faite par un banquier de Paris (M. Delessert) ; ce n'était rien moins que de recevoir une somme d'argent comme un témoignage de reconnaissance du service que nous avions rendu en soutenant le plan du ministre, car on savait

(1) Voyez *Pièces justificatives*, n° 3.

bien l'influence que nous avions sur Mirabeau, et l'on soupçonnait tout au moins la part que j'avais dans la composition de quelques discours et de l'adresse à la nation. M. Delessert avait parlé au nom de plusieurs banquiers et avançait de sa part une contribution de cent louis. Duroverai n'avait ni accepté ni rejeté, mais il avait dit qu'il m'en parlerait. Je fus très fâché qu'il ne se fût pas prononcé d'abord par le refus le plus tranchant, comme il n'aurait pas manqué de le faire si la proposition de ces messieurs avait précédé le service au lieu de le suivre. Nous n'avions rien fait à leur considération, ils ne nous devaient rien; je ne vis dans la prétendue gratitude qu'un salaire déguisé, et il suffisait bien qu'un tel don ne pût pas s'avouer tout haut, se proclamer, pour montrer qu'il était illicite et renfermait un gage de vénalité : le seul soupçon d'intérêt personnel me paraissait si flétrissant que Duroverai eut de la peine à me montrer qu'il n'y avait point d'injure dans l'offre de M. Delessert.

La réponse fut faite en conséquence; il est clair que c'était une tentative qui n'était pas même trop indirecte : je n'y pensai plus et n'en ai jamais parlé à M. Delessert.

Lorsque l'assemblée fut transportée à Paris et qu'elle tenait ses séances à l'archevêché, j'engageai Mirabeau à faire voter des remercîmens à M. Bailly et à M. de Lafayette, et je fis un discours où je représentais les difficultés de leur conduite politique au milieu de ces temps orageux. Comme il était très jaloux de leur popularité, cette proposition ne lui plut pas d'abord, mais je savais bien qu'il ne résisterait pas au plaisir d'être l'auteur d'une motion tout écrite dont il était content. Le maire et le commandant de Paris furent d'autant plus flattés qu'ils s'y attendaient moins, et j'eus le plaisir de rapprocher au moins pour quelques jours des hommes dont l'union me paraissait avantageuse à la chose publique. Les jalousies, les haines, les malveillances entre les personnages principaux étaient une des maladies de

la révolution : s'il avait été possible de les faire agir de concert, ils auraient donné un mouvement uniforme à l'assemblée et à la nation; mais les vœux que je formais à cet égard étaient les rêves de l'inexpérience. Il n'y a que la force du gouvernement qui suspende les passions particulières et qui leur imprime une action commune. Dans les gouvernemens faibles il se forme une multitude de petits tourbillons opposés, tous les candidats de la faveur publique, voulant chacun se faire leur petite fortune indépendante, se haïssent comme des rivaux et s'affaiblissent les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils retombent sous la main d'un seul.

M. de Lafayette était dans son moment d'éclat : il était maître du château, et la garde nationale lui était dévouée ; il avait une manière de jouir modeste; ses intentions étaient pures; son caractère personnel lui attirait l'estime; sa maison, sous les auspices d'une femme vertueuse et même dévote, était distinguée par cette bienséance des mœurs que la noblesse

française avait trop oubliée..... Je fus invité à dîner chez lui avec Mirabeau, M. de la Rochefoucauld, M. de Liancourt et plusieurs autres. Je jouissais d'une réconciliation que j'avais opérée sans qu'on soupçonnât que j'en fusse l'auteur.

Autant qu'il m'en souvient, il fut question à cette époque de faire entrer Mirabeau dans le ministère; il y avait des pourparlers, des négociations, M. Necker était à-peu-près gagné, le roi avait presque consenti, mais il y avait une condition *sine quâ non*; c'est que Mirabeau voulait rester membre de l'assemblée, sans quoi son entrée au ministère le perdait sans servir la cause publique. Il y eut quelque soupçon, peut-être quelque trahison secrète ou quelque indiscrétion; car, dans le temps même où la chose était en train, Lameth ou Noailles ou Duport, en un mot, quelqu'un de ce parti fit dans l'assemblée, encore séante à l'archevêché, la motion de déclarer qu'aucun membre ne pourrait accepter de place du

pouvoir exécutif, et que les ministres ne pourraient pas siéger dans l'assemblée. Mirabeau s'y opposa en vain. Duroverai, si je ne me trompe, lui fit un discours très concluant sur cette question; les suffrages furent presque partagés, mais la motion des Lameth l'emporta. Ce fut en vain qu'on cita l'usage de l'Angleterre; ou plutôt, l'exemple des Anglais, au lieu de faire pour, faisait contre. La moindre idée d'imitation blessait la vanité des novateurs, et l'on prétendait faire une monarchie sans conserver un seul élément monarchique. On peut imaginer à quel point Mirabeau fut exaspéré quand ses projets d'ambition furent renversés par cette motion des Lameth.

Sieyes avait proposé dans le comité de constitution deux idées qui furent rejetées, et que, selon sa coutume, il ne se donna aucune peine pour faire adopter. L'une était une inscription civique pour admettre les jeunes gens avec quelque solennité dans le corps des citoyens actifs : je goûtai cette idée, non comme une

grande mesure législative, mais comme un moyen d'inspection et d'éducation pour la jeunesse. Je composai un petit discours dont Mirabeau se chargea et qui fit passer l'adoption civique tout d'une voix. Sieyes fut flatté de la petite humiliation du comité, et en sut gré à Mirabeau, mais beaucoup plus à moi; il ne lui fut pas difficile de deviner ma part, car c'était dans une conversation chez l'évêque de Chartres qu'il avait parlé de cet objet, et j'avais témoigné le regret que la proposition eût été éconduite.

L'autre question, que je traitai avec le même succès, est sortie de ma mémoire, mais je la retrouverai en parcourant le *Courrier de Provence*.

Il s'agissait alors de déterminer les qualifications nécessaires pour être éligible. Duroverai fit un discours pour Mirabeau qui tendait à déclarer les faillis inadmissibles aux emplois publics; c'était une loi de Genève dont Montesquieu avait fait un chapitre à part pour en

démontrer l'utilité. Il y a pourtant des objections très fortes : un failli peut l'être sans qu'il y ait de sa faute, et il est dur d'ajouter au malheur celui d'une exclusion toujours un peu flétrissante ; un failli peut être un homme d'une grande capacité, et il ne paraît pas convenable de priver le public des services qu'il peut lui rendre : cependant l'expérience de Genève montrait que les avantages l'emportaient sur les inconvéniens, et l'autorité de Montesquieu, quoiqu'elle ne fût pas bien forte auprès du parti démocrate, aida au succès de cette motion. M. Reybaz inséra à ce sujet une lettre plaisante dans le *Courrier de Provence*. (1)

J'ai oublié de faire mention d'une autre loi qui fut faite à Versailles, après que le roi était déjà venu à Paris, et qui fut suggérée par Duroverai, c'est *la loi martiale*. Les insurrections étaient devenues si fréquentes que les fonc-

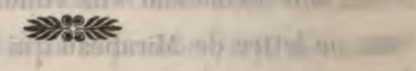
(1) Voyez *Pièces justificatives*, n° 4.

tions d'un officier municipal ou d'un commandant de place étaient devenues plus difficiles qu'en présence de l'ennemi. En plusieurs endroits, les troupes, saisies du même esprit que le peuple, loin de seconder l'autorité, se rangeaient du côté des séditieux : la révolution était dans l'armée comme dans la nation. Une poignée de mutins suffisait pour faire trembler le gouverneur d'une citadelle : tout acte de défense personnelle devenait un crime capital, et les clameurs de la populace étaient bien plus redoutables que ne l'auraient été les batteries d'un ennemi..... Mirabeau disait depuis long-temps qu'il fallait faire cesser cette dictature du peuple, et il fut le premier, si je ne me trompe, à proposer la loi martiale qui éprouva une vive opposition. C'est encore une chose remarquable qu'il ait combattu le parti populaire, dans cette circonstance, sans rien perdre de sa popularité. Duroverai avait composé son projet de loi d'après le modèle anglais; l'Angleterre fut souvent citée dans cette discus-

sion et toujours à faux. Il y avait alors à Versailles deux avocats anglais avec qui j'étais lié : Duroverai, qui avait une activité surabondante dans l'emploi des moyens pour faire passer son projet, me pressa de m'adresser à eux et de les engager à écrire une lettre à Mirabeau, dans laquelle ils expliqueraient la nature de la loi martiale, et détruiraient toutes les fausses idées qu'on s'en était faites. Je lui assurai que cette tentative serait inutile et que j'avais de bonnes raisons de croire qu'ils n'en feraient rien; mais après des sollicitations réitérées, je m'employai auprès d'eux pour les engager à cette démarche; je leur demandai s'ils voudraient répondre à une lettre de Mirabeau qui leur demanderait des explications. Je ne pus l'obtenir ni de l'un ni de l'autre : ils ne voulaient pas que leur nom pût être cité, que leur lettre pût être communiquée ni qu'on pût soupçonner qu'ils se mêlaient en aucune manière d'influer sur les délibérations d'une assemblée.

Je n'aurais pas fait mention de cette circon-

stance, si ce n'était pour observer que ce caractère de réserve est un trait national, et que la peur de se mettre en avant dans un objet qui leur est étranger, le soupçon même d'une intrigue, d'une intervention gratuite, est un sentiment aussi commun parmi les Anglais que le desir de se produire et de se mêler de tout est un sentiment universel parmi les Français.



CHAPITRE XI.

Liaisons de Mirabeau avec la cour. — Confidences à ce sujet. — Plan de contre-révolution par Mirabeau. — Départ du roi. — Base de ce plan. — Appel à toute la France. — Décrets de l'assemblée annulés. — Convocation immédiate d'une autre assemblée, etc., etc. — Étonnement de l'auteur. — Sa résolution. — Conversation et discussion de ce plan. — Mirabeau s'engage à y renoncer. — Une autre marche lui est substituée. — Le marquis de Favras. — Son procès. — Inquiétudes de Mirabeau. — Discussion sur les biens de l'église. — Pelin, auteur des discours de Mirabeau sur ce sujet. — Ses rapports avec Mirabeau. — Anecdotes.

J'ai dans l'esprit des dates confuses sur les mois de novembre et décembre. Ce fut dans le mois de novembre que Duroverai fit une course en Angleterre qui ne devait durer que huit jours et qui prolongea son absence pendant quatre ou cinq semaines. M. Reybaz se chargea de sa partie pour le *Courrier de Pro-*

vence : il venait rarement à l'assemblée dont il était trop éloigné, et travaillait d'après les journaux qui s'étaient beaucoup multipliés ; *le Moniteur* avait commencé et recueillait presque tous les discours bons ou mauvais.

Le récit que j'ai à faire exigerait une grande précision dans les dates, mais je ne puis pas les retrouver dans ma mémoire sans être aidé de quelques documens : je ne pourrai compléter cette narration qu'à Londres.

Duroverai était absent. Mirabeau vint me trouver un matin et me dit qu'il avait à me faire la communication la plus importante. Il commença par me représenter sous les plus noires couleurs, selon sa coutume, la désorganisation complète du royaume et l'impuissance de faire aucun bien avec les élémens dont l'assemblée nationale était composée. J'attendais avec anxiété où devait conduire cet exorde qui était le langage de tous ceux qu'on appelait les contre-révolutionnaires. Il sortit de son portefeuille un papier de sept ou huit pages

écrites de sa main, et me dit : « Voici un plan qui peut encore sauver la France et lui assurer sa liberté; car vous me connaissez trop, mon bon ami, pour penser que je puisse entrer dans aucun projet dont la liberté ne soit la base. Lisez et allez jusqu'à la fin sans vous interrompre..... Je vous parlerai ensuite des moyens d'exécution, et vous verrez qu'ils répondent à la grandeur de la mesure; je ne puis pas cependant vous dire tout ni vous nommer les principales personnes intéressées, c'est un secret d'honneur, un engagement solennel. »

C'est ici où je regrette l'imperfection de ma mémoire, et le laps de temps qui a effacé la plus grande partie des détails de ce projet. La base de tout était le départ du roi qui ne pouvait plus souffrir sa captivité à Paris : il devait se rendre à Metz ou dans quelque autre place forte où il avait des généraux qui répondaient de quelques régimens fidèles; il devait, dès qu'il serait arrrivé à sa destination, faire

une proclamation qui serait un appel à toute la France, où il retracerait ses bienfaits et les crimes de la capitale..... Il déclarerait tous les décrets de l'assemblée nationale absolument nuls, comme contraires aux cahiers, et fondés sur une usurpation manifeste. Il dissoudrait l'assemblée même et ordonnerait immédiatement la convocation des bailliages pour nommer d'autres députés. Il devait en même temps ordonner à tous les commandans de maintenir leur autorité, et aux parlemens de rentrer dans toutes leurs fonctions et de sévir contre les rebelles. Il devait appeler à lui toute sa noblesse et la sommer de se rendre immédiatement auprès de lui pour la défense du trône et du monarque. Mirabeau devait rester à Paris et veiller sur les mouvemens de l'assemblée. A l'époque de la proclamation royale, tout le côté droit et une partie des plus modérés du côté gauche devaient voter, ce me semble, pour se rendre immédiatement auprès du roi et se séparer de tous ceux qui refuse-

raient d'agir de concert avec lui : c'était le moment d'une scission complète. Si Paris persévérait dans sa désobéissance, on devait lui couper toutes les communications et le réduire par la famine : on était sûr que tout le clergé, que l'assemblée nationale avait dépouillé de ses biens, emploierait toute sa puissance religieuse sur l'esprit des peuples, et les évêques devaient se réunir pour protester, au nom de la religion, contre les usurpations sacrilèges de l'assemblée. Il y avait environ quatre ou cinq pages de détails de la même nature : il me parut que tout était combiné avec beaucoup d'art, et que toutes les parties du plan marchaient de concert.

Je ne saurais exprimer quelle fut mon émotion, ou, pour mieux dire, mon effroi à cette lecture..... Après quelques momens de silence, je dis à Mirabeau que je reconnaissais son amitié dans cette confidence, que je n'avais aucune remarque à lui faire, que de tels événemens passaient ma portée, que je n'étais

point compétent pour juger du sort de la monarchie et pour prononcer entre le roi et l'assemblée; mais que ma résolution était prise de ne pas rester deux jours de plus à Paris, et que j'allais immédiatement préparer mon départ.

Le ton de cette conversation est encore dans ma mémoire : nous parlions à voix basse, avec lenteur, comme des hommes qui pèsent toutes leurs paroles, et qui, pour contenir leur émotion intérieure, compriment tous les mouvemens du corps, et ont peur d'une explosion soudaine.

« Vous êtes dans une grande erreur, me dit Mirabeau étonné de ma résolution, vous croyez que ce plan est le signal d'une guerre civile; vous ne savez pas à quel point la France entière est encore attachée à son roi, et que nous sommes essentiellement monarchiques. Au moment où le roi sera libre, l'assemblée sera réduite à rien : c'est un colosse avec lui; mais sans lui, c'est une montagne de sable. Il y aura quelques mouvemens au Palais-Royal,

Si Lafayette veut faire le Washington et se mettre à la tête de la garde nationale, Lafayette méritera de périr, et son sort sera bientôt décidé. — Et celui de beaucoup d'autres, lui dis-je en l'interrompant : l'assassinat va présider aux massacres. Je ne sais quels sont vos moyens d'exécution, mais je suis sûr qu'ils sont radicalement mauvais, parce que le roi n'a pas assez de caractère pour les soutenir : il fera avorter ce plan comme tous les autres. — Vous ne connaissez pas la reine, me dit-il, elle a une force d'esprit prodigieuse, c'est un homme pour le courage.—Et l'avez-vous vue? lui dis-je; a-t-on consulté avec vous? êtes-vous bien sûr qu'on se fie à vous? Considérez avec qui vous allez agir, avec quels hommes vous aurez à faire. Supposez-vous à Metz ou dans toute autre place, et comptez que, si ce plan réussit dans son commencement, vous serez le premier homme rejeté, car vous vous êtes rendu redoutable et on ne vous le pardonnera jamais. Mais laissons les considéra-

tions personnelles : tout ce qu'on a fait jusqu'à présent contre l'assemblée n'a-t-il pas tourné en sa faveur ? n'a-t-elle pas pour elle toute la puissance de l'opinion ? n'a-t-elle pas paralysé les finances et l'armée ? Le roi sera sur les frontières : il aura les secours de l'empereur ; mais est-il dans son caractère de devenir le conquérant de son peuple ? est-ce avec des troupes autrichiennes que vous viendrez établir la liberté, et n'est-ce pas une démence que de commencer par le plus grand de tous les malheurs la régénération de la France...? » Je me souviens qu'animé peu-à-peu par cette conversation, je n'étais plus sur mes gardes, que ma voix s'était élevée, et qu'après un éclat subit, nous fûmes également surpris, Mirabeau et moi de ne plus entendre le son d'un violon auquel nous n'avions point fait d'attention et dont on jouait dans une chambre voisine qui n'était séparée que par une cloison assez mince. « On pourrait nous écouter, dit Mirabeau, passons dans une autre chambre. J'ai fait moi-même,

me dit-il, une partie des objections que vous me présentez; mais je suis sûr que la cour est déterminée à cette tentative, et je crois qu'il importe que je m'y associe pour la faire réussir et la conduire dans le sens de la liberté, plutôt que de laisser faire de nouvelles fautes qui achèveront de tout perdre. Si on échoue, c'en est fait de la monarchie. — Et comment un homme de bon sens, répondis-je, peut-il jouer à cette infernale loterie? Vous êtes aigri contre l'assemblée nationale depuis le décret qui vous exclut du ministère, votre ressentiment vous égare à votre insu. Si vous saviez que ce projet a été formé par d'autres que par vous, vous le regarderiez comme le plus grand de tous les crimes, à moins qu'il ne vous parût la plus grande des folies. Je conviens avec vous que l'assemblée est très mal conduite; mais je suis persuadé que, si l'on pouvait réunir sincèrement sept ou huit personnes et les faire marcher de concert, il n'y a rien de bon qu'on ne pût en faire. Si vous avez du crédit à la

cour, ce que je ne crois pas, employez-le à leur donner ce conseil et à travailler en dedans et non pas en dehors. Tous ces demi-projets, toutes ces fantaisies contre-révolutionnaires ne font que maintenir l'inquiétude générale et fournissent aux alarmes éternelles des jacobins et du comité de surveillance : en un mot, c'est dans l'assemblée que vous avez du crédit et du pouvoir; hors de là vous n'en avez plus, et, si la cour veut se fier à vous, il vous est plus aisé de la servir comme député que comme ministre. »

Voilà ce qui me reste de l'esprit général de cette conversation qui dura deux ou trois heures. J'ébranlai fortement Mirabeau, et peu-à-peu, il en vint à m'avouer qu'il n'avait offert ce plan que lorsqu'il avait été sondé pour savoir si l'on pouvait compter sur lui, dans le cas où le roi s'éloignerait de la capitale. Je lui fis facilement apercevoir ce que la passion lui avait déguisé, qu'il ne s'agissait de la part de la cour que d'un projet hypo-

thétique, et qu'il n'avait aucune donnée certaine, puisqu'il n'était pas dans la confiance immédiate des Tuileries, et qu'il y avait bien de la différence entre donner un plan ou entrer dans le conseil même qui se chargeait de la décision. Cette considération fut décisive pour lui : il sentit qu'il n'était employé que secondairement, puisqu'on ne l'avait pas même informé du nom des principales personnes qui avaient formé le projet d'évasion, et qu'il ne pouvait pas répondre que le roi voulût y consentir et en adopter vigoureusement les suites. La conséquence fut qu'il me donna sa parole d'honneur de se retirer tout-à-fait, et d'engager *Monsieur,* car c'était lui qu'on mettait à la tête de ce plan, de s'en désister, et de déterminer la cour à tourner toutes ses vues vers l'assemblée nationale. Deux ou trois jours après, Mirabeau me dit que non-seulement le projet était abandonné de sa part, mais qu'il l'était par la cour elle-même; que le roi, toujours irrésolu, penchait pour son évasion lors-

qu'il était poussé à bout par quelque nouvelle attaque de l'assemblée, mais qu'aussitôt qu'elle le laissait tranquille, il n'en voulait plus entendre parler. Le système actuel était de former un parti d'union entre tous ceux qui montraient des intentions modérées, et l'on regardait Mirabeau comme essentiel dans l'exécution de ce plan. Peu de jours après, à un dîner chez l'évêque de Chartres, Brissot me dit d'un air de triomphe : « Eh bien! vous vous moquez éternellement de notre comité de surveillance et de nos découvertes de conspiration; mais, pour cette fois, vous ne vous moquerez plus. Nous tenons tous les fils d'un complot, nous avons le nom des grands personnages, nous avons les preuves : je ne vous dis rien de plus; la dénonciation vous apprendra demain de quoi il s'agit ». Le lendemain, le comité de surveillance dénonça le marquis de Favras, qui était au service de Monsieur, et donna des indices très forts d'un projet pour enlever le roi et le conduire dans quelque

ville frontière. Je sais que Monsieur fut très alarmé : il se crut obligé d'aller à la commune de Paris pour désavouer toute espèce de liaison avec le marquis de Favras; il écrivit à l'assemblée une lettre dont Mirabeau se donna à moi pour l'auteur. L'orage fut écarté. Favras, ruiné et joueur, était un de ces aventuriers qu'on sacrifie toujours quand ils se sont exposés eux-mêmes. Il se conduisit, dans le cours de la procédure, avec autant de sang-froid que le public y mettait de passion. S'il avait été un des agens de Monsieur, il lui fut fidèle jusqu'à la fin, et monta sur l'échafaud avec un courage qui aurait pu honorer une vie plus respectable que la sienne. Le secret de l'intrigue n'a pas été connu; mais je n'ai pas douté que ce ne fût un de ces hommes qu'on veut employer comme instrumens, et que la vanité pousse beaucoup au-delà de ce qu'on leur demande; au lieu de se borner à leur partie, ils ont cette ambition, qui perd tout dans les affaires, d'embrasser des objets au-delà de leur

portée et de se découvrir à force d'activité. La triste catastrophe de Favras dut faire sentir à la cour la nécessité d'appliquer toute sa politique à se concilier un parti dans l'assemblée. Pour Mirabeau, il donna cent malédictions à ces brouillons de courtisans, à ces saltimbanques conspirateurs qui voulaient rétablir la monarchie avec un brelandier perdu de dettes; mais les louanges qu'il donna à l'intrépidité de Favras dans son dernier interrogatoire me firent soupçonner que sa mort n'avait pas moins calmé ses amis que ses ennemis.

Je ne dois pas oublier la part que prit Mirabeau dans la question des biens de l'église. Turgot, dans son article *Fondation* de l'Encyclopédie, avait démontré que le législateur était toujours maître de détruire *les corporations* particulières lorsqu'elles paraissaient nuisibles à la chose publique : il avait démontré l'absurdité de croire qu'une *fondation*, c'est-à-dire, la volonté privée d'un individu, pût être considérée comme une loi immuable. Il s'ensuivait de

ces principes que le clergé n'étant qu'un corps de fonctionnaires publics, ses propriétés n'étaient qu'un salaire; tant que le clergé était regardé comme nécessaire à l'état, il fallait le payer; mais on avait le droit de lui assigner sa paie sur le revenu public, comme l'armée, ou sur des fonds appropriés, comme des terres ou des dîmes. La question était uniquement de savoir s'il fallait lui laisser un domaine territorial ou de le salarier comme les autres fonctionnaires publics. L'évêque d'Autun était le premier qui avait proposé de vendre les biens du clergé pour la rédemption de la dette, et d'y substituer un salaire fixe. Mirabeau avait embrassé la même opinion qui était celle du côté gauche et de tout le parti populaire : on avait en cela deux motifs, l'immense héritage du clergé dont on entrait en possession, et son abaissement qui paraissait nécessaire dans une constitution démocratique. Un clergé puissant est un instrument redoutable entre les mains d'un roi. La cause du clergé fut vigoureuse-

ment défendue par l'abbé Maury, l'archevêque d'Aix et plusieurs autres.

Je ne me mêlai point de cette discussion ; je ne fis aucun discours pour Mirabeau : j'avais sur cet objet mon opinion particulière, c'est qu'on ne doit point immoler de victimes pour le bien public, et qu'il était injuste de dépouiller le clergé pour payer la dette nationale. L'abolition des couvens, faite avec ménagement, était une mesure d'humanité et de sagesse; la réduction future du salaire des ecclésiastiques était compatible avec la justice et la prudence; mais il me paraissait essentiel de ne pas diminuer d'une obole la jouissance des possesseurs actuels, et j'ai eu sur ce point des disputes avec des bénéficiaires eux-mêmes, par exemple avec l'abbé Morellet, qui aurait consenti pour sa part à quelque sacrifice et qui aurait approuvé des réductions proportionnelles dans le sort des prélats et des grands commendataires. J'avais pris en Angleterre ce principe, qui y est consacré dans toutes les ré-

formes, de ne jamais les faire aux dépens des personnes vivantes; mais en France, personne n'en avait d'idée. L'ancien gouvernement ne l'avait jamais suivi; on l'avait violé dans l'affaire des jésuites: M. Necker lui-même ne l'avait point observé; il n'avait cessé de réduire, de retrancher, d'économiser, sans s'embarrasser de l'intérêt des individus dépouillés, et quand on ne leur ôtait pas le nécessaire absolu, on croyait leur faire grâce. L'inflexible Camus, avec sa dureté janséniste, gouvernait en despote les pauvres pensionnaires de l'état, et parce qu'en les dépouillant de leurs pensions il ne se les appliquait pas à lui-même, il passait pour un vertueux défenseur des intérêts du peuple, pour un rigide Caton, en multipliant des décrets qui faisaient des milliers de malheureux sans faire un seul heureux; car les pensionnaires, la partie souffrante, faisaient une perte sensible qui affectait leur existence même, tandis que le public, la partie gagnante, faisait un gain imperceptible, divisé comme il l'était sur

la masse de la nation. Quels réformateurs que des hommes qui ne savent qu'immoler les uns pour améliorer le sort des autres!

A cette époque on aurait dit que les ecclésiastiques n'étaient pas partie de la nation française. L'assemblée nationale ne portait pas si loin les préjugés, et se proposait de leur faire un sort qui aurait été suffisant, s'il n'y avait pas eu à déchoir; cependant ils auraient souffert sans murmure, si on leur avait assuré ce traitement qu'on leur promettait; mais le dépouillement fut réel, et le remplacement ne fut pas long-temps acquitté.

L'homme qui fit les discours de Mirabeau était un nommé Pélin, un Marseillais, procureur de profession ou avocat, et qui dans sa première jeunesse avait trempé dans quelques affaires un peu sales, et avait ou subi quelque jugement ou échappé par un voyage de prudence aux îles; en un mot, sa réputation était un peu flétrie. Il avait servi Mirabeau à l'époque de sa tumultueuse élection à Marseille, et

il était venu à Paris, à-peu-pres vers le mois d'octobre, avec une femme tres jeune et tres jolie, sachant bien sans doute qu'il n'y avait point de danger pour elle dans l'école austere du tribun du peuple. Pélin était un homme en apparence fort doux et même timide : il ne parlait point trop; il était réservé et discret, peu brillant, mais capable : il disparaissait presque en présence de Mirabeau qui le traitait fort en subalterne, et prenait souvent avec lui un ton dont j'étais surpris; car Pélin lui était utile, il lui avait fait un rapport sur Marseille, un autre sur les municipalités, et d'autres travaux que j'ai oubliés : il était payé pour tous ces services et se plaignait de ne pas l'être assez. Mais ce qui donnait à Mirabeau ce ton de dédain et de hauteur, c'est qu'il avait un fonds de mépris pour lui, quoiqu'il connût ses talens et qu'il voulût les employer. Un discours de Pélin sur les biens de l'église me rappelle une scène dont je fus témoin par hasard. Je ne l'avais pas entendu. Maury s'était levé

pour le réfuter et avait eu un très grand succès. Mirabeau, très peu en état de suivre l'abbé Maury dans tous les détours d'une question de ce genre, avait demandé la parole pour le lendemain. Arrivé chez lui, il fait demander Pélin qu'on ne trouve pas; il expédie deux ou trois messages, on revient sans savoir où il est: vers le soir, l'inquiétude de Mirabeau augmente; il faisait partir de nouveaux courriers lorsque enfin Pélin arrive; comme je voyais l'homme en colère et que ses éclats devenaient humilians en présence d'un tiers, je me retirai dans un cabinet à porte vitrée que je fermai sur moi; mais je ne pus pas perdre un mot de cette tempête qui fondit sur le pauvre Pélin. « Étiez-vous à l'assemblée? — Non. — Comment, vous n'y étiez pas! Voilà vos procédés à mon égard! voilà les embarras où vous me jetez! Maury a parlé pendant une heure... Que pouvez-vous répondre à un discours que vous n'avez pas entendu? Vous aimeriez mieux en écrire un autre contre moi, je vous connais

bien ; mais je vous déclare qu'il me faut pour demain matin une réfutation complète. Vous trouverez dans les papiers du soir quelque extrait de son discours ». Pélin fit quelque difficulté et proposa un renvoi : la question pouvait s'ajourner, etc. Mirabeau le prit à la gorge en le poussant contre un mur, et lui dit qu'il voulait être servi sans délai, et qu'il n'avait qu'à prendre garde à sa conduite. Pélin, ses humeurs ainsi préparées pour l'éloquence et le travail, se retira vers sept heures du soir ; et ce qui m'a paru presque incroyable, c'est que le lendemain, à sept heures du matin, je reçus de Mirabeau un énorme cahier et un billet qui me conjurait de jeter les yeux sur la production nocturne de Pélin, de donner quelque soin particulier au commencement et à la fin, et de la lui envoyer à midi à l'assemblée. Je me mis à lire ce discours, et je fus étonné de la marche des idées, de la force de l'argumentation, de l'enchaînement logique de toutes les parties, de la subtilité de la réfutation dans les

occasions où Maury avait eu l'avantage : c'était un pur écrit de raisonnement. Pélin n'avait ni imagination ni éloquence; son style était celui d'un avocat ordinaire qui discute et n'embellit rien. Mirabeau, moins sensible à ce mérite qu'à celui dont Pélin était dépourvu, ne lui rendait pas justice. Je lui envoyai son cahier en l'assurant qu'il pouvait le lire sans se compromettre; je n'avais fait qu'élaguer quelques superfluités, et j'étais dans l'étonnement de la facilité et de la dialectique de cet ouvrage. Après toute cette diligence, la question fut ajournée et le discours ne parut que dans le *Courrier de Provence*.

Mirabeau m'assura depuis, à l'occasion de Pélin, que ce dernier était tellement vénal qu'il avait écrit plus d'une fois pour les deux partis, et il s'en faisait un amusement et un revenu; mais il fallait bien qu'il y trouvât quelque fonds de confiance, puisqu'il continuait à s'en servir. Pélin, qui aurait dû, ce semble, jouer un très grand rôle dans le jacobinisme, avait été em-

ployé dans les Pays-Bas par la famille d'Aremberg, et s'est trouvé impliqué peu-à-peu dans le parti de l'aristocratie. Si cet homme eût eu plus d'honnêteté ou plus de caractère, il aurait eu un rang distingué dans une révolution qui ouvrait une carrière à tous les talens.



CHAPITRE XII.

Habitudes de Mirabeau changées. — Sa maison à la Chaussée-d'Antin. — Son luxe. — Ses dépenses. — Il refuse de prendre le titre de son père. — Il reçoit 20,000 fr. par mois. — Ses liaisons avec le prince d'Aremberg. — Discussion violente entre Mirabeau, Clavière et Duroverai. — Retenue de Mirabeau même dans ses accès de colère. — L'auteur les réconcilie. — Élection graduelle. — Idée de l'auteur. — Motion de Mirabeau sur ce sujet. — Barnave la combat. — Mirabeau l'abandonne. — Réflexions.

MIRABEAU avait quitté son hôtel garni et s'était logé à la Chaussée-d'Antin dans une maison qu'il orna comme le boudoir d'une petite-maîtresse. Son goût pour le luxe n'avait jamais pu se satisfaire dans les circonstances étroites où il avait vécu; mais il aimait le plaisir et le faste, les meubles élégans, une table recherchée, une compagnie nombreuse; cependant il n'y aurait rien eu à blâmer dans son train s'il n'avait été au-dessus de ses facultés,

Son père lui avait laissé un titre de marquis qu'il n'avait pas voulu prendre, parce qu'il croyait avoir rendu le sien plus célèbre, et des terres assez considérables, mais chargées de dettes et dévorées d'usure. Il me confia qu'on lui avait fait des offres pour sortir de cet embarras et rentrer dans la possession de ses biens. La source en aurait été suspecte à un homme d'un caractère fier et indépendant : c'était encore *Monsieur* qui s'engageait à lui payer 20,000 fr. par mois jusqu'à ce que ses affaires fussent liquidées, et à devenir son seul créancier ; voilà du moins la tournure spécieuse qu'on donnait à une pension de la cour ; c'était le duc de Lévis, attaché à *Monsieur* depuis son enfance, qui avait ménagé cet arrangement. Mirabeau ne songea guère à payer ses dettes, excepté les plus pressantes, et probablement on ne l'avait pas trop attendu ; mais comme la cour avait, en apparence, abandonné le projet de contre-révolution par l'évasion du roi, et s'appliquait à se former un parti

dans l'assemblée, il fallait fournir à Mirabeau des moyens d'action et une maison montée; une table ouverte était une condition essentielle pour rassembler les hommes dont il avait besoin : il est vrai d'un autre côté que ses dépenses devaient faire naître des soupçons sur ses ressources, et qu'un tribun du peuple, qui faisait le Lucullus, ne pouvait manquer de devenir suspect. La pension de 20,000 fr. ne fut pas long-temps payée : on trouva que Mirabeau n'était point docile, qu'il ne consultait point la cour, qu'il n'avait point les ménagemens qu'on se croyait en droit de lui imposer, et lui de son côté traita avec le plus grand mépris des hommes qui avaient, disait-il, l'absurdité de vouloir le rendre inutile en lui faisant perdre la popularité qui était l'instrument de ses succès.

Il avait dans le même temps une autre prise à la cour par le prince Louis d'Aremberg, qui était dévoué à la reine et qui voyait mieux que les autres courtisans la grande faute qu'on

avait faite de négliger les moyens d'influence et d'insinuation dans l'assemblée. Mirabeau m'avait présenté chez lui, ainsi que Duroverai et Clavière. Les entretiens dont je fus témoin, et qui n'étaient pour ainsi dire que des propos publics, ne roulaient que sur la nécessité d'opposer des écrits sages et mesurés à la licence effrénée de la presse, de prévenir les excès de la liberté qui ne pouvaient manquer de lui être funestes, de persuader à la nation que le roi était entré de bonne foi dans la révolution, et de combattre cette défiance éternelle qui énervait toutes les mesures du gouvernement. Il est certain qu'à cette époque il n'y avait plus d'homme sage et honnête en France qui ne dût embrasser le parti du roi, puisqu'il s'était lié, soit par honneur, soit par faiblesse, mais surtout par l'horreur d'une guerre civile, à marcher de concert avec l'assemblée nationale, et que rien ne pouvait le détacher de ce parti que des procédés violens et des attaques directes contre les derniers

restes de la royauté. Mirabeau, qui savait l'art de faire valoir ses amis comme de se faire valoir par eux, et qui mettait une sorte d'orgueil généreux à les présenter sous le point de vue le plus favorable, avait bien pu répondre que nous le servirions avec zèle dans ses efforts contre l'anarchie. Clavière entrevoyait par cette liaison un moyen d'entrer dans le ministère.

Il ne faut pas s'imaginer cependant que l'intérieur de notre société fût toujours tranquille. Je n'ai jamais eu de dispute avec aucun d'eux, parce que je n'avais aucune vue personnelle et que j'étais indépendant; je leur avais rendu quelques services et n'en avais reçu aucun d'eux : j'avais souvent à les réconcilier ou à les apaiser; mais je crus une fois que la rupture était complète. Nous avions dîné chez le prince Louis d'Aremberg : au dessert, on vint le demander de la part de la reine; son absence ne devait pas durer long-temps, et nous devions rester jusqu'à son retour. Il y avait eu quelque altercation entre eux dans la

matinée, et l'humeur n'attendait qu'une occasion pour éclater. Mirabeau jouait avec une de ses bagues que Clavière regardait malignement. « Est-ce un Sphinx? demanda-t-il à Mirabeau. — Non, dit-il, c'est une belle tête de Cicéron, et voilà une Minerve qu'on admire beaucoup. — Fort bien, dit Clavière, Cicéron d'un côté, Minerve de l'autre et Démosthène au milieu. — Pour vous, reprit Mirabeau qui supportait impatiemment la plaisanterie, si vous vous faites peindre en Minerve, n'oubliez pas son hibou. — Je ne suis pas gai, je l'avoue, mon cher comte; mais tous vos moyens de gaîté ne sont pas à mon usage. — Eh! si vous n'avez pas les miens, vous avez les vôtres. N'avez-vous pas les libelles de Bourges contre moi? n'avez-vous pas les petits écrits de Brissot, et la boutique de madame le Jay où vous allez débiter, à qui veut l'entendre, que je jouis d'une réputation usurpée, que je subsiste de ce que mes amis font pour moi, et que je ne serais rien si j'étais réduit à moi-même»? Après

cette réplique, l'orage éclata : les reproches se succédaient avec violence; ils s'imputaient réciproquement des libelles l'un contre l'autre, les liaisons avec leurs ennemis, des propos offensans sur leur caractère; leur colère devenait si impétueuse qu'ils ne pouvaient plus modérer leur voix, et qu'un maître-d'hôtel, entendant du bruit dans la chambre, plus peut-être par curiosité que par tout autre motif, ouvrit la porte et demanda si on avait appelé. Mirabeau reprit son sang-froid au moment même et le remercia avec la plus grande politesse, en lui disant qu'on sonnerait si on avait besoin de quelque chose. Duroverai se joignit à Clavière, et fit à Mirabeau des reproches fort durs sur plusieurs parties de sa conduite, et lui montra qu'avec ses inconséquences et ses boutades, il était très difficile de faire aucun plan avec lui. Ce ne fut bientôt qu'un bruit confus, des traits amers, des accusations mutuelles : Mirabeau et Clavière, profondément émus, avaient souvent besoin

d'essuyer leurs yeux où il n'y avait pas de larmes d'attendrissement. Comme j'étais resté seul sans me mêler de la dispute, excepté par quelques mots propres à la calmer, Duroverai me fit un appel direct et me somma de déclarer si je n'avais pas souvent blâmé tel ou tel écart de Mirabeau, si je n'étais pas de leur avis sur tous les points de la querelle. Mirabeau, qui ménageait peut-être une conciliation, leur dit que, si je l'avais blâmé, c'était franchement et dans une conversation d'amitié, mais que je n'avais point eu, comme eux, des liaisons détournées et que je n'avais pas miné sa réputation en le représentant comme un plagiaire. Lorsque je crus que mon tour était venu, je leur dis simplement que de telles disputes devaient avoir une issue et ne pouvaient pas avoir lieu deux fois entre des hommes comme eux; que s'ils voulaient rompre, j'en serais très affligé, mais que mon choix était fait, et que Mirabeau ne pouvait pas me blâmer que je ne me séparasse point, dans un éclat, de

mes premiers amis et de mes compatriotes; mais qu'ils se repentiraient tous de cette rupture qui n'était fondée que sur des traits d'humeur qu'on devait se pardonner ou des rapports exagérés par des personnes mal intentionnées. « Il ne s'agit point de plaider, leur dis-je, il s'agit de finir : vous êtes venus ici pour un objet commun : quelle nouvelle découverte avez-vous faite depuis le dîner qui vous oblige à une séparation? Il était bien ridicule que vous fussiez amis à trois heures si vous devez être ennemis à présent ». Peu-à-peu la conversation prit une tournure plus douce, et nous montâmes dans la même voiture, où il ne fut question que des mesures à prendre sur la conduite de l'assemblée.

Je ne me suis rappelé cette violente dispute que par une singularité qui me frappa beaucoup : les deux hommes étaient pour ainsi dire hors d'eux-mêmes, et cependant, au milieu de toute leur fureur, ils gardèrent des ménagemens réciproques dont j'étais surpris.

Je tremblais à tout moment d'entendre sortir de la bouche de Clavière quelques reproches sur la conduite privée de Mirabeau avec lui, quelques insinuations sur des bassesses pécuniaires dont il m'avait fait part; mais il fut maître de lui-même, et Mirabeau, presque écumant de courroux et d'orgueil, avait encore l'adresse de mêler des témoignages d'estime et même des louanges sur les talens de Clavière, en sorte qu'il égratignait et caressait de la même main. Voilà ce qui rendit le rapprochement plus facile entre eux, et me prouva que la colère même n'est pas toujours de la franchise entre des hommes qui ont l'usage du monde.

Je ne me rappelle plus qu'un seul objet de législation de quelque importance où j'aie eu part. En lisant le *Contrat social* et les *Observations sur la Pologne*, j'avais vu que Rousseau mettait la plus grande importance à un système d'élections graduelles, c'est-à-dire à faire passer les individus dans le civil comme

dans le militaire par différens grades, de façon que l'un fût l'échelon de l'autre : c'est ce qu'on a pratiqué dans la plupart des républiques, mais sans en avoir fait l'objet d'une loi expresse, excepté peut-être à Rome et à Genève, s'il est permis de citer ensemble des noms aussi disparates. Il me parut que l'on devait établir le même système en France, exiger qu'un citoyen eût passé par les offices de municipalité pour arriver aux départemens, par les départemens pour arriver à l'assemblée nationale, ou qu'il eût exercé quelques autres emplois publics, tels que celui d'avocat et de juge ; ces fonctions subalternes n'ayant qu'une durée de deux ans ne faisaient pas vieillir un homme dans son apprentissage politique, et servaient à le préparer au maniement des plus grandes affaires. La question fut bien débattue entre nous ; Mirabeau avait embrassé ce plan avec chaleur : je fis un discours où je mis tout ce que je savais, et j'eus le plaisir de voir le côté droit et le côté gauche se réunir d'abord dans leur appro-

bation; mais je ne sais ce qui en déplut aux Lameth. Barnave et Duport prirent bientôt après la parole pour demander un ajournement; ils virent toutes sortes de pièges aristocratiques dans cette proposition, quoiqu'elle fût consacrée par le nom de Rousseau, et ce parti s'était alors si bien assuré d'une majorité docile dans l'assemblée, que les admirateurs les plus passionnés se refroidirent et que l'ajournement fut décrété. Ce fut encore une de ces occasions où je regrettai que Mirabeau, qui saisissait superficiellement et n'approfondissait rien, eût si peu le talent du débat parlementaire : il ne sut point répondre à Barnave, il ne connaissait rien sur la question au-delà de son discours, et il ne le possédait pas même assez pour reproduire les argumens sous les formes de la réplique. La question fut perdue; mais elle avait intéressé les penseurs. Mallouet en avait pris la défense, Roederer avait compté le nombre des éligibles qui existerait en France d'après celui des municipalités et des

départemens : il était immense. J'eus la satisfaction de répondre dans le *Courrier de Provence* à Barnave, et je n'ai rien écrit avec autant de plaisir. Je le réfutai complètement, et toute la partie pensante de l'assemblée, bien convaincue de l'utilité de cette mesure, engageait Mirabeau à la reproduire dans quelque autre circonstance. Mais comme on ne pouvait l'adopter qu'après un certain nombre d'années, afin de ménager tous les candidats présomptueux qui voulaient entrer dans l'assemblée aux prochaines élections, son urgence n'était pas grande : l'eût-on mise dans la constitution, elle n'aurait servi à rien. Deux ou trois de mes amis en Angleterre, qui, en lisant le premier discours de Mirabeau sur ce système graduel, l'avaient blâmé comme une gêne inutile dans les élections, changèrent de sentiment après avoir lu dans le *Courrier de Provence* la réponse que j'avais faite aux objections de Barnave. La motion n'avait qu'un défaut, mais il était capital; c'était de renvoyer

16

l'exécution de cette mesure à un intervalle de dix ans. On avait mis cette réserve pour laisser former un nombre suffisant de candidats qui eussent passé par les emplois inférieurs, au lieu qu'il aurait fallu limiter tout de suite les éligibles, de manière que pour la prochaine assemblée on ne pût élire que les membres mêmes qui avaient déjà formé la première, ou les citoyens qui étaient déjà dans les départemens et les municipalités : si on eût pris cette précaution, la seconde assemblée aurait été une élite d'hommes intéressés à maintenir la constitution.



CHAPITRE XIII.

Départ de l'auteur. — Motifs de ce départ. — Barrère.— Barnave. — Pétion. — Target. — Mallouet.—Volney. — Robespierre. — Morellet. — Necker. — Champfort. — Retour à Paris avec Achille Duchâtelet. — Son caractère. — Anecdotes. — Conversation avec Mirabeau. — Ses liaisons avec la reine. — Il dirige la cour. — Rapport du comité diplomatique. — Part de l'auteur dans ce rapport. — Anecdote à ce sujet. — Luxe de Mirabeau augmenté. — Mot de l'auteur à ce sujet. — L'abbé Lamourette. — Mirabeau, président de l'assemblée. — Jugement sur cette présidence. — Mauvaise santé de Mirabeau. — Ses pressentimens. — Son émotion en quittant l'auteur. — Ses prévisions sur le sort de la France. — Sa mort.

Je quittai Paris au commencement de mars. J'avais plusieurs raisons qui me déterminèrent; les liaisons entre Mirabeau et Duroverai étaient devenues orageuses par les querelles qu'avaient suscitées les friponneries de madame Le Jay sur le *Courrier de Provence* dont elle nous avait pris tous les profits. Je m'étais

refroidi sur mes grandes espérances de régénération et de bien public, non que je ne fusse persuadé encore que l'assemblée nationale ne réussît à établir une constitution; mais j'avais vu ses procédés de près, le charme s'était évanoui, ma curiosité était satisfaite, et l'illusion n'y était plus. Duroverai me laissait une part trop grande du travail, j'en étais excédé, surtout lorsqu'il fut accompagné de désagrémens de libraire et de tripotages mercantiles : d'ailleurs Mirabeau, que j'aimais personnellement par un certain attrait qui tenait à son esprit, à son influence, à ses manières caressantes et affectueuses pour moi, ne m'inspirait plus les mêmes sentimens depuis que je le connaissais trop : il avait de bonnes intentions générales, mais ses passions l'entraînaient sans cesse; il était attaché au roi et voulait servir la monarchie, lorsque tout la menaçait et que les jacobins s'élevaient contre elle; mais il ne la servait pas par des motifs assez purs, et son train fastueux, entretenu par des moyens peu

délicats, m'éloignait peu-à-peu de lui et de sa maison. Ce qui me décida tout-à-fait, c'est que dans plusieurs écrits on commençait à associer mon nom avec le sien. Le premier fut un pamphlet de Pelletier, intitulé *Domine, salvum fac regem*. Là, en dépouillant Mirabeau de ses ouvrages, on attribuait à Duroverai les adresses et à moi le *Courrier de Provence;* bientôt nous fûmes signalés dans une multitude de libelles. J'avais goûté quelque plaisir à être connu d'une petite société; je sentis un profond dégoût à être mentionné d'une manière publique. La réputation d'un faiseur subalterne n'avait rien de flatteur pour l'amour-propre : celle d'une liaison influente sur un homme, dont la célébrité n'était pas trop pure, alarma ma délicatesse. Au lieu de me prêter le bien que j'avais pu faire et le mal que j'avais servi à prévenir, il était naturel de m'attribuer les excès mêmes que j'avais le plus condamnés. Je vis des personnes très estimables se refroidir pour moi par une suite du mépris

que leur inspirait Mirabeau. J'avais long-temps conservé toutes mes premières liaisons à Paris, et je fus affligé en voyant que l'esprit de parti en avait aliéné quelques-unes. Mes amis mêmes m'écrivirent de Londres pour me conseiller de revenir, parce qu'une association avec Mirabeau était déjà un signalement très dangereux à porter, dans la prévention qui commençait à se déclarer contre le parti révolutionnaire. Je revins, et les petits mots de soupçon, les petites questions douteuses, qui commençaient à se répandre dans le cercle de mes connaissances, s'évanouirent par mon retour.

J'avais connu plus ou moins quelques individus dont je dirai un mot : ce n'est qu'un *memorandum* qui pourra me servir dans la suite à me rappeler quelques anecdotes, car l'occasion les fait renaître dans ma mémoire comme on retrouve par hasard une chose perdue en en cherchant une autre.

J'ai rencontré quelquefois à dîner Barrère

de Vieuzac; c'était à une table-d'hôte de Versailles où se rendaient plusieurs députés: je le jugeais d'un caractère doux et aimable; ses manières étaient polies, il semblait n'aimer la révolution que par un sentiment de bienveillance. Je suis persuadé que son association avec Robespierre et tous les partis qu'il a successivement courtisés et désertés n'était pas l'effet d'un mauvais naturel, mais d'une faiblesse qui le rendait timide et versatile, et d'une vanité qui lui faisait un besoin de jouer un rôle : ses talens, uniquement d'un genre déclamatoire, sont médiocres; on aurait compté cinquante personnes avant lui dans l'assemblée; on l'a surnommé l'Anacréon de la guillotine; mais quand je le connus, il n'était que l'Anacréon de la révolution sur laquelle il faisait dans son *Point du Jour* de jolies petites phrases d'amoureux.

Barnave avait un logement dans la maison dont nous occupions le plain-pied à Versailles, après avoir quitté l'hôtel Charost.

Je n'aurais jamais pu me lier avec lui, même quand il n'aurait pas été dans la faction Lameth, ennemie de Mirabeau ; il avait un amour-propre irritable, un air jaloux et colère, une présomption révoltante, mais beaucoup de talent pour la discussion quand il se fut un peu exercé, car dans les commencemens il était prolixe jusqu'à l'ennui. C'est un des hommes qui se mûrissaient et dont le développement fut rapide (1). Sa jalousie contre Mounier, son co-député, l'avait séparé de lui autant que ses principes révolutionnaires.

Je voyais assez souvent Pétion sans deviner le rôle qu'il ferait un jour : il avait l'embonpoint d'un homme indolent et l'allure d'un assez bon homme; mais il était vain et se regardait comme le premier orateur, parce qu'il improvisait toujours comme Barnave. Peu

---

(1) Mirabeau disait de Barnave, dans un moment où il était content de lui : « C'est un arbre qui croît pour être « un jour un mât de vaisseau. » *(Note de l'auteur.)*

d'esprit, rien de saillant, aucune force d'expression ni de pensée.

J'avais connu Target l'année précédente, mais il était devenu si important depuis qu'il était membre de la grande assemblée, que je me perdis à ses yeux dans la nullité la plus complète, et après avoir essuyé une ou deux fois ses grands airs boursouflés, je ne fus pas tenté d'y revenir. C'était de lui dont on disait qu'il s'était noyé dans son talent; les grands mots l'étouffaient : mon amour-propre s'est un peu vengé de ses dédains dans le journal de Mirabeau par quelques plaisanteries, mais il en aurait fallu bien d'autres pour faire la ponction à son éloquence hydropique.

Je dînais fréquemment à Versailles avec Duroverai chez Mallouet que nous cessâmes de voir à Paris, emportés dans un autre tourbillon. Il m'a laissé l'impression d'un homme aimable, qui avait des manières douces et des sentimens modérés. Il faisait des gaucheries continuelles dans l'assemblée dont il ne saisis-

sait point le ton; jamais il n'était à l'apropos. Il allait souvent se heurter sur le mot qui choquait le plus, et se perdait pour des riens; mais il avait de l'esprit, de la fermeté, des intentions droites et de l'expérience : son ouvrage en faveur de la *traite des Nègres* n'était pas une recommandation pour lui.

Volney, grand homme sec et atrabilaire, était en grand commerce de flatterie avec Mirabeau; il avait de l'exagération et de la sécheresse; il n'était pas des travailleurs de l'assemblée. On voulait un jour imposer silence aux galeries : « Comment! dit-il, ce sont nos maîtres qui siègent là; nous ne sommes que leurs ouvriers, ils ont droit de nous censurer et de nous applaudir. »

J'ai causé deux fois avec Robespierre : il avait un aspect sinistre, il ne regardait point en face, il avait dans les yeux un clignotement continuel et pénible. Une fois qu'il était question d'une affaire relative à Genève, il me demanda quelques éclaircissemens, et je le pressai

de prendre la parole : il me dit qu'il avait une timidité d'enfant, qu'il tremblait toujours en s'approchant de la tribune, et qu'il ne se sentait plus au moment où il commençait à parler.

Je voyais quelquefois l'abbé Morellet, qui était déjà bien violent contre l'assemblée nationale, à laquelle il aurait pourtant pardonné sa démocratie, si elle avait respecté, non pas l'église qu'il ne respectait guère, mais les biens de l'église dont il avait eu sa portion fort tard, et qu'il était pour lui cruel de perdre sitôt. Comme il avait été un des promoteurs de cet esprit de liberté, lord Lansdown lui écrivait qu'il devait se regarder *comme un soldat blessé dans une armée victorieuse*. La victoire, si c'en était une, ne le consolait point de sa blessure. J'ai vu chez lui Marmontel; on parlait des philosophes, de ce qu'ils avaient fait pour détruire les préjugés, et des écarts où leurs exagérations avaient entraîné les esprits. Tout ce qu'on avait espéré était bien loin de ce qu'on voyait.

Marmontel, qui était du nombre des mécontens, disait : « L'assemblée nationale me fait souvent penser au mot de madame de Sévigné, *J'admirerais bien la Provence s'il n'y avait point de Provençaux.* »

J'ai vu quelquefois M. Necker, mais relativement à nos affaires de Genève, et toujours comme ministre. J'ai eu même une correspondance avec lui, et j'ai là-dessus quelques anecdotes que j'écrirai à part.

Champfort était souvent chez Mirabeau : il lui rendait de temps en temps quelques services littéraires, mais surtout il lui communiquait sa violence et son aigreur. Nous avions remarqué qu'après avoir vu Champfort, il était toujours plus exagéré et plus amer. Champfort n'ayant rien à renverser dans l'état, préparait alors pour Mirabeau un discours contre les académies, et surtout contre l'Académie française; elle était devenue l'objet de ses épigrammes après avoir été celui de son ambition : y entrer pour la mépriser était le raffinement de l'orgueil.

Vers la fin de 1790, j'allai passer six mois à Genève pour me retrouver avec ma mère et mes sœurs qui étaient venues revoir leur pays natal. Je restai environ trois semaines à Paris. Je fis le voyage avec Achille Duchâtelet, dont j'avais fait la connaissance à Londres, et je demeurai chez lui. Achille Duchâtelet avait servi en Amérique et s'y était pénétré des sentimens républicains; dès que la révolution de France avait éclaté, il avait embrassé le parti populaire, mais cette disposition s'était bien fortifiée par ses liaisons avec Condorcet. Il n'avait d'ambition que celle d'un militaire; son caractère m'a paru franc, loyal et généreux; il avait de l'instruction, de la facilité, du goût; c'est un des hommes les plus aimables que j'aie connus, mais il avait la légèreté et l'impétuosité d'un jeune Français qui avait reçu l'éducation à la mode pour les jeunes gens que leur noblesse aurait dispensé de rien savoir. Si un caractère de cette espèce avait été formé en Angleterre, il aurait eu plus de

force et de profondeur; mais ce qu'il avait de bon était à lui, et sa frivolité était celle de l'école où il avait été élevé. Il avait trouvé en Angleterre une nation plus morale que la sienne, et il en avait été frappé : en voyant même une religion moins superstitieuse, il était revenu des préjugés qu'il avait reçus d'emprunt contre toute espèce de religion; nous avions eu en route plusieurs conversations sérieuses sur cet objet, et mes principes plus graves que les siens, avaient plutôt servi à fortifier notre nouvelle amitié qu'à l'affaiblir. Il était grand admirateur de Mirabeau, qui fut souvent l'objet de notre conversation, comme il l'était alors de toute la France et de toute l'Europe; car il était le personnage dominant de cette assemblée qui dominait tout. C'était lui que les étrangers cherchaient d'abord des yeux au milieu de tous ses collègues : on était heureux si on l'avait entendu parler; on faisait des apophthegmes de ses expressions les plus familières. Nous trouvâmes jusque dans

les postillons une façon singulière de témoigner leur admiration pour lui. « Vous avez de bien mauvais chevaux, disions-nous à un garçon de poste entre Calais et Amiens. — Oui, dit-il, mes deux chevaux de trait sont mauvais, mais mon mirabeau est excellent ». Le cheval de charge, leur mallier, qui était au milieu, était communément appelé le mirabeau, comme celui qui faisait le plus fort de l'ouvrage, et pourvu que le mirabeau fût bon, ils ne s'embarrassaient pas des autres. Duchâtelet n'ignorait pas que j'avais passé à Paris pour l'auteur de quelques discours du grand personnage ; il m'avait sondé, mais discrètement, et je n'avais rien dit qui pût confirmer ses soupçons. « Il faut bien, me dit-il en cherchant à me pénétrer, qu'il soit l'auteur de ses discours écrits, car ils ont précisément le même genre que ses discours improvisés ; c'est le même ton, ce sont les mêmes principes : je pense bien qu'il se fait préparer des matériaux, mais c'est lui-même qui les met en œuvre.

Mais vous qui l'avez vu de près, quelle est votre opinion à cet égard? — Je pense, lui disais-je, qu'on se plaît à diminuer la gloire d'un homme célèbre. Il n'y a rien de si facile à faire que ces sortes d'imputations et rien de si difficile à réfuter. Mais qu'importe d'ailleurs, s'il sait mettre à contribution ses amis, s'il sait leur faire produire ce qu'ils n'auraient jamais fait sans lui, il en est véritablement l'auteur. Ce genre de mérite n'appartient pas à tout le monde. Pourquoi est-il le seul qui sache employer des coadjuteurs? pourquoi les autres n'ont-ils pas cette ressource »? C'est ainsi que j'éludai ses questions, sans le tromper. Mais Mirabeau lui-même se mit à découvert et me découvrit aussi par son indiscrétion ordinaire. Dès que je l'avais revu, je m'étais retrouvé dans sa confiance. Non-seulement il s'était soutenu, mais il était devenu plus puissant dans l'assemblée; il n'avait pas précisément un parti, mais il avait successivement de l'influence sur les deux partis, et l'on comptait

avec lui comme avec une puissance majeure. Les tracassiers jacobins qui formaient alors un état dans l'état, et qui rivalisaient quelquefois avec l'assemblée nationale, quoique gouvernés alternativement par les Lameth, par Robespierre, par Pétion, se laissaient presque toujours entraîner par Mirabeau quand il voulait bien condescendre à se montrer à leur tribune; mais il le faisait rarement, et il avait autant de mépris que de jalousie contre cette dangereuse faction.

Il me dit qu'il était en mesure avec la cour, qu'il avait vu la reine, qu'il dirigeait son conseil, et qu'il avait de ce côté des espérances fondées, parce qu'on avait enfin senti la nécessité de s'attacher à lui, et de ne plus écouter les conseils imprudens des émigrés et des princes.

Il avait alors à faire un rapport au nom du comité diplomatique sur les dispositions de toutes les puissances de l'Europe relativement à la France : ce rapport intéressait vivement la cour; il aurait pu en d'autres mains servir de

brandon pour allumer la guerre, ou du moins pour exciter toutes les défiances. Il voulait, lui, en faire un moyen de conciliation, apaiser les alarmes que les jacobins ne cessaient de répandre contre les maisons d'Espagne et d'Autriche, et conclure par charger le pouvoir exécutif des précautions nécessaires pour la sûreté du royaume. Il me pria de composer la partie de ce discours relative à l'Angleterre, de ne rien oublier de ce qui pouvait entretenir l'union des deux puissances, et de frapper fort sur le livre de Burke contre la révolution française, parce qu'il avait besoin de donner une teinte démocratique à son discours pour assurer le succès de ses conclusions en faveur de la puissance exécutive. Je me chargeai d'autant plus volontiers de ce morceau, que rien n'était plus conforme à mes sentimens que de profiter d'une aussi grande occasion pour combattre les préjugés qui se formaient alors contre l'Angleterre, et pour maintenir la concorde entre les deux peuples. J'avais trouvé

tant d'exagérations dans l'ouvrage de Burke, que je n'avais point de scrupule à le présenter comme une déclamation qui n'exprimait rien moins que les sentimens des Anglais. J'écrivis dans ce sens trois ou quatre pages. Le lendemain, jour du rapport, Mirabeau vint me chercher chez Duchâtelet, et ne pouvant contenir son impatience, il nous lut tout son discours, excepté le morceau sur l'Angleterre que je ne lui avais pas encore donné.

Duchâtelet et moi, nous allâmes à l'assemblée. Le discours fut très bien reçu, et particulièrement ce qui concernait l'Angleterre et Burke, parce qu'on desirait alors sincèrement de cultiver la paix avec la Grande-Bretagne; et qu'on était jaloux de l'estime des Anglais, Duchâtelet ne me dit rien, mais le soir même il dit en ma présence à madame de Condorcet : « Cet homme-ci est un de ceux qui aimeraient mieux se cacher de ce qu'ils font que de se vanter de ce qu'ils ne font pas ». A peine introduit dans cette société,

j'y reçus cet accueil dont les Français seuls ont le secret, d'autant plus flatteur qu'il n'a pas l'air de l'être et qu'il est plus en attentions qu'en paroles. La réserve dont j'avais usé avec Duchâtelet eut pour moi la même récompense que la modestie qui produit toujours au centuple : il m'attribua beaucoup plus que je n'avais fait et ne pouvais faire.

J'ai conservé fort peu de souvenirs de ces trois semaines, parce que je vis trop de monde et vécus trop rapidement dans ce tourbillon. Je dînai plusieurs fois chez Mirabeau dont le train était plus brillant encore, et dont la maison s'était décorée. Il se trouvait dans une abondance qu'il n'avait jamais connue, et n'en usait pas avec discrétion. Je fus surpris de le voir étaler, après dîner, un écrin qui contenait plusieurs pierres précieuses. C'était proclamer la liste civile, et j'étais surpris que sa popularité n'en souffrît aucune atteinte. Il avait acheté une partie de la bibliothèque de Buffon, collection peu considérable, mais recherchée

et précieuse. La table était splendide et la compagnie nombreuse. Dès le matin, la maison était remplie : c'était un lever continuel depuis sept heures jusqu'au moment où il se rendait à l'assemblée, souvent au milieu d'une foule qui l'attendait à la porte pour la grande félicité de le voir passer. Quoique les titres eussent été abolis, le sien avait toujours continué, et il était encore le comte de Mirabeau, non-seulement pour ses gens et ses visiteurs, mais encore pour le peuple, qui aime à décorer ses idoles. Étonné de tout ce faste, je disais un jour à Clavière : « Mirabeau est bien mal conseillé, on dirait qu'il a peur de passer pour honnête homme. — Il nous est nécessaire, me répondit-il; lui seul impose aux jacobins et à la cour, et s'il coûtait un million à la nation, ce million ne serait pas mal employé.»

J'aurais pu savoir de lui bien des secrets sur ses relations particulières, sur ses vues, sur ses moyens, sur ses intrigues, car il était très disposé à s'ouvrir avec moi; mais je ne voulais

être ni censeur ni complaisant, et il était trop loin de mes notions sur les devoirs d'un homme public et sur la dignité d'un caractère indépendant pour entreprendre avec lui un sujet qui ne pouvait être que désagréable à tous deux. Il savait bien ce qui se passait dans mon esprit; il me fit entendre de vingt manières que son unique objet était de sauver la monarchie, s'il était possible; qu'il lui fallait pour cela des moyens; que la petite morale était ennemie de la grande; que les services désintéressés étaient fort rares; que jusqu'alors la cour avait prodigué de l'argent sans intelligence et sans fruit, et qu'elle n'avait acheté que des traîtres.

Je me rappelle un trait scandaleux de l'abbé Lamourette, qui fut depuis évêque de Lyon : c'était à dîner; il y avait Garat, Volney, Cabanis, Palissot et plusieurs autres personnes. Lamourette était l'auteur des discours de Mirabeau sur la constitution civile du clergé, et Mirabeau me parut n'être pas, en particulier, de l'opinion qu'il avait soutenue en public,

car il voulait un clergé catholique, quoiqu'il ne voulût pas un clergé dominant ou exclusif. Palissot parlait de l'abbé Grégoire qui se montrait fort zélé pour sa religion, et, avec l'intolérance ordinaire à ces messieurs, l'accusa de n'être qu'un charlatan et un fourbe. « Pour cela non, dit Lamourette, j'ai été son professeur en théologie, et je puis vous assurer qu'il croit en Dieu cent fois plus qu'il ne faut.—Prenez garde, dit Mirabeau, voilà un Génevois que vous offenserez, car il croit en Dieu du fond de son cœur.... — Et moi aussi, dit Lamourette, je serais bien fâché qu'il m'entendît mal »...... Après dîner, ouvrant un livre neuf sur une table, ce titre attira mon attention : *Méditations de l'âme avec son Dieu*, par l'abbé Lamourette, professeur en théologie, etc.

Mirabeau n'était pas satisfait de la part qu'il avait prise dans la question du clergé : voilà ce dont je me souviens clairement. M. Bertrand, dans ses Annales, lui prête des vues très profondes; il pense que dans le plan qu'il avait formé,

il était essentiel de soulever le clergé contre l'assemblée, afin de donner au roi de nouveaux auxiliaires; voilà bien du raffinement. Je supposerais plutôt qu'il n'avait agi que par faiblesse, et parce qu'il n'osait pas lutter contre l'opinion des révolutionnaires, quoiqu'il ne la confondît pas avec l'opinion de la France.

Pendant la dernière semaine que je passai à Paris, je vis Mirabeau dans une nouvelle situation qu'il avait souvent paru mépriser, mais plus par dépit que par indifférence : il fut fait président de l'assemblée. On l'avait toujours écarté de cette place, quoiqu'on l'eût donnée à tous les membres distingués, et même à plusieurs qui n'y avaient aucun droit. C'est une preuve que le côté de la cour commençait à s'apercevoir qu'il était bon à ménager, car il avait trop d'ennemis secrets dans le côté des démocrates pour être élu par une majorité de leurs suffrages. Jamais cette place ne fut aussi bien remplie : il y montra des talens tout nouveaux. Il mit un ordre et une netteté dans le

travail dont on n'avait point d'idée : il écartait les accessoires ; d'un mot il éclaircissait la question, d'un mot il apaisait un tumulte. Ses ménagemens pour tous les partis, le respect qu'il montrait toujours à l'assemblée, la précision de ses discours, les réponses aux différentes députations qui venaient à la barre, réponses, soit improvisées, soit préparées, toujours faites avec dignité et avec grâce, satisfaisantes même dans les refus; en un mot, son activité, son impartialité et sa présence d'esprit ajoutèrent à sa réputation et à son éclat dans une place qui avait été l'écueil de la plupart de ses prédécesseurs. Il avait eu l'art de paraître le premier et de fixer l'attention générale sur lui, lors même que, ne pouvant plus parler à la tribune, il semblait être déchu de sa plus belle prérogative. Quelques-uns de ses ennemis et de ses envieux qui l'avaient choisi pour l'effacer, pour le réduire au silence, eurent le chagrin d'avoir ajouté un nouveau fleuron à sa gloire.

Il s'en fallait bien qu'il eût alors une bonne santé. « Si je croyais aux poisons lents, me disait-il, je ne douterais pas que je ne fusse empoisonné. Je me sens dépérir, je me sens consumer à petit feu ». Je lui fis observer que son genre de vie aurait tué depuis long-temps tout homme moins robuste que lui. Pas un moment de repos depuis sept heures du matin jusqu'à dix ou onze heures du soir : conversations continuelles, agitation d'esprit et de toutes les passions; régime imprudent, excès de table (c'est-à-dire d'alimens succulens, car il était modéré dans l'usage des liqueurs). « Il faudrait que vous fussiez un salamandre, lui disais-je, pour vivre dans ce feu dévorant sans vous consumer ». Il faisait alors des projets de retraite, comme en font tous les hommes d'état, tous les ambitieux dans leurs momens de fatigue et d'ennui. L'échauffement de son sang se manifestait à cette époque par des ophtalmies : je l'ai vu, depuis qu'il était président, se faire appliquer des sangsues dans

l'intervalle de la séance du matin à celle du soir, et se rendre à l'assemblée le cou enveloppé de linges pour étancher les restes du sang.

Quand nous nous quittâmes, il m'embrassa avec une émotion que je ne lui avais jamais vue. « Je mourrai à la peine, mon bon ami, me dit-il, nous ne nous reverrons peut-être pas. Quand je ne serai plus, on saura ce que je valais. Les malheurs que j'ai arrêtés fondront de toutes parts sur la France : cette faction criminelle qui tremble devant moi n'aura plus de frein. Je n'ai devant les yeux que des prophéties de malheur. Ah! mon ami, que nous avions raison quand nous avons voulu, dès le commencement, empêcher les communes de se déclarer assemblée nationale; c'est là l'origine du mal : depuis qu'ils ont remporté cette victoire, ils n'ont cessé de s'en montrer indignes..... Ils ont voulu gouverner le roi, au lieu de gouverner par lui; mais bientôt ce ne sera plus ni eux ni lui qui gouverneront : une vile

faction les dominera tous et couvrira la France d'horreurs. »

Je ne soupçonnais guère alors que les tristes pressentimens de Mirabeau s'accompliraient en tout point : je les regardai comme des effets de son imagination facile à s'allumer, et je n'avais pas de disposition à croire à la scélératesse des personnes qu'il désignait comme les chefs des jacobins. Je pensais en un mot que sa haine contre certains individus le portait à ces exagérations, comme j'en avais vu tant d'exemples.

Trois mois après, Mirabeau n'était plus.....



CHAPITRE XIV.

Quelques traits de la vie privée de Mirabeau. — Anecdote sur son mariage. — Sa correspondance avec madame Mounier. — Comment il l'avait composée. — Portrait de Mirabeau. — Envisagé comme auteur. — Caractère distinctif de ses écrits. — Comme orateur politique. — Ses qualités. — Ses défauts. — Comparé à Fox, à Barnave. — Habitudes de sa vie privée. — Envisagé comme membre de l'assemblée. — Sa vénalité. — Mot de Mirabeau à ce sujet. — Son désespoir de ne pas jouir d'une réputation intacte. — Sa vanité. — Mot de l'auteur. — Caractère public de Mirabeau. — Son but. — Ses projets. — Causes qui les ont fait échouer. — Résumé. — Trait caractéristique de son génie. — Sagacité politique. — Prévoyance des évènemens. — Connaissance des hommes.

Je n'ai pas connu parfaitement la vie privée de Mirabeau, ses relations domestiques avec son père, sa mère, sa femme... La violence de ses passions dès sa jeunesse avait pu justifier les rigueurs de son père; mais le marquis de Mirabeau, aussi violent que son fils, n'avait

jamais connu l'art de gouverner ce fougueux caractère; au lieu de le prendre par les affections dont il était susceptible, il avait voulu le subjuguer par la force qui le révoltait. Lui-même disait que sa famille était celle d'Atrée et de Thyeste : la division entre le père et la mère, en formant entre leurs enfans deux factions ennemies, les avait exercés de bonne heure à la contrainte, à la dissimulation, et l'exemple du vice n'avait eu que trop d'empire sur un tempérament tel que celui de Mirabeau, précoce en tout et dépravé par les femmes long-temps avant que sa raison eût atteint quelque maturité. S'il eût voulu décrire son éducation, on aurait eu le secret de cette singulière complication de qualités contradictoires qu'on observa toujours en lui.

J'ai ouï dire que, pour obtenir sa femme, il eût recours à des moyens qui montrent bien peu de délicatesse : les parens la lui refusaient, et il s'agissait d'éloigner un rival dangereux. On dit qu'après avoir gagné une femme de

chambre de la maison, dont il obtenait des rendez-vous, il allait de nuit en voiture dans une rue voisine pour donner à ses démarches un air de mystère qui pût éveiller la curiosité : cette voiture restait là plusieurs heures, et les espions du rival rapportèrent bientôt que le comte de Mirabeau se rendait dans la maison de sa maîtresse et y demeurait jusqu'au matin. La réputation de la demoiselle fut compromise, le rival battit en retraite, et les parens se trouvèrent trop heureux de prévenir un éclat par un mariage : cette union, qui avait commencé par l'amour enté sur la fraude, fut bientôt rompue par des infidélités réciproques et une séparation sans retour.

La correspondance qu'il entretint avec madame Mounier, lorsqu'il était renfermé dans le donjon de Vincennes, annonce bien plus de sensualité que de sentiment. Plusieurs de ses lettres sont tellement offensantes pour la pudeur, qu'elles flétrissent même la personne à qui elles étaient écrites, car un homme n'oserait pas

prendre ce ton de libertinage avec une femme pour laquelle il aurait conservé quelque estime. Garat avait fait sur cette correspondance un travail assez singulier dont j'ai entendu la lecture chez M. de Talleyrand; c'était un examen du pillage et des plagiats dont elle était composée. L'auteur, écrivant à sa maîtresse, d'effusion de cœur, copiait des pages entières de plusieurs écrits qui paraissaient alors. « Écoute, ma bonne amie, je vais verser mon cœur dans le tien »; et cette confidence intime était la transcription littérale d'un article du ***Mercure de France*** ou d'une page d'un roman nouveau.

Dans ces temps de solitude où son imagination se dévorait elle-même, il composa un autre ouvrage érotique qui n'était qu'un ramas de ce qu'il y avait de plus impur dans tous les auteurs de l'antiquité.

On est étonné de voir sortir de cette fange obscène un homme tel que se montra Mirabeau; mais ses mœurs étaient vicieuses et non crapuleuses : il avait besoin d'attachement et

de sensibilité, et il m'a dit lui-même qu'il n'avait jamais vu sans dégoût les malheureuses victimes de la prostitution publique; il ne s'en faisait point un mérite, car il se croyait plus coupable envers la société : il était fait pour inspirer des passions comme pour les ressentir. Il s'était attaché en Hollande à une femme aimable qui tenait à une famille respectée et qui avait uni son sort au sien par l'effet d'une passion qui l'avait emporté sur toutes les considérations du monde. Elle n'était pas mariée; jeune, belle, remplie de décence et de grâce, elle était faite pour orner la vertu et pour mériter de l'indulgence à l'amour : ceux qui l'ont connue n'ont jamais pardonné à Mirabeau d'avoir sacrifié cette femme intéressante pour une mégère qui avait l'insolence du vice et se pavanait de ses désordres. Mais madame Le Jay avait de l'intrigue, de l'artifice, de la méchanceté; elle était flatteuse et passionnée; elle n'a profité de son ascendant sur Mirabeau que pour exciter sa violence naturelle

et servir son propre intérêt; ses amis rougissaient pour lui en le voyant livré à une femme qui n'avait aucune qualité pour racheter ses égaremens.

Mirabeau avait au-dedans de lui un sentiment de ses forces qui l'avait soutenu dans les positions les plus propres à avilir un autre caractère; son imagination aimait le grand, son esprit saisissait le vrai : il avait du goût naturel, et il l'avait cultivé par la lecture des auteurs classiques de plusieurs langues. Il savait peu, mais ce peu lui servait toujours. Dans le tourbillon de sa vie orageuse, il n'avait pas eu le loisir d'étudier; mais dans sa prison de Vincennes, il avait fait des lectures générales, il s'était exercé par des traductions, il avait fait un recueil d'extraits et de passages de quelques grands auteurs. Tout cela contenait à peine le fonds ordinaire d'un homme de lettres, et quand il parlait à cœur ouvert, il n'était pas fier de ses connaissances; mais ce qui lui était particulier, c'était une âme élo-

quente et passionnée qui animait tous les traits de sa physionomie dès qu'il était ému, et rien n'était plus facile à émouvoir que son imagination. Il s'était accoutumé dès sa jeunesse à s'occuper des grandes questions de politique et de gouvernement; il n'était pas né pour les approfondir; le travail de la discussion, l'examen, le doute étaient peu faits pour lui : il avait trop de chaleur et de bouillonnement dans l'esprit pour une méthode didactique et une application laborieuse; son âme allait par sauts et par bonds, mais elle avait des élancemens vigoureux et hardis; il abondait en expressions saillantes, et il s'en faisait même une étude particulière. Il était précisément né pour briller dans une assemblée politique, à une époque orageuse où l'on avait besoin d'audace et de force.

Si on le considère comme auteur, il faut bien convenir que tous ses ouvrages, sans exception, sont des pièces de marqueterie où il lui resterait peu de chose si chacun de ses col-

laborateurs reprenait sa part ; mais il avait le mérite de donner plus d'éclat à ce qu'il touchait lui-même, de jeter çà et là des traits lumineux, des expressions originales, des apostrophes pleines de feu et d'éloquence. C'est un singulier talent que celui de déterrer des talens obscurs, d'appliquer à chacun de ses faiseurs l'espèce d'encouragement qui leur était propre, de les animer du zèle dont il était rempli, et de les faire concourir avec empressement à un travail dont il devait seul retirer la gloire.

Il se sentait absolument incapable d'écrire de suite, s'il n'était soutenu et guidé par un premier travail emprunté : son style, trop tendu, dégénérait bientôt en boursouflure, et il se dégoûtait du vide et de l'incohérence de ses idées; mais quand il avait un fonds et des matériaux, il savait élaguer, rapprocher, donner plus de force et de vie, et imprimer au tout le mouvement de l'éloquence. C'est ce qu'il appelait *mettre le trait* à un ouvrage; ce

trait était une expression singulière, une image, une saillie, une épigramme, une ironie, une allusion, quelque chose de vif et de tranchant qu'il croyait absolument nécessaire pour soutenir l'attention des lecteurs. On sent que cette manie du *trait* est bien dangereuse pour le bon goût et qu'elle conduit rapidement à l'affectation des siècles de décadence.

Comme orateur politique, Mirabeau avait les talens les plus éminens dans certaines parties : un coup-d'œil prompt, un tact sûr, un art de démêler immédiatement le véritable esprit de l'assemblée et d'appliquer sa force tout entière au point de résistance, sans l'user mal-à-propos sur des accessoires. Personne n'a plus fait avec un seul mot, personne n'a frappé le but avec plus de précision, et n'a plus souvent entraîné l'opinion générale, soit par une insinuation heureuse, soit par un trait qui intimidait ses adversaires. A la tribune il était immobile; ceux qui l'ont vu savent que les flots roulaient autour de lui sans l'émouvoir, et que

même il restait maître de ses passions au milieu de toutes les injures. Je me souviens de l'avoir entendu prononcer un rapport sur la ville de Marseille : chaque mot était interrompu de la part du côté droit par des injures; il entendait autour de lui retentir les mots de calomniateur, de menteur, d'assassin, de scélérat et toute l'éloquence des halles. Il s'arrête un moment, et s'adressant aux plus furieux, d'une voix mielleuse : « J'attends, messieurs, que ces aménités soient épuisées »; et il continua tranquillement comme si on lui eût fait l'accueil le plus favorable. Il ne se crut jamais provoqué au point d'oublier les bienséances oratoires. Mais ce qui lui manquait comme orateur politique, c'était l'art de la discussion dans les matières qui l'exigeaient: il ne savait pas embrasser une suite de raisonnemens et de preuves; il ne savait pas réfuter avec méthode; aussi était-il réduit à abandonner des motions importantes lorsqu'il avait lu son discours, et après une entrée brillante, il disparaissait et laissait le champ à

ses adversaires; ce défaut tenait en partie à ce qu'il embrassait trop et ne méditait pas assez. Il s'avançait avec un discours qu'on avait fait pour lui, et sur lequel il avait peu réfléchi : il ne s'était pas donné la peine de prévoir les objections et de discuter les détails; aussi était-il bien inférieur sous ce rapport à ces athlètes que nous voyons dans le parlement d'Angleterre. Le triomphe de Fox, par exemple, est dans la réfutation. Il reprend tous les argumens contraires, il se plaît à les mettre dans un nouveau jour, à leur donner plus de force, à se placer dans le poste le plus difficile, et ensuite il les pulvérise l'un après l'autre, et ne se montre jamais avec plus de force que lorsqu'on l'a cru plus près d'être renversé. Les seuls argumentateurs de l'assemblée nationale qui eussent quelque portion de ce talent étaient Maury, Clermont-Tonnerre, Barnave et Thouret. Barnave surtout était armé de logique ou de dialectique, et suivait pied à pied les raisonnemens de ses antagonistes; mais il

n'avait point d'imagination, de coloris ni proprement d'éloquence. Comme on faisait un jour le parallèle de ses talens didactiques et des talens oratoires de Mirabeau, quelqu'un dit : « Comment pouvez-vous comparer cet espalier artificiel à un arbre en plein vent qui se déploie dans toute sa beauté naturelle » ? Il est sûr que ces deux hommes n'étaient pas de la même trempe; mais Mirabeau sentait bien son côté faible, et un jour qu'il avait parlé dans ce genre de réfutation avec un peu de succès, il nous disait : « Je vois bien que pour improviser sur une question, il faut commencer par la bien savoir. »

La voix de Mirabeau était pleine, mâle, sonore ; elle remplissait l'oreille et la flattait : toujours soutenue, mais flexible, il se faisait aussi bien entendre en la baissant qu'en l'élevant; il pouvait parcourir toutes les notes et prononçait les finales avec tant de soin qu'on ne perdait jamais les derniers mots. Sa manière ordinaire était un peu traînante : il commen-

çait avec quelque embarras, hésitait souvent, mais de manière à exciter l'intérêt; on le voyait pour ainsi dire, chercher l'expression la plus convenable, écarter, choisir, peser les termes, jusqu'à ce qu'il se fût animé et que les soufflets de la forge fussent en fonction. Dans les momens les plus impétueux, le sentiment qui lui faisait appuyer sur les mots pour en exprimer la force, l'empêchait d'être rapide; il avait un grand mépris pour la volubilité française, et la fausse chaleur qu'il appelait les tonnerres et les tempêtes de l'Opéra. Il n'a jamais perdu la gravité d'un sénateur, et son défaut était peut-être à son début un peu d'apprêt et de prétention; il relevait la tête avec trop d'orgueil et marquait quelquefois son dédain jusqu'à l'insolence. Ce qui est incroyable, c'est qu'on lui faisait parvenir au pied de la tribune ou à la tribune même de petits billets au crayon (comme il s'en écrivait un nombre infini dans l'assemblée), et qu'il avait l'art de lire ces notes tout en parlant, et de les intro-

duire dans le corps de son discours avec la plus grande facilité. Garat le comparait à ces charlatans qui déchirent un papier en vingt pièces, l'avalent aux yeux de tout le monde, et le font ressortir tout entier. Il faisait emploi de tout : l'esprit des autres lui servait comme le sien. Il avait une faculté d'*intus-susception* miraculeuse : un mot qu'il venait d'entendre, un trait d'histoire, une citation devenaient aussitôt sa propriété. Un jour que Barnave, qui était très fier de sa prestesse à parler, venait de répondre à l'improviste à un discours préparé, Champfort, qui était à causer avec Mirabeau sur les marches de la tribune, disait que la facilité était un beau talent à condition de n'en pas user. Mirabeau saisit cette expression pour son exorde, et débute ainsi : « J'ai dit depuis long-temps que la facilité était un des plus beaux dons de la nature, mais à condition de n'en pas user ; et ce que je viens d'entendre ne me fait pas changer d'avis, etc. »

Il comptait parmi ses avantages son air ro-

buste, sa grosseur, des traits fortement marqués et criblés de petite-vérole. « On ne connaît pas, disait-il, toute la puissance de ma laideur »; et cette laideur, il la croyait très belle. Sa toilette était fort soignée; il portait une énorme chevelure, artistement arrangée, et qui augmentait le volume de sa tête. «Quand je secoue, disait-il, ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre »..... Il se plaçait très volontiers devant une large glace et se regardait parler avec beaucoup de plaisir, portant la tête en arrière et équarrissant ses épaules. Il avait ce tic des hommes vains que le son de leur nom frappe avec plaisir, et qui aiment à le répéter eux-mêmes : il supposait des dialogues où il se nommait toujours comme interlocuteur : Le comte de Mirabeau vous répondra, etc.

Mirabeau n'avait pas, au moins dans les premiers temps, les qualités nécessaires pour faire un chef de parti dans une assemblée : il aimait trop à briller exclusivement, à tout faire

lui-même, à s'emparer de tout; il ne savait point ménager l'amour-propre, il n'avait pas un plan général, il vivait au jour le jour, et s'était rendu terrible au côté droit sans attirer la confiance intime du côté gauche. Il n'avait point de phalange à lui, quoiqu'il aimât beaucoup à parler de son parti. Il n'avait jamais pu se soumettre à l'assiduité nécessaire pour les séances, ne paraissait presque jamais à celles du soir, et comptait trop sur ses forces pour condescendre à consulter des individus et à se ménager d'avance leur approbation. Il fut, long-temps au moins, tout-à-fait isolé, et il ne connaissait point cette tactique préparatoire qui forme un corps permanent et solide dans une assemblée. Mais, à plusieurs égards, il s'était formé très rapidement. Il n'y a personne à qui l'expérience eût autant profité. Reybaz, qui écrivait beaucoup pour lui, qui avait fait ses discours sur les assignats et plusieurs autres, m'a dit que, dans les derniers six mois, il était un aigle comparé à ses commencemens,

c'est-à-dire depuis qu'il avait un plan systématique, et qu'il voulait former une réunion puissante contre les jacobins en faveur de la monarchie.

On a beaucoup parlé de sa vénalité. On aurait cru, à entendre certaines personnes, que les talens de Mirabeau étaient absolument à l'enchère. « Depuis que je me vends, disait-il, je dois avoir gagné de quoi acheter un royaume; je ne sais comment j'ai toujours été si gueux, ayant tous les rois et tous leurs trésors à mon commandement ». Il est trop certain qu'il était peu délicat en matière d'argent; mais sa fierté valait de l'honnêteté, et il aurait jeté par les fenêtres celui qui se serait chargé de lui faire quelque proposition humiliante. Il a été pensionnaire de Monsieur et ensuite du roi; mais il se regardait comme un agent chargé de leurs intérêts, et il prenait leurs pensions pour les gouverner et non pour être gouverné par eux. M. de Narbonne me contait un jour qu'il lui avait entendu dire : « Un

homme comme moi pourrait prendre cent mille écus, mais on n'a pas pour cent mille écus un homme comme moi». Il était possible que ce discours ne fût que l'effet de sa vanité qui pouvait lui faire trouver un charme, comme à une fille de l'Opéra, dans le prix même qu'on mettait à ses faveurs. Si l'Espagne et l'Angleterre l'ont acheté, que sont devenues les sommes qu'il a reçues? Pourquoi est-il mort insolvable? Les dépenses de sa maison étaient grandes pour sa fortune, mais ce n'étaient que le train d'un homme d'une opulence moyenne; et, s'il a répandu de l'argent pour le service du roi, ce n'est plus la cupidité qu'il faut lui reprocher, puisqu'il n'aurait été en ce cas que le banquier de la couronne.

J'imagine que Mirabeau a payé en ce genre de réputation l'usure ordinaire de quelques mauvais procédés. L'exagération est la première peine dans le code de l'opinion publique. Il sentait si bien que, s'il avait joui d'une considération personnelle, toute la France aurait

été à ses pieds, que dans certains momens il aurait consenti à passer au travers des flammes pour purifier le nom de Mirabeau. Je l'ai vu pleurer, à demi suffoqué de douleur, en disant avec amertume : « J'expie bien cruellement les erreurs de ma jeunesse. »

Sa vanité, qui ne se reposait que dans le commerce intime de l'amitié, lui donnait bien des ridicules qu'on n'osait plus apercevoir quand il fut devenu un grand personnage. On pouvait facilement trouver en lui le sujet de plusieurs comédies, *l'Auteur, le Noble, le Tribun du Peuple,* etc. Il aimait la louange dans le grand et dans le petit, il en était insatiable et il ne se l'épargnait pas à lui-même, sous toutes les formes qu'un homme d'esprit pouvait lui donner. Il tirait gloire de faire des armes, de déclamer la comédie, de corriger des épreuves, en un mot de tout. Je lui disais un jour en riant qu'en fait de louanges il déjeunerait d'un éléphant et souperait d'un ciron. Il s'en fallut peu que cette plaisanterie ne produisît

une querelle sérieuse. L'historien de la révolution sera peut-être bien embarrassé à décrire le caractère public de Mirabeau. Il a été essentiellement monarchique, il s'est opposé à la grande opération par laquelle les communes ont fait la révolution de France, c'est-à-dire au décret qui détruisit les ordres et qui les fondit dans l'assemblée nationale. Il soutint ensuite la nécessité du *veto absolu*, parce qu'à ses yeux le roi était une partie intégrante du pouvoir législatif. Il est vrai qu'après la séance royale du 21 juin il fut le premier à soutenir l'assemblée contre le roi, et que ce moment fut décisif; mais il faut juger cette action par les circonstances qui existaient alors, et non par les malheurs qui ont *funesté* le renversement du trône : ce que j'en ai dit prouve assez que l'on devait craindre à cette époque le triomphe d'un parti qui voulait dissoudre l'assemblée et détruire l'espérance de la liberté nationale. Cette grande mesure avait été si mal préparée qu'elle alarma toute la nation, et il faut faire

le procès à toute la France si on veut le faire à Mirabeau.

Il voulait donner à la France une constitution aussi semblable à celle de l'Angleterre que les circonstances des deux états pouvaient le permettre; mais il faut avouer que ses passions, son desir de popularité, la faiblesse de la cour, l'éloignement qu'on eut pour se servir de lui, la défiance de M. Necker et la répugnance du roi l'ont jeté dans des écarts, et lui ont fait décrire dans sa carrière politique une courbe irrégulière et tortueuse, qu'il est impossible de rapporter à un seul plan, et où l'on ne saurait voir la persévérance et la fermeté qui caractérisent un grand citoyen. S'il eût vécu, il est probable qu'il aurait contenu et même écrasé les jacobins : il est probable que dans la révision de la constitution il aurait exercé une influence majeure. Il aurait fortifié la puissance exécutive, et surtout il aurait empêché le décret absurde par lequel les membres de l'assemblée, en se dé-

clarant inéligibles pour la seconde législature, abandonnèrent leur ouvrage, lorsqu'il était encore trop faible pour se maintenir sans leur secours. Il avait deux fois prévenu ce décret, proposé d'abord par les aristocrates et ensuite par le côté gauche.

Mirabeau est le seul homme auquel on ait pu faire cet honneur de croire que s'il eût vécu, les destinées de la France auraient pris un cours différent. Sa mort donna de l'audace à tous les factieux ; Robespierre, Pétion et une multitude d'autres qui disparaissaient devant lui, devinrent aussitôt de grands hommes.

Mirabeau a été, non pas un grand homme, mais un homme extraordinaire : comme écrivain, il n'est point de la première classe; comme orateur, on ne peut le comparer, ni à Cicéron, ni à Démosthène, ni à Pitt, ni à Fox; la plupart de ses écrits sont déjà oubliés, et ses discours dans l'assemblée n'ont plus d'intérêt, si l'on en excepte un petit nombre. Mais, en cherchant le trait caractéristique de son génie,

je le trouve, après une longue réflexion, dans la sagacité politique, dans la prévoyance des évènemens, dans la connaissance des hommes, qu'il m'a paru posséder à un degré plus rare et plus éminent que toutes les autres qualités de l'esprit. Il laissait bien loin derrière lui à cet égard les plus distingués de ses collègues. Il y a des momens où il disait qu'il se sentait prophète, et il semblait en effet qu'il avait des inspirations de l'avenir. On ne le croyait pas, parce qu'on ne voyait pas aussi loin que lui, et parce qu'on attribuait souvent son chagrin à son amour-propre; mais je sais que dans le temps même où il augurait le plus mal de la monarchie, il avait la plus haute idée des destinées futures de la nation. On voit dans ses *Lettres au major Mauvillon* qu'il la croyait capable de faire tête à toute l'Europe, et cette correspondance renferme plusieurs passages singuliers qui montrent l'étendue de son horizon politique. En 1782, il rencontra à Neuchâtel nos exilés de Genève, et il leur parla des états-

généraux de la France comme d'un évènement qui ne pouvait pas manquer : « Je serai député, dit-il, et je rétablirai votre patrie »..... Personne ne vit comme lui toutes les suites de la séance royale et ne pénétra toutes les vues du parti populaire des communes. Je me rappelle deux discours vraiment prophétiques où il peignit toutes les conséquences de leur séparation d'avec le roi : « Vous aurez des massacres, disait-il dans un de ses discours, vous aurez des boucheries, vous n'aurez pas même l'exécrable honneur d'une guerre civile ». On sait quelles ont été ses inquiétudes dans le cours de cette cruelle maladie qui l'enleva si rapidement. « J'emporte avec moi, dit-il à l'évêque d'Autun, les derniers lambeaux de la monarchie ». C'était par le même instinct de pénétration qu'il démêlait l'esprit de l'assemblée, et qu'il embarrassait si souvent ses adversaires en révélant leur motif caché, en démasquant ce qu'on voulait soustraire à tous les regards : il n'y avait pour ainsi dire point

d'énigme politique pour lui. Il arrivait d'abord au secret le plus intime, et sa sagacité seule lui valait mieux qu'une multitude d'espions dans le camp ennemi. J'ai cru souvent que ses jugemens sévères n'étaient que l'effet de sa haine ou de sa jalousie; mais l'évènement l'a justifié, et il n'y a point d'homme marquant dans l'assemblée dont la conduite totale n'ait répondu à l'idée qu'il avait d'eux.

Indépendamment d'un don naturel, d'un instinct de pénétration, il avait mené une vie si agitée, il avait tant été roulé et ballotté par les flots, comme il le disait lui-même, qu'il avait acquis une vaste expérience du monde, des hommes et des affaires; il démêlait d'abord toutes les nuances d'un caractère, il s'était fait une langue difficile à entendre pour exprimer tous ses résultats, il avait des termes à lui pour rendre des fractions de talens, de qualités, de vices, de vertus, des *demis*, des *quarts*, et il saisissait d'un coup-d'œil des contradictions réelles ou apparentes. Rien ne lui échappait en fait

de vanité, de prétentions, d'ambition déguisée, de marches détournées; mais il savait voir de même le bon, le moral, le pur, et personne n'avait une estime plus haute pour des caractères énergiques et vertueux. Il y avait en lui une sorte d'enthousiasme du beau qui ne se laissait point dégrader par ses propres vices; c'était comme une glace qui pouvait être obscurcie et qui reprenait ensuite son éclat. Sa conduite était souvent en contradiction avec ses discours, non par fausseté, mais par inconséquence : il avait une raison pure qui élevait son âme, et des passions violentes qui la jetaient hors de ses mesures; en un mot, colossal à tous égards, il y avait en lui beaucoup de tout, beaucoup de bien, beaucoup de mal; on ne pouvait le connaître sans être fortement occupé de lui, et c'était un homme né pour remplir de son immense activité une grande sphère.



CHAPITRE XV.

Traits détachés. — Habitude de Mirabeau de donner des surnoms. — Comment il désignait Sieyes, D'Espreménil, Lafayette, M. Necker, Clavière. — Son opinion sur Washington et ce qu'il aurait fait à sa place. — Mots de Mirabeau sur l'assemblée. — Son impatience pour les éloges donnés à la médiocrité. — Mot de l'auteur à ce sujet. — Anecdote sur le vicomte de Mirabeau. — Réponse plaisante du vicomte. — Courage personnel de Mirabeau. — Adoré par ses domestiques. — Visite à la Bastille. — Son amitié pour Cabanis. — Cause de la mort de Mirabeau. — Ses derniers momens. — Son legs à l'assemblée. — Son activité. — Vues sur le ministère qu'il projetait.

Je vais placer ici quelques traits détachés, comme ils s'offriront à ma mémoire.

Mirabeau aimait beaucoup à donner des surnoms composés de noms connus dans l'histoire; c'est une manière énergique de peindre des caractères et de présenter des rapprochemens d'un seul mot : Voltaire en avait souvent

donné l'exemple; il appelait le roi de Prusse *Alaric-Cottin*. Mirabeau désignait fréquemment Sieyes sous le nom de *Mahomet*, surtout à l'époque où il gouvernait les communes; il appelait d'Espreménil *Crispin-Catilina*, pour présenter le ridicule de ses conspirations. Il appelait très plaisamment le rigide Camus le *Drapeau-Rouge*, par allusion au drapeau rouge de la loi martiale : il avait une physionomie enflammée et son nez était couleur de sang.

« Il voudrait être un *Grandisson-Cromwell* », disait-il en parlant de M. de Lafayette, qu'il voyait comme un ambitieux impuissant, qui veut jouir du suprême pouvoir sans oser le saisir, ni sans en avoir les moyens ». Sa haine en cela le rendait très injuste : il disait de lui *qu'il avait bien sauté pour reculer*; c'est qu'il ne répondait point à la réputation qu'il s'était faite en Amérique. Il l'accusait de ne desirer que la gloire des gazettes. M. de Narbonne disait que Lafayette avait toutes les grandes

qualités, mais que dans toutes il manquait quelque chose; cependant Mirabeau avouait son sang-froid. « Tout ce qu'il a de talent, il le possède toujours. » (1)

On parlait de Washington; on admirait la sagesse, la proportion de toutes ses qualités, ce caractère qui n'était point brillant, parce que toutes les vertus étaient dans leur juste mesure: Mirabeau lui rendait hommage, mais il disait qu'à sa place, après avoir fini la révolution américaine, il aurait réuni tous les aventuriers qui auraient voulu s'attacher à lui et serait allé tenter la conquête presque assurée de l'Amérique espagnole. Le fait est que Mira-

(1) Connaissant toute l'estime que M. Dumont professait pour le caractère et les talens de M. de Lafayette, j'aurais supprimé ce paragraphe, si je n'avais eu la crainte qu'on ne me reprochât d'avoir altéré un manuscrit confié à mes soins. Quelques personnes ayant eu communication de cet ouvrage, du vivant même de l'auteur, auraient pu croire à des altérations plus graves, si elles n'avaient pas retrouvé cette opinion de Mirabeau sur l'un des hommes qui honore le plus son pays. (*Note de l'éditeur.*

beau ne se sentait point capable de cette noble vie de l'homme dans la retraite et la paix, *otium cum dignitate.*

Il disait de M. Necker : « C'est une horloge qui retarde ». Les liaisons que nous avions voulu former entre lui et M. Necker n'eurent point de suites : M. Necker ne sentit pas tout le parti qu'il en pouvait tirer et ne voulut point lui donner de confiance ; il voulait mettre dans ses liaisons politiques la même délicatesse que dans un mariage ou dans une société : il ne connaissait pas l'époque où il était, et Mirabeau le jugeait faible et impuissant ; il le regardait comme un pygmée dans la révolution. « Mallebranche voyait tout en Dieu, disait-il, M. Necker voit tout en Necker. » Il l'accusait d'avoir vu tout le royaume dans la rue Vivienne, c'est-à-dire, dans le jeu des fonds et les affaires de finances. (1)

---

(1) M. Necker mettait une pruderie d'honnête homme

Il disait de Clavière que c'était un homme par la tête et un enfant par le cœur. Il avait toujours besoin d'un régulateur; laissé à lui-même, il variait sans cesse.

J'ai oublié le nom d'un membre de l'assemblée qu'on avait employé dans les commencemens comme porte-voix, et qui débita un jour un discours très supérieur à ses talens qu'on avait composé pour lui : Mirabeau l'appelait le *Paillasse de l'éloquence*.

En voyant un emblème du Temps armé d'une faux et tenant une clepsydre, toujours plein de son objet, pendant l'assemblée na-

---

à ne pas se lier avec un roué, comme il regardait Mirabeau; il a même nié ce commencement de liaison avec lui. J'en parlais à l'archevêque de Bordeaux qui m'assura que je me trompais. « Je sais, me dit-il, de M. Necker lui-même qu'il n'a vu deux fois Mirabeau à Versailles que relativement aux affaires de Genève : « Il a demandé « une conférence que je n'ai pu refuser. » Il est vrai que les affaires de Genève avaient été le prétexte, le mot ostensible, mais non pas l'objet. » Quelle faiblesse dans un homme d'esprit ! (*Note de l'auteur.*)

tionale, il s'écriait : « Nous avons pris sa faux, mais nous n'avons pas pris son horloge. »

Mirabeau disait : « L'assemblée nationale aurait besoin d'un Fabius, elle a assez eu d'Annibals. »

En parlant des illusions qui avaient gouverné les hommes et avaient passé sans retour, il disait : « On a vu long-temps à travers une lanterne-magique, mais le verre est cassé. »

« Lorsqu'un étang est plein, observait-il, une taupe en perçant la digue peut causer une inondation. »

Il supportait impatiemment les éloges donnés aux talens médiocres : c'est un secret de l'envie pour dénigrer les hommes supérieurs. Il aimait à répéter un mot que j'avais dit; je ne suis point homme à bons mots, et ce n'est pas un bon mot que je cite, mais c'est une réponse qui avait produit son effet : « Nous appelons Clermont-Tonnerre le Pitt de la France, me dit quelqu'un qui voulait indirectement rabaisser Mirabeau. — Soit, lui dis-je, mais il faut savoir si M. Pitt

serait flatté d'être appelé le Clermont-Tonnerre de l'Angleterre. »

Mirabeau répétait avec plaisir un trait de son frère : le vicomte de Mirabeau était fort gros et fort lourd ; le peuple l'appelait *Tonneau-Mirabeau*. Un soir qu'il allait faire sa cour à Mesdames, tantes du roi, l'huissier de l'appartement, trompé par l'obscurité du corridor et par la démarche pesante du vicomte, crut que c'était Monsieur, frère du roi, dont l'allure était à-peu-près la même; il l'annonça en conséquence : « Monsieur, dit-il en ouvrant. — Ce n'est que Monsieur, frère du roi Mirabeau », dit le vicomte, et le cercle se mit à rire d'une allusion qui avait alors quelque chose de vrai.

Un jour que Mirabeau dînait chez le comte de Montmorrin, le comte lui demanda ce qu'il pensait de son frère. « Ce serait, dit-il, un homme d'esprit et un mauvais sujet dans une autre famille que la nôtre ». Le vicomte lui rendait bien des épigrammes. Ses amis lui re-

endroits accessibles : nous descendîmes dans un cachot où l'on ne voulut pas permettre au domestique d'entrer. Le pauvre garçon se mit à fondre en larmes, me conjurant d'avoir l'œil sur son maître qu'on pouvait tuer dans ces cachots. L'idée de la Bastille réveillait dans l'esprit du peuple les idées les plus sinistres : le cadavre même du monstre leur donnait encore des transes de peur.

J'ai oublié de parler dans l'ordre du récit de cette visite à la Bastille ; elle fut pour Mirabeau une marche triomphale : la foule qui couvrait les environs se rangeait à son approche ; on lui jetait des vers et des fleurs, on remplissait sa voiture des livres et des manuscrits qui avaient été enlevés dans les premiers jours : j'en eus quelques-uns de curieux dont je restai dépositaire pendant deux ou trois mois ; mais le comité de l'hôtel-de-ville, qui faisait imprimer les rapports, invita ceux qui avaient de ces manuscrits à les lui renvoyer ; les miens contenaient une suite des emprison-

nemens à la fin de Louis XV et au commencement de Louis XVI. Je me serais fait scrupule de les garder, et je me dessaisis de mon dépôt.

Mirabeau avait un valet-de-chambre nommé Teutch, qui avait été contrebandier et qui racontait des prodiges de valeur, sans se douter qu'il y eût même de la prouesse. « Ces flibustiers, disait Mirabeau, avilissent bien le courage; la plus grande intrépidité appartient aux derniers des hommes ». Le service personnel durait long-temps, car il était fort recherché dans sa toilette, et il l'égayait quelquefois en donnant quelques coups de pied, quelques coups de poing à Teutch qui les prenait comme des marques d'amitié; et quand son maître, trop occupé, passait quelques jours sans lui donner de ces petites attentions, il faisait son devoir tristement et le temps lui durait beaucoup. « Qu'avez-vous, Teutch? vous êtes bien morne. — Monsieur le comte me néglige tout-à-fait. — Comment! que voulez-vous dire? — Monsieur

le comte est si sérieux avec moi depuis huit jours ». En sorte que par bonté d'âme il fallait lui donner de temps en temps un grand coup de poing au milieu de l'estomac, et s'il était renversé par terre, il riait à gorge déployée. Son désespoir à sa mort n'est pas concevable. Son secrétaire se crut obligé de renchérir sur l'affliction publique, et alla dans sa douleur jusqu'à se donner quelques coups de canif dont il eut soin pourtant de ne pas mourir.

Mirabeau avait un fils dont j'ai ignoré la mère : il était aimé et négligé; il avait cinq ou six ans. « Cet enfant, disait-il par manière d'éloge, a une âme féroce ». Il croyait que tout ce qui tenait du sang Mirabeau devait être extraordinaire..... Je le voyais fort négligé, je le caressais, et j'étais tout surpris que ce petit animal féroce me prît les mains, non pour les mordre, mais pour les baiser : il me paraissait doux et facile à conduire avec un peu de soin et d'affection. Le père faisait pour son enfant comme pour lui-même; il volait les bons mots

des autres enfans pour les lui attribuer : c'était peut-être ainsi qu'on l'avait accoutumé lui-même à vivre à crédit sur le bien d'autrui comme sur ses propres fonds.

Mirabeau avait pris beaucoup d'estime et d'affection pour Cabanis, qui était encore très jeune dans la pratique de la médecine, mais qui avait de la douceur, de l'esprit et une admiration sans bornes pour lui. Il se confia à lui par amitié, se réjouissait même de pouvoir contribuer à sa réputation ; et au commencement de sa maladie, quoiqu'il sentît d'abord qu'elle prenait la tournure la plus grave, il n'en voulut appeler aucun autre de peur de lui montrer de la défiance et de lui ôter l'honneur de sa guérison. Cabanis a donné le récit de la maladie et de son traitement : j'étais à Genève ; nos plus habiles médecins jugèrent d'après cet exposé même que le médecin, dès le second jour, avait méconnu le mal et perdu la tête : la grandeur du fardeau l'avait étonné. J'ai trouvé, deux ans après, que

les médecins d'Édimbourg en portaient le même jugement : ils ne disent pas que le traitement ait causé sa mort, mais ils disent qu'on n'a rien fait pour le guérir ; en un mot, qu'on ne traita point la maladie qu'il avait et qui est clairement décrite dans l'ouvrage. Ils ont écarté toute idée de poison : il n'y en avait point d'apparence ; c'était une inflammation dans les entrailles, occasionée par des excès. Il n'y avait pas jusqu'à des actrices de l'Opéra qui avaient cherché la gloire de captiver cet Hercule, et se fiant à la vigueur de sa constitution, il s'était livré sans retenue à tous les plaisirs, comme un jeune homme qui se trouve tout d'un coup en possession d'une nouvelle fortune et qui ne connaît plus de ménagement.

L'évêque d'Autun, qui l'a beaucoup vu dans cette maladie de quatre ou cinq jours, m'a dit qu'aussitôt que les accès de douleur atroce étaient finis, il reprenait sa sérénité, sa douceur, son amabilité pour tous ceux qui l'environnaient; mais il a été le même jusqu'au

dernier moment; il se voyait l'objet de l'attention générale, et il n'a cessé de parler et de se conduire comme un grand et noble acteur sur le théâtre national. L'expression de l'évêque d'Autun était si heureuse que je n'ai pu l'oublier : ***Il a dramatisé sa mort***, me disait-il. Dans l'angoisse extrême des convulsions, couvert d'une sueur froide, il y avait des momens où il ne pouvait plus supporter la vie. « Je souffrirai, disait-il, tant que vous aurez la plus faible espérance de me guérir; mais si vous n'en avez plus, ayez l'humanité d'abréger des tourmens dont vous n'avez point d'idée ». Et après un de ces accès violens qui avaient arraché ses cris et vaincu toute sa patience, il se fit apporter ses papiers, il en choisit un qui contenait un discours sur les ***testamens :*** « Voilà, dit-il à l'évêque d'Autun, voilà les dernières pensées qu'on aura de moi; je vous en fais dépositaire, vous le lirez quand je ne serai plus, c'est mon legs à l'assemblée». Ce discours sur les testamens était, à ma connaissance in-

time, un ouvrage de M. Reybaz. Il est fait avec beaucoup de soin, il est écrit dans un genre qui n'est point celui de Mirabeau, et il est remarquable que jusqu'à son lit de mort il ait conservé ce desir de gloire empruntée, lorsqu'il avait acquis tant de gloire personnelle, et que sa réputation n'avait plus besoin des dépouilles des autres. (1)

Si je n'avais pas vécu avec lui, je ne saurais pas tout ce qu'on peut faire d'un jour, tout ce qu'on peut placer dans un intervalle de douze

(1) On a soustrait de ses papiers un discours sur la traite des Nègres qui était de trois ou quatre mains; il y avait travaillé lui-même avec affection. Je me souviens d'une belle image qu'il avait jetée dans une description : « Suivons sur l'Atlantique ce vaisseau chargé de captifs, ou plutôt *cette longue bière*, etc. » Impatient de recueillir les applaudissemens, il lut ce discours aux jacobins, où il produisit un si grand effet, que tous les intéressés à la traite des Nègres réunirent tous leurs efforts pour empêcher ce sujet d'être discuté dans l'assemblée. Ils craignirent que le discours de Mirabeau ne fît abolir la traite par un décret d'enthousiasme. *(Note de l'auteur.)*

heures. Un jour lui valait plus qu'à d'autres une semaine et un mois : tout ce qu'il menait ensemble était prodigieux ; du projet à l'exécution point de temps perdu. Le *lendemain* n'était pas pour lui l'imposteur qu'il est pour tous les hommes : la conversation seule pouvait le débaucher, et encore il en faisait un moyen de travail ; c'était presque toujours à la suite de quelque conversation qu'on mettait la main à l'œuvre et qu'on préparait des écrits. Il lisait peu, mais il lisait très rapidement et discernait d'abord ce qu'il y avait de neuf et d'intéressant dans un ouvrage. Les copies se faisaient dans sa maison avec une rapidité prodigieuse. A mesure qu'un discours changeait de forme par des corrections ou des additions, il s'en faisait aussitôt de nouvelles copies. Ce travail de manœuvre excédait quelquefois ceux qui en étaient chargés ; mais on connaissait son impatience, et il fallait la servir. « Monsieur le comte, lui disait un jour son secrétaire, ce que vous demandez est impossible. — Impos-

sible! dit-il en se soulevant de sa chaise; *ne me dites jamais ce bête de mot.* »

La liaison de Mirabeau avec la cour, dans les six derniers mois de sa vie, n'avait pour objet que d'arriver au ministère : il lui fallait pour cela renverser bien des décrets de l'assemblée. On lui attribue à cette époque un projet de contre-révolution : je l'ignore. Sa haine et son mépris pour l'assemblée constituante le rend croyable; l'expérience qu'il avait acquise donne lieu de penser qu'il n'aurait rien fait légèrement. Je suis persuadé qu'il voulait rétablir l'autorité royale; mais je suis persuadé qu'il voulait une constitution à l'anglaise, et qu'il ne serait jamais entré dans aucun plan dont une représentation nationale ne fût la base. Il lui fallait une noblesse, car il la croyait essentielle à la monarchie, et le décret qui l'avait abolie est un de ceux qu'il aurait fait révoquer.

Les *Mémoires de Bouillé* ne laissent aucun doute sur les liaisons de Mirabeau avec la cour

dès le commencement de 1791. « Quoique ces hommes (ce sont les paroles mêmes du roi dans sa lettre à Bouillé, parlant de Mirabeau et de quelques autres) ne soient point du tout des caractères estimables, et quoique j'aie payé les services du premier à un prix énorme, cependant je crois qu'ils peuvent m'être de quelque utilité; certaines parties de leur projet me paraissent mériter d'être adoptées ». On voit que le plan de Mirabeau était de dissoudre l'assemblée, par la force et la volonté de la nation même, en faisant venir des adresses des départemens, sans employer des armées étrangères, et sans détruire les espérances de la liberté, puisqu'il voulait demander sur-le-champ la convocation d'une autre assemblée. Ce qu'on voit de ce plan n'autorise donc point à regarder Mirabeau comme un homme qui eût trahi la cause du peuple : il était même trop habile pour cela ; il savait bien que toute sa force était dans l'opinion, et qu'il s'anéantirait lui-même en rendant au roi le pouvoir absolu.

Il rapportait toute son ambition au ministère de la France, et voulait effacer tous les ministres passés : il se sentait assez fort pour attirer à lui tous les hommes d'une capacité distinguée ; il voulait se faire, disait-il, une auréole de talens dont l'éclat devait frapper l'Europe.

CHAPITRE XVI.

Retour de l'auteur à Paris. — Fuite du roi à Varennes. — Aspect de l'assemblée dans ce moment. — Effet de cette fuite sur le peuple. — *Ombre de Mirabeau :* projet décrit. — But de cet écrit. — Pourquoi l'auteur y renonce. — Payne à Paris. — Confidence de Duchâtelet. — Affiche en faveur de la république. — Condorcet devient républicain. — Clavière, Brissot, Pétion, etc. discutent cette question. — Naissance de cette opinion. — Motifs de Condorcet et son influence. — Lameth, Barnave, etc. se rapprochent du roi. L'auteur retourne à Londres avec Payne. — Jugement sur cet écrivain. — Détails sur l'assemblée donnés plus tard par D'André. — Ses plaintes. — Réflexions. — Dialogue supposé entre D'André et son domestique par Sieyes.

Je revins de Genève au mois de mai 1791; j'allai demeurer chez Biddermann le banquier, qui était suisse, et avec qui j'étais lié : sa maison était le rendez-vous de quelques membres de l'assemblée : Clavière, Brissot, Reybaz étaient liés avec lui. J'allais quelquefois aux

séances, mais rarement : elles m'intéressaient peu depuis que Mirabeau n'y était plus. On était occupé de détails sur l'organisation militaire, sur les municipalités, sur les assignats, etc. Les jacobins avaient augmenté d'influence: la mort de Mirabeau les avait délivrés de leur plus grand adversaire. Les ambitions subalternes avaient pris l'essor.

Le roi venait de se rendre à l'assemblée, et avait renouvelé un serment, qu'on ne lui demandait pas, d'être fidèle à la constitution et de travailler de concert à son établissement. — Quinze jours après il était en fuite: il s'était esquivé le soir du palais, en trompant Lafayette et ses gardes. Le secret avait été si bien gardé qu'aucun soupçon n'avait donné l'alarme. D'André fut averti à six heures du matin par un de ses amis, valet de chambre au château, et ne voulut pas le croire. La sécurité était entière. Il paraissait impossible de tromper la surveillance de tant d'individus.

L'assemblée fut digne de ses beaux jours.

Le côté droit, inquiet au milieu de Paris, n'osa pas témoigner sa joie; le côté gauche, inquiet d'un évènement qui pouvait être le signal d'une guerre civile, résolut d'agir avec prudence. On prit des mesures tranquilles et promptes pour ramener le monarque; et l'on ne parla dans l'assemblée de cet évènement que comme d'une conspiration contre le roi lui-même, d'un enlèvement forcé dont la nation serait vengée. On s'occupa de calmer le peuple, et on se livra aux travaux ordinaires, comme s'il n'y avait eu aucun changement, comme si le roi était parti pour un voyage de plaisir. Il faut voir dans cette modération l'effet des passions très opposées qui se contenaient l'une par l'autre. Mais elle prouve que la majorité était composée d'hommes honnêtes et éclairés qui furent capables d'embrasser toutes les conséquences de leurs actions, et qui ne voulaient pas hasarder le repos de la France. Si le roi n'eût pas été arrêté, il est très probable que cette majorité de la chambre aurait traité

avec lui, et l'aurait satisfait sur les principaux objets de ses plaintes. Pour le peuple de Paris, il semble qu'il fut inspiré par une sagesse supérieure : il fut aussi calme qu'il pouvait l'être. On n'entendait que des plaisanteries sur la famille royale; plaisanteries amères, il est vrai, qui montraient qu'il n'y avait plus de respect ni de confiance. « Le traître s'est démasqué, voilà donc tous les sermens, voilà les protestations d'une cour. Nous étions bien dupes d'avoir pu croire qu'un roi pourrait aimer la liberté et renoncer au plaisir du despotisme ». J'ai entendu ces propos dans toutes les places publiques. Il n'y a pas d'expression avilissante qui ne fût prodiguée au roi avec le plus grand sang-froid. Au bout de quelques heures tous les signes de la royauté disparurent l'un après l'autre. Les enseignes qui portaient le nom du roi ou de la famille royale étaient abattues. On se vengeait sur ces simulacres, et l'on ne voulait plus rien voir qui pût rappeler l'idée d'*un roi qui venait de trahir ses sermens*. Les chan-

sons les plus libres égayèrent les carrefours, et l'on s'accoutuma dans un instant à croire qu'un roi n'était pas nécessaire. La mobilité, la légèreté, l'insouciance, voilà le caractère du peuple de Paris. « Si le roi nous a quittés, disait-on gaîment, la nation reste; il peut y avoir une nation sans roi, mais non pas un roi sans nation ». Certes, si le roi avait imaginé que son départ consternerait la multitude, il dut être bien étonné de l'indifférence générale: la confiance dans l'assemblée était le sentiment dominant. M. de Lafayette fut en danger, au premier moment, parce qu'on le crut complice; mais quand on sut qu'il avait été trompé par la cour, sa popularité en devint plus grande. «Voilà notre grand embarras parti», m'écrivait une personne qui rendait grâce au roi d'avoir abdiqué le trône.

Le fameux Payne était alors à Paris fort lié dans la maison de Condorcet. Il croyait avoir fait la révolution d'Amérique; et il se crut appelé à en faire une autre en France.

La fantaisie m'avait pris d'écrire sur les circonstances; j'avais eu l'idée de faire parler *l'ombre de Mirabeau :* et je me faisais un plaisir secret de voir les jugemens du public sur un ouvrage qui porterait son empreinte. J'avais commencé avec quelque succès, et la circonstance m'avait inspiré. Je représentais la fuite du roi comme une conspiration de la cour; j'invitais la nation à prêter une force majestueuse à l'assemblée nationale, et je pressais l'assemblée même de décréter qu'elle était toujours avec le roi, et qu'aussitôt qu'elle l'aurait délivré de sa captivité, elle punirait les conspirateurs qui avaient violé la majesté nationale. J'avais fait une apostrophe au roi, pour lui exposer les malheurs d'un prince qu'on voulait réduire à conquérir sa nation et à se ranger dans la classe odieuse des tyrans. Je me flattais d'avoir évoqué l'ombre de Mirabeau et de lui avoir prêté un langage et des sentimens qu'il n'aurait pas dédaignés, lorsque Duchâtelet vint me voir. Après quelques préambules, il

me remit un manuscrit anglais, en forme de proclamation à la nation française. Ce n'était rien moins qu'un manifeste contre la royauté et qu'une invitation à profiter de la circonstance pour former une république. C'était Payne qui avait composé cet écrit. Duchâtelet était déterminé à l'adopter, à mettre son nom à ce placard, à l'afficher dans tout Paris, et à en supporter toutes les conséquences. Il venait me demander de le traduire, et d'y ajouter quelques développemens nécessaires. Je commençai à discuter avec lui cette proposition étrange, je lui montrai les inconvéniens de lever un étendard républicain sans le concours de l'assemblée nationale; on ne savait rien encore; on était dans l'obscurité sur les moyens du roi, sur ses alliances, sur l'armée, sur la disposition des provinces. Je lui demandai s'il avait consulté avec quelques-uns des chefs, s'il avait vu Sieyes, Lafayette, et en un mot les meneurs. Point : il agissait seul; c'étaient Payne et lui, c'étaient un Américain et un jeune étourdi de la

noblesse française qui se mettaient en avant pour changer la face de la France. Je refusai absolument de traduire son affiche. Je résistai à toutes ses prières. Il avait beau me répéter que je n'y étais pour rien; que la chose se ferait également sans moi, et que je pouvais l'aider en ami et le condamner en même temps: je m'applaudis de rester inflexible, et je pris la résolution de faire rentrer Mirabeau dans sa tombe, prévoyant des suites et craignant de me compromettre. L'affiche républicaine, signée Duchâtelet, couvrit le lendemain les murs de Paris et fut d'abord dénoncée à l'assemblée nationale. L'idée d'une république ne s'était offerte directement à personne, et ce premier signal jeta l'effroi dans le côté droit et parmi les modérés du côté gauche. Malouet, Cazalès et plusieurs autres proposèrent de poursuivre l'auteur; mais Chapelier et un nombreux parti, craignant plutôt d'attiser ce feu que de l'éteindre, firent passer à l'ordre du jour, avec un *considérant* que la proposi-

tion était insensée et que son auteur était fou.

Je dois à la vérité de dire que Duchâtelet sonda lui-même plusieurs personnes, qu'il ne fut écouté d'aucune, que Sieyes refusa son concours avec le plus grand mépris, que plusieurs autres répondirent qu'il n'était pas temps, et que Lafayette en particulier repoussa ceux qui voulurent lui en parler, et dit, si on ne m'a pas trompé, qu'il fallait encore au moins vingt ans pour mûrir la liberté et rendre la France républicaine.

Mais la semence qu'avait jetée la main audacieuse de Payne commençait à germer dans plusieurs têtes. Condorcet, au moment de la fuite du roi, était devenu un républicain décidé. Clavière, Pétion, Buzot se rassemblaient pour discuter cette question. On en parlait chez Bidermann, et j'ai vu se former les premiers filamens de cette opinion, qui se fortifia dans les provinces méridionales. Voici ce qu'on disait de plus fort dans ces comités: Le roi a perdu la confiance publique et ne la

recouvrera jamais. La nation ne peut pas oublier cette fuite, après des sermens si positifs et même si gratuits; lui-même ne peut pas oublier qu'on l'a ramené par force et qu'il règne par un acte de grâce sur un peuple qui le méprise ou comme faible ou comme traître. Les élémens de la monarchie sont détruits, le roi ne se présentera plus que comme un conspirateur, et il n'y a rien de si absurde que de confier de grands pouvoirs dans la constitution à celui qui s'en est déclaré l'ennemi.

Ce raisonnement était très fort contre le roi, mais il était très faible contre la royauté. On ne fit point cette distinction, parce qu'elle offrait une difficulté qu'on n'avait aucun moyen de résoudre qu'en mettant sur le trône une autre branche de la famille royale. Ce parti ne plaisait à aucun des hommes que j'ai nommés. Le duc d'Orléans paraissait un personnage trop méprisable.

On disait encore que depuis deux ans le roi ne gouvernait plus; c'était l'assemblée: les

obstacles venaient de lui ; les ressources venaient d'elle: tout ce qu'il y avait de résistance était dû aux partisans du roi; tout ce qu'il y avait d'obéissance était rendu à l'assemblée. Enfin Condorcet disait: « S'il se fait une république par révolution, si le peuple se soulève contre la cour, les suites en seront terribles; mais si l'on fait une république à présent, pendant que l'assemblée jouit de la toute-puissance, le passage ne sera point difficile; et il vaut mieux qu'elle se fasse en ce moment, où le roi, par sa situation, ne tient plus à rien, que lorsqu'on lui aura rendu assez de puissance pour que sa chute soit un effort. Quant à la royauté même, elle était regardée comme un épouvantail pour des enfans et comme un hochet pour des hommes. Je n'ai point entendu là les vrais argumens en faveur de la royauté.

Le plus grand mal est de quitter ce qu'on connaît pour ce qu'on ne connaît pas; demander si la république est possible, ce n'est rien

dire du tout. De quelle forme de république s'agit-il? combien n'y en a-t-il pas? comment raisonner sur un mot si vague?

Pendant qu'on discutait dans l'assemblée quel parti on prendrait sur la conduite du roi, ces républicains naissans auraient voulu qu'on le jugeât, qu'on déclarât qu'il avait abdiqué, et qu'on mît le dauphin sur le trône, ou qu'on fît hardiment de la France une république.

L'opinion des personnes avec qui j'étais lié avait eu de l'influence sur la mienne; mais ce n'était qu'une opinion, et je la trouvai sujette à mille doutes. Je trouvais un grand intérêt à me rencontrer avec eux et à entendre discuter un objet de cette importance. Je me souviens qu'un jour, assemblés chez Pétion pour savoir ce qu'on proposerait dans l'assemblée sur le retour du roi, il jouait tranquillement de son violon, et que Brissot se fâcha sérieusement de cette indifférence et de cette frivolité lorsqu'il était question du sort de la monarchie. Pétion avait été député avec Barnave pour aller cher-

cher le roi à Varennes. Il est sûr que cet honneur ne l'avait nullement changé. Barnave, nous dit-il, était comme un bourgeois de province tout étonné et tout en admiration de lui-même de se voir dans la même voiture que le roi. Pour lui, et je l'attribue plus à son insensibilité qu'à sa magnanimité, il n'avait été ému d'aucune compassion pour un prince déchu de ses grandeurs, et il n'avait point senti de vanité personnelle, où un orgueil s'était opposé à un autre. L'amour-propre de Pétion, qui s'était tourné du côté des honneurs populaires, l'avait rendu insensible aux honneurs d'une cour. Devenu courtisan du peuple, il méprisait les courtisans du prince. Il voyait que la route populaire menait à la puissance et que le chemin royal ne menait à rien. C'était un de ces hommes qui savent se passer de fortune et qui n'ont pas besoin de luxe. Je crois qu'il était incorruptible par les moyens pécuniaires, mais il y a tant d'autres sources de corruption!

Brissot était encore plus désintéressé. Il avait

du fanatisme et de l'opiniâtreté. Je parlerai de lui avec plus de détails dans la suite. Je lui ai connu de grandes vertus; j'ai vu ces vertus corrompues par l'esprit de parti, dégénérer en vices, et un homme né pour le bien est devenu l'instrument du mal.

J'avais une haute idée de Condorcet; son opinion entraîna celle de plusieurs personnes. Sa société a été vraiment le foyer de la république (1). On a dit que madame Condor-

(1) Les plus grands malheurs de la France sont peut-être venus de ce que la prétendue république est sortie d'un orage au lieu d'être faite avec délibération. Je ne dis pas qu'on pût faire une bonne république pour la France : je dis seulement que le même caractère, qui avait fait perdre au roi son autorité, l'aurait empêché de la reprendre ou de la maintenir : et c'est d'après ce point de vue qu'on doit juger Condorcet et ses partisans. Il n'était point jacobin; il voyait ce que les jacobins projetaient, et il voulait une république faite par l'assemblée pour n'en avoir pas une faite par la populace. Les hommes les plus inconséquens sont ceux qui, comme Sieyes, n'ayant pas été républicains, n'ont cessé d'attaquer les faibles restes de l'autorité royale. *(Note de l'auteur.)*

cet avait essuyé quelques mépris de la reine, et que son zèle républicain était une vengeance de femme. Je n'en crois rien. Un caractère sérieux, un esprit qui aimait à se nourrir de méditations philosophiques, des lectures républicaines, une passion pour les écrits de Rousseau, avaient enflammé sa tête; son mari avait un enthousiasme de réflexion, elle en avait un de sentiment; tous deux étaient fortement persuadés que la liberté en France ne pouvait pas se soutenir à côté du trône. Payne leur avait donné les idées les plus fausses sur l'Angleterre; je les combattis souvent, mais en vain. L'Amérique leur paraissait le modèle d'un bon gouvernement, et il leur parut aisé de transplanter en France le système du fédéralisme.

Robespierre avait été si épouvanté à la fuite du roi, qu'il s'était caché pendant deux jours, et qu'il projetait de se sauver à Marseille. Quand le roi fut de retour, il commença à prêter l'oreille à Brissot et à Pétion, mais avec

beaucoup de réserve, et il continua toujours à saper la monarchie sans se déclarer pour la république.

Les premiers républicains n'étaient donc point des satellites du duc d'Orléans; c'étaient des hommes indépendans, et je ne saurais voir quel reproche moral on pouvait leur faire, tant que leur opinion n'était qu'une opinion. Le départ du roi n'était-il pas une preuve assez forte que la cour ne se réconcilierait point avec la constitution, qui était alors l'idole de toute la France?

Plusieurs membres de l'assemblée formèrent alors une opinion beaucoup plus sage: ils comprirent qu'en abreuvant de dégoûts un prince bon et vertueux, on l'avait jeté dans les fausses mesures du désespoir. Lafayette commença dès-lors à craindre les jacobins plus que les royalistes. Duport, Barnave, les Lameth virent la nécessité de se rapprocher du monarque, et de l'attacher à la constitution, en le liant d'intérêt avec elle. Ils travaillèrent sur

ce nouveau plan, mais ils s'étaient trouvés plus puissans pour détruire que pour rétablir, et ils perdirent comme modérés la popularité qu'ils avaient acquise comme factieux.

Je restai peu de jours à Paris après le retour du roi. Je revins à Londres avec le fameux Payne et le lord Daer, jeune Ecossais, engoué de liberté et de république, honnête et vertueux enthousiaste, qui aurait cru rendre le plus grand service à sa patrie en inoculant dans son sein les principes de la France. J'avais vu Payne cinq ou six fois, et je pardonnais à un Américain ses préjugés contre l'Angleterre. Mais son amour-propre incroyable et sa suffisance présomptueuse me dégoûtèrent de lui. Il était fou de vanité. A l'entendre, il aurait tout fait en Amérique. C'était une caricature du plus vain des Français. Il croyait que son livre sur les *Droits de l'homme* pouvait tenir lieu de tous les livres du monde, et il nous disait sans détour que s'il était en son pouvoir d'anéantir toutes les bibliothèques, il

le ferait sans hésiter, pour détruire toutes les erreurs dont elles étaient le dépôt, et pour recommencer par les *Droits de l'homme* une nouvelle chaîne d'idées et de principes. Il savait par cœur tous ses écrits et ne savait pas autre chose. Il nous récitait jusqu'à des lettres d'amour, d'un style bizarre, qu'il avait composées dans sa jeunesse et qui étaient dignes de Mascarille. C'était un homme d'esprit, plein d'imagination, doué d'une éloquence populaire, et assez habile à manier le ridicule. Ma curiosité sur ce célèbre écrivain fut plus que satisfaite dans ce voyage, et je ne le revis plus.

Mes amis m'envoyèrent à Londres les quatre premiers numéros du *Républicain*, ouvrage périodique auquel j'avais promis de coopérer (1). Mais en Angleterre mes idées échauf-

---

(1) J'avais écrit un morceau pour ce journal républicain; il fut imprimé dans les deux premiers numéros, mais en mon absence, après mon départ, et avec des altérations qui étaient des infidélités. Ces altérations étaient

fées par le séjour de Paris s'étaient calmées : je n'étais plus sous l'influence d'une société séduisante, et j'envisageais les objets sous un autre point de vue. J'écrivis une longue lettre à Clavière, non-seulement pour lui annoncer que je retirais mon engagement, mais pour lui représenter que ce journal, étant en sens contraire de l'assemblée nationale et de la constitution décrétée, serait un vrai délit; que la circonstance de la république, depuis le rétablissement du roi, était passée, et que lui-même et tous ses amis se rendraient incapables de servir leur pays s'ils persévéraient à maintenir des principes qui n'étaient plus que ceux d'une faction. Je répondis dans le même sens à des lettres de madame Condorcet. Clavière m'écrivit bientôt après que le *Républicain* était abandonné, et que l'idée de la république

---

des additions, des suppressions et des expressions injurieuses envers le roi, qui n'étaient conformes ni à mes opinions ni à mon caractère. (*Note de l'auteur.*)

n'existait plus; que le reflux actuel était tout entier en faveur de la monarchie; que l'assemblée même semblait travailler à la contre-révolution, et que le seul soupçon de républicanisme était une tache odieuse.

L'assemblée faisait alors la *révision* de la constitution. Elle montrait l'envie de revenir de ses erreurs, de corriger ses exagérations, et d'associer le roi à la liberté publique. Mais le parti de la *Montagne* criait à la trahison toutes les fois qu'on proposait quelque changement qui tendait à fortifier la puissance exécutive. Cependant si la saine partie qui avait senti ses fautes avait su se réunir et travailler de concert, il est probable que la constitution aurait pu recevoir des amendemens essentiels. J'en ai su bien des détails par D'André, qui fut le principal personnage durant ces quatre mois: il n'était pas le plus ostensible, mais il était le plus adroit, le plus flexible, le plus habile à préparer une motion et à la faire passer. Quand on avait arrêté un plan dans le comité

de Lafayette, de Larochefoucauld, etc., il se rendait de bonne heure à l'assemblée: à mesure que les membres s'assemblaient, il consultait avec eux, il leur insinuait un avis, il se faisait presser par eux de le proposer, et ne s'engageait à le faire que lorsqu'ils avaient promis de le soutenir. C'est avec cet art qu'il liait chaque jour sa partie, et qu'en leur donnant une opinion, il avait l'air de suivre celle qu'on lui avait donnée.

Le parti de la *Montagne*, qui échouait souvent contre D'André, l'avait pris en haine. Brissot le poursuivait dans son *Patriote* avec un acharnement incroyable. Les jacobins le regardaient comme un homme vendu au roi; il avait beaucoup d'esprit et de dextérité, mais il n'avait pas les talens oratoires qui imposent, et il ne sut jamais se rendre populaire. Sieyes, qui avait quelquefois une très bonne veine de plaisanterie, aimait beaucoup à réciter un dialogue supposé entre D'André et Jean, son valet de chambre.

D'André. Quel est l'ordre du jour?

Jean. Monsieur, c'est la question des commissaires du roi auprès des tribunaux.

D'André. Ote-moi cet habit: donne-moi le vieux.

Jean. Monsieur, il est tout usé par les coudes.

D'André. Tant mieux, c'est ce qu'il me faut : donne-moi aussi mon vieux chapeau et mes vieux bas.

Jean. Monsieur veut-il ses bottes? il fait mouillé.

D'André. Non, elles sont toutes neuves; je veux mes gros souliers à clous de fer. Un peu de boue ne gâte rien. Ceci est une affaire d'importance. Me voilà bien. Qui diable en me voyant ainsi équipé peut penser à la liste civile?

D'André se plaignait encore plus à moi de ses associés que de ses ennemis. Leur indolence était extrême. Ils étaient affaiblis par le sentiment intérieur que leur conduite avait

changé, et ils ne pouvaient pas répondre à leurs adversaires qui les accusaient d'inconséquence et de contradiction. En un mot, ils avaient été tout de feu dans l'attaque, et ils furent de glace dans la défense. Le plus souvent ils s'assemblaient en particulier, délibéraient long-temps et ne se déterminaient à rien. La Montagne avait l'avantage d'être conséquente à elle-même, et on voyait dans les modérés de faux frères qui trahissaient leurs propres principes.

D'André disait que les plus grandes difficultés venaient de la cour. Le roi écoutait un grand nombre de conseils et il les amalgamait en les gâtant tous. Il y avait une multitude de petites intrigues, et aucun véritable concert. Les sottises accumulées rendaient la cour suspecte, et donnaient un air de contre-révolution à tous ceux qui ne travaillaient sincèrement qu'au maintien de la monarchie constitutionnelle. Le plus grand de leurs dégoûts était de se trouver associés malgré eux à des

hommes qui auraient voulu les faire pendre pour rétablir le despotisme.

C'est la cour elle-même qui s'est détruite de ses propres mains. Le roi fut si mal conseillé, et surtout par la reine, qu'il mit la plus grande importance à faire passer le décret funeste par lequel les *membres de la première assemblée furent déclarés non éligibles pour la seconde.* D'André m'en a compté tous les détails. Il reçut une visite d'un des principaux confidens du roi, qui, après avoir préparé ses voies par plusieurs genres de séduction, la reconnaissance, l'estime du prince, les promesses pour l'avenir, lui dit enfin que la cour comptait sur lui pour appuyer ce décret. D'André, qui le regardait comme destructif de la constitution, fit tout ce qu'il put pour dessiller les yeux à cet égard: il fit ajourner cette question pour gagner du temps; il employa tous ceux qui pouvaient avoir quelque crédit: il fit représenter toutes les conséquences; mais l'aveuglement était complet; le ressentiment de

la reine était si profond contre la plupart des membres du côté gauche qu'elle crut la monarchie sauvée, si l'on pouvait seulement parvenir à exclure les hommes qui avaient détruit la puissance royale. On leur avait dit que les provinces étaient bien intentionnées, que le roi était chéri de son peuple, et que les élections tomberaient sur des hommes d'un caractère bien différent, qui répareraient les fautes de leurs prédécesseurs. D'André, qui présidait quand le décret fut proposé, vit avec étonnement que tout le côté droit, gagné par la cour, se joignait à la Montagne, pour le faire passer sans discussion : *Aux voix! aux voix!* criait-on de toutes parts; il fit tous ses efforts pour donner la parole à ses amis et pour calmer ce funeste enthousiasme : il n'y put jamais réussir; le décret fut emporté de haute lutte, et les plus charmés de leurs succès étaient ceux qui venaient de préparer leur perte.

La constitution était un véritable mon-

stre : il y avait trop de république pour une monarchie, et trop de monarchie pour une république. Le roi était un hors-d'œuvre : il était partout en apparence; mais il n'avait aucun pouvoir réel.



CHAPITRE XVII.

Réflexions générales sur la révolution. — Ses causes. — Fautes de l'assemblée se rapportant à neuf causes. — Composition hétérogène. — Mode vicieux de délibérer. — Décrets constitutionnels rendus immuables sans égard à l'ensemble. — Crainte d'une contre-révolution. — Émigration. — Affiliation et institution des jacobins. — Fausses mesures de la cour, etc., etc. — Causes qui ont fait échouer la constitution. — Unité de l'assemblée. — Son indépendance absolue. — Inéligibilité des membres de la première assemblée à la seconde. — Immutabilité des lois constitutionnelles. — Jugement sur l'assemblée constituante. — Regrets de l'auteur sur son peu de mémoire et de curiosité.

Jamais évènement n'a intéressé toute l'Europe autant que la convocation des états généraux. Il n'y avait point d'homme éclairé et sensible qui n'attachât les plus grandes espérances à ce combat public de tous les préjugés

contre toutes les lumières du siècle, et qui ne crût qu'un nouveau monde moral et politique ne fût sur le point de sortir du chaos.

Le besoin d'espérer était si grand que toutes les fautes furent pardonnées; tous les malheurs ne parurent que des accidens; malgré toutes les calamités, la balance resta toujours penchée vers l'assemblée constituante. C'était le procès de l'humanité contre le despotisme.

Les états généraux, six semaines après leur convocation, n'étaient plus les états généraux: c'était une assemblée nationale. Son premier malheur était de devoir son nouveau titre à une révolution, c'est-à-dire, à un changement dans son pouvoir, dans son essence, dans son titre, dans ses moyens. Les communes devaient agir de concert avec la noblesse, le clergé et le roi. Les communes subjuguèrent le clergé, le roi, la noblesse, et agirent sans eux et contre eux. Voilà en quoi la révolution consiste.

On raisonne à l'infini sur les causes de la révolution. Il n'y en a qu'une à mon gré, c'est-

à-dire, qu'une dominante et efficiente. C'est le *caractère du roi :* mettez un roi d'un caractère ferme et décidé à la place de Louis XVI, et la révolution n'aurait pas eu lieu. Tout son règne n'a fait que l'amener. — Il n'y a pas même eu d'époque, durant toute la première assemblée, où le roi, s'il eût pu changer de caractère, n'eût pu rétablir son autorité, et faire une constitution mixte, plus solide et plus ferme que ne l'était la monarchie parlementaire et nobiliaire de la France. Son indécision, sa faiblesse, ses demi-moyens, ses demi-conseils, son imprévoyance, ont tout perdu. Les causes subalternes qui ont concouru ne sont que le développement de cette première cause. Quand le prince est faible, les courtisans sont intrigans, les factieux sont insolens, le peuple est audacieux, les honnêtes gens sont timides, les serviteurs les plus zélés sont découragés, les hommes capables sont rebutés, les meilleurs conseils n'ont pas de suite.

Un roi qui aurait eu de la dignité et de l'é-

nergie dans le caractère aurait attiré à lui tous ceux qui ont été contre lui : les Lafayette, les Lameth, les Mirabeau, les Sieyes n'auraient pas même eu la pensée de jouer le rôle qu'ils ont joué, et, en travaillant sur un autre plan, ils auraient paru d'autres hommes. (1)

---

(1) Le manuscrit porte en note : *tout ce morceau a besoin de développement.* — En Angleterre il y a des individus mécontens : il n'y a pas de classes mécontentes. Le roi, la noblesse, les gentlemen, les marchands, les manufacturiers, les fermiers, le clergé, la marine, sont fiers de leur état, de la considération qu'ils en retirent, des espérances attachées à leur condition. En France, avant la révolution, le mécontentement se faisait sentir dans les classes entières. Les cultivateurs, les fermiers étaient fatigués de l'inégalité et souvent de l'arbitraire des impôts. Les marchands se trouvaient méprisés par la noblesse. La petite noblesse était jalouse de la grande, seule présentée à la cour et seule en faveur. Les parlemens, avec des prérogatives contestées, étaient quelquefois puissans et quelquefois maltraités, exposés à l'exil dans leur résistance au ministère, et méprisés du peuple dans leur complaisance aux volontés de la cour. Les avocats, ordre nombreux et répandu partout, se trouvaient au-dessous de leurs prétentions, et leur ambition n'avait aucun espoir. Il n'y avait aucune place offerte au mérite dans un royaume où la vénalité des charges livrait tous les emplois

Après la réunion forcée des ordres, l'assemblée, maîtresse de tout, suivit un mauvais plan; on peut rapporter ses fautes à neuf causes.

1° Sa composition hétérogène; les partis étaient trop irrités l'un contre l'autre pour travailler de concert: ils ne cherchaient qu'à s'entraver et qu'à se vaincre. Les mécontens faisaient souvent passer des décrets violens dans l'espérance que les fautes mêmes de l'assemblée la décréditeraient dans l'esprit de la nation. Ils cherchaient à l'avilir pour la détruire par elle-même.

2° La composition des communes. Il y avait un nombre trop considérable d'hommes sans propriété, et d'avocats qui outrèrent la démocratie.

---

de judicature à la fortune. Il manquait d'un lien commun entre les divers ordres. Les provinces avaient aussi des distinctions, qui les disposaient à des rivalités et à des haines: il y avait cinquante organisations différentes et jalouses; c'étaient des peuples divers, unis sous le même roi, mais ennemis par leurs priviléges. (*Note de l'auteur.*)

3° La mauvaise manière de délibérer. Les formes sont pour une assemblée ce que la tactique est pour une armée. Il y avait autant de différence entre les délibérations de l'assemblée nationale et celles du parlement d'Angleterre qu'entre les sièges et les marches savantes des Autrichiens et les escarmouches ou les combats irréguliers des Croates.

4° Les décrets constitutionnels sanctionnés à mesure qu'ils étaient faits, et rendus immuables, sans égard à l'ensemble, ce qui ôtait l'avantage de l'expérience, et portait les mécontens au désespoir : si les décrets n'avaient été que provisoires, l'espérance de les améliorer aurait soutenu tous les partis.

5° La crainte d'une contre-révolution. On avait commencé par se faire de grands ennemis : on ne sut plus où s'arrêter dans les précautions. Tout ce qui présentait l'idée de l'autorité royale faisait peur. On ne l'avait jamais assez abattue, on la voyait toujours prête à ressusciter. Le mal même qu'on lui avait fait la fai-

sait craindre. — Le roi se rendait-il populaire par quelque démarche en faveur de la révolution, l'assemblée en devenait jalouse. « *Le pouvoir exécutif fait le mort* », disait Lameth.

6° L'émigration : ce fut la plus grande de toutes les fautes; le roi fut affaibli par cette désertion, et les émigrés par leurs intrigues, par leurs protestations, par les inquiétudes qu'ils excitèrent, forcèrent une réaction intérieure.

7° L'institution des jacobins et les affiliations. Tout le peuple fut échauffé par ces sociétés qui devinrent bientôt les rivales de l'assemblée nationale. Tel membre qui n'avait point de crédit dans l'assemblée n'avait qu'à exagérer la démocratie pour devenir un héros aux jacobins. C'était une serre chaude où l'on forçait à mûrir toutes les plantes vénéneuses qui n'auraient pas pu se développer sans cela.

8° Les fausses mesures de la cour. Elle voulut d'abord agir contre l'assemblée, et commença trop tard à exercer son influence dans l'assem-

blée même. M. Necker avait à cet égard une pruderie qui pouvait faire honneur à un individu, mais qui montrait bien de l'ignorance dans un ministre. Il ne sut point former un parti, il ne sut point se lier avec Mirabeau, il ne sut point flatter Sieyes et s'en faire un appui.

9° Après le retour du roi de Varennes, la scission des membres du côté droit, qui pendant la captivité du prince refusèrent de voter dans l'assemblée. Leur inaction paralysa les modérés révolutionnaires qui ne se trouvèrent plus assez nombreux pour résister à la Montagne. Si tout ce parti eût joint ses forces à Mallouet et aux Lameth il était possible encore de changer la constitution.

Si on cherche ensuite les causes qui ont fait échouer cette constitution si solennellement jurée, et reçue avec tant d'adoration de toute la France, on peut les rapporter à quatre.

1° L'unité de l'assemblée législative. S'il y avait eu deux corps, deux conseils, leur marche

aurait été moins impétueuse, l'un aurait servi de régulateur à l'autre.

2° L'indépendance de l'assemblée législative. Si le roi avait eu le pouvoir de la convoquer et de la dissoudre, il aurait eu de quoi faire respecter sa portion d'autorité; mais, dès qu'elle eut commencé à l'attaquer, il se trouva sans aucun moyen de résistance.

3° Le décret qui avait rendu les membres de la première inéligibles pour la seconde. C'est une cause subalterne, mais elle fut très puissante. Les nouveaux élus étaient jaloux de la gloire acquise par leurs prédécesseurs, et n'avaient point d'attachement à un ouvrage auquel ils n'avaient pas contribué.

4° L'immutabilité des lois constitutionnelles. Il fallait, si je ne me trompe, un procédé tout au moins de dix ans pour pouvoir changer une des lois constitutionnelles. Les législateurs ainsi garrottés se sentaient dans une condition inférieure, et les deux partis de l'assemblée aspirèrent bientôt à une révolution

violente qui les affranchirait de ces ridicules entraves.

Cette assemblée, après avoir eu tant d'éclat, finit obscurément, et depuis le retour du roi ne fit que se traîner entre la défiance et le mépris. Depuis qu'elle avait senti ses excès et qu'elle avait cherché à les modérer, elle avait perdu cet ascendant qui tient à l'attaque : elle paraissait reprendre au peuple les pouvoirs qu'elle lui avait donnés, elle accusait elle-même son ouvrage, et ne le terminait qu'avec dégoût et remords. Rien de plus brillant que son *début*, rien de plus chétif que son *exit*.

L'assemblée put se repentir de n'avoir pas suivi le conseil qu'on lui avait donné de ne faire qu'arrêter provisoirement les lois constitutionnelles, jusqu'à ce qu'on pût les comparer toutes ensemble, se réservant jusqu'à la fin le droit de les modifier. En suivant la marche contraire, une faute devenait irremédiable, et l'effet d'une mauvaise loi était d'en nécessiter de plus mauvaises encore.

La révision, qui ne fut qu'une affaire d'arrangement et de méthode, aurait été l'acte le plus important, si l'assemblée s'était réservée son indépendance sur tous les articles. Elle aurait apporté à cet ouvrage sa maturité, l'expérience, les vues qu'elle avait acquises pendant ces trois ans de durée; mais, par ignorance et par présomption, elle s'était déclarée infaillible, et avait rendu impossible toute amélioration de son travail. A chaque décret les constituans brûlaient pour ainsi dire le vaisseau qui les avait amenés, et s'ôtaient les moyens de retourner en arrière. Le fait est que chaque loi constitutionnelle était un triomphe de parti, et qu'on ne voulait pas laisser à des ennemis l'espérance de regagner ce qu'ils avaient perdu. Le résultat de ces lois forcées, qu'on déclarait immuables, fut d'amener une révolution qui les détruisit au bout de huit mois.

Une preuve du défaut de système avec lequel on avait procédé est dans un fait dont je me rappelle distinctement. Le comité qui rédi-

geait le code des lois constitutionnelles se trouva dans le plus grand embarras pour les disposer et les encadrer. On fit vingt essais qui ne réussirent pas. On proposa vingt plans qui furent rejetés; on consulta tout ce qu'on put consulter, on fut, si je ne me trompe, cinq ou six semaines dans ce chaos, lorsque M. Ramond, ami de Lafayette, lui donna le projet d'arrangement qui fut adopté et suivi.

J'ai fini avec plus de patience que je ne croyais en avoir le récit de mes liaisons avec Mirabeau et de mes souvenirs sur cette première époque de la révolution française. C'est la partie la plus intéressante et cependant elle l'est bien peu. Il faut que j'aie observé très vaguement, que j'aie eu très peu de curiosité active, ou que ma mémoire ait été très faible. Que tout ce volume d'évènemens que j'ai vus se dérouler sous mes yeux, que toute cette galerie d'acteurs avec lesquels je me suis trouvé si souvent, n'aient laissé dans mon esprit que des impressions si légères, c'est un sujet de

reproche pour moi-même; mais c'est une suite de mon indifférence pour les objets à mesure qu'ils passent; je ne vois leur importance qu'après: pendant leur durée, les choses les plus singulières ne me paraissent pas au-dessus des évènemens communs, et n'excitent que peu mon attention. Il y a de quoi m'accuser de stupidité, mais je ne puis m'expliquer autrement le peu que j'ai vu et que j'ai retenu dans cette grande scène. C'est ainsi que, dans les maisons où j'ai vécu, j'ai toujours été le dernier à savoir tout ce qui s'y passe; si l'on veut que je sache quelque circonstance de la famille, il faut qu'on me la dise: car non-seulement je ne pénètre pas, je ne devine pas, mais je n'ai point de goût pour les confidences, point d'attraction pour les secrets. — Mais je fais cette réflexion avec un peu d'humeur sur la seconde partie où je vais entrer: il m'en reste encore moins que de la première; mes souvenirs sont plus épars, la chaîne est plus souvent rompue. J'ai beaucoup perdu de ce que j'avais appris, et ce qui est en-

core plus irréparable, c'est que je n'ai pas profité des circonstances particulières où je me suis trouvé pour apprendre la moitié de tout ce que j'aurais pu obtenir sans beaucoup de peine. Je n'ai jamais pu me résoudre à demander ce qu'on ne me disait pas. Il est vrai qu'aussi je n'ai rien obtenu par la torture, et que tout est un témoignage libre et volontaire.



CHAPITRE XVIII.

Arrivée de Pétion à Londres. — But de son voyage. — Comment il s'accomplit. — D'André à Londres. — Son caractère. — Ses talens. — Poursuivi par Brissot. — Quelques traits du caractère de Brissot. — M. de Talleyrand. — Anecdotes. — But de son voyage à Londres. — Manière dont il est reçu par le roi et la reine. — Départ de l'auteur pour Paris. — Motifs de ce départ. — Voyage avec M. de Talleyrand et Duroverai.

Le premier qui vint en Angleterre après l'assemblée, ce fut Pétion : je l'avais trop connu à Paris pour ne pas le voir à Londres; mais il était si accueilli, si recherché par une partie du public que la bonne fortune de se trouver avec lui était bien rare: on se le disputait, on le chargeait d'invitations, on lui prodiguait les attentions les plus flatteuses. Il était venu, disait-il, pour voir la marche du jury dans les procès criminels et civils. Il est vrai qu'il n'entendait

pas l'anglais, mais un avocat versé dans la langue française s'offrit pour l'accompagner; le jour était pris, Pétion manque au rendez-vous. Il s'était amusé à montrer Londres à un de ses amis qui venait d'arriver. — Il ne resta pas plus de trois semaines, l'accueil qu'on lui fit dans un parti excita la défiance du gouvernement.

Quelque temps après, D'André vint se réfugier à Londres : l'impitoyable Brissot ne cessait dans son *Patriote* de répandre des calomnies contre lui; il croyait essentiel de le perdre, de l'éloigner tout au moins, comme un homme actif et intelligent, dévoué au roi, et accusé par conséquent de participer à la liste civile. Si D'André avait eu sa part des faveurs royales, il n'en faisait pas au moins un usage d'ostentation. Après la clôture de l'assemblée, quoique noble et parlementaire, il avait eu le bon sens de s'associer dans une maison de commerce et d'ouvrir un magasin d'épiceries à Paris. Ce procédé tout populaire et tout conforme à l'esprit de la constitution, aurait dû désarmer la malice

de Brissot; mais Brissot était un de ces hommes en qui l'esprit de parti était plus fort que toute morale, ou plutôt il ne voyait de morale que dans son parti : il avait plus le zèle du couvent que personne : capucin, il aurait aimé sa vermine et son bâton; dominicain, il aurait brûlé les hérétiques; Romain, il n'aurait pas été indigne de suivre Caton et Régulus; républicain français, il voulait détruire la monarchie et ne refusait ni de calomnier, ni de persécuter, ni de périr lui-même sur un échafaud pour accomplir son objet.

J'avais connu D'André à Versailles, mais je ne l'avais presque pas revu à Paris; j'allai le voir à son arrivée; je l'ai mis en liaison avec quelques-uns de mes amis, et je l'ai bien connu dans son séjour de deux ou trois ans en Angleterre. — Beaucoup d'esprit, un coup-d'œil très prompt, une facilité à s'expliquer sans être orateur, une grande netteté dans les idées, tout cela en avait fait un politique expert et industrieux dans l'assemblée nationale, un très

bon négociant dans les affaires. Il est aimant, généreux, officieux, facile et simple dans ses manières; modeste, cherchant plus à s'effacer qu'à se montrer, et timide en société au point que cet homme qui avait été quatre fois président, et qui avait parlé si souvent devant toute la France, était ému et déconcerté s'il fallait soutenir une opinion, ou une conversation indifférente devant trois ou quatre personnes. Ce qui lui avait manqué, c'était un air de dignité, un maintien imposant : une figure triviale, un je ne sais quoi d'un Frontin de comédie avait nui à son rôle élevé, et ne laissait pas deviner au premier coup-d'œil tout ce qu'il avait de talent, de finesse et même de bonté d'âme et de bienveillance.

Je ne sais pas me rappeler le moment où M. de Talleyrand vint à Londres : il ne pouvait pas avoir une mission publique, en vertu d'un décret de l'assemblée qui ôtait à tous ses membres pendant deux ans la faculté d'être employés par le pouvoir exécutif; mais il avait

l'équivalent: il venait faire un voyage d'observation, entamer quelque négociation, s'il trouvait les ministres accessibles; en un mot, les disposer à regarder le roi constitutionnel de France sous ce nouveau jour, et maintenir la neutralité de l'Angleterre dans le cas où la guerre qu'on commençait à prévoir deviendrait inévitable sur le continent.

Je n'avais pas eu de liaison à Paris avec l'évêque d'Autun : mais nous avions une espèce de connaissance indirecte, et il ne fut pas longtemps à Londres sans me faire toutes les avances qui devaient venir de lui dans nos rapports de situation. Il avait des recommandations particulières auprès de lord Lansdown, et sa réputation très distinguée, qui lui ouvrait la carrière de tous les honneurs politiques, le faisait rechercher avec empressement par ceux qui n'avaient pas déjà conçu de forts préjugés contre tout ce qui tenait à la révolution française.

M. de Talleyrand, descendant d'une des plus

anciennes familles de France (et même de comtes souverains), était l'aîné de trois frères: mais boiteux depuis son enfance, on ne l'avait pas cru digne de figurer dans le monde, et on avait destiné à l'église un homme qui n'avait aucune des dispositions qui peuvent rendre cet état tolérable dans la communion romaine. Je lui ai ouï dire plusieurs fois que, méprisé de ses parens comme un être disgracié qui n'était bon à rien, il avait pris dans son enfance une humeur taciturne et sombre: il n'avait jamais couché sous le même toit que son père et sa mère; on le fit renoncer à son droit de primogéniture en faveur de son second frère.—Lorsqu'il était au séminaire, il vivait dans une très petite société, et son chagrin habituel qui le rendait peu sociable lui avait donné une réputation de hauteur. — Condamné à l'église, il n'en prit pas plus les sentimens et le caractère que le cardinal de Retz et tant d'autres. — Il avait même franchi l'espace que l'indulgence accorde à la naissance et à la jeunesse; ses mœurs n'étaient

rien moins que cléricales. — Mais il savait observer les bienséances et quelles que fussent ses habitudes, personne ne savait mieux ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait taire.

Je ne sais s'il n'avait pas un peu trop l'ambition d'imposer par un air de réserve et de profondeur. Son premier abord en général était très froid ; il parlait très peu, il écoutait avec une grande attention; sa physionomie, dont les traits étaient un peu gonflés, semblait annoncer de la mollesse, et une voix mâle et grave paraissait contraster avec cette physionomie. Il se tenait à distance et ne s'exposait point. Les Anglais qui n'ont que des préventions générales sur le caractère des Français ne trouvaient en lui ni la vivacité, ni la familiarité, ni l'indiscrétion, ni la gaîté nationale. Une manière sentencieuse, une politesse froide, un air d'examen, voilà ce qui formait une défense autour de lui, dans son rôle diplomatique.

Dans l'intérieur de sa société, il était tout autre: il se livrait au plaisir de la conversation

avec un goût tout particulier, et la prolongeait bien avant dans la nuit : familier, caressant, attentif et aux petits soins pour plaire, il se rendait facile à vivre par une sorte d'épicuréisme, et voulait être amusant pour être amusé. Il ne se pressait jamais de parler, mais il choisissait ses expressions, et disait des choses fines qui n'étaient bien senties que par des personnes exercées à l'entendre. C'est de lui qu'était le mot qu'on a trouvé cité dans Champfort, lorsque Rulhière disait : « Je ne sais pourquoi j'ai la réputation d'être méchant, je n'ai fait qu'une méchanceté dans ma vie ».—L'évêque d'Autun, qui ne s'était point encore mêlé de la conversation, lui dit avec sa voix sonore et son ton significatif : « *Quand finira-t-elle?* » Un soir jouant au whist, on parla d'une lady de soixante ans qui venait d'épouser une espèce de valet de chambre. On s'en étonnait.— L'évêque d'Autun, comptant son jeu, dit : « *A neuf on ne compte plus les honneurs* ». Ce genre d'esprit lui appartenait. Il tenait du Fontenelle qu'il ai-

mait beaucoup. — Il me racontait une infamie de son collègue C. sur laquelle je m'indignai, et je lui dis : « L'homme qui a pu faire cela est capable d'assasiner. — D'assassiner, non, reprit-il froidement, mais d'empoisonner, oui. » — Sa manière de raconter était pleine de grâces. C'était un modèle de bon goût en conversation. Indolent, voluptueux, né pour la fortune, né pour la grandeur, il a su toutefois dans son exil s'accoutumer à une vie simple, se faire des privations, et partager avec des amis la seule ressource qu'il eût sauvée de France, les débris d'une superbe bibliothèque qui se vendit très mal parce que l'esprit de parti empêcha même à Londres le concours des acheteurs.

Talleyrand n'était pas venu à Londres son sac vide. Il avait eu une longue conférence avec lord Grenville. J'ai lu le récit qu'il avait écrit de cette conversation. Elle avait pour but de montrer à l'Angleterre les avantages qui pouvaient résulter pour elle de la révolution qui venait de donner à la France un roi con-

stitutionnel, et de resserrer les liens des deux cours; car, quoique le cabinet de la Grande-Bretagne parût décidé à ne point sortir, en cas de guerre, de la neutralité, il était plus que réservé avec la France, il ne sympathisait point avec le nouvel état de choses, et ne croyait point à la stabilité de la constitution. Cette froideur du cabinet de Saint-James inquiétait le cabinet des Tuileries; et Talleyrand avait en vue de les rapprocher, ou, s'il ne pouvait pas les unir, de s'assurer au moins qu'on n'avait rien à craindre du côté de l'Angleterre. Lord Grenville s'était renfermé dans le laconisme le plus sec, et ne s'était prêté à aucune des avances que Talleyrand lui avait faites. On sut qu'il avait dit que c'était un homme profond et dangereux. Talleyrand avait connu M. Pitt, encore très jeune, dans un petit séjour qu'il avait fait en France, chez son oncle l'archevêque de Reims. Il avait passé quelques semaines avec lui, avec une espèce de familiarité, mais dans leur première et unique entrevue, il crut que

c'était à Pitt à rappeler cette circonstance, et ne lui en fit pas mention. Pitt, qui ne voulait point de rapprochement, se garda bien de se souvenir de l'oncle pour n'avoir pas à considérer en lui le neveu d'un homme dont il avait reçu des politesses : il ne le nomma pas même.

A sa présentation à la cour le roi fit peu d'attention à lui: la reine l'avait reçu moins que bien ; elle lui avait tourné le dos avec un mépris affecté. Elle rejeta ce dédain sur la réputation immorale de l'évêque. Depuis ce moment, l'accueil de la cour détermina celui des gens du monde. Talleyrand se vit alors exclu du grand cercle de la société, comme une espèce d'homme redoutable, un agent de faction, qu'on ne pouvait pas repousser, mais qu'on ne devait point accueillir. Il ne dut pas se promettre beaucoup d'une négociation qui commençait sous de tels auspices.

Dans le courant de février 1792, Talleyrand apprit par ses correspondances à Paris qu'il

se préparait des changemens dans le ministère, et que son ami Louis de Narbonne, qui était alors ministre de la guerre, périclitait dans sa place. — Il se fit donner une permission de retourner à Paris, et résolut d'emmener avec lui Duroverai dont je lui avais procuré la connaissance, et dont les conseils lui avaient été fort utiles. Duroverai avait fort à cœur de maintenir la bonne intelligence des deux nations; il s'était flatté que sa liaison avec Talleyrand pourrait servir à cet objet, et qu'elle serait vue avec plaisir par le ministère anglais. Il était fort lié avec lord Sidney et quelques autres personnes qui tenaient au cabinet britannique, et il s'était prévalu de cette liaison pour chercher à dissiper les préjugés qu'on s'était formés contre Talleyrand. Son intervention était donc avantageuse aux deux parties, et il se crut appelé à être médiateur sans titre entre les deux gouvernemens. Talleyrand avait besoin de lui à Paris pour confirmer tout ce qu'il avait à dire sur les dispositions de l'Angleterre, auprès de Clavière,

de Brissot et de plusieurs autres qui se formaient des idées très fausses à ce sujet, et qui étaient bien plus portés à écouter Duroverai, leur ancien ami, que Talleyrand lui-même dont l'intérêt personnel pouvait être suspect. L'opinion de Duroverai était un passeport pour la sienne, une lettre de créance auprès des chefs du parti populaire. Ce fut à-peu-près par les mêmes raisons que tous deux me pressèrent de les accompagner, mais j'avais peu besoin d'être sollicité. Cette course, qui devait durer quinze jours tout au plus et qui dura plus de six semaines, me faisait plaisir sous tous les rapports. J'avais trop suivi la première assemblée pour ne pas desirer de voir la seconde. C'était un épisode intéressant dans une vie monotone. Si je pouvais joindre ma voix à la leur, si je pouvais dissiper les préjugés que nous connaissions à nos amis sur l'Angleterre, si je pouvais leur faire sentir la nécessité des ménagemens pour entretenir la paix, cet objet d'intérêt public donnait une nouvelle valeur à une

excursion de plaisir, et m'associait à un grand dessein politique. J'avais aussi mes liaisons avec Condorcet, avec Clavière, avec Pétion, avec plusieurs autres qu'il était essentiel de faire agir de concert.



CHAPITRE XIX.

Retour à Paris. — Conversations de M. de Talleyrand. — Anecdote sur la consécration du nouveau clergé. — Aspect de l'assemblée législative. — Trois partis la divisent. — Le roi gouverné par les feuillans. — Intérieur du parti girondin. — Leur but. — M. de Lessart. — Acte d'accusation dressé par Brissot contre lui. — Reproches de l'auteur à Brissot sur son machiavélisme. — Il s'en éloigne. — Réflexion. — De Graves. — Anecdotes. — L'auteur secrètement consulté sur le choix d'un ministre de la guerre. — Discours fait pour rapprocher les girondins du roi prononcé par Gensonné. — Discours publics de Pétion. — Vergniaud. — Guadet. — Gensonné. — Buzot. — Rœderer. — Condorcet.

Nous voilà en route, je n'ai pas fait de voyage plus agréable : Talleyrand aimait à tenir une société dans le petit espace carré d'une voiture parce que la conversation, dont il faisait ses délices, était plus intime et point interrompue. Les espérances, les projets, de grandes vues,

animaient les esprits, et nous n'eûmes pas un quart d'heure de langueur et d'indifférence. Il nous conta les anecdotes les plus singulières, et entre autres, la manière dont s'était faite la consécration du nouveau clergé. Il avait fallu trois évêques pour cette opération; ses deux associés avaient hésité jusqu'au dernier moment. — Rien de moins canonique que le moyen dont il s'était servi pour décider l'un d'entre eux qui voulait se retirer à tout prix et faire avorter l'entreprise (1). Une peur en surmonta une autre; le bréviaire qui servit à les

(1) L'évêque de Lida lui dit que l'évêque de Babylone chancelait dans sa résolution : sur quoi, il va faire une visite à celui-ci, et pour lui faire une leçon détournée, il lui dit que leur confrère l'évêque de Lida est sur le point de les abandonner; qu'il sait à quoi cela les expose de la part du peuple; que pour lui sa résolution est prise; qu'il ne veut pas s'exposer à être lapidé par la populace, et faisant jouer dans ses mains un petit pistolet, d'une manière assez menaçante, il dit à l'évêque de Babylone qu'il était prêt à se tuer lui-même, si l'un des deux venait à le trahir; cette menace fit son effet. (*Note de l'auteur.*)

convaincre était à-peu-près de la même nature que celui du coadjuteur de Paris. Une installation faite pour ainsi dire à main armée excitait bien en moi quelque scrupule, mais quand on considère la position dangereuse de l'évêque d'Autun, et l'embarras où il était si la faiblesse de ses collègues avait empêché la consécration du nouveau clergé, on doit pardonner à la nécessité, et absoudre une violence qui tendait à prévenir une grande effusion de sang.

En arrivant à Paris, le 9 mars, un ami de M. de Talleyrand arrêta notre voiture pour nous dire que M. de Narbonne venait d'être renvoyé par la cour; on s'étonnait que le roi osât encore disgracier quelqu'un; la cause de sa disgrâce était son union avec les girondins. De Graves avait été nommé pour le remplacer.

Je me mis au courant des affaires. Il y avait trois partis dans l'assemblée, tous juraient par la constitution, tous en étaient mécontens. Le

vrai parti constitutionnel, dont Vaublanc était le chef, était accusé d'aspirer secrètement à augmenter l'autorité royale, et à former deux chambres : il accusait à son tour les girondistes de conspirer contre la constitution et de vouloir former une république; les girondistes accusaient la Montagne ou les enragés de semer l'anarchie, afin de rendre les deux autres partis odieux; la Montagne accusait les constitutionnels d'être vendus au roi, et les girondistes de vouloir le gouverner à leur gré, et de ne considérer que les intérêts de leur faction. — Les haines, les défiances, les exagérations étaient à leur comble. — On ne peut se faire aucune idée des passions qui dévoraient cette assemblée législative. Les modérantins comme on appelait les premiers, étaient les plus honnêtes; les girondistes avaient pour eux les talens, les connaissances, l'éloquence; la Montagne avait l'audace, la violence, et la populace des faubourgs.

Il y avait deux clubs principaux, celui des

feuillans qui tenait pour la constitution, celui des jacobins qui ne tendait qu'à l'anarchie. Les girondistes flottaient entre les deux, et s'en rapprochaient tour-à-tour selon les circonstances, mais ils étaient séparés des feuillans par leurs principes, et ils ne craignaient des jacobins que leurs excès.

Le roi était alors gouverné par les feuillans, Les Lameth, Barnave et leurs amis, qui étaient à la tête, étaient alors aussi ennemis de la majorité de l'assemblée législative qu'ils l'avaient été de la cour. Ils ne songèrent qu'à la tourner en ridicule et à la rendre odieuse. Ni l'un ni l'autre n'était difficile, mais c'était le moyen de la porter à de plus grandes violences. Ils avaient fait renvoyer M. de Narbonne comme trop dévoué aux girondistes, et son attachement pour eux l'avait également rendu suspect aux jacobins.

Voici ce que je me rappelle de l'intérieur du parti girondiste avec lequel je me trouvai d'abord lié par Condorcet, Brissot et Clavière.

Ils m'introduisirent à des déjeuners chez une dame d'Odun (si je ne me trompe), dans la place Vendôme. Ces déjeuners étaient composés ordinairement de Brissot, Clavière, Rœderer, Gensonné, Guadet, Vergniaud, les Ducos, Condorcet, etc. Ils y venaient avant de se rendre à l'assemblée, concertaient leurs mesures, et comme on peut imaginer, il y avait encore plus de babil et de commérage de parti que de résolutions prises et de démarches arrêtées. Brissot était devenu le faiseur. Son activité suffisait à tout.

Leur grand objet était de se rendre maîtres de la cour en déclamant contre le comité autrichien. Ce comité autrichien était une sorte de puissance invisible à laquelle on attribuait tout ce qu'on voulait. On savait que le roi avait des conseils à lui, que la reine avait des conférences secrètes, qu'il y avait des courriers expédiés aux princes, surtout à Vienne et à Coblentz, que tous les ambassadeurs étaient de l'ancien régime et n'avaient embrassé la consti-

tution qu'à leur corps défendant, qu'en un mot, il y avait un extérieur constitutionnel à la cour et un intérieur anti-constitutionnel. — Plus on est instruit de l'histoire de cette époque, moins il est possible de douter que la cour ne fût sous le masque; le roi seul portait son visage, mais il ne le montrait que de profil, et il est bien sûr que s'il avait pu modifier la constitution, il l'aurait fait: en cela bien excusable puisqu'il était déjà démontré a tous les hommes pensans que cette constitution ne pouvait pas remplir le premier objet du gouvernement, la tranquillité publique.

Les girondistes, persuadés qu'il y avait un secret caché, une trame entre les cours, voulaient parvenir à cette découverte précieuse, et pour cela, composer un ministère de leur choix qui pourrait pénétrer dans cette intrigue, et la faire avorter.

L'ambition de gouverner en était le fond. Ils sentaient d'ailleurs le besoin de la puissance pour faire face aux jacobins de Robes-

pierre qui commençaient à les inquiéter beaucoup. (1)

M. de Lessart, ministre des relations extérieures, était un honnête homme, assez constitutionnel, mais plus attaché à l'ancien régime qu'au nouveau. Les girondistes voulaient le déplacer, et sa correspondance avec M. de Noailles, ambassadeur de France à Vienne, leur en fournit l'occasion. Le comité diplomatique, s'étant fait donner les pièces, jeta les hauts cris: M. de Noailles avait laissé avilir la France, il avait temporisé sous les hauteurs insultantes du prince de Kaunitz, et M. de Lessart, dans ses lettres, au lieu de prendre le ton de dignité qui convenait à la circonstance, paraissait plutôt l'inviter à de nouveaux mé-

---

(1) Voilà une conséquence des excès en politique. On s'est rendu redoutable, on cherche à devenir puissant pour se mettre à l'abri : il faut triompher ou périr.

(*Note de l'auteur.*)

nagemens, et semblait faire une faible apologie de la constitution dans un moment où le ministre du roi devait se déclarer hautement en sa faveur.

M. de Lessart avait reçu ordre du comité diplomatique de demander une explication catégorique de quelques phrases du prince de Kaunitz. Cette explication vint et ne fut pas satisfaisante. C'était une attaque violente contre les jacobins, dont on représentait les excès comme avilissans pour la majesté royale, et d'un exemple dangereux pour toute l'Europe. Cette réponse, que l'on crut concertée avec M. de Lessart et le roi, lui fit de nouveaux ennemis et mit les jacobins sur un piédestal. Ils sortaient de leur obscurité et devenaient l'objet de l'attention des rois.

M. de Lessart, étourdi par les plaintes du comité diplomatique, crut détourner l'orage en donnant sa démission. Mais Brissot prépara contre lui un acte d'accusation en forme, et sur cet acte d'accusation, M. de Lessart fut

envoyé à Orléans pour être jugé par la haute cour nationale.

J'entendis dans le comité la lecture de cet acte qui contenait dix-sept ou dix-huit griefs. Je gardai le silence, mais quand je fus seul avec Brissot et Clavière, je lui fis des observations; je lui représentai que ces griefs rentraient les uns dans les autres; que plusieurs étaient couchés en termes si vagues, qu'il était impossible d'y répondre; qu'ils étaient artificieux et destinés à produire des préjugés violens, à exciter la haine publique contre l'accusé; qu'il y en avait de contradictoires; et que les termes injurieux devaient être soigneusement évités dans une accusation juridique, etc. J'ai oublié d'autres observations, mais en tout j'étais indigné de cet écrit: je le fus bien plus de la réponse de Brissot. Il sourit d'un rire sardonique et se moqua littéralement de ma simplicité. « C'est un coup de partie, me dit-il, il faut absolument que de Lessart soit envoyé à Orléans, autrement le roi qui lui est attaché

le remettra d'abord dans le ministère. Nous avons besoin de gagner de vitesse sur les jacobins, et cet acte d'accusation nous donne le mérite d'avoir fait ce qu'il feraient eux-mêmes. C'est autant que nous leur ôtons. Je sais bien que les griefs sont multipliés sans cause, mais il faut cela pour faire durer le procès. Garand de Coulon, qui est à la tête de la haute cour nationale, est un juriste vétilleux, qui épluchera tous ces griefs l'un après l'autre, et de Lessart en a pour six mois avant qu'il sorte de cette affaire. Je sais bien qu'il sera absous, car nous n'avons que des soupçons et point de preuves. Mais nous aurons gagné notre objet en l'éloignant du ministère... — Devant Dieu, lui dis-je, confondu de cette légèreté odieuse, vous voilà dans le machiavélisme des partis jusqu'au fond du cœur. Êtes-vous l'homme que j'ai connu si ennemi de tous les détours? Est-ce Brissot qui opprime un innocent...? — Mais, me répondit-il déconcerté, vous n'êtes pas au courant de notre situation : le ministère de de

Lessart nous perd, il faut l'écarter à tout prix; ce n'est qu'une mesure temporaire; je connais l'intégrité de Garand; il faut sauver la France, et nous ne pouvons détruire le cabinet autrichien qu'en mettant un homme sûr dans les relations extérieures. Cependant je profiterai de vos observations, j'ôterai les termes injurieux que vous blâmez avec raison ».

Depuis ce moment je ne vis plus Brissot du même œil, je ne rompis pas avec lui, mais l'amitié s'affaiblit avec l'estime. Je l'avais connu candide et généreux, je le voyais insidieux et persécuteur. Si sa conscience lui faisait quelque reproche, car Brissot était moral et religieux, il l'étourdissait par la prétendue nécessité du salut de l'état. C'est dans les temps de faction qu'on voit à découvert la justesse des idées d'Helvétius sur ce qui constitue la vertu. Brissot était fidèle à son parti et infidèle à la probité. Il agissait par un certain enthousiasme auquel il était prêt à se sacrifier; et, parce qu'il ne sentait en lui ni cupidité pécuniaire ni ambition de

place, il se croyait citoyen pur et vertueux. « Voyez ma maison plus que simple, plus que modeste, voyez ma table digne d'un Spartiate, suivez mes mœurs domestiques, cherchez si vous pouvez me reprocher quelque dissipation, quelque frivolité; depuis deux ans je n'ai pas mis le pied à un spectacle » : telle était la base de sa confiance. Il ne s'apercevait pas que le zèle de parti, l'amour du pouvoir, la haine, l'amour-propre, sont des corrupteurs aussi dangereux que la soif de l'or, l'ambition du ministère et le goût des plaisirs.

La dénonciation de de Lessart eut tout l'effet que les girondistes pouvaient s'en promettre. Leur pouvoir fut mis en évidence. On les crut tout-puissans et ils le devinrent. Le roi frappé de terreur se jeta dans leurs bras. De Graves, chargé comme ancien du conseil, où il était depuis dix jours, de présenter au roi différens sujets pour le ministère, n'osa plus agir que par l'influence de ceux qui décrétaient les ministres, et les envoyaient à la haute cour

nationale. Ils eurent donc la nomination du conseil, et les premiers qu'ils placèrent furent Dumouriez, ensuite Clavière, Roland, Lacoste et Duranton.

J'avais un peu connu de Graves à Londres; je lui fis une simple visite de politesse à l'hôtel de la guerre; mais il me fit l'accueil le plus distingué. «Quand nous nous promenions dans les jardins de Kensington, me dit-il, nous ne pensions guère vous et moi que je serais un jour dans le ministère. Je n'ai consenti à prendre cette place que comme un moyen d'acquérir une plus grande expérience sur les affaires et sur les hommes. Je n'ai aucune ambition. Je n'aime ni le pouvoir ni l'argent. Je veux essayer ce que peut faire un homme modeste et désintéressé qui n'a d'autre vue que le bien public». Je le trouvai un peu long et un peu niais dans les circonstances sur sa philosophie et sa modération; mais il était tout étonné de se voir là, et ceux qui l'avaient connu ne l'étaient pas moins. Personne n'était moins

fait pour un ministère aussi orageux. Sa probité était parfaite, son cœur était pur; il était étranger à toutes les passions de parti; mais il était faible de corps et d'esprit; il ne manquait pas de connaissances, et il se dévouait à son travail; mais il fallait du caractère, il fallait une volonté, et il n'en avait point. Madame Roland l'a traité dans ses mémoires avec le mépris le plus injuste; elle ne voyait en lui qu'un petit bel esprit de société, un petit ministre de toilette; son aménité, sa douceur, sa politesse étaient autant de ridicules dans un moment qui exigeait de grands efforts. Il est sûr qu'il était bien déplacé. Son acceptation du ministère était une grande erreur de jugement. Après deux mois de travaux infinis, il avait perdu la tête; cela vint au point qu'il oublia son nom dans ses signatures, et que ne sachant plus ce qu'il faisait, il signa *maire de Paris* : je tiens ce fait de lui-même.

Dès sa première conversation avec moi, j'aurais bien voulu être assez lié avec lui pour

lui donner le conseil de résigner. J'étais accoutumé à la manière de Mirabeau; je me trouvais à ses antipodes. Il avait été placé par les Lameth, et il ne savait comment se conduire avec les girondistes. Il aimait les premiers et craignait les seconds: il écoutait les deux partis et cherchait à tirer une diagonale entre eux. Quand Dumouriez fut dans le ministère il se laissa gouverner par lui. C'était ce qui pouvait lui arriver de plus heureux que d'attacher sa barque à la sienne : Dumouriez était assez actif pour tout mener.

Il faut que je cite une de ces bizarreries qui montrent le secret des affaires. Je fus sérieusement consulté sur le choix d'un ministre de la guerre: cela est burlesque, mais cela est vrai. Les girondistes, après avoir renouvelé le conseil, voyaient de Graves avec déplaisir, parce qu'il était du choix des feuillans. Brissot et ses amis connaissaient mes liaisons avec Duchâtelet, et me demandèrent sérieusement si je le croyais capable du ministère de la

guerre, ce que je pensais de ses talens, de ses principes, de la confiance qu'on pouvait lui donner. On ne voulait pas s'en rapporter à Condorcet parce qu'il était, pour ainsi dire, de la famille. Je me tirai d'affaire par des plaisanteries : de Graves me paraissait trop faible, Duchâtelet trop violent; la confiance que le premier me témoignait, mon amitié pour le second m'auraient mis dans une situation délicate si je n'avais trouvé le moyen tout simple de me moquer de Clavière et de Brissot qui s'adressaient à moi pour un choix de cette nature. Je dis cependant à Duchâtelet qu'il était question de lui; il me pria de lui sauver la nécessité d'un refus, parce qu'il voyait que la guerre s'approchait et qu'il voulait servir. Avec beaucoup d'esprit et de connaissances, il ne se sentait point fait pour les travaux du cabinet, et il n'aurait pas pris une place qui ne lui convenait point. Mais comment les girondistes avec quelque délicatesse pouvaient-ils penser à faire entrer dans le conseil du roi

un homme qui avait signé le premier placard républicain? Quand je fus sûr de son refus, je leur fis faire cette réflexion qui leur avait échappé.

Je crus un moment que je pourrais faire un traité de paix entre les feuillans et les girondistes, par le moyen du chevalier de Graves. Ils s'accusaient réciproquement de vouloir renverser la constitution, les uns pour établir deux chambres, les autres pour établir la république. Je fus une espèce de médiateur sans conséquence : je portai des paroles, je cherchai à les lier par des entrevues, mais cela n'eut point de suite, parce que les girondistes, craignant de soulever contre eux les jacobins, ne voulaient pas s'unir au parti contraire.

Les girondistes, maîtres du conseil, étaient pourtant bien disposés alors en faveur du roi. Je composai un discours pour Gensonné, pour manifester les intentions du parti. Ce discours obtint une grande approbation dans le comité.

Il avait pour objet de mettre en évidence l'attachement à la constitution, et de signaler les factions dangereuses. Il était fait avec assez d'art pour faire entendre sans murmure des déclarations très fortes en faveur de la royauté et une dénonciation vigoureuse de l'anarchie. — La manière faible et froide de Gensonné n'était pas celle de Mirabeau : cependant il fut écouté et applaudi. Le roi en fut très content; je crois que c'est le dernier discours monarchique prononcé dans l'assemblée. J'étais bien satisfait d'avoir fait faire cette démarche publique à un parti toujours soupçonné de républicanisme. Mais c'était une goutte d'huile sur une mer orageuse.

Ce discours, inséré dans le *Moniteur*, y fut mutilé d'un étrange manière; la fin n'avait pas été bien reçue de la Montagne, et l'assemblée n'en avait pas décrété l'impression. Le parti craignit déjà d'avoir été trop loin, et se repentit des avances qu'il avait faites à la cause royale.

J'allais à la mairie aux dîners publics de Pé-

tion où se rendait la Gironde. Les conversations étaient dirigées toujours contre la cour. On n'y parlait que des conspirations de Coblentz, du cabinet autrichien, des trahisons de la cour, et le modérantisme des feuillans y était plus maltraité que la fureur anarchique des jacobins. La Grange-Neuve, non, c'est Chabot dont madame Roland a conservé un trait de fanatisme qu'elle avait la crédulité de croire sincère, mettait quelquefois son bonnet rouge, et amusait la compagnie par de basses trivelinades et des pantomimes bouffonnes contre le roi. Plusieurs de ces personnages, dont j'ai oublié les noms, étaient d'une grossièreté choquante: j'étais étonné de voir Condorcet se plaire au milieu d'une société si peu faite pour lui. Je ne connais rien de plus dégoûtant dans un parti populaire que la nécessité de vivre avec des gens crapuleux et grossiers. C'était le début de ce genre ordurier, de ce sans-culotisme qui a déshonoré la France. La politesse et la bienséance étaient une distinction aristocratique

qu'il fallait fouler aux pieds pour s'élever à l'égalité avec la canaille. (1)

Les principaux du parti girondiste étaient d'une autre trempe. Vergniaud était un homme indolent, qui parlait peu, et qu'il fallait exciter; mais quand il était animé, son éloquence était vraie, forte, pénétrante, elle partait du cœur. Guadet avait plus de vivacité, plus d'es-

---

(1) Il paraissait alors quatre journaux contre la cour, et leur succès était précisément à l'inverse de leur mérite. La *Chronique de Paris* de Condorcet, écrite avec art, avec une malice enveloppée et des traits à demi voilés, n'était guère connue qu'à Paris et dans l'étranger. Le *Patriote* de Brissot, enragé à découvert, mais assez pur pour le style, circulait davantage dans les cafés et dans les provinces. Les *Annales patriotiques* de Mercier et de Cara, à raison d'un style platement vulgaire, avaient une vogue universelle, et se lisaient à voix haute pour l'édification commune dans tous les clubs affiliés : mais le *Père Duchesne*, qui déshonorait la France par le style le plus ordurier et le plus infâme, faisait les délices de la multitude : telle était l'enchère de la popularité. Il est bon de montrer à ceux qui veulent courir cette carrière que le prix reste toujours au plus effronté. Condorcet, à raison de ses grands talens, n'était que le subalterne du *Père Duchesne*. (*Note de l'auteur.*)

prit, plus de liant; éloquent et ingénieux, il était toujours prêt à monter à la tribune, et à faire face à ses adversaires. Brissot écrivait toujours, courait, assemblait, faisait mouvoir les ressorts, mais il n'avait pas le talent de la parole, et n'a jamais produit d'effet comme orateur. Il manquait de dignité, de facilité, d'expression et d'apropos. Gensonné était d'un caractère doux et facile. Buzot avait une sorte d'éloquence pénétrante et persuasive : de Sers qu'on ne connaissait point dans le public, et qui avait beaucoup d'influence dans leurs comités, était un homme sensé, modéré, aimable, qui les faisait souvent revenir de leurs résolutions précipitées, et le seul qui contînt Brissot. Rœderer, homme d'esprit mais fort ignorant, avait un fonds de légèreté dans le caractère qui lui donnait un rôle subalterne, quoique par sa capacité il l'emportât sur presque tous.

Condorcet ne parlait jamais à la tribune et peu en conversation. On l'appelait le mouton enragé. Ce n'était point un chef; son nom met-

tait un grand poids dans le parti, mais il ne m'a jamais paru que l'approbateur et le défenseur de leurs mesures. Sa *Chronique de Paris* était faite avec beaucoup d'art. La cour n'avait point de plus grand ennemi; ses attaques étaient d'autant plus dangereuses qu'elles avaient un ton de finesse, de bienséance, de calme, qui faisait plus d'impression sur la société que les insultes virulentes de Brissot et des jacobins. Champfort était brillant et amer; ses bons mots caustiques circulaient dans le monde. L'inquiétude des conspirations des Tuileries ne lui permettait pas de dormir. Il se croyait sur une mine toujours prête à éclater. Sieyes avait presque les mêmes terreurs. Il voyait rouler sa tête sur son tapis pendant ses rêves sinistres.

Tous ensemble travaillaient à détruire la monarchie par un sentiment de crainte, pour se délivrer d'une espèce de fantôme qui les effrayait. On peut se moquer, si l'on veut, de ces terreurs imaginaires, mais elles ont fait la

seconde révolution. Les esprits n'étaient plus dans leur état naturel. Si la jalousie donne de la réalité aux moindres apparences et trouve des preuves dans tous les soupçons, l'esprit de parti a la même influence sur l'âme, et ne cesse de créer des visions sinistres comme une fièvre qui enflamme le cerveau y produit des spectres livides et des monstres difformes.



CHAPITRE XX.

L'auteur est introduit chez Roland. — Son caractère. — Madame Roland. — Ses mémoires. — Intérieur de sa société. — Servan. — Louvet. — Lanthenas. — Pache. — Clavière ministre. — Quelques traits de sa vie et de son caractère. — Son ambition. — Son activité. — Madame Clavière. — Sa maladie. — Guérison opérée par la nomination de son mari au ministère. — Quelques mots sur l'assemblée législative et les girondins.

Je fus introduit chez Roland : c'était un homme simple dans ses mœurs, grave dans ses propos, un peu pédantesque en fait de vertu. Mais cette espèce d'ostentation morale, qu'on avait tant reprochée à Necker, ne me déplaît point dans un homme public. Je n'aime pas qu'un homme ait l'air d'être étonné de sa probité et de s'admirer lui-même comme le doge de Gènes, de se voir là, au milieu d'un siècle corrompu : mais un ministre qui affiche un peu

en fait de morale me paraît propre à remonter le ton relâché de la société. Cette affectation du moins ne va pas à tout le monde, et ceux qui la tournent en ridicule en ont quelquefois peur en secret.

Madame Roland à tous les agrémens personnels joignait tout le mérite du caractère et de l'esprit. Ses amis en parlaient avec respect. C'était une Romaine, une Cornélie, et si elle avait eu des fils, ils auraient été élevés comme les Gracques. J'ai vu chez elle plusieurs comités de ministres et des principaux girondistes. Une femme paraissait là un peu déplacée, mais elle ne se mêlait point des discussions, elle se tenait le plus souvent à son bureau, écrivait des lettres et semblait ordinairement occupée d'autre chose quoiqu'elle ne perdît pas un mot. Sa modeste parure n'ôtait rien à ses grâces, et quoique ses travaux fussent d'un homme, elle ornait son mérite de tous les charmes extérieurs de son sexe. Je me reproche de n'avoir pas connu toute l'étendue de ses qualités; j'avais

un peu de prévention contre les femmes politiques, et je lui trouvais trop de cette disposition défiante qui tient à l'ignorance du monde.

Clavière et Roland, après avoir vu le roi dans le conseil, revinrent de leurs préjugés, et le croyaient sincère: elle ne cessait de les prémunir contre les illusions dont la cour était remplie; elle ne pouvait pas croire à la bonne foi d'un prince élevé dans l'opinion qu'il était né supérieur à tous les hommes; elle ne cessait de leur répéter qu'ils étaient dupes, et les plus belles assurances ne lui paraissaient que des piéges. Servan qui avait un caractère noir, un orgueil atrabilaire, lui parut par cette raison un homme énergique et incorruptible: elle prit ses passions pour de la grandeur d'âme, et sa haine contre la cour pour une vertu républicaine. Louvet qui avait la même prévention devint son héros. Louvet avait beaucoup d'esprit, de courage et de vivacité. Je m'étonnai qu'une femme vertueuse pût regarder le frivole auteur de Faublas, ce professeur du vice,

comme un républicain sévère; mais madame Roland pardonnait tout à ceux qui déclamaient contre les courtisans, et qui ne croyaient aux vertus que dans les chaumières. Elle exaltait des personnages bien médiocres, tels que Lanthenas et Pache, uniquement parce qu'ils avaient la même manière de voir. Cette exaltation ne m'attirait pas, et m'empêcha de la rechercher autant que je l'aurais fait si j'avais pu la connaître de son vivant comme on l'a connue après sa mort.

Ses mémoires personnels sont admirables; c'est une imitation des *Confessions* de Rousseau, souvent digne de l'original: elle met son cœur sur ses mains, et se peint avec une force et une vérité qu'on ne retrouve dans aucun ouvrage de cette nature. Il a manqué à son développement intellectuel une plus grande connaissance du monde, et des liaisons avec des hommes d'un jugement plus fort que le sien. Roland avait peu d'étendue dans l'esprit. Tous ceux qui la fréquentaient ne s'élevaient point

au-dessus des préjugés vulgaires: elle ne crut jamais à la possibilité d'allier la liberté avec la monarchie, et voyait un roi avec la même horreur que madame Macaulai qu'elle regardait comme un être au-dessus de son sexe. Si elle avait pu communiquer sa force d'âme et son intrépidité à son parti, la royauté aurait été abattue, mais les jacobins n'auraient pas triomphé.

Madame Roland, qui avait un style énergique et facile, aimait trop à écrire, et engagea son mari à écrire sans cesse. Ce fut le ministère des écrivains. J'ai cru remarquer que les factions qui multiplient les brochures s'affaiblissent dans l'opinion. Dans cette tourbe d'auteurs, il s'en trouve plusieurs qui harcèlent leurs ennemis et les enflamment sans servir leur cause. On s'accoutume à parler au lieu d'agir, à disserter quand il faut prendre des mesures, à sacrifier à une politique vulgaire au lieu de s'élever au-dessus des préjugés; capter sans cesse l'opinion du moment, c'est se donner un méchant maî-

tre. Un seul bon journal aurait mieux servi les girondins que la foule des écrivailleurs qui étaient payés par le ministre de l'intérieur sous prétexte d'éclairer la nation et de former l'opinion publique.

Le plus grand reproche qu'on ait à faire à madame Roland, c'est d'avoir engagé son mari à publier la lettre confidentielle qu'il avait écrite au roi, et qui commençait ainsi: « Sire, cette lettre ne sera jamais connue que de vous et de moi». — Renvoyé du ministère, il ne put se refuser au plaisir d'une vengeance déguisée: il publia cette lettre qui contenait des menaces prophétiques, sans s'apercevoir peut-être que ces menaces mêmes devaient amener l'évènement, et que dire au roi tout ce qu'il devait craindre du peuple, c'était suggérer au peuple ce qu'il avait à faire contre le roi.

Clavière avait été fait ministre des contributions publiques; j'eus le plaisir de le voir arriver à la place qu'il avait convoitée et pourchassé avec une ambition opiniâtre. C'était

l'âme de tous ses desirs. Depuis dix ans, il ne travaillait que pour s'ouvrir la route du ministère : il avait eu toute sa vie l'instinct, le pressentiment de cette élévation. Lorsque M. Necker fut fait ministre, Clavière, qui était un simple négociant à Genève, laissa déjà percer auprès de ses amis intimes l'ambition secrète dont il était pénétré. Il vint à Paris en 1780, avec Duroverai, pour les affaires des représentans. En passant devant l'hôtel du ministre des finances, il dit à son compagnon de voyage : « Le cœur me dit que j'habiterai un jour dans cet hôtel ». Il se mit à rire lui-même d'une prophétie si peu vraisemblable, et Duroverai le crut un peu fou. Exilé de la république par le roi de France, après avoir échoué dans ses efforts pour établir une colonie genévoise en Irlande, il vint s'établir à Paris. Certes, il n'y avait pas d'apparence qu'un homme chassé de sa patrie par le ministère français fût un jour appelé dans ce ministère ; mais les hommes ardens entrevoient des moyens où les autres

ne verraient que des impossibilités. Clavière écrivit sur toutes les questions de finances : il fut l'auteur de la partie financière de presque tous les ouvrages de Mirabeau : le désordre de cette administration lui montrait une perspective obscure de calamités au milieu desquelles on pourrait avoir besoin de lui. Sa tête toujours active avait formé un grand projet pour l'Amérique : c'était d'acheter pour une société un grand territoire, d'y fonder une colonie sur les principes les plus libéraux. Brissot fut chargé d'aller reconnaître le pays ; et ce voyage, dont il publia la relation, ne ralentit pas son ardeur pour la liberté sous les formes républicaines. Cet ouvrage contient un agenda très bien fait, que Clavière lui avait donné pour diriger ses observations. A son retour, il trouva la France dans une disposition qui lui fit renoncer à ce projet. Elle semblait prête à recevoir elle-même cette liberté qu'il avait été chercher en Amérique. — A l'approche des états généraux, Clavière publia des lettres sur

la *Foi publique* qui lui concilièrent les créanciers de l'état. Durant le cours de l'assemblée nationale, il s'attacha à Mirabeau, dont il prévit l'influence, pour arriver par lui à renverser M. Necker et à lui succéder. Mais il s'était fait beaucoup d'ennemis dans la classe des agioteurs et dans les administrateurs de la caisse d'escompte. Il fut le créateur des assignats, et répandit sur ce sujet un si grand nombre de brochures qu'on en ferait des volumes. Necker ne tomba pas de sa place, il glissa pour ainsi dire sur une pente rapide, et son départ fut aussi clandestin que son retour avait été triomphant; mais le crédit de Mirabeau ne fut pas suffisant pour faire un ministre, et Clavière resta dans la foule. Ce fut Brissot, ce Brissot que Mirabeau avait tant méprisé, qui, par son influence sur les girondistes, éleva son ami au ministère. Le roi qui savait bien son histoire et qui n'avait pas oublié qu'il lui avait ôté sa patrie, ne pouvait le voir qu'avec défiance : il ne le témoigna pas. Il ne lui montra d'abord

ni faveur ni prévention. Il parut ensuite le voir avec plaisir et travailler avec lui non-seulement sans répugnance, mais avec intérêt.

Clavière avait été à Genève l'un des chefs du parti populaire: mais on le trouvait fin, on le croyait rusé et dissimulé : rien n'était moins vrai. C'était un homme de beaucoup d'esprit; il avait été sourd dans sa jeunesse ; privé des plaisirs de la société, il chercha des dédommagemens dans l'étude, il fit son éducation et associa la politique et la philosophie morale aux détails du commerce: il n'avait point de courage personnel, il était timide par tempérament, et cependant il s'était placé toute sa vie dans les positions qui auraient exigé de l'intrépidité dans le caractère; il semblait que son esprit et sa constitution n'allaient pas de concert; il attaquait toujours l'autorité quoique le danger lui fit peur; on aurait pu dire de lui ce que madame de Flahault disait de Sieyes, que c'était le poltron le plus entreprenant du monde: il aimait le trouble, il se plaisait dans une situa-

tion inquiète et il en redoutait les conséquences. Il disait que si les disputes politiques dans un état libre font du mal, elles faisaient encore plus de bien, et qu'elles mettaient tout le monde dans un état plus agréable que l'insipidité du repos. Il pouvait même vanter l'anarchie, et trouver des sophismes ingénieux pour la défendre. Son activité était sans bornes; il se levait au milieu de la nuit, écrivait cinquante pages, se reposait une heure, et vaquait à ses affaires. Son style était diffus et dénotait le défaut de littérature et d'une première éducation. Malgré ses idées républicaines, il aimait le luxe et la représentation: il y avait un contraste entre l'élégance de ses goûts et l'austérité de ses principes, mais il n'avait jamais satisfait son faste aux dépens de sa probité, et en matière d'intérêt pécuniaire, il fut toujours irréprochable. Son élévation au ministère eut sur lui un effet qui montre bien qu'il n'était pas d'une trempe commune : il devint plus modeste, quoiqu'il n'eût été jamais hautain ni présomptueux. On ne

s'aperçut de sa nouvelle dignité que par un surcroît de simplicité et de douceur ; en cela bien différent de Brissot à qui le crédit dont il jouissait avait presque tourné la tête, qui ne prononçait plus que des oracles, et qui ne pouvait pas souffrir de contradiction.

Clavière trouva ses bureaux dans un ordre excellent. Ils avaient été montés sur le nouveau plan avec un travail infini par son prédécesseur, Tarbé; et il lui rendait justice avec tant de zèle qu'on aurait cru qu'il voulait le faire regretter. Ce trait n'est pas non plus d'une âme commune. (1)

Clavière avait de plus toutes les vertus domestiques, et son commerce devint encore plus agréable et plus facile pour ses amis lorsqu'il fut parvenu au comble de ses vœux.

---

(1) Clavière observait combien les services de la noblesse étaient coûteux, parce qu'on payait leur qualité et non leur emploi : « c'est, disait-il, faire cultiver des pommes de terre non par un jardinier, mais par un fleuriste hollandais. » (*Note de l'auteur.*)

Il était sujet naturellement à l'humeur, et n'était pas exempt d'une sorte de brusquerie; mais c'était par tempéramment et non par orgueil. C'était le chagrin d'un enfant qui gronde et qui revient de bon cœur.

Entré dans le conseil, il jugea que le roi avait des intentions pures, et en parla sans détour. J'ai entendu sur ce point bien des disputes, je me souviens d'une en particulier : c'était chez Roland; il y avait quelques députés de la Gironde: Clavière raconta une circonstance où le roi l'avait surpris à ignorer un point de la constitution; il avait tiré son livre de sa poche, et lui avait dit en riant :« Vous voyez, monsieur Clavière, je la sais mieux que vous ». Clavière parla dans le même sens, Brissot se fâcha, il eut d'abord recours aux sarcasmes, puis aux imputations. La conversation devint aigre, et je vis le moment où ils allaient rompre. Clavière en appelait à Roland qui n'osait ni l'appuyer ni le démentir; il craignait de passer pour faible et séduit, s'il eût osé être juste

envers un roi dont il était le ministre. Je m'approchai de madame Roland; elle était à un bureau, où elle faisait semblant d'écrire, je la trouvai pâle et tremblante; je l'invitai à intervenir pour calmer l'orage: « Croyez-vous? » me dit-elle en hésitant, et en même temps elle vint avec adresse et douceur changer la conversation et la prolongea assez pour laisser aux deux amis le temps de se radoucir.

Madame Clavière aurait bien voulu jouer le rôle de madame Roland, mais elle n'avait qu'en vanité tout ce que l'autre avait en talent et en force. J'ai vu là un des miracles du sceptre royal. Elle était mourante lorsque son mari fut nommé ministre. Une fièvre nerveuse ne laissait presque plus d'espérance pour sa vie. Le médecin nous dit: « Je réponds d'elle, vous la verrez dans quatre jours sortir de son lit pour figurer à l'hôtel des contributions publiques». Sa prédiction fut vérifiée. La joie et la nouveauté de sa situation opérèrent plus que tous les remèdes.

Les caractères sont un genre assez facile quand on ne veut que satisfaire des lecteurs, mais quand on les fait pour soi-même et qu'on veut se rendre compte sincèrement de ceux qu'on a le mieux connus, il n'y a rien de plus difficile. Le cœur humain est si mêlé de bien et de mal, les motifs sont si cachés, un seul individu est si compliqué, qu'il y a toujours quelque chose d'incommunicable : on ne peut se rendre compte de tout, et on ne peut pas transmettre tout ce qu'on sent.

Il ne m'est resté que des souvenirs généraux ; je ne retrouve presque point de faits, de discours, de traits marquans sur une époque qui en était remplie. Si j'avais tenu un journal de ce séjour, placé dans le centre d'un parti, lié avec presque tous les ministres, j'aurais un recueil très intéressant. — J'allais très rarement à l'assemblée législative : ses débuts étaient encore plus incohérens et surtout plus passionnés que ceux de l'assemblée constituante. Il n'y avait point de Mirabeau : mais

chaque parti avait des orateurs distingués. Dans la Gironde, Guadet était signalé pour le talent de l'à-propos et du sophisme, Gensonné pour la finesse et la subtilité. Vergniaud, qui ne se montrait que dans les grandes occasions, sortait de son indolence habituelle par des mouvemens passionnés d'une éloquence brûlante, terrible. (1)

---

(1) Les girondins s'offriront sous deux points de vue différens : en tant qu'ennemis déclarés de la constitution et du roi, on peut leur faire les reproches les plus légitimes; en tant qu'ennemis des jacobins et de Robespierre, on ne peut que déplorer leur perte et sentir que leur destruction a livré la France aux plus affreux malheurs. Comme citoyens d'une monarchie, ils ont été coupables au plus haut degré : comme républicains, ils avaient des vertus, et si l'historien les condamne avant le 10 août, il les estimera par comparaison depuis cette époque, et déplorera également leur élévation et leur chute. (*Note de l'aut.*)



CHAPITRE XXI.

Déclaration de guerre à l'Autriche. — Réticences de Dumouriez dans ses mémoires. — Comité autrichien. — Brissot veut la guerre. — Duchâtelet réfute l'objection tirée de la désertion des anciens officiers. — Dîners chez Clavière et Dumouriez. — Gaîté de Louvet et de Dumouriez. — Dumouriez communique à l'auteur son mémoire en faveur de la guerre. — Faiblesse de Condorcet. — Nomination de l'ambassade en Angleterre. — M. de Talleyrand. — M. de Chauvelin. — Hésitations. — Dumouriez les termine. — Garat. — L'ambassade mal accueillie à Londres. — Pitt et M. de Chauvelin. — L'ambassade au Ranelagh. — Le public s'en éloigne. — Le duc d'Orléans.

J'ai réservé le point essentiel, le seul qui appartienne à l'histoire, ce qui concerne la déclaration de guerre avec l'Autriche.

Les mémoires de Dumouriez sur son ministère sont très bien faits. Il y a pourtant des réticences. C'est pour cela que je regrette de

n'avoir pas gardé des notes. On y verrait ce qui entraîne des guerres.

Brissot voulait la guerre avec l'Autriche. Il en parlait depuis long-temps; son *Cabinet autrichien* lui tourmentait l'imagination, une hostilité ouverte lui paraissait préférable à cet état d'intrigue et d'obscurité où l'on vivait alors. La cour de Vienne donnait plus que des prétextes, cependant elle n'était point déterminée à la guerre. Je suis persuadé qu'avec de la fermeté, de la modération, de la bienséance avec la cour, on pouvait détourner l'orage. La *constitution* était encore une espèce d'inconnue, un être nouveau qui faisait peur; il lui fallait des ménagemens pour se faire respecter et pardonner, mais on ne cessait de la rendre redoutable, et les violences des jacobins la rendaient odieuse. Si les girondistes avaient voulu se concilier le roi, ils auraient désarmé toute l'Europe, ils auraient rendu les émigrés ridicules, et ils auraient maintenu la paix de la France. Les autres puis-

sances étaient si peu liées, si peu disposées à agir de concert qu'avec un peu de politique, on n'avait rien à craindre. Voilà ce que disait le parti modéré, et je crois qu'il avait raison. C'était l'opinion de M. de Graves, celle de Clavière, et de plusieurs autres.

Brissot et Dumouriez ne pensaient pas ainsi. Brissot était si violent que je lui ai entendu proposer de déguiser quelques soldats en houlans autrichiens, et de leur faire faire une attaque nocturne sur quelques villages français; à cette nouvelle, on aurait fait une motion à l'assemblée législative, et on aurait emporté un décret de guerre d'*enthousiasme*.—Si je n'en avais pas été témoin, je ne le croirais pas. — Dumouriez était moins impétueux et plus habile. Il voulait la guerre, mais il trouvait dans la conduite de l'Autriche des raisons suffisantes pour la justifier. Une réponse fort imprudente de la cour de Vienne lui mit en main des moyens décens. Je puis assurer que ses collègues ne pensaient pas comme lui. Un jour

qu'ils avaient dîné chez le ministre de la guerre, je m'y rendis à six heures, dans l'impatience de savoir ce qu'ils avaient résolu. Dumouriez n'y était plus. La table était couverte de cartes géographiques des Pays-Bas. Il leur avait exposé son plan de campagne. Ils étaient fort sérieux et fort embarrassés. De Graves redoutait personnellement l'immensité du fardeau. Roland, Clavière n'étaient point guerriers. Roland aurait penché pour des négociations qui ne hasardaient rien. Clavière connaissait la difficulté des finances et sentait qu'il n'y avait point de fonds, point de crédit, des impôts arriérés, des rentrées difficiles. — Brissot était au comble de la joie, et disait que la guerre seule, en mettant à découvert les amis et les ennemis de la constitution, pouvait affermir la liberté, et démasquer les perfidies de la cour. — De Graves voyait du danger dans l'armée; la désertion des officiers lui donnait de l'inquiétude, les meilleurs militaires étaient dans l'émigration. — Cependant aucun d'eux n'osait

opposer une volonté ferme à celle de Dumouriez; il entraînait tout par son ascendant; il voyait une abondance de ressources, il leur représentait la nécessité de déconcerter les projets de la maison d'Autriche et des autres princes de l'Europe, et de ne pas leur laisser le loisir d'arranger toutes leurs mesures: les deux partis étaient également actifs. Je me souviens que Duchâtelet, qui pressait vivement la guerre, répondait à la désertion des officiers que les subalternes valaient beaucoup mieux. « Il y a entre eux, disait-il, la même différence qu'entre les amateurs et les artistes. Quand tous les anciens officiers nous auraient quittés nous n'en serions pas plus mal. Nous aurons plus d'émulation dans l'armée, et il se trouvera des généraux parmi nos soldats. »

Des dîners chez Clavière, Roland et de Graves m'avaient mis en liaison avec Dumouriez: ces dîners étaient souvent remarquables par cette gaîté d'esprit qu'aucune situation n'ôte aux Français quand ils sont réunis en

société, et qui était naturelle à des hommes contens d'eux et flattés de leur élévation. Le présent leur cachait l'avenir. On oubliait les soins du ministère. On s'arrangeait dans ses hôtels comme pour y demeurer toujours. Madame Roland seule, en voyant les dorures des appartemens, répétait que c'était pour elle le luxe d'une auberge. C'était Louvet, c'était Dumouriez qui charmaient les conversations. Je me souviens qu'un jour Dumouriez, faisant le récit d'aventures galantes, où il se donnait un rôle brillant, Clavière lui dit : « Général, vous avez fait sourire Baptiste ». Baptiste était ce valet de chambre que Dumouriez a illustré dans ses mémoires. Le général entendait raillerie et plaisantait sur l'austérité de ses collègues. Sa vivacité tenait un peu de l'étourderie : son âge et sa place auraient demandé plus de poids. Il se trouvait associé à des pédans, et s'ennuyait de leurs moralités républicaines; la confiance entre eux n'exista jamais, mais il sut éviter toute discussion, et une re-

partie gaie finissait ou prévenait les disputes. Il avait l'esprit prompt, le regard pénétrant, la décision immédiate. Quand il fut ministre on citait ses bons mots. Il entendait tout ce qui se disait dans une compagnie, il devinait ce qu'il n'entendait pas : il rendait son travail amusant au roi, au lieu que ses pesans collègues faisaient le leur avec une gravité ennuyeuse. Mais au milieu de toutes ses facéties dans le conseil, il suivit son plan et prenait un ascendant décidé.

Un jour il me fit prier de déjeuner chez lui. Son objet était de relire avec moi ce fameux mémoire pour le conseil du roi et pour l'assemblée législative, où il exposait les griefs de la France contre la maison d'Autriche. Ce mémoire, qu'il avait dicté en courant et au milieu de vingt interruptions, était très incorrect pour le style : il en voulait faire avec moi la lecture critique sous ce rapport seulement : mais dans ses digressions fréquentes, j'aperçus toute sa haine contre le prince de Kaunitz, le plaisir

qu'il éprouvait à l'humilier, et son antipathie contre cette alliance autrichienne qui avait paru le chef-d'œuvre de l'abbé de Bernis. « A présent, me dit-il, le service que je vous demande, c'est de me faire un discours à mettre dans la bouche du roi : je n'entends pas ce style de modération et de dignité. — J'y consens, lui dis-je, très volontiers, si la conclusion du discours n'est pas à la guerre, c'est-à-dire, si votre objet est simplement de demander à l'assemblée que le roi soit autorisé à déclarer la guerre dans le cas où il n'obtiendrait pas une satisfaction complète de la part de l'empereur. — La conclusion, dit-il, ne peut être arrêtée que dans le conseil; faites le discours, en exposant les griefs et nous verrons pour le reste. » — Je contai la chose à Duroverai. Le discours fut fait, accompagné d'une conclusion dont je n'ai pas gardé copie. Mais elle portait en substance que le roi, après avoir exposé ses légitimes sujets de plainte, demandait à être autorisé à déclarer la guerre au roi

de Bohême et de Hongrie, s'il ne faisait pas cesser les rassemblemens des émigrés et ne donnait pas une explication satisfaisante sur les notes officielles, etc., etc. Quand je vis Dumouriez, il me dit que le conseil avait conclu non à une guerre conditionnelle, mais à une guerre positive et immédiate, qu'il fallait attaquer les Pays-Bas avant qu'on les eût mis en défense, et qu'au reste, le discours que j'avais composé avait été lu au roi dans le conseil, mais qu'il l'avait trouvé trop long et qu'il en avait fait un lui-même plus convenable à la tournure que la délibération avait prise.

On sait comment cette assemblée législative eut la sagesse de prendre un sursis de quatre heures pour se donner le loisir de peser attentivement une proposition de guerre, et comment, dans une seule séance du soir, après avoir entendu deux ou trois députés, elle lança un décret qui plongea la France et l'Europe dans un gouffre de misères.

On dira que Brissot et Dumouriez n'étaient

que les organes de la volonté nationale, puisqu'il n'y eut que sept voix contre la guerre : mais il me parut alors bien certain que s'ils avaient adopté l'opinion dilatoire, ils auraient eu l'unanimité absolue. Tous les esprits étaient flottans : tous furent décidés par le vœu du conseil : je vis des hommes influens, qui la veille tremblaient en pensant à la guerre, et qui le lendemain juraient de sa nécessité. Condorcet ne la voulait pas, et Condorcet la vota : Clavière ne la voulait pas, et Clavière la vota : Roland de même, de Graves de même et une infinité d'autres. L'entraînement des volontés, quand le gouvernement décide, quand les chefs de parti ont pris leur résolution, est inconcevable pour ceux qui n'ont pas vu de près le jeu des passions populaires.

Mais à propos, en faisant ce récit, j'ai tout-à-fait oublié mes compagnons de voyage : il est temps de revenir à eux. Duroverai, peu de jours après son arrivée, était tombé malade, et fut confiné près d'un mois ou dans son lit

ou dans sa chambre. M. de Talleyrand était rentré dans le tourbillon de ses sociétés, et je le voyais rarement. Après que Dumouriez eut les affaires étrangères, la Gironde le pressa de nommer à l'ambassade d'Angleterre et de faire un choix qui pût inspirer de la confiance : car il fallait s'assurer qu'elle n'entrerait pas dans une guerre continentale, et rétablir des liaisons qui s'étaient refroidies depuis les évènemens qui avaient *funesté* la révolution. Talleyrand paraissait l'homme le plus capable. La Gironde avait bien des préjugés contre lui : mais, ce qui compensait tout, c'est qu'on le regardait comme perdu à la cour : malheureusement, la loi ne lui permettait pas d'accepter une place à la nomination du roi : on tourna long-temps autour de cet obstacle : on chercha un biais et on le trouva : c'était de donner le titre d'ambassadeur à quelqu'un qui s'en trouverait honoré, et qui consentirait à se laisser gouverner par Talleyrand. Chauvelin qui était fort jeune, et qui avait donné

dans la révolution de toute sa jeune tête, fut désigné par Sieyes : la place était au-delà de ses espérances et il consentit. La Gironde, par surcroît de précaution contre l'un et contre l'autre, voulut placer Duroverai comme conseiller de légation, mais il y eut des difficultés pour lui en donner le titre : il avait l'avantage de bien connaître l'Angleterre, d'être familiarisé avec la langue, et ce choix devait plaire au ministère anglais, puisque Duroverai, naturalisé en Irlande, ayant même une pension du gouvernement irlandais, devait être considéré comme plus attaché au gouvernement de l'Angleterre par un intérêt permanent qu'à la France par une place passagère : il serait évident qu'il n'avait accepté un emploi dans la légation française que par la persuasion qu'elle était essentiellement pacifique, et que son unique objet était de raffermir les liaisons des deux peuples.

C'était cette naturalisation, cette pension irlandaise qui faisaient le nœud de la difficulté

pour donner à Duroverai le titre de conseiller de légation. Il fallut donc lui donner les fonctions sans titre. La place n'était que de confiance. Talleyrand, qui avait eu occasion de reconnaître l'utilité de ses conseils, desirait vivement de l'avoir pour coadjuteur. Pour l'accréditer indirectement, il fut nommé dans une lettre du ministre à lord Grenville, et les *instructions* remises à Chauvelin faisaient une mention expresse de lui. Tous ces arrangemens occasionèrent bien des délais. Le public murmurait de ce que l'ambassade pour l'Angleterre se formait avec tant de lenteur. Au moment où tout semblait fini, Chauvelin fut saisi d'un scrupule d'amour-propre. Il s'aperçut qu'on lui donnait un grand titre et qu'on lui ôtait la réalité du pouvoir; il se vit comme un jeune homme qu'on envoie dans une cour étrangère avec deux gouverneurs : ce rôle lui parut humiliant. Il ne voulait plus partir. Talleyrand épuisa ses moyens de persuasion sans succès. Duroverai

réussit mieux. Il opposa l'amour-propre à l'amour-propre. Il lui fit sentir qu'il se trouvait par cette nomination porté tout d'un coup au premier rang diplomatique auquel il n'aurait pu, selon le cours ordinaire des choses, arriver qu'après plusieurs années. Au milieu de tous ces délais, Dumouriez qui perdait patience me fit prier de passer chez lui. « Je ne comprends rien, me dit-il, à la conduite de vos amis. Depuis quinze jours l'ambassade est nommée, et ils ne pensent point à partir. M. de Talleyrand s'amuse : M. de Chauvelin boude : M. Duroverai marchande. Dites-leur, je vous prie, que s'ils ne sont pas en route demain au soir, après demain une autre ambassade sera nommée et partira avant midi. C'est mon dernier mot. » Je me mis en course pour chercher les uns et les autres. Il fallut des heures avant de les réunir. Ils sentaient tous que Dumouriez serait homme de parole, qu'il avait un parent à placer, et que leur nomination n'était pas de son goût, mais

une pure complaisance pour Clavière et la Gironde. Le départ fut bientôt réglé.

Toute la légation sortit de Paris le surlendemain à quatre heures du matin dans deux voitures. Nous avions, outre les personnes nommées, Garat et Reynhart. Nous changions alternativement de voiture, et nous avions dans le voyage le plaisir de varier la société. Il se fit gaîment. Chauvelin quand son amour-propre était tranquille était très aimable. Combien d'anecdotes curieuses, si j'avais pensé à les recueillir! je ne pensai qu'à jouir de la bonne compagnie, de la belle saison, de la conversation de Garat à qui je trouvai plus de bonhomie, plus de simplicité réelle, plus de bon cœur que je n'en avais attendu d'un homme qui avait passé toute sa vie dans le foyer du bel esprit littéraire, si peu favorable en général aux qualités de l'âme. La littérature, depuis deux ou trois ans si oubliée à Paris, si étrangère à la société, fit souvent le fonds de nos entretiens. Celle de Garat n'était pas pro-

fonde, mais elle était brillante et aimable. Il contait à merveille; il était heureux après avoir été renfermé si long-temps à Paris, au milieu des scènes tristes de la révolution et dans les travaux du cabinet. La liberté, l'oisiveté, le plaisir de voir cette Angleterre qu'il admirait d'avance et qu'il ne connaissait point, donnaient à son imagination un essor élastique et une vivacité charmante. « C'est un écolier en vacances, » disait M. de Talleyrand. Dès que nous fûmes arrivés à Douvres, Garat voulut se placer sur l'impériale et j'en fis autant. Il ajusta ses lunettes, et se mit à tout considérer avec la même curiosité que si nous fussions arrivés dans la lune. Les plus légères différences l'affectaient vivement. Il faisait les exclamations les plus amusantes sur les petites chaumières, les petits jardins, la propreté qui régnait partout, la beauté des enfans, l'air de modestie des paysannes, l'habillement décent et propre des gens de la campagne et des habitans des villages; en un mot, cette scène d'aisance et de prospérité qui

contraste si fort avec la misère et les haillons qu'on observe dans ceux de la Picardie le frappait singulièrement. J'étais fier de lui faire les honneurs du pays, et je croyais voir ces mêmes objets pour la première fois, tant le plaisir de les lui voir admirer en augmentait l'impression. «Ah! quel dommage, quel dommage, disait-il, si on allait révolutionner ce beau pays! Quand la France sera-t-elle aussi heureuse que l'Angleterre?» Son enthousiasme se nourrissait de tout et s'augmentait par lui-même : mais c'était de cet enthousiasme qui s'évapore en babil, et non de celui qui se concentre.

Quoique j'aie vu Garat très fréquemment durant son séjour en Angleterre, et que l'on vécût très familièrement dans cette société, je n'ai pas contracté de liaison particulière avec lui. Il manquait quelque rapport entre nos caractères. Il m'a paru bon, facile, aimable, tout plein de philanthropie dans ses intentions. Je recherchais l'agrément de sa conversation, et je n'y pensais plus. Il amusait, il n'intéressait pas.

Il projetait l'histoire de la révolution, et il ne semblait considérer son évènement que par rapport à la manière de le rendre. « Que croyez-vous que Garat voie dans la révolution du 10 août? me disait M. de Talleyrand. Il n'y voit qu'une belle page pour son histoire. » Lorsqu'il est entré dans ces scènes révolutionnaires, lorsqu'il a joué un rôle comme ministre de la justice, et qu'il a été exposé à un blâme si général, je suis persuadé que son cœur gémissait de tout le mal auquel il a été associé. Il a manqué de courage, il a été faible, il a été vain; il avait eu la témérité de se charger d'un emploi au-dessus de ses forces, et il aura payé cet instant d'imprudence et d'orgueil par les remords de sa vie. Il est des hommes qu'on déteste pour le mal qu'ils font, il en est d'autres qu'on plaint pour le mal auquel ils se prêtent. Ce qu'il ne pourra jamais justifier, c'est l'espèce d'apologie qu'il avait faite des assassinats du 2 septembre : il n'y a pas de légèreté d'esprit qui puisse pallier un tel acte de fai-

blesse. On croyait alors adoucir ces monstres en les faisant paraître moins cruels qu'ils n'avaient été : on voulait les absoudre sur le passé pour se donner le droit de leur donner des leçons d'humanité pour l'avenir. On leur disait en quelque sorte : ne vous livrez pas au désespoir de la férocité, nous sommes disposés à vous croire innocens pour ne pas vous précipiter dans de nouveaux crimes.

S'il n'y eut jamais entre Garat et moi aucune disposition à l'amitié, il n'en fut pas de même avec Gallois, qui avait accompagné M. de Talleyrand dans son premier voyage d'Angleterre, et qui était resté à Londres pendant notre excursion à Paris. La confiance s'était d'elle-même établie entre nous, et nous nous cherchions mutuellement pour le seul plaisir d'être ensemble. Gallois est l'homme de lettres français le moins sensible aux besoins de la vanité que j'aie jamais connu. Il aime l'étude pour en jouir et non pour briller. Il s'occupe de législation, d'économie politique, comme des scien-

ces qu'on doit cultiver pour le bonheur du genre humain, et ne m'a jamais paru les envisager comme des moyens de fortune ou de réputation; au moins ce n'est là qu'une vue secondaire et un tranquille accessoire qui n'agite pas les passions. Avec un cœur aimant et un grand fonds de douceur et d'élégance sociale, il a une raison ferme et des principes de conduite arrêtés. Il se montre peu dans une société nombreuse; il s'anime dans un petit cercle d'amis; mais il ne vaut tout son prix que dans le tête-à-tête. Je l'avais mis en liaison avec tous mes amis les plus particuliers, qui sont devenus les siens, et qui ont conservé les mêmes sentimens pour lui, après qu'il eut quitté l'Angleterre. Il n'avait mis aucun empressement à se faire connaître, il avait obtenu l'estime solide de tous ceux qui l'avaient connu; et je l'ai retrouvé tel à Paris, après les orages de la révolution, à travers laquelle il a eu le bonheur de passer, sage pour lui-même, irréprochable pour tout le monde.

Cette ambassade, qui n'avait certainement d'autre objet que de consolider la paix avec l'Angleterre, fut très froidement accueillie à la cour et presque injurieusement par le public : Chauvelin fut même calomnié dans plusieurs papiers, et accusé d'avoir été déguisé en poissarde dans la fameuse affaire de Versailles du 6 octobre. Une des circonstances qui lui nuisit le plus dans les commencemens fut le zèle mal avisé de Perry, éditeur du *Morning-Chronicle*. Il crut servir l'ambassade française en parlant pompeusement de toutes les personnes qui composaient le cortège.

Il y voyait une attention extraordinaire de la part du gouvernement : d'abord M. Chauvelin, puis M. Talleyrand, puis M. Duroverai, M. Garat, homme de lettres distingué, M. Gallois, plein d'esprit et de connaissances, M. Reinhart, secrétaire de légation, le grand-vicaire de M. de Talleyrand, tout cela formait un monde, et jamais légation ne s'était montrée avec une escorte d'écrivains et de littérateurs

comme celle-ci. La simple vérité du fait est que M. de Talleyrand, aimant les gens d'esprit, en avait attiré deux pour lui faire société en Angleterre : c'était à lui qu'il avait pensé en s'attachant Gallois et Garat. Il n'y avait en cela aucune intention politique. Mais ce nombre et ce choix de personnes que Perry faisait valoir comme honorables à l'Angleterre, excitèrent les soupçons et les défiances d'une grande partie du public : on imagina que le but de tous ces messieurs était de propager le système des opinions révolutionnaires, et ils furent considérés comme des apôtres qui venaient faire des prosélytes. Chauvelin eut bientôt occasion de s'apercevoir du refroidissement de la cour. Un jour Pitt affecta de se placer entre le roi et lui, et lui tourna le dos de la manière la plus marquée. Chauvelin, piqué, fit un mouvement dans lequel il lui marcha volontairement sur le pied, en appuyant avec assez de force pour obliger l'homme blessé à se retirer d'un pas. Romilly, consulté par eux sur le

grand nombre de paragraphes injurieux qui se trouvaient dans les papiers ministériels sous toutes ces formes que la malignité sait prendre quand ceux qui leur donnent le ton leur ont désigné quelques individus à persécuter, leur traça le modèle d'une dénégation forte et formelle de toutes les imputations calomnieuses, avec un défi de prouver contre eux aucune de ces menées révolutionnaires dont on les accusait, et une menace de poursuivre les auteurs de ces libelles. Cette déclaration ne fut pas imprimée. Lord L. leur recommanda de mépriser ces attaques, que l'on ne fait que constater et consolider en leur répondant. Une imprudence de leur part fut de profiter des avances qui leur furent faites par l'opposition : ils recherchèrent avidement M. Fox, M. Shéridan ; ils ne virent bientôt d'autre société que celle-là, et ce fut une barrière de séparation de plus entre eux et le parti ministériel.

Je me souviens que dans la belle saison, peu de temps après leur arrivée à Londres,

lorsque les soirées du Ranelagh étaient à la mode et les plus fréquentées, un jour que j'avais dîné chez Chauvelin, on proposa d'aller finir la journée dans ce rendez-vous général. C'est une grande salle ronde avec des cabinets ouverts, comme des loges de théâtre, dans tout le contour, et l'orchestre est établi dans le centre. On se promène en tournant sans cesse ou en s'arrêtant dans ces cabinets pour demander des rafraîchissemens. A notre arrivée, nous aperçûmes bientôt un bourdonnement de voix qui répétaient: voilà l'ambassade française. Les regards curieux, mais d'une curiosité qui n'était pas de la bienveillance, se dirigeaient de toutes parts sur notre bataillon, car nous étions huit ou dix : bientôt nous pûmes sentir que nous aurions la carrière libre pour nous promener, car on se retirait à droite et à gauche, à notre approche, comme si on eût craint de se trouver dans l'atmosphère de la contagion. Le bataillon devint d'autant plus remarquable qu'il se trouvait

dans le vide et le formait en avançant. Une ou deux personnes courageuses vinrent saluer M. Chauvelin ou M. de Talleyrand. Un moment après nous vîmes errer tout-à-fait solitaire un homme qui était repoussé à d'autres titres, c'était le duc d'Orléans que l'on fuyait avec un soin tout particulier. Enfin, ennuyés d'être les objets de cette attention désagréable, nous nous séparâmes un moment : je me jetai dans la foule, où j'entendis plusieurs personnes donner, à leur manière, des détails de cette ambassade française, et nous nous retirâmes bientôt après, observant que M. de Talleyrand n'était en aucune manière affecté ou déconcerté, et que M. Chauvelin l'était beaucoup.



CHAPITRE XXII.

But de l'ambassade. — Maintien de la paix. — Écrit de Garat. — 10 août. — M. de Talleyrand se rend à Paris. — Il presse l'auteur de l'accompagner. — Il refuse. — Ses motifs. — Le gouvernement de Genève engage l'auteur à se rendre à Paris. — Armée aux portes de Genève. — M. de Montesquiou. — Voyage. — Quaker irlandais. — Il vient en France pour la propagation de sa secte. — Arrivée à Paris. — L'auteur détermine Brissot et Clavière à appuyer le traité qui reconnaît l'indépendance de Genève. — Gasc envoyé de la république. — Dîner chez Clavière. — Ode de Lebrun. — Confidence de Gensonné. — Menées de Grenus. — L'auteur part pour Genève afin de les prévenir.

Je ne me propose en aucune manière de rapporter ici les évènemens diplomatiques de cette mission : ce que j'en ai connu, c'est confidentiellement ; mais quand je voudrais le raconter, je serais fort embarrassé de le faire avec quelque suite ; je ne sais de certain qu'une

chose, c'est que leur objet était pacifique, et qu'ils n'avaient rien tant à cœur que de maintenir les liaisons des deux peuples : c'étaient là leurs instructions, et on leur a fait une grande injustice en leur imputant des vues clandestines et des intrigues sourdes avec les mécontens. Je vivais si habituellement avec Duroverai, je dînais si fréquemment avec M. de Talleyrand ou M. de Chauvelin, j'étais si bien dans leur familiarité que j'avais une certitude aussi grande qu'elle pouvait être qu'il ne se passait rien en secret dont on pût concevoir les moindres alarmes. Ils étaient fort inquiets de la réserve des ministres et de la solennité du cabinet. Tout ce qui me reste de ces souvenirs, c'est un société fort agréable, des dîners peu nombreux et fort amusans, et le plaisir très vif pour moi de me trouver pour ainsi dire en même temps en France et en Angleterre, alternativement d'une société d'élite de l'une et de l'autre nation.

Garat ne fut pas tout-à-fait oisif en Angle-

terre : il s'occupa d'un écrit contenant une réfutation d'un manifeste ou d'une déclaration contre la France faite par le gouvernement des Pays-Bas. Il s'agissait de justifier la révolution française, et d'expliquer comme des accidens malheureux les violences dont elle avait été accompagnée.

Cependant les factions devenaient de jour en jour plus animées contre la cour : les girondins l'attaquaient insidieusement, les jacobins à force ouverte. Les premiers évènemens de la guerre avaient été malheureux, et ces malheurs étaient imputés à la trahison du pouvoir exécutif. Le 13 juin, Roland, Clavière et Servan avaient été renvoyés du ministère ; le 20 l'invasion des Tuileries, le roi menacé, insulté dans son palais et vingt jours après, savoir le 10 août, ce même palais fut pris d'assaut par les Marseillais, etc.

Cette invasion du 10 août fut encore une de ces circonstances marquées dans lesquelles, si le roi avait pu subitement changer de carac-

tère et prendre la fermeté qui lui manqua toujours, il pouvait reconquérir son trône et détruire l'anarchie. Toute la masse de la France était lasse des excès des jacobins, et l'attentat du 20 juin avait excité une indignation générale. S'il eût agi avec vigueur, s'il eût repoussé la force par la force, s'il eût saisi les premiers momens d'une victoire certaine pour traiter les jacobins et les girondins comme des ennemis qui, ayant violé cent fois la constitution, ne pouvaient plus la réclamer pour leur défense; s'il eût fermé les clubs des jacobins, des cordeliers, et dissout l'assemblée en arrêtant les factieux, ce jour-là lui eût rendu son autorité, mais ce faible prince, sans considérer que le salut de son royaume tenait à son propre salut, aima mieux s'exposer à une mort certaine que de donner des ordres pour sa défense.

M. de Talleyrand se trouvait à Paris dans cette circonstance : il était parti de Londres quelques semaines auparavant, et m'avait pro-

posé de l'accompagner; mais cette fois j'avais eu le bon sens de me refuser à un voyage qui, étant de ma part sans objet, m'aurait donné un air d'intrigues et d'affaires; je n'étais plus assez inconnu pour ne consulter que ma curiosité et mes goûts ambulans. J'eus bien lieu de m'applaudir de cet acte de prudence, en considérant d'un lieu tranquille et sûr l'orage au milieu duquel je me serais trouvé, et les imputations que j'aurais probablement encourues en Angleterre. M. de Talleyrand eut besoin de toute sa dextérité et de tous ses moyens pour obtenir un passeport de Danton et revenir à Londres immédiatement après le 10 août. S'il fût resté à Paris quelques jours de plus, il eût été enveloppé dans la destruction des constitutionnels, qui commencèrent bientôt à tomber sous la hache révolutionnaire.

Vers la fin de cette même année 1792, au mois de novembre, je fus appelé à me rendre à Paris; mais ce voyage était dicté par le devoir : ce n'était plus une course vagabonde

ou d'un spectateur oisif, c'était un service demandé par les magistrats de Genève et une invitation de leur part, à laquelle je me rendis sans balancer.

La Savoie était menacée par la France, les armées françaises étaient sur le point d'y entrer. Genève avait pris les précautions usitées dans un temps de guerre, et avait demandé aux Bernois un renfort de troupes : c'est ce qui avait toujours eu lieu dans des circonstances semblables. Les Bernois avaient envoyé quelques régimens pour fortifier la faible garnison de Genève et la mettre en état de soutenir le redoublement de service nécessaire dans une ville fortifiée, au milieu des mouvemens des troupes étrangères. Le gouvernement de France, qui était alors dirigé par Roland, Clavière, Servan et un comité de l'assemblée législative, avait affecté de prendre l'alarme sur cet appel des troupes suisses : ils prétendaient voir une hostilité contre la France dans une précaution qui n'avait pour

objet que de faire respecter sa neutralité, et sans considérer que les Suisses étaient eux-mêmes alliés de la France, et qu'ainsi leur concours pour la protection de Genève n'avait pas la plus légère apparence d'hostilité, ils jetèrent les hauts cris et ordonnèrent à leur général, M. de Montesquiou, de demander aux magistrats le renvoi de ces troupes, et de mettre le siège devant cette ville en cas de refus. Dès les premiers momens d'alarmes, les syndics de Genève avaient écrit, à Londres, à M. Tronchin, qui était alors accrédité de la république auprès du roi d'Angleterre, et lui avaient recommandé d'engager Duroverai et moi à nous rendre à Paris pour travailler auprès du ministère français, avec lequel on connaissait nos liaisons, et pour contribuer à détourner l'orage qui menaçait notre patrie. M. Duroverai était alors retenu par ses fonctions dans l'ambassade française, je me déterminai à partir seul, mais j'eus pour cette fois la prudence de me mettre à l'abri des impu-

tations en faisant connaître au gouvernement d'Angleterre le motif de mon voyage. M. Tronchin mit sous les yeux de lord Grenville la lettre des syndics, et demanda pour moi une permission qu'il obtint sans peine, et il demanda même un passeport qui pût contribuer à ma sûreté en France; mais comme je n'étais pas naturalisé Anglais, ce passeport fut refusé.

Il y avait dans la diligence un quaker irlandais dont j'ai oublié le nom. Quoiqu'il fût d'un naturel liant et moins taciturne que ses confrères, il n'avait rien dit de l'objet de son voyage à Paris. J'en fus informé à Calais. Comme nous étions à la municipalité, il montra un passeport qui lui avait été envoyé de France en Irlande; ce passeport, de la main de Roland, contenait une recommandation toute particulière de favoriser et d'aider en tout le citoyen qui en était porteur, et dont le voyage en France avait un objet public de bienfaisance et d'humanité. Mon quaker me fit en-

tendre qu'il venait au nom de ses frères, et qu'on avait cru la circonstance favorable pour la propagation de la secte. Je ne sais si un quaker peut mentir et s'il avait quelque autre vue politique dont il ne parlait pas, mais je connaissais Roland assez enthousiaste pour s'imaginer que la France républicaine était digne d'adopter la simplicité des quakers; et Brissot était émerveillé de cette doctrine, qui lui représentait la véritable égalité et toutes les vertus primitives. . . . .

Arrivé à Paris, j'avais trouvé les affaires de Genève dans une situation assez favorable. Montesquiou avait senti la honte d'être chargé d'assiéger une ville libre qui n'avait fait qu'user de ses droits; il avait été, dans sa correspondance avec les ministres, le défenseur de la république, à laquelle il faisait ostensiblement des menaces que son intention n'était pas de réaliser. Il avait inspiré de la confiance au gouvernement de Genève, et il était lui-même leur conseil. Les négociations

étaient ouvertes et conduites avec beaucoup de candeur et de franchise. Il représentait aux magistrats la nécessité de céder sur le renvoi des troupes, article fondamental sans lequel il ne pouvait rien pour eux, mais en même temps il voulait leur donner toutes les sûretés possibles, établir leur indépendance de la manière la plus forte, et reconnaître publiquement que leur conduite n'avait rien eu d'hostile contre la France. Un premier traité qu'il avait fait et signé avec eux ne fut pas ratifié à Paris. On le trouva trop favorable à la république. On lui avait enjoint de faire des demandes qui auraient été fort injurieuses à Genève. Lorsque j'arrivai à Paris, un second traité venait d'être envoyé, et il s'agissait d'en obtenir la ratification. Clavière, à qui l'on avait fait les reproches les plus véhémens, comme s'il eût été l'auteur de toutes ces mesures violentes contre sa patrie, parut très empressé à s'en justifier auprès de moi. Il me dit qu'il était absent du conseil, à raison de maladie, le jour

même où on avait pris un arrêté menaçant contre les syndics de Genève. Je me gardai bien de ne pas croire à ses apologies. Je lui fis sentir qu'il avait à présent une belle occasion de se couvrir de tout reproche en faisant ratifier le traité. Je parvins à déterminer en sa faveur Brissot, qui avait mis la plus grande violence dans sa conduite et dans son *Patriote français* contre la république lilliputienne. Je représentai à Vergniaud, à Guadet, à Gensonné, à Condorcet, de quelle manière on avait été affecté en Angleterre de cette attaque par des républicains contre la plus faible des républiques, et l'une de celles qui avaient fait le plus d'honneur à la liberté. D'autres personnes avaient contribué à rendre les dispositions moins farouches; dans ce moment on avait encore des ménagemens pour les Suisses. Peu de jours après, le traité ayant été proposé dans l'assemblée législative, fut ratifié tout d'une voix, et l'indépendance de la république reconnue par l'acte le plus formel.

L'homme qui avait rendu pendant cette crise les plus grands services à Genève était M. Reybaz qui avait succédé à M. Tronchin comme ministre de la république. Tout se faisait si abruptement dans le Conseil et dans la Convention que les arrêtés étaient pris, les décrets portés avant qu'il pût en avoir connaissance, et il était bien plus difficile de réparer le mal qu'il l'eût été de le prévenir. Sa liaison avec Clavière lui donnait quelque influence, mais les girondins ne le trouvaient pas assez zélé dans le parti de la liberté, parce qu'en votant avec eux il avait souvent condamné leurs mesures. Dans cette circonstance, il avait mis toute l'activité imaginable à savoir ce qui se passait dans le comité diplomatique, à se faire un parti, à gagner des suffrages; j'ai bien du regret d'avoir oublié ou de ne me rappeler que trop imparfaitement un grand nombre de détails qu'il me communiqua et qui peignaient le caractère, l'ignorance et les procédés de cette Convention. Il me dit

que le secret de la colère affectée contre Genève par le Conseil était le desir d'avoir un prétexte pour s'en emparer, pour se saisir de l'arsenal, pour avoir une place forte qui pût servir contre la Savoie et même contre la Suisse que l'on voulait intimider. Les sages lenteurs de Montesquiou avaient déjoué les intentions perfides du ministère qui aurait voulu obtenir la possession de Genève sans avoir la honte de l'ordonner, et qui aurait desiré que le général fît un coup de main, sauf à le désavouer et même à le destituer, en gardant sa proie. C'étaient là les actes de vigueur qu'on attendait des généraux français. Il y avait un parti de mécontens à Genève qui criaient contre l'aristocratie du gouvernement. Montesquiou n'avait qu'à seconder ce parti, qu'à se présenter comme l'appui des vrais démocrates et qu'à exprimer, dans une lettre triomphante, qu'il avait vengé la liberté et détruit dans Genève un nid d'aristocrates.

Pendant la négociation, le conseil de Ge-

nève avait envoyé à Paris un citoyen nommé Gasc qui avait été lié particulièrement avec Clavière et qui, étant admirateur zélé de la révolution française, pouvait plus aisément s'insinuer et faire des partisans à la république. Gasc était homme d'esprit, raisonneur très expert, et d'un sang-froid parfait. Le cœur chez lui ne troublait point les opérations de la tête. J'avais seulement peine à concevoir comment un mathématicien sans chaleur d'âme, sans aucune sensibilité, pouvait avoir pris cet enthousiasme d'esprit pour le républicanisme français. — Clavière me conta une scène qui s'était passée chez lui et où Gasc s'était montré acteur et acteur habile. Envoyé par le gouvernement de Genève, c'était assez pour lui donner une couleur d'aristocratie, et le succès de sa mission l'obligeait pour ainsi dire à effacer cette teinte odieuse. Dans un grand dîner de la Gironde, chez Clavière, le poète Lebrun avait récité une ode à la liberté avec un transport lyrique, qui avait produit chez tous ses au-

diteurs les mêmes transports, chaque strophe était vivement applaudie, c'étaient des cris d'admiration. Gasc sur qui la poésie la plus belle était sans effet, et qui aurait dit comme Terrasson, *qu'est-ce que cela prouve?* regardait probablement tout cet enthousiasme avec un profond dédain. Son calme phlegmatique fut remarqué, et créait une opinion peu favorable. Il restait immobile et silencieux dans son fauteuil, jusqu'à ce qu'au moment où, la lecture finie, paraissant tout d'un coup emporté par un sentiment plus fort que lui-même, il se lève, s'élance dans les bras du poète, et d'une voix émue et attendrie, les larmes aux yeux, paraît affecté d'une passion cent fois plus profonde que tous les autres, et les laisse dans l'étonnement d'une sensibilité en comparaison de laquelle leurs transports ne paraissaient que l'ébullition du moment. Au sortir de ce dîner, les membres de la Gironde qui étaient du comité diplomatique l'emmenèrent avec eux, l'écoutèrent avec la

plus grande confiance, et disposèrent tous les esprits en sa faveur. Il sut allier les intérêts de la petite république à ceux de la grande, et les frappa tellement par la sagesse et la clarté de ses raisonnemens qu'après son audience, ils l'invitèrent à rester avec eux et à discuter les affaires de l'Europe. La même chose lui arriva trois ou quatre jours de suite. Ce n'est pas la seule occasion où j'ai vu en France cette disposition communicative et cette exubérance d'abandon. Je me rappelle que durant le cours de la première assemblée, étant allé avec Duroverai au comité de constitution, c'est-à-dire qui rédigeait les lois constitutionnelles pour les présenter à l'assemblée, après que nous eûmes expliqué notre objet qui concernait la garantie de la France envers Genève, ces messieurs nous invitèrent par simple politesse à rester avec eux pour les discussions de leur travail, disant que des hommes éclairés n'étaient pas de trop et qu'il n'y avait point de mystères dans leurs comités.

L'affaire qui m'avait attiré à Paris étant ainsi terminée, je me préparais à retourner à Londres, et je dînais chez Clavière à qui j'avais annoncé mon départ, lorsque après dîner, étant resté seul avec Gensonné, membre du comité diplomatique, il me demanda ce que c'était qu'un Génevois, nommé Grenus, qui était venu à Paris pour un objet directement opposé au mien, et qui avait été plusieurs fois au comité diplomatique où il avait demandé au nom d'un parti nombreux de Génevois la réunion de Genève à la France. « Vous croyez, me dit-il, que tout est fini par le traité qui vient de se conclure, mais je vous avertis qu'il y a un dessous de cartes et que le gouvernement ne renonce pas à l'espoir d'incorporer votre république. Grenus nous en a exposé les moyens. Il y aura un soulèvement des natifs qui se nomment les égalitiens ou le tiers-état; ils seront aidés par les habitans de la campagne; ils sont plus nombreux que les citoyens; ceux-ci voudront défendre la magistrature, et dans le conflit, les natifs appelle-

ront les troupes françaises qui se présenteront aux portes de la ville comme pour prévenir le carnage; les natifs livreront l'entrée, et les Français une fois établis proclameront l'union de Genève avec la France: voilà, me dit-il, le plan que Grenus nous a proposé: il n'a été ni accepté ni rejeté; mais pour moi, je desire la conservation de votre république, je ne vois pas ce que nous avons à gagner par cette union et je vois très bien ce que vous avez à perdre. Gardez-moi le secret et faites l'usage que vous voudrez de ce que j'ai cru devoir vous révéler. Nous avons regardé Grenus comme une mauvaise tête, comme un de ces aventuriers avec qui il est dangereux de prendre des arrangemens, mais on le laissera faire, et s'il réussit, si nous sommes une fois maîtres de Genève nous ferons semblant de croire que nous avons été appelés par un vœu public, et vous comprenez bien que les réclamations des faibles ne seront pas écoutées. »

Muni de cette effrayante confidence, je me

rendis chez M. Reybaz pour aviser avec lui aux moyens de parer l'évènement. La première précaution à prendre était d'informer le gouvernement de Genève des trames de Grenus et de ses associés. Il lui parut nécessaire que je fisse le voyage. J'avais eu précédemment assez d'influence sur les natifs; je leur avais rendu d'assez grands services pour espérer de balancer tout au moins le crédit de Grenus sur la partie honnête et bien intentionnée de cette classe du peuple.

Déterminé à partir sans délai, j'allai voir M. Gasc à qui je communiquai ma résolution et ses motifs. Il me dit qu'il avait aperçu Grenus au comité diplomatique; qu'il l'avait vu entrer au moment où il sortait lui-même, et qu'il s'était bien douté qu'il était venu croiser sa négociation. Grenus qui avait des terres dans le pays de Gex et qui était maire du grand Sacconex, à une petite lieue de Genève, avait un intérêt d'ambition à donner sa patrie à la France : c'était un service qui pou-

vait lui valoir la confiance du gouvernement français et la mairie de la ville qu'il aurait livrée : mais son vrai motif était d'humilier les Génevois, et surtout les classes supérieures auxquelles il tenait par la naissance et qu'il avait aliénées par son caractère et sa conduite : en politique comme en religion, il n'y a point de pires ennemis que les déserteurs. Grenus s'était fait le démagogue de la canaille, et ne voyait dans les transes où il tenait le gouvernement de Genève et les aristocrates parmi lesquels étaient tous ses parens qu'il détestait, qu'un amusement continuel : il ne prenait aucune peine de déguiser sa méchanceté : elle en était plus atroce pour être plaisante, mais elle le paraissait moins : il riait d'un rire sardonique quand il avait fait une émeute de paysans, et les jours de terreur de la république étaient ses jours de réjouissance. Au milieu d'un cercle d'amis crapuleux, il triomphait des désordres qu'il avait causés et ne manquait pas de se rendre un des premiers

dans le grand conseil (les deux-cents) dont il était membre, pour y jouir de l'effroi que le tumulte avait fait naître. Gasc qui connaissait encore mieux que moi ce crispin Catilina n'eut pas de peine à croire aux confidences de Gensonné, et jugea comme M. Reybaz que ma présence était nécessaire à Genève pour contrebalancer l'influence de Grenus sur les natifs; et en même temps pour faire adopter aux citoyens et aux magistrats le système de conduite que leur imposaient les circonstances.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

ADRESSE AU ROI POUR LE RENVOI DES TROUPES.

« SIRE,

« Vous avez invité l'Assemblée nationale à vous témoigner sa confiance, c'était aller au-devant du plus cher de ses vœux.

« Nous venons déposer dans le sein de Votre Majesté les plus vives alarmes; si nous en étions l'objet, si nous avions la faiblesse de craindre pour nous-mêmes, votre bonté daignerait encore nous rassurer, et, même, en nous blâmant d'avoir douté de vos intentions, vous accueilleriez nos inquiétudes; vous en dissiperiez la cause; vous ne laisseriez point d'incertitude sur la position de l'Assemblée nationale.

« Mais, Sire, nous n'implorons point votre protection, ce serait offenser votre justice; nous avons conçu des craintes, et, nous l'osons dire, elles tiennent au patriotisme le plus pur, à l'intérêt de nos commettans, à la tranquillité publique, au bonheur du monarque chéri, qui, en nous aplanissant la route de la félicité, mérite bien d'y marcher lui-même sans obstacle.

« Les mouvemens de votre cœur, Sire, voilà le vrai salut des Français. Lorsque des troupes s'avancent de toutes parts, que des camps se forment autour de nous, que la capitale est investie, nous nous demandons avec étonnement: — Le roi s'est-il méfié de la fidélité de ses peuples? S'il avait pu en douter, n'aurait-il pas versé dans nos cœurs ses chagrins paternels? Que veut dire cet appareil mena-

çant? où sont les ennemis de l'état et du roi qu'il faut subjuguer? où sont les rebelles, les ligueurs qu'il faut réduire?..... Une voix unanime répond dans la capitale et dans l'étendue du royaume: *Nous chérissons notre roi; nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait dans son amour.*

« Sire, la religion de Votre Majesté ne peut être surprise que sous le prétexte du bien public.

« Si ceux qui ont donné ces conseils à notre roi, avaient assez de confiance en leurs principes pour les exposer devant nous, ce moment amènerait le plus beau triomphe de la vérité.

« L'état n'a rien à redouter que des mauvais principes qui osent assiéger le trône même, et ne respectent pas la confiance du plus pur, du plus vertueux des princes. Et comment s'y prend-on, Sire, pour vous faire douter de l'attachement et de l'amour de vos sujets? Avez-vous prodigué leur sang? Etes-vous cruel, implacable? Avez-vous abusé de la justice? Le peuple vous impute-t-il ses malheurs? vous nomme-t-il dans ses calamités? Ont-ils pu vous dire que le peuple est impatient de votre joug, qu'il est las du sceptre des Bourbons? Non, non: ils ne l'ont pas fait, la calomnie du moins n'est pas absurde, elle cherche un peu de vraisemblance pour colorer ses noirceurs.

« Votre Majesté a vu récemment tout ce qu'elle peut sur son peuple; la subordination s'est rétablie dans la capitale agitée, les prisonniers, mis en liberté par la multitude, d'eux-mêmes ont repris leurs fers; et l'ordre public, qui peut-être aurait coûté des torrens de sang, si l'on eût employé la force, un seul mot de votre bouche l'a rétablie. Mais ce mot était un mot de paix; il était l'expression de votre cœur, et vos sujets se font gloire de n'y résister jamais. Qu'il est beau d'exercer cet empire! c'est celui de Louis IX, de Louis XII, de Henri IV: c'est le seul qui soit digne de vous.

« Nous vous tromperions, Sire, si nous n'ajoutions pas, forcés par les circonstances: cet empire est le seul qu'il soit aujourd'hui possible en France d'exercer. La France ne souffrira pas qu'on abuse le meilleur des rois, et qu'on l'écarte, par des vues sinistres,

du noble plan qu'il a lui-même tracé. Vous nous avez appelés pour fixer, de concert avec vous, la constitution, pour opérer la régénération du royaume : l'Assemblée nationale vient vous déclarer solennellement que vos vœux seront accomplis, que vos promesses ne seront point vaines, que les piéges, les difficultés, les terreurs ne retarderont point sa marche, n'intimideront point son courage.

« Où donc est le danger des troupes, affecteront de dire nos ennemis?.... Que veulent leurs plaintes puisqu'ils sont inaccessibles au découragement ?

« Le danger, Sire, est pressant, est universel, est au-delà de tous les calculs de la prudence humaine.

« Le danger est pour le peuple des provinces. Une fois alarmé sur notre liberté, nous ne connaissons plus de frein qui puisse le retenir. La distance seule grossit tout, exagère tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime.

« Le danger est pour la capitale. De quel œil le peuple, au sein de l'indigence et tourmenté des angoisses les plus cruelles, se verra-t-il disputer les restes de sa subsistance par une foule de soldats menaçans ? La présence des troupes échauffera, ameutera, produira une fermentation universelle, et le premier acte de violence, exercé sous prétexte de police, peut commencer une suite horrible de malheurs.

« Le danger est pour les troupes. Des soldats français, approchés du centre des discussions, participant aux passions comme aux intérêts du peuple, peuvent oublier qu'un engagement les a faits soldats, pour se souvenir que la nature les fit hommes.

« Le danger, Sire, menace les travaux qui sont notre premier devoir, et qui n'auront un plein succès, une véritable permanence qu'autant que les peuples les regarderont comme entièrement libres. Il est d'ailleurs une contagion dans les mouvemens passionnés; nous ne sommes que des hommes : la défiance de nous-mêmes, la crainte de paraître faibles, peuvent entraîner au-delà du but; nous serons obsédés de conseils violens, démesurés ; et la raison calme,

la tranquille sagesse ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, des désordres et des scènes factieuses.

« Le danger, Sire, est plus terrible encore, et jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous. De grandes révolutions ont eu des causes bien moins éclatantes; plus d'une entreprise fatale aux nations s'est annoncée d'une manière moins sinistre et moins formidable.

« Ne croyez pas ceux qui vous parlent légèrement de la nation, et qui ne savent que vous la représenter selon leurs vues, tantôt insolente, rebelle, séditieuse; tantôt soumise, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir. Ces deux tableaux sont également infidèles.

« Toujours prêts à vous obéir, Sire, parce que vous commandez au nom des lois, notre fidélité est sans bornes comme sans atteinte.

« Prêts à résister à tous les commandemens arbitraires de ceux qui abusent de votre nom, parce qu'ils sont les ennemis des lois, notre fidélité même nous ordonne cette résistance; et nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

« Sire, nous vous en conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire; renvoyez vos soldats aux postes d'où vos conseillers les ont tirés; renvoyez cette artillerie, destinée à couvrir vos frontières; renvoyez surtout les troupes étrangères, ces alliés de la nation, que nous payons pour défendre et non pour troubler nos foyers. Votre Majesté n'en a pas besoin : eh! pourquoi un monarque adoré de vingt-cinq millions de Français, ferait-il accourir à grands frais autour du trône quelques milliers d'étrangers?

Sire, au milieu de vos enfans, soyez gardé par leur amour. Les députés de la nation sont appelés à consacrer avec vous les droits éminens de la royauté, sur la base immuable de la liberté du peuple; mais lorsqu'ils remplissent leur devoir, lorsqu'ils cèdent à leur raison, à leurs sentimens, les exposeriez-vous au soupçon de n'avoir cédé qu'à la crainte? Ah! l'autorité que tous les cœurs vous défèrent est la seule pure, la seule inébranlable; elle est le juste

retour de vos bienfaits, et l'immortel apanage des princes dont vous serez le modèle. »

N° II.

PROJET D'ADRESSE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A SES COMMETTANS.

« MESSIEURS,

« Vos députés aux états-généraux, long-temps retenus dans une inaction bien pénible à leurs cœurs, mais dont vous avez approuvé les motifs, entraient en activité, par le seul moyen qui leur parût compatible avec vos intérêts et vos droits.

« La majorité du clergé s'était déclarée pour la réunion; une minorité respectable dans la noblesse manifestait le même vœu, et tout annonçait à la France le beau jour qui sera l'époque de sa constitution et de son bonheur.

« Des évènemens que vous connaissez ont retardé cette réunion, et rendu à l'aristocratie le courage de persister encore dans une séparation dont elle sentira bientôt les dangers.

« L'alarme s'est trop aisément répandue; la capitale a été consternée; le lieu même où nous sommes a éprouvé une agitation contre laquelle nous avons vu employer des précautions que l'on croit nécessaires, mais qui n'en sont pas moins alarmantes. Tout nous fait un devoir d'aller au-devant des malheurs et des désordres qui, dans une situation aussi extraordinaire, peuvent sortir à chaque instant de l'inquiétude générale.

« *Le renouvellement des états-généraux*, *après un si long terme*, *l'agitation qui l'a précédé*, *le but de cette convocation si différent de celui qui rassemblait vos ancêtres* (1), les prétentions de la noblesse, son attachement à des lois gothiques et barbares, mais surtout les

(1) Discours du roi.

formes vraiment extraordinaires dont on s'est servi pour faire intervenir le roi, beaucoup d'autres causes enfin ont échauffé les esprits; et l'état de fermentation où se trouve le royaume est tel, nous osons le dire, que ceux qui veulent user de violence, lorsque les plus grands ménagemens sont tous les jours plus nécessaires, ne se rendent pas seulement *indignes d'être regardés comme Français* (1), mais d'être envisagés comme incendiaires.

« D'après ces considérations, messieurs, nous croyons devoir vous présenter le tableau de notre vraie position, pour vous prémunir contre toutes les exagérations et les craintes qu'un zèle trompé, ou des intentions coupables pourraient affecter de faire prévaloir.

« Dans cette même journée, où un appareil plutôt menaçant qu'imposant, nous montrait un monarque absolu et sévère, quand l'Assemblée nationale n'aurait voulu voir que le chef suprême, escorté seulement de ses vertus; dans cette journée nous avons entendu de sa bouche les déclarations les plus pures de ses grandes vues, de ses intentions vraiment généreuses, vraiment magnanimes. Non, les formes les moins propres à concilier les cœurs ne nous déguiseron point les sentimens de notre roi. Nous pourrions gémir d'être mal connus de ce prince; mais nous n'aurons jamais à nous reprocher d'être injustes. Malheur à ceux qui nous peindraient formidables! Nous pourrions le devenir au jour de la justice; mais ce serait pour eux seuls.

« Et comment les sentimens du roi pourraient-ils causer quelques alarmes? Si nous connaissions moins ses vues, n'avons-nous pas la garantie de ses lumières et de son intérêt? L'aristocratie cessa-t-elle jamais d'être l'ennemie du trône? Toute son ambition n'est-elle pas de fractionner l'autorité? Ne sont-ce pas ses prérogatives, ses privilèges, ses usurpations qu'elle cherche à cimenter par de mauvaises lois? Et n'est-ce pas une vérité démontrée, que le peuple ne veut que la justice; mais qu'aux grands il faut du pouvoir? Ah! l'aristocratie a fait à nos rois le plus grand de tous les maux; elle a souvent fait

(1) Discours du roi.

douter de leurs vertus mêmes ; mais la vérité est arrivée aux pieds du trône, et le roi, qui s'est déclaré le père de son peuple, veut que ses bienfaits soient communs ; il ne consacrera point les titres de la spoliation, qui n'ont été que trop long-temps respectés ; c'est à la prévention seule, c'est à la fatigue des obsessions, c'est peut-être à la considération que les meilleurs esprits conservent long-temps pour les anciens usages, et à l'espoir d'opérer promptement la réunion ; c'est à tous ces motifs que nous attribuons les déclarations en faveur de la séparation des ordres, du *veto* des ordres, des privilèges féodaux, ces timides ménagemens pour tous ces restes de barbarie, pour ces masures de la féodalité, qui ôteraient toute solidité, toute beauté, toute proportion à l'édifice que nous sommes appelés à construire.

« Nous voyons, par l'histoire de tous les temps, surtout par la nôtre, que ce qui est vrai, juste, nécessaire, ne peut pas être disputé long-temps comme illégitime, faux et dangereux ; que les préjugés s'usent, et succombent enfin par la discussion. Notre confiance est donc ferme et tranquille. Vous la partagerez avec nous, messieurs ; vous ne croirez pas que, sous l'empire d'un sage monarque, les justes, les persévérantes réclamations d'un grand peuple puissent être vaines, à côté de quelques illusions particulières, adoptées par un petit nombre, et qui perdent chaque jour de leurs partisans. Vous sentirez que le triomphe de l'ordre, quand on l'attend de la sagesse et de la prudence, ne doit point être exposé par des agitations inconsidérées ; c'est à vous, messieurs, à nous aider dans la carrière qui nous est ouverte, par vos conseils et par vos lumières ; vous entretiendrez partout le calme et la modération ; vous serez les promoteurs de l'ordre, de la subordination, du respect pour les lois et pour leurs ministres ; vous reposerez la plénitude de votre confiance dans l'immuable fidélité de vos représentans, et vous nous prêterez ainsi le secours le plus efficace.

« C'est dans une classe vénale et corrompue que nos ennemis chercheront à exciter des tumultes, des révoltes, qui embarrasseront et retarderont la chose publique. Voilà les fruits de la liberté, voilà la démocratie, affectent de répéter tous ceux qui n'ont

pas honte de représenter le peuple comme un troupeau furieux qu'il faut enchaîner, tous ceux qui feignent d'ignorer que ce même peuple, toujours calme et mesuré lorsqu'il est vraiment libre, n'est violent et fougueux que dans les constitutions où on l'avilit, pour avoir le droit de le mépriser. Combien n'est-il pas de ces hommes cruels, qui, indifférens au sort de ce peuple toujours victime de ses imprudences, font naître des évènemens dont la conséquence infaillible est d'augmenter la force de l'autorité; qui, lorsqu'elle se fait précéder de la terreur, est toujours suivie de la servitude? Ah! qu'ils sont funestes à la liberté ceux qui croient la soutenir par leurs inquiétudes et leurs révoltes! Ne voient-ils pas qu'ils font redoubler les précautions qui enchaînent les peuples, qu'ils arment la calomnie au moins d'un prétexte, qu'ils effraient toutes les âmes faibles, soulèvent tous ceux qui, n'ayant rien à perdre, se font un moment auxiliaires, pour devenir les plus dangereux ennemis?

« On exagère beaucoup, messieurs, le nombre de nos ennemis. Plusieurs de ceux qui ne pensent pas comme nous, sont loin de mériter ce titre odieux. Les choses arrivent souvent à la suite des expressions, et les inimitiés trop aisément supposées font naître des inimitiés réelles. Des concitoyens qui ne cherchent comme nous que le bien public, mais qui le cherchent dans une autre route; des hommes qui, entraînés par les préjugés de l'éducation et les habitudes de l'enfance, n'ont pas la force de remonter le torrent; des hommes qui, en nous voyant dans une position toute nouvelle, ont redouté de notre part des prétentions exagérées, se sont alarmés pour leurs propriétés, ont craint que la liberté ne fût un prétexte pour arriver à la licence; tous ces hommes méritent de notre part des ménagemens: il faut plaindre les uns, donner aux autres le temps de revenir, les éclairer tous et ne point faire dégénérer en querelles d'amour-propre, en guerre de factions, des différences d'opinions, qui sont inséparables de la faiblesse de l'esprit humain, de la multitude des aspects que présentent des objets si compliqués, et dont la diversité même est utile à la chose publique sous les vastes rapports de la discussion et de l'examen.

« Déjà nous pouvons nous honorer de plusieurs conquêtes heureuses et paisibles. Il n'est pas un jour qui ne nous ait amené quelques-uns de ceux qui d'abord s'étaient éloignés de nous. Il n'est pas un jour où l'horizon de la vérité ne s'agrandisse, et où l'aurore de la raison ne se lève pour quelques individus qui jusqu'à présent avaient été éblouis plutôt qu'éclairés par l'éclat même de la lumière. Que serait-ce si, désespérant de la puissance de la vérité, nous nous étions séparés de ceux que nous invitions inutilement? Nous aurions glacé nos amis même dans les deux premiers ordres de nos concitoyens; nous nous serions privés peut-être de cette réunion si avantageuse à la France; au lieu que notre modération actuelle leur ayant paru un gage de notre modération future, ils ont conclu que la justice dirigeait nos démarches; et c'est en leur nom comme au nôtre que nous vous recommandons cette douce modération dont nous avons déjà recueilli les fruits.

« Qu'il sera glorieux pour la France, pour nous, que cette grande révolution ne coûte à l'humanité ni des forfaits ni des larmes! Les plus petits états n'ont souvent acheté une ombre de liberté qu'au prix du sang le plus précieux. Une nation, trop fière de sa constitution et des vices de la nôtre, a souffert plus d'un siècle de convulsions et de guerres civiles, avant que d'affermir ses lois. L'Amérique même, dont le génie tutélaire des mondes semble récompenser aujourd'hui l'affranchissement qui est notre ouvrage, n'a joui de ce bien inestimable qu'après des revers sanglans et des combats longs et douteux. Et nous, messieurs, nous verrons la même révolution s'opérer par le seul concours des lumières et des intentions patriotiques! Nos combats sont de simples discussions, nos ennemis sont des préjugés pardonnables, nos victoires ne seront point cruelles, nos triomphes seront bénis par ceux qui seront subjugués les derniers. L'histoire n'a trop souvent raconté les actions que de bêtes féroces, parmi lesquelles on distingue de loin en loin des héros; il nous est permis d'espérer que nous commençons l'histoire des hommes, celle de frères qui, nés pour se rendre mutuellement heureux, sont d'accord presque dans leurs dissentimens, puisque leur objet est le même et

que leurs moyens seuls diffèrent. Ah! malheur à qui ne craindrait de corrompre une révolution pure, et de livrer aux tristes hasards des évènemens les plus incertains, le sort de la France, qui n'est pas douteux, si nous voulons tout attendre de la justice et de la raison.

« Quand on pèse tout ce qui doit résulter, pour le bonheur de vingt-cinq millions d'hommes, d'une constitution légale, substituée aux caprices ministériels, du concours de toutes les volontés, de toutes les lumières pour le perfectionnement de nos lois, de la réforme des abus, de l'adoucissement des impôts, de l'économie dans les finances, de la modération dans les peines, de la règle dans les tribunaux, de l'abolition d'une foule de servitudes qui entravent l'industrie et mutilent les facultés humaines, en un mot, de ce grand système de liberté qui, s'affermissant sur les bases des municipalités rendues à des élections libres, s'élève graduellement jusqu'aux administrations provinciales, et reçoit sa perfection du retour annuel des états-généraux; quand on pèse tout ce qui doit résulter de la restauration de ce vaste empire, on sent que le plus grand des forfaits, le plus noir attentat contre l'humanité serait de s'opposer à la haute destinée de notre nation, de la repousser dans le fond de l'abîme pour l'y tenir opprimée sous le poids de toutes ces chaînes. Mais ce malheur ne pourrait être que le résultat des calamités de tout genre qui accompagnent les troubles, la licence, les noirceurs, les abominations des guerres civiles. Notre sort est dans notre sagesse. La violence seule pourrait rendre douteuse ou même anéantir cette liberté que la raison nous assure.

« Voilà nos sentimens, messieurs, nous nous devions à nous-mêmes de vous les exposer, pour nous honorer de leur conformité avec les vôtres: il était important de vous prouver qu'en poursuivant le grand but patriotique, nous ne nous écartions point des mesures propres à l'atteindre.

« Tels nous nous sommes montrés depuis le moment où vous nous avez confié les plus nobles intérêts, tels nous serons toujours, affermis dans la résolution de travailler, de concert avec notre roi, non pas à des biens passagers, mais à la constitution même du royaume;

déterminés à voir enfin tous nos concitoyens, dans tous les ordres, jouir des innombrables avantages que la nature et la liberté nous promettent, à soulager le peuple souffrant des campagnes, à remédier au découragement de la misère qui étouffe les vertus et l'industrie, n'estimant rien à l'égal des lois qui, semblables pour tous, seront la sauve-garde commune; non moins inaccessibles aux projets de l'ambition personnelle qu'à l'abattement de la crainte; souhaitant la concorde, mais ne voulant point l'acheter par le sacrifice des droits du peuple; desirant enfin pour unique récompense de nos travaux, de voir tous les enfans de cette immense patrie réunis dans les mêmes sentimens, heureux du bonheur de tous, et chérissant le père commun dont le règne aura été l'époque de la régénération de la France.

N° III.

ADRESSE AUX COMMETTANS.

« Les députés à l'Assemblée nationale suspendent quelques instans leurs travaux, pour exposer à leurs commettans les besoins de l'état, et inviter leur patriotisme à seconder des mesures réclamées au nom de la patrie en péril.

« Nous vous trahirions si nous pouvions le dissimuler. La nation va s'élever à ses glorieuses destinées ou se précipiter dans un gouffre d'infortunes.

« Une grande révolution, dont le projet nous eût paru chimérique il y a peu de mois, s'est opérée au milieu de nous; mais accélérée par des circonstances incalculables, elle a entraîné la subversion soudaine de l'ancien système; et sans nous donner le temps d'étayer ce qu'il faut conserver encore, de remplacer ce qu'il fallait détruire, elle nous a tout-à-coup environnés de ruines.

« En vain nos efforts ont soutenu le gouvernement. Il touche à

une fatale inertie. Les revenus publics ont disparu. Le crédit n'a pu naître dans un moment où les craintes semblaient encore égaler les espérances. En se détendant, ce ressort de la force sociale a tout relâché, les hommes et les choses, la résolution, le courage et jusqu'aux vertus. Si votre concours ne se hâtait de rendre au corps politique le mouvement et la vie, la plus belle révolution serait perdue aussitôt qu'espérée; elle rentrerait dans le chaos, d'où tant de nobles travaux l'ont fait éclore, et ceux qui conserveront à jamais l'amour invincible de la liberté, ne laisseraient pas même aux mauvais citoyens, la honteuse consolation de redevenir esclaves.

« Depuis que vos députés ont déposé dans une réunion juste et nécessaire toutes les rivalités, toutes les divisions d'intérêts, l'Assemblée nationale n'a cessé de travailler à l'établissement des lois qui, semblables pour tous, seront la sauve-garde de tous; elle a réparé de grandes erreurs; elle a brisé les liens d'une foule de servitudes qui dégradaient l'humanité; elle a porté la joie et l'espérance dans le cœur des habitans de la campagne, ces créanciers de la terre et de la nature si long-temps flétris et découragés; elle a rétabli l'égalité des Français trop méconnue, leur droit commun à servir l'état, à jouir de sa protection, à mériter ses faveurs; enfin d'après vos instructions, elle élève graduellement sur la base immuable des droits imprescriptibles de l'homme, une constitution aussi douce que la nature, aussi durable que la justice, et dont les imperfections, suite de l'inexpérience de ses auteurs, seront facilement réparées.

« Nous avons eu à combattre des préjugés invétérés depuis des siècles, et mille incertitudes accompagnent les grands changemens. Nos successeurs seront éclairés par l'expérience, et c'est à la seule lueur des principes qu'il nous a fallu tracer une route nouvelle. Ils travailleront paisiblement, et nous avons essuyé de grands orages. Ils connaîtront leurs droits et les limites de tous les pouvoirs; nous avons recouvré les uns et fixé les autres. Ils consolideront notre ouvrage; ils nous surpasseront, et voilà notre récompense. Qui oserait maintenant assigner à la France le terme de sa grandeur? Qui n'éleverait ses espérances? Qui ne se réjouirait d'être citoyen de cet empire?

« Cependant telle est la crise de nos finances, que l'état est menacé de tomber en dissolution, avant que ce bel ordre ait pu s'affermir. La cessation des revenus fait disparaître le numéraire ; mille circonstances le précipitent au-dehors du royaume, toutes les sources du crédit sont taries ; la circulation universelle menace de s'arrêter, et si le patriotisme ne s'avance au secours du gouvernement et de l'administration des finances, qui embrasse tout, notre armée, notre flotte, nos subsistances, nos arts, notre commerce, notre agriculture, notre dette nationale, la France se voit rapidement entraînée vers la catastrophe, où elle ne recevra plus de lois que des désordres de l'anarchie.....

« La liberté n'aurait lui un instant à nos yeux que pour s'éloigner en nous laissant le sentiment amer que nous ne sommes pas dignes de la posséder ! *à notre honte et aux yeux de l'univers*, nous ne pourrions attribuer nos maux qu'à nous-mêmes. Avec un sol si fertile, avec une industrie si féconde, avec un commerce tel que le nôtre, et tant de moyens de prospérité, qu'est-ce donc que l'embarras de nos finances ? Tous nos besoins du moment sont à peine les fonds d'une campagne de guerre : notre propre liberté ne vaut-elle pas ces luttes insensées, où les victoires mêmes nous ont été funestes.

« Ce moment une fois passé, loin de surcharger les peuples, il sera facile d'améliorer leur sort. Des réductions qui n'atteignent pas encore le luxe et l'opulence, des réformes qui ne feront point d'infortunés, des conversions faciles d'impôts, une égale répartition établiront, avec l'équilibre des revenus et des dépenses, un ordre permanent, qui, toujours surveillé, sera inaltérable, et cette consolante perspective est assise sur des supputations exactes, sur des objets réels et connus. Ici les espérances sont susceptibles d'être démontrées, l'imagination est subordonnée au calcul.

« Mais les besoins actuels ! mais la force publique paralysée ! mais pour cette année et pour la suivante 160,000,000 d'extraordinaire !.. Le premier ministre des finances nous a proposé, comme moyen principal pour cet effort qui peut décider du salut de la monarchie, une contribution relative au revenu de chaque citoyen.

« Pressés entre la nécessité de pourvoir sans délais aux besoins pu-

blics, et l'impossibilité d'approfondir en peu d'instans le plan qui nous était offert, nous avons craint de nous livrer à des discussions longues ou douteuses; et ne voyant dans les propositions du ministre rien de contraire à nos devoirs, nous avons suivi le sentiment de la confiance, en préjugeant qu'il serait le vôtre. L'attachement universel de la nation pour l'auteur de ce plan nous a paru le gage de sa réussite, et nous avons embrassé sa longue expérience comme un guide plus sûr que de nouvelles spéculations.

« L'évaluation des revenus est laissée à la conscience des citoyens : ainsi l'effet de cette mesure dépend de leur patriotisme. Il nous est donc permis, il nous est ordonné de ne pas douter de son succès.

« Quand la nation s'élance du néant de la servitude vers la création de la liberté, quand la politique va concourir avec la nature au déploiement immense de ses hautes destinées, de viles passions s'opposeraient à sa grandeur! l'égoïsme l'arrêterait dans son essor! le salut de l'état peserait moins qu'une contribution personnelle!

« Non, un tel égarement n'est pas dans la nature: les passions même ne cèdent pas à des calculs si trompeurs. Si la révolution qui nous a donné une patrie pouvait laisser indifférens quelques Français, la tranquillité du royaume, gage unique de leur sûreté particulière, serait du moins un intérêt pour eux. Non, ce n'est point au sein du bouleversement universel, dans la dégradation de l'autorité tutélaire, lorsqu'une foule de citoyens indigens, repoussés de tous les ateliers des travaux, harcelleront une impuissante pitié, lorsque les troupes se dissoudront en bandes errantes, armées de glaives, et provoquées par la faim; lorsque toutes les propriétés seront insultées, l'existence de tous les individus menacée, la terreur ou la douleur aux portes de toutes les familles; ce n'est point dans ce renversement que des barbares égoïstes jouiraient en paix de leur coupable refus à la patrie : l'unique distinction de le[illegible] dans les peines communes serait, aux yeux de tous, un juste opprobre; au fond de leur âme, un inutile remords.

« Eh! que de preuves récentes n'avons-nous pas de l'esprit public qui rend tous les succès si faciles! Avec quelle rapidité se sont

formées ces milices nationales, ces légions de citoyens armés pour la défense de l'état, le maintien de la paix, la conservation des lois! Une généreuse émulation se manifeste de toutes parts. Villes, communautés, provinces, ont regardé leurs privilèges comme des distinctions odieuses; elles ont brigué l'honneur de s'en dépouiller pour en enrichir la patrie. Vous le savez, on n'avait pas le loisir de rédiger en arrêtés les sacrifices qu'un sentiment vraiment pur et vraiment civique dictait à toutes les classes de citoyens, pour rendre à la grande famille tout ce qui dotait quelques individus au préjudice des autres.

« Surtout, depuis la crise de nos finances, les dons patriotiques se sont multipliés. C'est du trône, dont un prince bienfaisant relève la majesté par ses vertus, que sont partis les plus grands exemples: ô vous, si justement aimé de vos peuples! roi, honnête homme et bon citoyen! vous avez jeté un coup-d'œil sur la magnificence qui vous environne: vous avez voulu, et des métaux d'ostentation sont devenus des ressources nationales: vous avez frappé sur des objets de luxe; mais votre dignité suprême en a reçu un nouvel éclat; et pendant que l'amour des Français pour votre personne sacrée murmure de vos privations, leur sensibilité applaudit à votre noble courage, et leur générosité vous rendra vos bienfaits, comme vous desirez qu'on vous les rende, en imitant vos vertus, et en vous donnant la joie d'avoir guidé toute votre nation dans la carrière du bien public.

« Que de richesses, dont un luxe de parade et de vanité a fait sa proie, peuvent reproduire des moyens actifs de prospérité! combien la sage économie des individus peut concourir avec les plus grandes vues pour la restauration du royaume! que de trésors accumulés par la piété de nos pères pour le service des autels, n'auront point changé leur religieuse destination, en sortant de l'obscurité pour le service de la patrie! « Voilà les réserves que j'ai recueillies dans des « temps prospères, dit la religion sainte; je les rapporte à la masse « dans des temps de calamités. Ce n'était pas pour moi: un éclat em« prunté n'ajoute rien à ma grandeur; c'était pour vous, pour l'état « que j'ai levé cet honorable tribut sur les vertus de vos pères. »

« Oh ! qui se refuserait à de si touchans exemples ! quel moment pour déployer nos ressources, et pour invoquer le secours de toutes les parties de l'empire ! Prévenez l'opprobre qu'imprimerait à la liberté naissante la violation des engagemens les plus sacrés. Prévenez ces secousses terribles qui, en bouleversant les établissemens les plus solides, ébranleraient au loin toutes les fortunes, et ne présenteraient bientôt dans la France entière que les tristes débris d'un honteux naufrage. Combien ils s'abusent ceux qui à une certaine distance de la capitale n'envisagent la foi publique, ni dans ses immenses rapports avec la prospérité nationale, ni comme la première condition du contrat qui nous lie ! ceux qui osent prononcer l'infâme mot de banqueroute, veulent-ils donc une société d'animaux féroces, et non d'hommes justes et libres ? Quel est le Français qui oserait envisager un de ses concitoyens malheureux, quand il pourrait se dire à soi-même : *j'ai contribué pour ma part à empoisonner l'existence de plusieurs millions de mes semblables ?* Serions-nous cette nation à qui ses ennemis même accordent la fierté de l'honneur, si les étrangers pouvaient nous flétrir du titre de NATION BANQUEROUTIÈRE, et nous accuser de n'avoir repris notre liberté et nos forces, que pour commettre des attentats dont le despotisme avait horreur ?

« Peu importerait de protester que nous n'avons jamais prémédité ce forfait exécrable. Ah ! les cris des victimes dont nous aurions rempli l'Europe protesteraient plus haut contre nous ! Il faut agir, il faut des mesures promptes, efficaces, certaines : qu'il disparaisse enfin ce nuage trop long-temps suspendu sur nos têtes, qui, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, jette l'effroi parmi les créanciers de la France, et peut devenir plus funeste à nos ressources nationales que les fléaux terribles qui ont ravagé nos campagnes.

« Que de courage vous nous rendrez pour les fonctions que vous nous avez confiées ! Comment travaillerions-nous avec sécurité à la constitution d'un état dont l'existence est compromise ? Nous nous étions promis, nous avions juré de sauver la patrie, jugez de nos angoisses quand nous craignons de la voir périr dans nos mains. Il ne faut qu'un sacrifice d'un moment, offert véritablement au bien

public, et non pas aux déprédations de la cupidité. Eh bien! cette légère expiation pour les erreurs et les fautes d'un temps marqué par notre servitude politique, est-elle donc au-dessus de notre courage? Songeons au prix qu'a coûté la liberté à tous les peuples qui s'en sont montrés dignes ; des flots de sang ont coulés pour elle, de longs malheurs, d'affreuses guerres civiles ont partout marqué sa naissance!... Elle ne nous demande que des sacrifices d'argent, et cette offrande vulgaire n'est pas un don qui nous appauvrisse ; elle revient nous enrichir, et retombe sur nos cités, sur nos campagnes, pour en augmenter la gloire et la prospérité.

N° IV.

REMERCIMENT D'UN ARTISAN A M. LE COMTE DE MIRABEAU, *sur sa motion contre l'éligibilité des débiteurs insolvables, et celles de leurs enfans, à moins qu'ils ne paient la portion virile des dettes de leur père.*

« Je n'ai, monsieur le comte, ni un grand esprit, ni un beau style ; tout cela est fort commun pour vous ; et vous en dispenserez aisément un pauvre artisan. Mais j'ai quelque jugement, à ce que je crois ; j'ai l'âme patriote; j'ai un cœur vif et reconnaissant : voilà mes titres, ils seront accueillis d'un bon citoyen.

« Ah! la belle loi, monsieur le comte, que vous avez proposée là! le sage décret dont vous avez été l'organe dans l'Assemblée nationale! C'est le ralliement des honnêtes gens contre des fripons. Messieurs, le ciel vous bénisse! Vous êtes les vengeurs des hommes trompés et confians, les fléaux de la mauvaise foi insolente, les restaurateurs de l'intégrité, de l'honneur, de la piété filiale.

« Le patriotisme excite chez moi cette effusion de reconnaissance

mais peut-être aussi vient-elle de ressentiment. Comment s'en défendre? J'ai été ruiné par un gentilhomme; j'ai travaillé pour lui plusieurs années; j'ai payé des ouvriers pour le servir; j'ai même fait des avances pour lui procurer d'autres ouvrages analogues à ma profession. J'allais établir mon fils, marier ma fille; je comptais partager la somme qui m'était due entre elle et la liquidation d'un petit fonds que j'avais acquis. Au moment de toucher cette somme si long-temps promise, j'apprends la déroute de mon débiteur; il s'est enfui; et je perds en un clin-d'œil, avec les avances que j'avais faites, le fruit de mes longs travaux.

« Hélas! monsieur, ce qui préparait le désastre de cet insensé, est justement ce qui m'en imposait sur son opulence. Hôtel à la ville, maison à la campagne, superbes habits, coureurs et laquais, j'étais ébloui par tout cela, et ma confiance était sans bornes. Une nombreuse et brillante famille semblait garantir la sagesse du chef de la maison; j'ignorais que ce n'était pas le chef, mais les enfans et même les valets qui étaient les maîtres. On n'a plus parlé après ses revers que de pillages, de dissipations, d'inconduite, de dettes contractées par ses enfans, et acquittées plusieurs fois à des usuriers qui faisaient tapage; taudis que de pauvres serruriers, de pauvres menuisiers, de pauvres tailleurs, n'osaient pas même aller mendier le fruit de leurs peines. C'est une chose bien affligeante, monsieur le comte, pour un créancier, de manquer de pain, parce que son débiteur a dissipé des millions; mais il y a un sentiment plus insupportable que celui-là pour un honnête homme, c'est de voir l'impudence compagne de la friponnerie; c'est d'essuyer les mépris des gens méprisables.

« Un des fils du gentilhomme ruiné, et qui m'a entraîné dans la misère est revenu à Paris : il s'y est marié; il y fait figure, on peut soupçonner par quels moyens. A cette nouvelle, j'éprouvais plus d'indignation que d'espérances; j'avais raison. Je tentai de me présenter dans son antichambre: on ne savait pas, dit-on, qui j'étais, ce que je voulais dire; ce n'étaient pas les affaires de monsieur; c'étaient celles de son père. Monsieur ne voulut ni me voir,

ni m'entendre, ni honorer son nom par le moindre égard pour une dette domestique. La porte de sa cour me fut refusée : je m'y présentais un jour comme il sortait, et ce fut pour essuyer le regard le plus lâche, dont un homme vil et audacieux ait jamais osé repousser un honnête homme.

« Pardon, monsieur le comte, de tous ces détails ; vous voyez où j'en veux venir. Il faut que je le répète encore pour me soulager : Ah! le beau décret, la loi consolante, que celle dont la nation vous est redevable! Voilà donc mon gentilhomme, avec sa naissance, descendu au-dessous de son pauvre serrurier, parce que ce serrurier tout pauvre qu'il est, paie ses dettes, et que le gentilhomme ne les paie pas. Voilà de même son digne fils, malgré son faste et son insolence, au niveau de son malheureux père, dont il a précipité la ruine. Ils sont tous les deux moins que citoyens, puisqu'ils en ont perdu les privilèges : ils sont par conséquent beaucoup moins que moi. J'assisterai, j'espère, aux *assemblées primaires :* mes enfans seront peut-être un jour *électeurs ;* et tandis que nous remplirons ces fonctions patriotiques, ce sera le tour à ces débiteurs magnifiques de nous respecter.

« La loi ne me donne aucune action contre le fastueux descendant de mon débiteur ; mais le tribunal de l'opinion l'actionne pour moi : c'est une nouvelle caution pour toutes les dettes ; elles sont mises sous la sauve-garde de l'honneur public.

« Non, monsieur le comte, je crois que vous ne sentez pas tout le bien que vous avez fait. Avez-vous été ruiné, comme moi, par des débiteurs hautains et impitoyables ? Savourez-vous le plaisir de la vengeance par un moyen si imprévu, si sûr, si terrible ? Connaissez-vous toute la morgue de certains seigneurs, quand ils ont bien voulu descendre jusqu'à devoir quelque chose à de pauvres diables ? Avez-vous l'idée des dégoûts, des rebuts qu'ils leur font souffrir, avant de leur faire la charité d'un peu de justice ?

« Eh bien, monsieur, votre loi doit corriger tout cela. L'épouvantable disgrâce, attachée à l'insolvabilité, en donnant plus d'importance à l'ordre, à l'économie, tiendra le débiteur plus près de

son créancier, mettra chacun plus à la suite de ses engagemens, préviendra la difficulté d'y satisfaire, et plaçant l'honneur du débiteur failli dans les mains de ses créanciers, l'engagera d'avance à se comporter à leur égard avec droiture et honnêteté.

« N'est-ce pas, je vous prie, une sorte de banqueroute volontaire que cette habitude si commune de ne point acquitter ses dettes; de renvoyer sans cessé les marchands, les ouvriers, les porteurs de mémoires; de les faire repousser par ses portiers, ses laquais; de les placer sans cesse dans la plus cruelle alternative, ou de perdre leurs pratiques, s'ils sont trop pressans, ou de n'être jamais payés, s'ils ne pressent pas. Je crois, monsieur, aujourd'hui que la déchéance des droits honorifiques va noter un créancier insolvable jusque dans la personne de ses enfans, que ce ne sera plus un honneur de ne pas payer ses dettes. Toutes ces petites faillites journalières et partielles d'un homme qui manque sans cesse à sa parole, participeront bientôt à l'effet moral de la loi nouvelle contre les faillites absolues.

« Et puis, monsieur (pardonnez, je vous prie, si je m'aventure hors de ma portée en pénétrant dans les conséquences de votre décret; mais depuis qu'il existe une Assemblée nationale, nous avons acquis un nouveau sens qui manquait à la nation (c'est le goût moral et politique). Je veux dire, monsieur le comte, que l'opinion populaire sera puissamment redressée par là. Les fonctions de citoyen seront départies, non à la naissance, aux titres, à l'intrigue et à l'ambition ; mais à la fidèle industrie, l'honnête prévoyance, la bonne conduite. Le brave homme obscur jouira de prérogatives dont l'homme titré sera déchu, s'il manque à sa foi.

« Et les emplois publics, monsieur le comte; et les charges de municipalité, de magistrature; et les différens degrés par lesquels l'individu s'élève de la simple qualité de citoyen à celle de représentant de la nation; quelle noblesse, quel lustre véritable ne vont-ils pas acquérir de plus? Dès que l'intégrité, la bonne foi feront, sentinelle à l'avenue, pour repousser au loin tous leurs violateurs, la première ambition sera d'être honnête homme; et la première

gloire des magistratures petites et grandes, sera de n'avoir que d'honnêtes gens dans leur sein.

« Vos idées, sans doute, à cet égard, ont déjà devancé les miennes. Vous avez vu que tels magistrats, tels jugemens; tels législateurs, telles lois; le meilleur moyen d'être bien gouverné, c'est de faire de la vertu un titre d'élection pour des gouverneurs; en perfectionnant l'instrument, on perfectionne à coup sûr l'ouvrage; et l'homme public est d'autant plus attaché à ses fonctions, il s'étudie d'autant mieux à les rendre utiles et respectables, qu'elles sont déjà le gage de ses bonnes mœurs et de sa sagesse.

« Peut-être, monsieur le comte, que je m'exalte un peu en vous parlant; excusez ce doux délire d'un citoyen; mais je crois que tout est lié dans la morale, dans la législation comme dans la nature; le mal produit le mal; et un bien est la source d'autres biens; il faut le faire non-seulement pour lui, mais pour tous les avantages qui en peuvent naître. Il me semble voir dans ce décret, qui m'enchante, un principe régénérateur des mœurs nationales. Dès que la loi prend en considération l'honnêteté du citoyen, dès qu'elle l'oblige à signaler par une profession de pureté ses premiers pas dans la carrière politique, dès qu'elle jette de bonne heure dans son cœur les saintes semences de la vertu, la noble ambition de l'estime publique, il n'y a point de bons effets qu'on n'en puisse attendre. Vous aviez bien raison de le dire, monsieur : c'est une loi qui honore la nation; mais la nation fait aussi l'honneur qu'elle doit aux instituteurs d'une telle loi.

« Desirons maintenant, monsieur, que tous les citoyens se pénètrent de cet esprit public qui anime nos législateurs, et qui vient de créer un statut à jamais célèbre. Dans nos cités immenses, tout est fugitif; point de caractère; nulle empreinte durable; les plus fortes lois n'y marquent pas. Mais dans nos provinces, dans nos petites municipalités, où chacun est sous les yeux de tous, où le sens moral est délicat, l'honneur chatouilleux, c'est là que votre loi fera des merveilles; c'est de là que ses bons effets feront l'instruction et

l'exemple de nos capitales. On y verra moins à l'avenir de seigneurs ruinés, insulter à la misère dont il sont cause ; les pauvres ouvriers y pourront acquitter leurs petits fonds, établir leurs fils, marier leurs filles ; ils seront plus heureux que moi ; mais ils n'auront pas plus d'admiration et de reconnaissance que moi pour l'illustre concitoyen, qui travaille à notre bonheur et à notre gloire.

« Je suis avec respect, monsieur le comte,

« Votre très humble serviteur,

« R..... »

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE

DES SOMMAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Motifs qui ont engagé l'auteur à écrire ces Souvenirs. — La révolution de Genève de 1789, détermine son départ pour Paris avec M. Duroverai. — Desir de profiter du retour de M. Necker au ministère en faveur des exilés. — Origine des liaisons de l'auteur avec Mirabeau. — Voyage à Paris, en 1788, avec sir Samuel Romilly. — Séjour de Mirabeau en Angleterre en 1784. — Son activité et son industrie comme écrivain. — Sa réputation à Paris en 1788. — Première entrevue avec Mirabeau. — Quelques traits de son caractère privé. — Son ouvrage sur la monarchie prussienne. — Le major Mauvillon, principal auteur des recherches. — Querelle entre M. de Calonne et M. Necker sur le déficit. — Réponse de M. Necker. — Mirabeau forme le projet de lui répondre. — Pourquoi il abandonne ce projet. — Visite à Bicêtre et à la Salpétrière. — Romilly en fait une description énergique. — Mirabeau s'en empare et la traduit. — Discussion entre Mirabeau, de Bourges et Clavière. — Dupont de Nemours. — Anecdotes. — Champfort. — Mot de Mirabeau sur Champfort. — Esprit général des sociétés à Paris. — Quelques traits du caractère privé de sir Samuel Romilly. — Note remise à l'auteur par Mirabeau. Page 1.

CHAPITRE II.

Voyage de Londres à Paris, en 1789. — Élections des députés

aux bailliages. — Réglement pour régulariser les élections, fait en déjeunant à Montreuil-sur-Mer. — Succès de ce réglement. — Audience de M. Necker. — Séjour à Surêne, chez Clavière. — Comités chez Clavière et Brissot. — Le duc de la Rochefoucauld. — Confusion des idées à cette époque. — Mot de Lauraguais. — Droit de représentation réclamé par Palissot. — Assemblée des sections. — Embarras pour se mettre en action. — Assemblée des électeurs. — M. Duval d'Espréménil — M. de Lauraguais, bourgeois de Paris. — Ouverture des états-généraux. — Aspect du tiers-état. — Réflexion sur la vérification des pouvoirs. Page 29.

CHAPITRE III.

Position de Mirabeau dans l'assemblée, à l'ouverture des états-généraux. — Son aigreur contre l'assemblée. — Conversation à ce sujet. — L'auteur l'engage à modérer l'expression de son dépit. — Liaison de Mirabeau avec Duroverai. — Petits comités. — Plan de Duroverai pour réunir Mirabeau et M. Necker. — Mallouet adopte ce plan. — Difficulté d'obtenir une entrevue. — Elle a lieu. — Mot de Mirabeau sur M. Necker à son retour. — Ambassade de Constantinople. — Encyclopédie ottomane. — Premier triomphe de Mirabeau à la tribune. — Début de Robespierre. — Effet de son discours. — Mot de M. Reybaz sur lui. — Sieyes. — Son caractère, ses habitudes. — L'évêque de Chartres. — Traits de courage et de probité de cet évêque. Page 45.

CHAPITRE IV.

Inaction du tiers pendant la dispute sur les ordres. — Son effet sur le public. — Motion de Sieyes sur la dénomination à donner à l'assemblée. — On propose le titre d'assemblée nationale. — Cette question débattue entre l'auteur, Duroverai et Mirabeau. — Celui-ci se décide à combattre cette dénomination. — Écrit fait à cette occasion par l'auteur, dans l'assemblée même. — Mirabeau s'en empare. — Son effet sur l'assemblée. — Anxiété de l'auteur. — Motion de Sieyes adoptée. — Effet de cette adoption. — Duroverai forme un plan de séance royale. — Mallouet se charge de le communiquer à M. Necker. — Ce plan caché à Mirabeau. — Il est dénaturé par l'influence de la cour. — Séance royale. — Son effet dans l'assemblée et sur le public. — Réflexions. — Cir-

constance légère qui détermine l'absence de M. Necker. — Colère de Mirabeau contre Duroverai. — Ce qu'il pense de M. Necker. — Son opinion sur cette séance. Page 71.

CHAPITRE V.

Agitation du peuple à la suite de la séance royale. — Cause de cette agitation. — Mot de Sieyes sur le club breton. — Attitude de la cour. — Arrivée des troupes. — Discours de Mirabeau. — Adresse au roi. — Mirabeau chargé de la rédiger. — Il confie ce soin à l'auteur. — Anecdote à ce sujet. — Inquiétude générale. — Projets qu'on suppose à la cour. — Mirabeau craint d'être arrêté. — Mouvement de Paris. — Le roi se décide à y aller. — Mot de Mirabeau à cette occasion. — Contenance du roi à son arrivée. — Mort du marquis de Mirabeau. — Lettre sur les évènemens de Paris. Page 99.

CHAPITRE VI.

Courrier de Provence. — Son origine. — Société entre Mirabeau, l'auteur et Duroverai. — Succès de ce journal. — Négligence et mauvaise foi du libraire. — Tracasserie. — Embarras de Mirabeau. — Ses liaisons avec madame Le Jay. — Le Journal change de rédacteur. — Il périclite. — Nouveaux arrangemens. — Jugement sur le *Courrier de Provence*. — Ce qu'il devient plus tard. Page 119.

CHAPITRE VII.

Réunion complète des ordres. — Aspect de l'assemblée. — Adresse au peuple. — Mirabeau en charge l'auteur. — Cause de son peu de succès. — Faiblesse de l'assemblée à l'égard des désordres. — Crainte et défiance du pouvoir. — Cause de cette faiblesse. — Opinion générale en faveur de la révolution. — Causes qui refroidirent plus tard cet intérêt. — Ouvrage de Burke. — Déclaration des droits de l'homme. — Discussion. — Opinion de l'auteur et celle de Mirabeau à ce sujet. — Séance du 4 août. — Réflexions sur cette séance. — Colère de Sieyes. — Son opinion. — Celle de Mirabeau sur l'assemblée. — Effet de cette séance sur le peuple. Page 131.

CHAPITRE VIII.

Discussion sur le *veto*. — Le marquis de Caseaux et son discours. — Embarras de Mirabeau en le

prononçant. — Anecdote. — Opinion du public. — Mode de procéder vicieux de l'assemblée en matière constitutionnelle. — Impatience de se produire. — Desir de faire des motions. — Quelques traits du caractère français à cette époque. — Comparé au caractère anglais. — Réglement intérieur fait par Romilly. — Repoussé par l'assemblée. — Opinion de Brissot, Sieyes, etc., sur l'Angleterre. — Mot de Duroverai. — Mirabeau s'en empare et l'applique à Mounier. Page 151.

CHAPITRE IX.

Camille Desmoulins. — La Clos. — Ses liaisons avec Mirabeau. — Mirabeau était-il d'accord avec le duc d'Orléans? — Faits à l'appui. — Rien de certain. — Traduction de Milton contre la royauté. — Duroverai en empêche l'émission. — Mot de Mirabeau sur les évènemens de Paris. — Sa conduite dans les journées des 5 et 6 octobre. — Aspect de l'intérieur de l'assemblée. — Anecdotes. — Retraite de plusieurs députés. Page 167.

CHAPITRE X.

Discussion sur les finances. — Motifs de Mirabeau pour soutenir M. Necker. — Effet de ce discours. — Singulier compliment de Molé à Mirabeau. — Adresse à la France. — Mirabeau en charge l'auteur. — Peu d'effet de cette adresse. — Mirabeau propose de vôter des remercimens à Lafayette et Bailly. — Ce qui le détermine. — Projet de ministère pour Mirabeau. — Motion pour en prévenir l'exécution. — Inscription civique. — Idée de Sieyes. — Mirabeau la reproduit. — Loi sur les faillis. — Loi martiale. Page 187.

CHAPITRE XI.

Liaisons de Mirabeau avec la cour. — Confidence à ce sujet. — Plan de contre-révolution par Mirabeau. — Départ du roi. — Base de ce plan. — Appel à toute la France. — Décrets de l'assemblée annulés. — Convocation immédiate d'une autre assemblée, etc. — Étonnement de l'auteur. — Sa résolution. — Conversation et discussion de ce plan. — Mirabeau s'engage à y renoncer. — Une autre marche lui est substituée. — Le marquis de Favras. — Son procès. — Inquiétudes de Mirabeau. — Discussion sur les biens de l'église. — Pelin, auteur des discours de Mirabeau sur ce

sujet. — Ses rapports avec Mirabeau. — Anecdotes. Page 205.

CHAPITRE XII.

Habitudes de Mirabeau changées. — Sa maison à la Chaussée-d'Antin. — Son luxe. — Ses dépenses. — Il refuse de prendre le titre de son père. — Il reçoit 20,000 fr. par mois. — Ses liaisons avec le prince d'Aremberg. — Discussion violente entre Mirabeau, Clavière et Duroverai. — Retenue de Mirabeau même dans ses accès de colère. — L'auteur les réconcilie. — Élection graduelle. — Idée de l'auteur. — Motion de Mirabeau sur ce sujet. — Barnave la combat. — Mirabeau l'abandonne. — Réflexions. Page 229.

CHAPITRE XIII.

Départ de l'auteur. — Motifs de ce départ. — Barrère. — Barnave. Pétion. — Targuet. — Mallouet. — Volney. — Robespierre. — Morellet. — Necker. — Champfort. — Retour à Paris avec Achille Duchâtelet. — Son caractère. — Anecdotes. — Conversation avec Mirabeau. — Ses liaisons avec la reine. — Il dirige la cour. — Rapport du comité diplomatique. — Part de l'auteur dans ce rapport. — Anecdote à ce sujet. — Luxe de Mirabeau augmenté. — Mot de l'auteur à ce sujet. — L'abbé Lamourette. — Mirabeau, président de l'assemblée. — Jugement sur cette présidence. — Mauvaise santé de Mirabeau. — Ses pressentimens. — Son émotion en quittant l'auteur. — Ses prévisions sur le sort de la France. — Sa mort. Page 243.

CHAPITRE XIV.

Quelques traits de la vie privée de Mirabeau. — Anecdote sur son mariage. — Sa correspondance avec madame Mounier. — Comment il l'avait composée. — Portrait de Mirabeau. — Envisagé comme auteur. — Caractère distinctif de ses écrits. — Comme orateur politique. — Ses qualités. — Ses défauts. — Comparé à Foy, à Barnave. — Habitudes de sa vie priviée. — Envisagé comme membre de l'assemblée. — Sa vénalité. — Mot de Mirabeau à ce sujet. — Son désespoir de ne pas jouir d'une réputation intacte. — Sa vanité. — Mot de l'auteur. — Caractère public de Mirabeau. — Son but. — Ses projets. — Causes qui les ont fait échouer. — Résumé. — Trait caractéristique de son génie. — Sagacité politique. — Prévoyance des évè-

nemens. — Connaissance des hommes. Page 269.

CHAPITRE XV.

Traits détachés. — Habitude de Mirabeau de donner des surnoms. — Comment il désignait Sieyes, d'Espreménil, Lafayette, M. Necker, Clavière. — Son opinion sur Washington et ce qu'il aurait fait à sa place. — Mots de Mirabeau sur l'assemblée. — Son impatience pour les éloges donnés à la médiocrité. — Mot de l'auteur à ce sujet. — Anecdote sur le vicomte de Mirabeau. — Réponse plaisante du vicomte. — Courage personnel de Mirabeau. — Adoré par ses domestiques. — Visite à la Bastille. — Son amitié pour Cabanis. — Cause de la mort de Mirabeau. — Ses derniers momens. — Son legs à l'assemblée. — Son activité. — Vues sur le ministère qu'il projetait. Page 295.

CHAPITRE XVI.

Retour de l'auteur à Paris. — Fuite du roi à Varennes. — Aspect de l'assemblée dans ce moment. — Effet de cette fuite sur le peuple. — *Ombre de Mirabeau :* projet décrit. — But de cet écrit. — Pourquoi l'auteur y renonce. — Payne à Paris. — Confidence de Duchâtelet. — Affiche en faveur de la république. — Condorcet devient républicain. — Clavière, Brissot, Pétion, etc., discutent cette question. — Naissance de cette opinion. — Motifs de Condorcet et son influence. — Lameth, Barnave, etc. se rapprochent du roi. — L'auteur retourne à Londres avec Payne. — Jugement sur cet écrivain. — Détails sur l'assemblée donnés plus tard par D'André. — Ses plaintes. — Réflexions. — Dialogue supposé entre D'André et son domestique par Sieyes. Page 315.

CHAPITRE XVII.

Réflexions générales sur la révolution. — Ses causes. — Fautes de l'assemblée se rapportant à neuf causes. — Composition hétérogène. — Mode vicieux de délibérer. — Décrets constitutionnels rendus immuables sans égard à l'ensemble. — Crainte d'une contre-révolution. — Émigration. — Affiliation et institution des jacobins. — Fausses mesures de la cour, etc., etc. — Causes qui ont fait échouer la constitution. — Unité de l'assemblée. — Son indépendance absolue. — Inéligibilité des membres de la première assemblée à la seconde. —

Immutabilité des lois constitutionnelles. — Jugement sur l'assemblée constituante. — Regrets de l'auteur sur son peu de mémoire et de curiosité. Page 341.

CHAPITRE XVIII.

Arrivée de Pétion à Londres. — But de son voyage. — Comment il s'accomplit. — D'André à Londres. — Son caractère. — Ses talens. — Poursuivi par Brissot. — Quelques traits du caractère de Brissot. — M. de Talleyrand. — Anecdotes. — But de son voyage à Londres. — Manière dont il est reçu par le roi et la reine. — Départ de l'auteur pour Paris. — Motifs de ce départ. — Voyage avec M. de Talleyrand et Duroverai. Page 355.

CHAPITRE XIX.

Retour à Paris. — Conversations de M. de Talleyrand. — Anecdote sur la consécration du nouveau clergé. — Aspect de l'assemblée législative. — Trois partis la divisent. — Le roi gouverné par les feuillans. — Intérieur du parti girondin. — Leur but. — M. de Lessart. — Acte d'accusation dressé par Brissot contre lui. — Reproches de l'auteur à Brissot sur son machiavélisme. — Il s'en éloigne. — Réflexion. — De Graves. — Anecdotes. — L'auteur secrètement consulté sur le choix d'un ministre de la guerre. — Discours fait pour rapprocher les girondins du roi; prononcé par Gensonné. — Discours publics de Pétion. — Vergniaud. — Guadet. — Gensonné. — Buzot. — Rœderer. — Condorcet. Page 369.

CHAPITRE XX.

L'auteur est introduit chez Roland. — Son caractère. — Madame Roland. — Ses mémoires. — Intérieur de sa société. — Servan. — Louvet. — Lanthenas. — Pache. — Clavière ministre. — Quelques traits de sa vie et de son caractère. — Son ambition. — Son activité. — Madame Clavière. — Sa maladie. — Guérison opérée par la nomination de son mari au ministère. — Quelques mots sur l'assemblée législative et les girondins. Page 393.

CHAPITRE XXI.

Déclaration de guerre à l'Autriche. — Réticences de Dumouriez dans ses mémoires. — Comité autrichien. — Brissot veut la guerre. — Duchâtelet réfute l'objection tirée de la désertion des anciens

officiers. — Dîners chez Clavière et Dumouriez.—Gaîté de Louvet et de Dumouriez. — Dumouriez communique à l'auteur son mémoire en faveur de la guerre. — Faiblesse de Condorcet. — Nomination de l'ambassade en Anglerre. — M. de Talleyrand. — M. de Chauvelin. — Hésitations. — Dumouriez les termine. — Garat. — L'ambassade mal accueillie à Londres. — Pitt et M. de Chauvelin. — L'ambassade au Ranelagh. — Le public s'en éloigne. — Le duc d'Orléans. Page 409.

CHAPITRE XXII.

But de l'ambassade. — Maintien de la paix. — Écrit de Garat. — 10 août. — M. de Talleyrand se rend à Paris. — Il presse l'auteur de l'accompagner. — Il refuse. — Ses motifs. — Le gouvernement de Genève engage l'auteur à se rendre à Paris. — Armée aux portes de Genève. — M. de Montesquiou. — Voyage. — Quaker irlandais. — Il vient en France pour la propagation de sa secte. — Arrivée à Paris. — L'auteur détermine Brissot et Clavière à appuyer le traité qui reconnaît l'indépendance de Genève. — Gasc envoyé de la république. — Dîner chez Clavière. — Ode de Lebrun. — Confidence de Gensonné. — Menées de Grenus. — L'auteur part pour Genève afin de les prévenir. Page 435.

Pièces justificatives. Page 457.

TABLE.

Avertissement v
Chap. I 1
— II 29
— III 45
— IV 71
— V 99
— VI 119
— VII 131
— VIII 151
— IX 167
— X 187
— XI 205
— XII 229
— XIII 243
— XIV 269
— XV 295
— XVI 315
— XVII 341
— XVIII 355
— XIX 369
— XX 393
— XXI 409
— XXII 435
Pièces justificatives 457

FIN DE LA TABLE.



Je vous avertis, Mon cher Dumont, qu'un bon et franc Heretique que c'est mardi jour de la vierge et que par consequent le corps de maître est devoir fait pour lundi.

J'avertis mon cher Dumont en bon et digne ami, que je passe ma journée au coin du feu ou dans mon lit, attendu que l'on va m'appliquer les sangsue.

Vale et me Ama

Je vous avertis, Mon cher Dumont
[illegible] bon et franc Herétique que c'est
mardi jour de la vierge et que par
conséquent le corps de mon maître est [illegible]
fait pour moi.

J'avertis, mon cher Dumont le bon [illegible]
[illegible], que je pense [illegible]
[illegible] fait en [illegible], [illegible]
le bon [illegible] que les [illegible]
[illegible] et me Anna

Monsieur

Monsieur Dumiat

Rue Ste anne

no 61

mndeur

...rir pour vous, pour moi et
...t été que suspendue et nous
...ere de vous lever de bonne
...rie; et d'arrêter du moins les
...lligerez profondement et
...s bonne oeuvre
...roverai de Lendrum
...lui demain matin

Je vois, Mon cher Dumont, que l'on ajournera votre idée, et qu'assurément elle passera au moins dans une certaine latitude de temps. je vous prie donc mon bon ami d'achever votre ouvrage; c'est de l'assemblée même que je dis: elle est terrible aujourd'hui; l'affaire de Toulon a tout mis en feu. Le commandant de la marine et une partie de la garnison sont prisonniers — La coalition entre le crocodile et l'ichneumon n'est certainement pas faite — l'aristocratie est outragée; il faut qu'elle ait des espérances; car elle n'a pas même le courage du désespoir — vale et me ama

je verrai ce soir le Pacolet Monsieur

